ANNALES
Jean-Jacques ROUSSEAU



1914-15



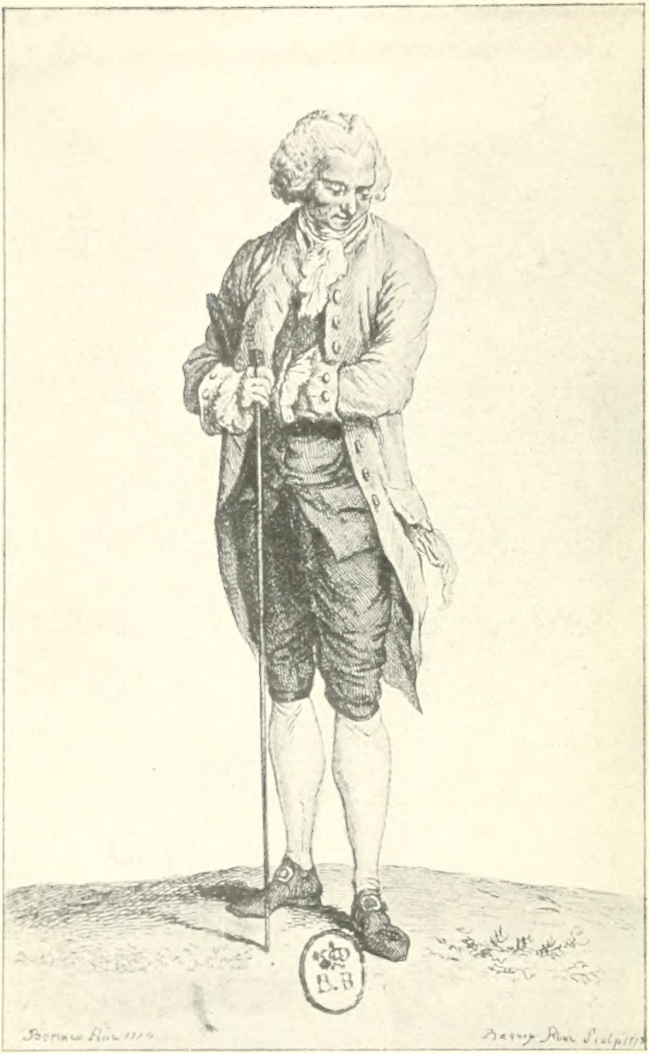
ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Lausanne, Pré-du-Marché, 9.



JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Gravé par Pierre-Charles Baquoy (1777)

d'après Jean Duplessi Bertaux (1774)

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME DIXIÈME

1914-1915

A GENÈVE

CHEZ A. JULLIEN, ÉDITEUR

Au Bourg-de-Four, 32

PARIS
Honoré Champion
Quais Malaquais, 5

LEIPZIG
Karl W. Hiersemann
Königsstrasse, 3

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET LE LIBRAIRE-IMPRIMEUR MARC-MICHEL REY

Les relations personnelles.

REY imprima le premier, d'après les propres manuscrits de Rousseau, *le Discours sur l'Inégalité*, *la Lettre sur les Spectacles*, *la Nouvelle Héloïse*, *le Contrat Social*, *la Réponse à l'Archevêque de Paris*, *les Lettres écrites de la montagne*.

Musset-Pathay, *Vie et œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, lui consacre une courte notice de quinze lignes (vol. II, p. 277). L'histoire des relations de ces deux hommes est un terrain inexploré. Nous avions bien, depuis 1858, les lettres de Rousseau à Rey, éditées par Bosscha[1], mais il restait à en tirer parti : en en combinant les données avec les lettres de Rey à Rousseau, dont un grand nombre sont déposées à la bibliothèque de Neuchâtel, nous reconstituerons un chapitre fort important

[1] *Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau à Marc-Michel Rey*, publiées par J. Bosscha, Amsterdam, Paris, 1858.

de la vie de Rousseau. Ou plutôt un double chapitre : car cette correspondance nous offre, d'une part des données précieuses sur la personnalité de Rousseau, et d'autre part des renseignements abondants sur l'histoire des œuvres de Rousseau.

Nous abordons dans le présent travail le chapitre des relations personnelles de Rousseau et Rey, qui doit précéder l'autre.

Il est superflu de présenter à nos lecteurs le premier correspondant ; mais quelques mots relatifs à Rey et à sa famille pourront ne pas être inutiles avant d'entrer en matière.

Nous nous excusons de l'aridité de ces deux premiers chapitres, lesquels sont et ne peuvent être que des notes glanées au cours de nos lectures. En outre, les documents sur lesquels nous nous appuyons étant pour la plupart inédits, nous n'osons demander, dans une publication comme celle-ci, qu'on nous croie sur parole, ce qui nous oblige à multiplier les citations. Quant à ceux que n'intéressent point les minutieux travaux d'érudition, ils feront bien de passer tout de suite au chapitre III.

I. Le libraire-imprimeur Marc-Michel Rey.

Marc-Michel Rey était originaire de Genève, que Rousseau appelle dans une lettre qu'il lui adresse : « notre patrie » (Bosscha, page 32)[1]. Il était à peu près de dix ans plus jeune que Rousseau ; cela ressort d'une lettre du 12 avril 1762 (inédite) dans laquelle Rey écrit

[1] Voir aussi Bosscha dans sa Préface aux *Lettres inédites*.

que la commère de Rousseau (pour le baptême de sa fillette) a le même âge que lui, Rey, à savoir de 40 à 42 ans. Rousseau en avait alors 50.

Rey fit probablement son apprentissage de commerce chez Bousquet[1], un libraire-imprimeur établi à Genève, et depuis 1754 ou 1755 à Lausanne. Nous aurons à reparler plus longuement de Bousquet. Qu'il suffise de dire ici que cet apprentissage a dû avoir lieu avant l'établissement à Lausanne, car, en 1754, Rey était déjà en Hollande. Observons que Bousquet avait les mêmes prénoms que Rey, Marc-Michel. Est-ce pur hasard, ou bien y avait-il des relations d'amitié entre les deux familles, et Rey était-il le filleul de Bousquet ? Nous n'en savons rien.

Voici ce que Rey dit de sa jeunesse dans une lettre du 17 août 1761 : « Je n'ai jamais fait d'études, et il m'a fallu gagner ma vie à 17 ans, non que je puisse me plaindre de mes pères et mères *(sic)* au contraire ils ont fait tout ce qu'ils pouvoient mais je n'ay pas profité dans mon jeune âge des instructions qu'il m'ont faite donner... » *(Inédite).* Son orthographe, que nous respectons, ne dément point cette dernière assertion.

Nous ne saurions dire depuis quand Rey était établi à Amsterdam, mais certainement avant 1754, puisque, quand il rencontra Rousseau dans l'été de cette année-là, il était en séjour d'affaires à Genève, venant d'Amsterdam. Son commerce, d'après ses lettres, semble

[1] Lettre inédite de Rey à Rousseau, 21 février 1761 : « M. Bousquet de Lausanne, chez lequel j'ay demeuré 8 ans... » On ne voit pas pourquoi Rey aurait demeuré chez lui si ce n'était pour l'apprentissage ; car le père Rey vivait à Genève encore en 1762 et même en 1763. « J'ai encore mon cher Père à Genève, qui demande à me voir, » (1er févr. 1762.) Voir aussi lettres des 23 oct. 1762 et 8 avril 1763.

prospère. En 1758, apparemment pour agrandir ses installations, il déménage : « J'ay changé de maison et de magasin, écrit-il à Rousseau le 24 mai, ce qui m'a obligé pendant 8 jours à avoir l'œil sur les crocheteurs, il y en a 15 que c'est fait et je ne suis pas encore rangé... » (*Inédite*). Les pensions qu'il fit à Thérèse Levasseur et, plus tard, à Rousseau, prouvent aussi l'état satisfaisant de ses affaires.

Il voyageait beaucoup pour son commerce. En 1754 nous le trouvons à Paris et Genève[1]. En 1755, il se propose d'aller à Paris pour y négocier les exemplaires du *Discours sur l'Inégalité*[2]. En 1757, il est à Paris et voit Rousseau (« peu de jours avant son départ de l'Hermitage », dit Bosscha, mais nous ne savons d'où il tire cette indication) ; c'est lors de ce voyage que Rousseau lui a lu probablement des fragments de la *Nouvelle Héloïse* : « L'ouvrage dont je vous ai lu quelques morceaux est entièrement achevé, il est en six parties », écrit Rousseau le 13 septembre 1758[3], et, le 24 octobre suivant, il fait une nouvelle allusion à « l'ouvrage dont vous avez vu quelque chose[4]. » En 1759 (13 août) : « J'ai fait divers voyages depuis quelques temps... » (*Inédite*). Le 13 octobre de la même année : « Quand j'ai receu votre 3me partie de Julie j'allois faire un petit voyage à la Haye. » (*Inédite*). Le 24 décembre de la même année encore, il dit qu'il ne sait quand il partira pour Paris, mais il y ira sûrement : « Je suis homme à

[1] *Confessions*, VIII, (éd. Hachette VIII, 281).

[2] Lettres des 20 mars et 17 avril 1755, de Rey à Malesherbes. Bibliothèque Nationale, manuscrits français, nouvelles acquisitions 1183.

[3] Bosscha, p. 63.

[4] Ibid. p. 65.

le faire uniquement pour vous voir et avoir la satisfaction de vous embrasser, en feriez autant pour venir voir ce païs ? » *(Inédite)*. Le 28 juillet 1760 il rentre justement d'un petit voyage. Nouveau voyage à Paris en décembre 1760 ; il visite Rousseau à Montmorency[1] ; nous en parlerons plus au long tout à l'heure. Le 10 octobre 1761 : « J'arrive d'un voyage..,»[2] le 1er février 1762, il mentionne un nouveau voyage à Paris. Le 15 mai : « Une banqueroutte que je viens d'essuyer à Londres pourrait bien m'obliger a y passer entre cy et la 15e... » Enfin arrêtons notre énumération avec le voyage à Môtiers et Genève dans l'été de 1763. fort important pour nous et auquel nous reviendrons.

Rey est mort le 8 juin 1780, donc environ 2 ans après Rousseau (2 juillet 1778) (Bosscha, p. VI).

Pour les livres imprimés par Rey, ou qu'il a eus en dépôt (il ne nous est pas possible de distinguer nettement entre ces deux catégories ; la plupart des ouvrages sont indiqués comme imprimés à Amsterdam, mais quelques-uns le sont à la Haye et quelques-uns à Londres), on pourra consulter les catalogues imprimés à la suite de ses éditions. Par exemple dans la *Lettre à D'Alembert* (1758), après les *Errata*, le *Catalogue des Livres du fond de M.-M. Rey, libraire à Amsterdam*. 4 pages. Il y a environ 80 titres parmi lesquels la *Bible*. la *Bibliothèque de Campagne ou Amusement de l'Esprit et du Cœur*, le *Dictionnaire* de Bayle, celui de Fure-

[1] Lettres inédites des 22 mai, 29 septembre, 24 novembre, 20 décembre 1760, et 9 janvier 1761.

[2] Confirmé par lettre de Rousseau, 18 février 1761 (Bosscha p. III).

tière, le *Discours sur l'Inégalité* de Rousseau[1], l'*Essai sur les Mœurs* de Voltaire, le *Fils naturel* et les *Pensées sur la Nature* de Diderot, l'*Histoire de Suède* de Puffendorf, le *Journal des Sçavans depuis son commencement* (1665, jusques en décembre 1753), le *Journal des Sçavans combiné avec les Mémoires de Trévoux* (1754-août 1758), *Supplément* à ce journal, les *Mémoires* de Retz, les *Œuvres* de Rabelais, de Louis Racine, les *Principes du droit...* de Wolff, traduits du latin par Formey, etc. Observons que ces livres ne sont pas rangés par ordre alphabétique d'auteurs, mais de titres; par exemple le second *Discours* de Rousseau est sous *D.*; le *Fils naturel* de Diderot sous *F.*; le *Xerxès* de Crébillon sous *X.*; les *Œuvres* de Rabelais et de Louis Racine sous *O.*

Antérieurs à ce catalogue nous avons relevé incidemment dans la correspondance de Rey, le 20 mars 1755, un *Pope* en 6 volumes, et un *Marivaux* en 4 volumes.

Rey imprimait — ou réimprimait — le *Journal des Sçavans combiné avec les Mémoires de Trévoux*. Cela lui amena même une méchante affaire avec Rousseau dont il sera question plus loin. Il imprimait en tout cas de première main le *Supplément au Journal des Sçavans*, car, le 4 mai 1759, il mande à Rousseau ceci : « On fait sonner si haut le retour prédit de la Comète qui paroit actuellement que je serois charmé que quelqu'un tourna en ridicule nos astronomes, une heure de votre part suffiroit pour cela et j'insérerois cette pièce à la

[1] C'est le premier écrit de Rousseau publié par Rey. Nous avons fait l'histoire de cette publication d'après les lettres de Rousseau et Rey, dans le n° de juin 1912 des *Publications of the Modern Language Association of Amerika* (Cambridge, Mass.).

suite du *Journal des Sçavans* en guise de supplément...» *(Inédite)*. C'est aussi en « supplément » qu'il publia pour la première fois le *Discours sur les Sciences et les Arts* de Rousseau : « En l'annee 1751 je publiai a la suite du *Journal des Scavans* votre premier Discours sur les Sciences[1]. »

En 1762, Rey imprime les *Considérations sur les Corps organisés* par C. Bonnet, 8°, 2 vol. dont Malesherbes défend l'entrée en France, comme celle du *Contrat Social*. Ce Bonnet est le *Philopolis* qui répondit au *1er Discours* ; on se souvient du jugement que Rousseau prononce sur lui dans les *Confessions* (IX, p. 64) : « Le dit Bonnet, quoique matérialiste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très intolérante sitôt qu'il s'agit de moi ». Rey envoyait volontiers ses nouvelles publications à Rousseau ; il a peut-être envoyé celle-ci.

Rappelons qu'une publication d'une traduction de Platon souleva un petit incident dont les lettres de Rousseau à Rey éditées par Bosscha nous donnent des échos[2]. Voici un passage inédit relatif à cette affaire ; Rey écrit le 9 août 1767 qu'il doit à Rousseau l'idée de cette publication et qu'il veut la lui dédier : « pour prouver par là le cas que je fais de vous, ce que je puis vous assurer c'est que je n'en ferois pas autant pour le plus grand prince de l'Europe parce que je ne les estime pas assé et que je ne veux pas de leur bienfait, ici c'est l'amitié toute nue qui me fait agir... »

Ajoutons encore qu'en 1771 il prépare une *Encyclopédie* : « Je vous souhaite bien du succès dans votre Encyclopédie, écrit Rousseau le 7 juillet 1771, mais je ne

[1] Lettre à Rousseau, 17 août 1761, inédite. Voir Bosscha pp. 43-44.
[2] Voir lettres du 28 décembre 1767 et du 29 novembre 1769.

peux pas y travailler. Je ne sais pas même pourquoi après mes résolutions de ne plus écrire, qui vous sont connues, vous avez pris la peine de m'en parler. » (Bosscha, p. 299.)

II. La Famille du Libraire Rey.

Elle joue un rôle important dans les relations avec Rousseau ; voici ce que nous en savons.

Rey se maria probablement vers 1745 ou 1746 (son fils aîné naquit en 1747) avec une demoiselle Bernard. Sa femme mourut la première (voir note de Bosscha[1]) probablement après l'an 1773, où s'arrête la correspondance entre Rey et Rousseau, puisque celle-ci ne contient aucune allusion à cet évènement. Nous possédons une seule lettre de Madame Rey, conservée à la bibliothèque de Neuchâtel, et adressée à Rousseau[2] : d'une écriture distinguée, cette lettre révèle une nature plus fine, sinon plus aisée, que celle de son mari : la façon dont Rey et Rousseau parlent d'elle confirme cette impression favorable. Madame Rey prend un intérêt sincère à Rousseau, elle se réjouit de ses succès, elle compatit à ses malheurs et à ses déboires : « J'ay fait part à ma femme de la triste situation où vous êtes pour votre santé[3], elle en a versé des larmes, j'en ay le cœur serré et j'y pense perpétuellement ;... [4] » Elle est peinée du différend entre son mari et Rousseau.

[1] *Lettres inédites de J. J. Rousseau à M.-M. Rey* (p. 318).

[2] Elle sera reproduite plus bas. C'est par la signature *Elizabeth Rey Bernard* que nous connaissons son nom de jeune fille. Si elle était Genevoise, elle pourrait bien être une parente de Rousseau.

[3] Le dernier hiver à Montmorency.

[4] Lettre de Rey à Rousseau, 11 janvier 1762, inédite.

qui avait accusé Rey d'indiscrétions à propos du manuscrit du *Contrat Social.* Il lui écrit : « Bonjour Monsieur, mes respects à Madame Rey. Je suis fâché que nous ne puissions pas continuer à nous accommoder ensemble ; mais après six ans de patience on se lasse, et quant à moi je suis à bout. [1] » Rey, après de longues explications, le 25 février, ajoute : « ma femme à qui j'ai lu votre lettre non seulement en est touchée comme moi, mais elle en a été pétrifiée, je l'avois flatée qu'on vous verroit ici un jour ou l'autre, nous voila bien eloigne de notre compte... » *(Inédite).* Une autre fois, Rousseau, mécontent d'une lettre de Rey relative au *Discours sur l'Inégalité* et à l'autorisation de le vendre en France, écrit à Rey : « Mille respects à Madame votre Epouse, je pense que vos lettres en seroient mieux si vous les lui montriez avant de les envoyer...[2].» A l'occasion, il prie Rey de revoir certaines épreuves en collaboration avec madame[3].

Rey eut sept enfants, dont le dernier naquit en 1762. Trois des aînés moururent en bas âge[4].

Voici les renseignements que nous possédons sur eux : *François-Bernard*, né en 1747[5], et mort en juin 1780 peu de temps après son père[6], semble s'être voué à l'art. Du moins il est souvent question de ses estampes. Il en envoie à Rousseau qui lui écrit pour le remercier[7]. Rousseau l'invite à venir le voir à Trie en 1767 ;

[1] Bosscha p. 112 (lettre du 18 février 1761).
[2] 19 juin 1755 (Bosscha, p. 28).
[3] 9 juin 1864 (Bosscha, p. 214).
[4] Lettres de Rey à Rousseau, 3 et 15 mai 1762, inédites.
[5] Ibid. 3 mai.
[6] Bosscha, p. 243 *Note*.
[7] Voir Bosscha, p. 218, 243, 247. Aussi lettres de Rey à Rousseau, 16 janvier 1765, inédite.

il sera « charmé de faire connaissance avec lui » (Bosscha, p. 276). Cette visite resta à l'état de projet. Quelque temps après, François est à Vienne (en France ou en Autriche ?) ; il rentre en 1767 : « Mon fils aîné est de retour de Vienne et paraît s'appliquer au travail, c'est tout ce qui pouvoit m'arriver de mieux...[1] » S'agit-il de travail d'art ou d'aider à son père dans le commerce des livres, nous ne le savons pas. Peut-être des deux ; le 27 avril 1765 Rousseau écrit qu'il fera des efforts pour que les *Confessions*, devant être publiées après sa mort, soient offertes à Rey pour l'impression : « qu'on s'adresse premièrement à vous ou à votre fils, et qu'il [l'ouvrage] ne passe à un autre libraire qu'au cas où vous ne puissiez ou ne vouliez pas l'exécuter. » (Bosscha, p. 258.) Rousseau montre à plusieurs reprises qu'il s'intéresse à lui[2]. Ce fils se trouvait avec sa mère dans un incendie de théâtre à Amsterdam, le 11 mai 1772.

Jeanne-Marguerite, née en 1749[3] : mariée à Auguste Charles Weissenbruch, en 1771[4].

Isaac, né en 1754[5] : établi plus tard aux Colonies Hollandaises en Amérique, et mort (date ?) à Démérary[6].

Suzanne-Madelaine-Jeanne, la filleule de Rousseau, née le 3 mai 1762, baptisée le 19 du même mois[7]. C'est par erreur que Bosscha appelle la filleule de Rousseau Julie-Elisabeth[8]. Rousseau la nommait « ma Jeannette ». Le nom de Julie-Elisabeth était probablement celui

[1] Lettre de Rey à Rousseau ; 9 août 1767, inédite.
[2] Bosscha, p. 283, 301, 306.
[3] Lettre de Rey à Rousseau le 3 mai 1762, inédite.
[4] Bosscha, p. 300, *note*.
[5] Rey à Rousseau, 3 mai 1762, inédite.
[6] Bosscha, p. 243, *note*.
[7] Rey à Rousseau, 3 et 15 mai 1762, inédites.
[8] Notes aux pages 156 et 287.

d'un des enfants morts en bas âge. La date de la mort de Jeannette, à Utrecht, 14 juin 1792, donnée par Bosscha paraît exacte[1]. On trouvera à la fin du volume de Bosscha une discussion à ce sujet. A la mort de Rousseau (1778), M. de Girardin la croyait décédée ; mais Dupeyrou, l'exécuteur testamentaire de Rousseau, apprend du père qu'elle est encore en vie. (p. 313-315.)

III. Débuts de l'amitié de Rousseau et de Rey. L'épisode de la robe de Thérèse Levasseur.

Les premières lettres de Rey à Rousseau sont perdues, mais celles de Rousseau à Rey ont été, à très peu d'exceptions près, soigneusement conservées. Nous ne connaissons guère de documents plus précieux que cette correspondance pour nous faire connaître le vrai Rousseau. On ne saurait prêter à l'auteur le désir de jouer un rôle, ainsi qu'on l'a fait à propos des *Confessions* et de sa *Correspondance* avec les grands du monde. Rousseau s'y révèle tout entier, sans fard, et c'est là ce qui fait tout l'intérêt de l'étude que nous allons entreprendre. Tout nous montre en lui un homme foncièrement bon, malgré des éclats soudains de brusquerie et des méfiances bizarres, un homme soucieux d'être juste dans ses appréciations, et d'une probité à toute épreuve, d'une délicatesse rare dans les affaires. Cette droiture absolue est relevée par la distinction dont une grande intelligence revêt tout ce qu'elle touche.

Nous n'avons aucun détail sur la première rencontre

[1] Page 156, *note*.

des deux futurs amis à Genève dans l'été de 1754 : nous savons seulement qu'ils y discutèrent l'impression du *Second Discours*[1]. Il ressort de leur correspondance qu'ils éprouvèrent de prime abord de la sympathie l'un pour l'autre. Les premiers temps, on sent chez Rey — sans aucune bassesse du reste — cette nuance de l'amitié particulière au commerçant qui ne perd point de vue ses affaires. Il est plein de prévenances ; aussi Rousseau, qui cependant commençait à devenir méfiant, fut bientôt gagné : il reconnut en Rey un homme d'une incontestable honnêteté.

Dans les lettres, Rousseau est avant tout préoccupé de son livre. Il est manifestement inquiet. C'est la première fois qu'il publie lui-même. En effet, le *Devin du Village* avait été un succès de théâtre, et le premier *Discours* avait été « donné » à Pissot[2]. Malgré cela, Rousseau a volontiers un mot aimable au commencement ou à la fin de ses lettres. Sa première missive commence ainsi : « J'espère, Monsieur, que cette lettre vous trouvera arrivé en bonne santé [retour de Genève et Paris], et notre affaire en train. » Et elle se termine : « Je prends part à la joye que ressentira Madame Rey de votre heureux retour dont j'attens la nouvelle avec impatience. Faites agréer mes respects à cette chère épouse... Je vous embrasse de tout mon cœur et suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur... [3] » Cependant Rousseau est énervé

[1] *Confessions*, VIII (*Œuvres*, VIII, p. 281).

[2] Rousseau, *Œuvres*, VIII, p. 260.

[3] Bosscha, p. 3-4. On ne sait si Madame Rey accompagna son mari à Genève en 1754. Elle serait alors rentrée avant lui. Quand Rousseau parle d'elle, c'est toujours avec courtoisie, mais souvent comme d'une

par la lenteur et certaines négligences dans le travail d'impression ; il a des alternatives constantes de satisfaction et de mécontentement ; mais dès qu'il a cessé de parler affaires, fût-ce en termes fort énergiques, il redevient aussitôt affable. Ainsi Rey a été indiscret en parlant du *Discours* qu'il imprimait ; Rousseau le réprimande : « Vous voilà bien averti ; c'est à vous maintenant à vous conduire comme vous jugerez le plus convenable pour votre intérest et pour l'honnêteté. Bonjour, Monsieur, mille respects à Madame votre Epouse. Je vous embrasse de tout mon cœur[1]. » Bientôt surgit un nouveau malentendu. Dans le P. S. de sa lettre du 12 décembre 1754, Rousseau disait: « Quand vous aurez quelque chose à m'envoyer vous me ferez plaisir de profiter de toutes les occasions qui pourront éviter les frais de la poste sans incommoder personne. » (Bosscha, p. 8.) Ne connaissant pas encore bien son homme et désireux de se rendre agréable, Rey se conforme à ce désir, mais ne réussit qu'à mécontenter Rousseau, qui n'aime point à recevoir des services d'un inconnu. Le 3 janvier, il commence ainsi une lettre : « J'ai enfin receu, Monsieur, les trois premières feuilles [d'épreuves], qui m'ont été apportées de l'hôtel de Soubise sans que j'en sache davantage ; je suppose que les pacquets en sont contresignés et ne coûtent rien de port ; car si le port se paye, je ne souffrirai pas que personne le paye pour moi. » (Ibid. p. 8.) Cela est sans fiel d'ailleurs, et gentiment Rousseau propose des arrangements différents. Rey a encore commis une autre informalité, tout en croyant

personne qu'il ne connaîtrait pas personnellement. Rey avait l'habitude de faire ses voyages seul.

[1] 17 novembre 1754 ; Bosscha, p. 6.

bien faire : « Il faut que je vous gronde, écrit Rousseau à la même date, pour la lettre qu'a receue de vous Melle le Vasseur. Si cette lettre avoit passé par mes mains, elle ne l'auroit jamais vue : mais puisqu'elle sait que vous lui destinez un présent, quoique fort mal à propos, je ne veux donner la mortification ni à vous ni à elle de vous le faire renvoyer ; elle me charge de vous en faire d'avance ses très humbles remercîmens. » (Ibid. p. 10-11.) Nous apprenons plus tard qu'il s'agit d'une robe ; c'était évidemment un cadeau de nouvelle année. Cependant le 6 mars, la robe n'est pas encore arrivée. « Il y a fort longtemps que Melle Le Vasseur vous auroit écrit pour vous remercier de votre présent si je ne lui avois conseillé d'attendre encore afin de vous en accuser en même temps la réception... » (Ibid., p. 20) Deux mois et demi s'écoulent ; toujours pas de robe. Rey est bien un peu négligent... Sur ces entrefaites l'impression du second *Discours* est achevée ; mais Rey, ne réussissant pas à obtenir la permission de le faire entrer en France, ne le met point en vente. Rousseau pense qu'on n'a pas suivi la bonne voie pour arriver au but ; à la fin, le 29 mai, il se fâche, prend la plume et écrit : « N'entendant plus, Monsieur, parler de mon ouvrage et ne recevant plus de vos nouvelles, trouvez bon que je vous en donne des miennes pour la dernière fois... » Tous ses griefs sont énumérés, lenteurs inutiles, négligences, indiscrétions, fautes d'impression, etc ; enfin : « Je ne vous parle point de la gasconnade à Melle Le Vasseur. Votre lettre l'avoit mise aux champs ; je l'ai apaisée par une autre robe à la place de celle que vous lui annonciez : je vous sais, quant à moi, beaucoup plus de gré de ne l'avoir pas envoyée qu'elle de l'avoir

promise, et je vous déclare que vous l'enverriez très inutilement parce qu'assurément elle ne seroit pas receue. » (Ibid., p. 25.) La robe vint pourtant. Quand? Nous l'ignorons ; mais quatre années plus tard Rousseau en parle dans une lettre à Lenieps : « Par rapport à mon libraire de Hollande, je l'ai trouvé en toutes choses exact, attentif, honnête ; je lui demandai 25 louis de mon *Discours sur l'Inégalité* ; il me les donna sur le champ, et il envoya de plus une robe à ma gouvernante». (*Œuvres*, X, p. 209.) Ce petit épisode peint exactement les deux hommes. La robe a donc bien été envoyée et reçue. Le nuage passa ; le 19 juin 1755, Rousseau mandait à Rey que l'affaire de l'entrée du *Discours* en France était arrangée, et il termine sa lettre et toute la correspondance au sujet de cet écrit par ces mots : « Mille Respects à Madame votre Epouse... Dispute à part, je vous embrasse de tout mon cœur. » (Ibid., p. 28).

IV. Les bons rapports s'affermissent au cours de l'impression de La Lettre sur les spectacles

Projet d'établissement en Hollande.

On n'était point encore en termes assez intimes pour correspondre quand les affaires ne l'exigeaient pas. Ce n'est que trois ans plus tard, au printemps de 1758, que Rey, dans une lettre que nous n'avons pas, prie Rousseau de lui laisser imprimer ses *Principes du droit de la guerre*, dont il avait dû être question entre eux autrefois. En même temps, ayant probablement eu

vent des circonstances du départ de l'Hermitage, il invita Rousseau à se fixer en Hollande pour y vivre tranquille et surveiller l'impression du nouvel ouvrage ; on éviterait ainsi les malentendus, les frais de port, les retards. Rousseau répond le 9 mars 1758, de Montmorency : « Je suis si malade, mon cher Rey, que je ne pourrai vous écrire une longue lettre, et qu'à moins d'un miracle je ne vous écrirai pas longtemps. » (Boscha, p. 32)[1]. L'ouvrage n'est pas prêt ; mais il est sur le point d'en achever un autre pas très long (*La lettre sur les Spectacles*) ; il le lui offre. Le plan d'aller en Hollande pour la correction des épreuves du plus grand livre ne lui déplait point ; seulement, comme il s'imagine être à fin de vie, il ne saurait prendre de décision à ce sujet. Le 15 avril, en réponse à une nouvelle lettre de Rey : « Votre souvenir et votre amitié sont une consolation pour moi, et puisque vous vous intéressez à mon état je vous en donnerai volontiers des nouvelles de tems en tems. Mon manuscrit est prêt ; vous le ferez retirer quand il vous plaira ou, s'il le faut absolument, je tâcherai de le porter à Paris. » (Bosscha, p. 33.) Mais Rey avait apparemment oublié que Rousseau n'était guère patient ; par une de ces inconcevables négligences dont il avait le secret, il manqua de perdre pour toujours la confiance de l'écrivain auquel il dut une partie de sa prospérité. Il ne répondit pas à la lettre du 15 avril. Or, il s'agissait d'un écrit d'actualité, il fallait ne pas perdre de temps. Rousseau patiente jusqu'au 14 mai ; puis rédige une de ces lettres dont

[1] Rousseau expose sa situation et sa maladie au début du Livre IX des *Confessions*.

les termes mesurés ne voilent qu'à demi sa violente indignation : « ...je conclus ou que ma lettre ne vous sera pas parvenue ou que votre réponse est égarée, car de supposer que vous me laissiez dans l'attente sans pouvoir disposer de mon manuscrit, c'est ce qui n'est pas imaginable et que je ne saurois penser de vous. » Il attend une réponse immédiate : « Si je n'en reçois point je me tiendrai libre de tout engagement avec vous, et me consolerai du tems que vous m'avez fait perdre en le sacrifiant à ma parole et à l'honnêteté. Adieu, Monsieur, etc. » Rey se décide à répondre le 14 mai ; il s'arrache comiquement les cheveux à cause de son incurie, qu'il maudit, tout en faisant valoir les circonstances atténuantes : « Je voudrois, mon Cher Rousseau, que vous puissiez lire dans mon Ame, vous y découvririez tout ce que je sen pr vous, combien je serois affligé de perdre votre estime, et de ne pas vous posseder, non pour moi meme, mais par L'Interet que je prend à tout ce qui vous regarde, votre lettre du 15 avril m'est parvenue dans un temps que j'étois horriblement embarrassé, j'ay changé de maison et de Magazin... cela m'a fait perdre un tems considérable et m'a retardé dans toutes mes affaires, je vous avoue donc a ma honte que je n'ay pas repondu à cette Lettre... » En outre il avait de forts paiements à effectuer et ne savait où prendre les 30 louis demandés par Rousseau ; mais il vient de recevoir le manuscrit et il va s'acquitter auprès de l'auteur dès le lendemain, sans faute, et il termine : « Ma femme me charge de vous presenter ses obeissances, ses Amitié et tout ce que vous voudrez, j'embrasse Melle Levasseur et la prie d'agréer mes Compliments, que n'etes vous ici pour

veiller à la correction de ce petit ouvrage, il fait un tems charmant dépuis 3 à 4 semaines, à la verité les biens de la terre doivent en souffrir ; il me semble avoir lu à la fin de votre mns. que vous n'écrirez plus, vous entendez sans doute sur le theatre? Ne devez vous pas employer votre plume pour le bien des hommes ? cet ouvrage fera plus je compte qu'un million de sermons contre les spectacles: je m'avise aussi de raisonner, pardon ; je tâcherai de bien imprimer cela vaudra mieux et vous plaira davantage.

Je suis avec le plus sincere dévouement et de cœur, mon Cher Rousseau, votre Ami Rey. » *(Inédite.)*

La réplique de Rousseau est bien caractéristique aussi : « Vous m'avez fait faire du mauvais sang, mon cher Rey, dans un temps où je n'avois pas besoin d'ajoûter de nouvelles inquietudes à mes maux et à mes afflictions de toute espèce. L'attente et l'incertitude sont les fléaux de ma vie, la pauvreté n'est rien auprès des peines de l'âme et j'aimerois beaucoup mieux que vous eussiez été moins exact à me payer et un peu plus à m'écrire. Soyez-le du moins à l'exécution de vos promesses et dédommagez-moi de vos lenteurs passées par votre diligence et votre attention à l'avenir. » Et tout à la fin : « Adieu ; mes amitiés à Madame Rey. Je compte sur vos promesses ; souvenez-vous que ce qui m'intéresse le plus au monde est actuellement dans vos mains. [1] » Enfin l'impression de *La Lettre sur les Spectacles* va commencer. Rey a sans doute peur d'indisposer de nouveau Rousseau ; par manque de temps, il n'enverra pas les épreuves à corriger. Cela semble

[1] 31 mai 1758. Bosscha, p. 37.

résulter d'un mot à Coindet (auquel il envoie la lettre de change pour payer Rousseau). « Il n'est pas possible d'envoyer les épreuves, l'ouvrage traînerait six mois et plus, et il ne faut pas demander beaucoup de patience à Mr. R. dans L'état ou il est, il me paroit plus convenable de lui donner un chagrin que lui en faire essuyer 50, ce qui arriveroit indubitablement, car en faisant tout ce que je puis pour le mieux il y a mille inconvénient à craindre... [1] » Cette fois, pourtant, les choses se passent en douceur ; et Rey a la satisfaction de recevoir ces lignes : « Je vois que vous vous faites quelque reproche secret sur mon compte, et la peine qu'il paroit vous faire me donne une meilleure opinion de votre caractère que si vous n'aviez eu aucun tort avec moi. Mon cher Rey, si cet aveu vous coûte je ne l'exige pas de vous et ne vous en aimerai pas moins ; mais jamais homme qui versa son cœur dans le mien ne se repentit de sa droiture et de sa franchise. Hélas ! que mon âme trop confiante n'en peut-elle dire autant des autres. J'ai bien du chagrin que mes changemens n'aient pu arriver à tems et que je ne puisse revoir vos épreuves. Je suis assez content de la correction et comme il faut être juste, je me fais un plaisir de vous le dire... [2] » Cependant les listes pour *errata*, et les demandes de cartons arrivent, trahissant des moments d'humeur, que Rousseau finit toujours par regretter. Voici un *post-scriptum* du 12 juillet : « Comme je suis prompt et que chaque faute que j'aperçois me donne un moment d'humeur qui passe, je suis bien aise de vous répéter à vous et à

[1] 29 juin 1758. Inédite ; se trouve avec les lettres de Rey à la bibliothèque de Neuchâtel.

[2] Montmorency, 15 juin 1758. Bosscha, p. 39 et pp. 51-53.

votre ami que je salue et remercie qu'à tout prendre je suis fort content de la correction. Il s'en faut beaucoup que l'autre Discours soit aussi bien » (p. 55), et le 20 juillet de nouveau : « Adieu mon cher Rey, à présent que je vous ai un peu querellé je vous embrasse de tout mon cœur, et je sens bien que c'est à votre tour d'être fâché ; car on boude toujours quand on a tort, c'est la règle. S'il ne faut pour vous appaiser que supprimer le carton, j'y consens de bon cœur, à condition pourtant que vous mettrez *conçu* dans l'errata. » (p. 57) Il avait deviné juste ; la lettre que nous venons de citer se croisait avec celle de Rey du 15 juillet : « Puisque malgré mes soins et ceux de deux Amis qui corrigent, nous ne pouvons faire d'édition sans faute, je renonce à l'éd^{on} de vos œuvres si vou ne la corrigé vou meme. J'attend mon cher Monsieur, avec impatience[1]..., » etc. Mais Rey ne reste pas fâché longtemps ; après un temps de silence, il s'explique en réponse à une nouvelle lettre de Rousseau, du 10 août, et termine par cet alinéa touchant : « Non, mon Cher Rousseau, je veux bien etre grondé non seulement par vous, mais par tous ceux qui auront sujet de le faire avec justice, moyennant qu'on n'y maite pas des épitetes dure parcequ'elles ne font rien a la chose et que je ne les merite pas, je sen l'Impossibilité qu'il y a de contenter tout le monde, en consequence je me fait une raison qui est de faire de mon mieux après quoi je laisse courir le reste. hor quand on fait ce qu'on peut on ne merite pas

[1] Inédite. On observera les titres que se donnent réciproquement Rousseau et Rey : quand tout va bien, c'est « mon cher ami, » quand il y a du froid c'est « cher Monsieur, » et aux jours de grave malentendu, c'est « Monsieur » tout court.

de duretez ; il y a eu un tems ou j'aurois boudé mais je suis revenu de cette façon de penser, au contraire je dois obligation de ce qu'on me redresse avec bonté et je tache d'en profiter. J'ay le plaisir de me dire de Cœur v. t. h. s. [1]. » REY.

Ailleurs dans la même lettre il écrivait : « J'espere bien vous voir dans ce pays, mon Cher Rousseau et faire de bonnes Impressions, j'entend exactes puisque vous y veillerez, autrement je vois que malgré mes soins je ne ferai rien qui vaille... » La boutade du 15 juillet : « Je renonce à l'édition de vos œuvres, » semble oubliée. Le 21 août, il renouvelle ses invitations : « Comment vous portez-vous presentement ? votre santé est-elle meilleure qu'il y a quelques mois ? Songez vous a venir ici ? Aurais-je le Contentement de vous posséder ? présenté mes Complimens à Melle Le Vasseur. donné moi de vos nouvelles et me croyez bien de Cœur tout a vous. REY. » *(Inédite.)* Rousseau pense à ce voyage. Les ennuis que lui a suscités la querelle d'Épinay — et dont peut-être Rey subira les contre-coups par l'interdiction de *La Lettre sur les Spectacles* en France [2] l'engagent à ne pas mépriser cette offre de séjour auprès de gens qui semblent si dévoués. « Je suis mieux que cet hiver ; mais c'est un mieux qui tient à la saison [septembre] et je vous avoue

[1] Longue lettre sans date, mais incontestablement réponse à celle de Rousseau, du 10 août. Inédite.

[2] « Si vous receviez les coups qu'on me porte, ce peut bien être pour moi une affliction de plus ; mais comme je n'ai nul moyen de les parer, et qu'il n'y a point de ma faute dans votre malheur, je ne puis que vous en plaindre et non pas y remédier. » Rousseau à Rey, 6 sept. 1758. Bosscha, p. 60.

que je doute fort que l'hiver prochain se passe sans quelque accident qui rompe les projets de voyage que je pourrois avoir faits d'avance. » (Ibidem). Une semaine plus tard il reprend le sujet : « Je ne puis rien vous dire sur mon voyage auprès de vous que le temps de le faire ne soit venu. Je suis faible ; l'hiver m'ôtera infailliblement le peu de forces que l'été m'a rendues, je ne puis croire qu'au printems je sois en état de me deplacer. D'ailleurs ce voyage ne peut qu'être extrêmement dispendieux, je ne puis le faire à demeure qu'après avoir vu par moi même si le séjour me convient ; il faut donc compter sur le retour. Menant Melle Le Vasseur, c'est une double dépense, et où mettre mes meubles, que faire de mon petit ménage. Ne la menant pas, le petit ménage va toujours son train, le loyer court toujours, celui de la bonne vieille, beaucoup d'autres dépenses que je ne puis éviter. Tout cela m'effraye : je crois que le parti le plus sage est de rester dans ma solitude, de vous envoyer des copies bien nettes, de faire un bon accord avec le correcteur auquel je ferai à chaque ouvrage un présent pour ma part quand je serai content de lui ; enfin de chercher pour l'envoy des épreuves quelque voye gratuite qui ne sera pas difficile à trouver. Voilà mon avis : mandez-moi le votre sur tout cela. » (Bosscha, p. 63) — Rey donne des indications précises : « Je pense que votre voyage ici peut vous revenir à 6 Louïs par tête, votre retour de même, confié votre petit ménage a quelqu'un pendant ce tems la et je tacherai de vous trouver ici soit un jardin soit des chambres a prix honnête, vous mangerez chez moi ou vous ferez venir votre nourriture de l'hoberge comme il conviendra le mieux, vous gagnerez cette dépense

par les corrections que vous ferez et si 3 ou 4 mois de sejour dans la belle saison vous determinent à rester nous trouverons bien moyen que tous soye content, si le contraire arrive vous êtes toûjours a meme d'aller rejoindre votre solitude, vous ne voulez que ce qui me convient le mieux, je vous en offre autant ; avec de pareilles dispositions il y auroit bien du malheur si nous ne nous accordons pas. [1] » Rey avec son robuste bon sens est assez perspicace en ce qui concerne la psychologie de son grand ami ; et si ses conseils paternels sont quelquefois couchés en termes un peu naïfs, ils sont excellents, Rousseau n'est pas sans s'en apercevoir ; il les accueille et ne s'en fâche nullement : « Par ce que je vois dans votre lettre du 6 Cour^t, — écrit Rey le 13 septembre — par vos precedentes, par le peu de temps que j'ay eu la satisfaction de vous voir, votre plus grand malheur est de prendre le chagrin trop à Cœur, vous vous rendez malheureux a force de vous tourmenter ; songé donc mon cher que cela n'aboutit qu'à vous rendre des jours amer et que vous ne reformerez pas les hommes, il y a trop de corruption et surtout dans votre Paris ou ce qu'il y a de plus rare et la droiture de cœur. » *(Inédit)* et à propos du voyage : « Taché de gagner sur vous le chagrin qui vous assacine et votre santé vous permettra de faire le voyage, j'espere que l'hyver prochain n'y mettra aucun obstacle, votre façon de vivre et sy simple qu'il ne depend presque que de vous de la prolonger, après Dieu ; je voudrois être dans le cas de vous rendre des jours plus fortunés ou plus heureux, je ferai toujours ce que je

[1] Lettre du 20 sept. 1758, inédite.

pourrai p^r y réussir, cet a vous à faire le reste... » « Donné moi toujours de vos nouvelles que je recois avec un vray plaisir : comme personne ne prend plus de part que moi a ce qui vous regarde, ne craignez pas de m'ouvrir votre Cœur, dechargé le, et que je partage vos plaisirs et vos peines si vous m'en croyez digne, mon Cœur me le dit... » (Idem) Ailleurs, on lit ceci : « Je ne puis pas croire ce qu'on vous a dit de Mr. Diderot : comme vous ne donnez pas sujet à la medisance et encore moins à la calomnie de s'exercer sur vous, je ne puis me persuader qu'il tienne des propos horrible contre vous. Vous m'avez mandé cy devant qu'il y avoit dans vos Cartiers des personnes qui ne me vouloient pas du bien, je le crois, mais vous avez bien fait en méprisant ces insinuations ; faites en de meme ici ; en allant son droit chemin, ayant la conscience nette il faut se mettre au dessus de tout ce qu'on peut dire, autrement on seroit continuellement sur le qui vive. [1] »

Le 1er juin 1760, une partie de la lettre de Rey est consacrée à Palissot contre lequel il éprouve une vertueuse indignation : « Je viens de lire une pièce intitulée les *Philosophes* par Pallissot que je connais dailleur pour un Coquin N B. en ayant des preuves et des témoins s'il le falloit, où il vous a representé sur la scene marchant à quatre ; le meilleur est le mepris, si cependant vous vouliez le confondre en 4 mots j'en serois bien aise ; cet homme la avec Freron sont reellement des gens a tout faire, je ne connais ce dernier que par ces feuilles qu'on devrait intituler Chronique scandaleuse au lieu d'annee Litteraire, je crois que si les

[1] 20 septembre, inédit.

choses continuent sur le pied où elles sont La France deviendra si frivole et si ridicule qu'elle s'attirera le mepris des autres nations apres en avoir fait l'admiration... [1] »

Avec la même candeur et la même simplicité, Rey fait part à Rousseau de ses joies et de ses chagrins à lui, sûr d'avance qu'il parle à un homme qui sympathise avec lui : « Mon Cœur me le dit. » Il renseigne Rousseau sur la santé de sa femme : « Ma femme a été malade, elle se remet, et j'espere qu'avec un peu de patience elle se rétablira tout à fait, elle vous presente ses amities ; ne doutés pas que je vous soit tout dévoué... [2] » Il introduit des visiteurs auprès du philosophe de Montmorency : « Le porteur de la presente M. Lochner a resté chez moi 2 ans comme Commis, il va passer son hyver a Paris et se retirer ensuite chez lui à Nuremberg, il a desire de vous faire la réverence. [3] » Rey se plaint gentiment du long silence de Rousseau : « Voila près de 4 mois mon Cher Rousseau, que j'ay eu l'honneur de vous ecrire, ma lettre vous a été remise par mon ancien Commis et jusqu'à present je suis sans reponse, etes-vous fâché contre moi ? ou etes-vous malade ? il y a deux mois et demi que j'ay ma femme au Lit et que j'ay bien crain de la perdre ce qui m'a

[1] Inédite. Rousseau répond le 8 juin : « Comment avez-vous pu vous imaginer que je voulusse répondre à M. Palissot ni à qui que ce fût ? quoiqu'on puisse dire de moi je garderai vis a vis de mes agresseurs un éternel silence. Si ma conduite me condamne, ma plume ne me justifiera pas ; si ma conduite me justifie, je suis assez justifié. » On sait d'ailleurs que Rousseau est intervenu en faveur de Palissot qu'on voulait poursuivre. Voir *Confessions*, fin du Livre VIII. Il ne souffle mot de cela à Rey.

[2] 13 septembre, inédite.

[3] 31 octobre 1758, inédite.

fait passer un hyver bien désagréable et m'a obligé de négliger bien des affaires, elle est convalescente aujourd'hui. [1] »

Une autre fois des rhumatismes l'empêchent de vaquer à ses affaires [2]; et Rousseau compatit : « Je suis bien fâché de votre rhumatisme ; ne vous fatiguez point tant qu'il dure, à joindre des lettres à vos envois (d'épreuves de la *Nouvelle Héloïse*) a moins de nécessité absolue. [3] » Quelques semaines plus tard les rôles sont renversés et c'est Rey qui écrit : « Mortifié de vous sentir avec la fievre... tenez vous au chau sur tout. [4] »

La façon dont Rey communique à Rousseau ses bonnes fortunes de commerçant témoigne peut-être mieux encore de sa parfaite confiance et de sa réelle affection : « Mon cher Rousseau, j'ay enfin receu le 1er de ce mois une lettre de Mr. Malesherbes par laquelle il me permet l'entrée de votre ouvrage [*Lettre sur les Spectacles*], cette nouvelle me fait trop de plaisir pour ne pas vous la mander ; si mes envoys arrivent à Paris, Lyon, Genève, j'aurai fait une bonne affaire, ou pour parler plus exactement j'y aurai un profit bien gracieux... [5] » Au cours d'une discussion sur les droits d'auteur, dont nous avons parlé, Rey écrit sans hésitation, et sans crainte qu'on s'en fasse une arme contre lui : « J'ay gagné avec l'Impression de vos ouvrages, je suis content ; après cela vous me croyez capable d'exiger quelquechose de vous ? non mon Cher Rousseau,

[1] 19 février 1759, inédite.

[2] Lettres des 21 août, 25 août, 12 septembre 1760.

[3] 7 septembre 1760 (Bosscha, p. 108).

[4] Fin octobre ; lettre inédite.

[5] 1 septembre 1758, inédite.

Dieu vous accorde ce que je lui demande pour moi même, afin de passer vos jours en tranquillité et en paix, voila les meilleures nouvelles que vous puissiez m'apprendre... [1] » Et la missive suivante commence ainsi : « J'ay mon cher Rousseau votre lettre du 14 Cour[t] ; puisque c'est prendre le plus court chemin et le plus sur que de s'en remettre a votre discretion, j'y donne les mains, non seulement p[r] Julie, mais aussi pour la Collection entiere de vos ouvrages ; il seroit singulier qu'avec toutes les bonnes dispositions que j'ay de vivre bien avec vous, je fus trompé dans mon attente... [2] »

Voilà qui ne rappelle guère les constants tiraillements entre éditeurs et auteurs de tous les temps.

Souvent — peut-être simplement au *Post-Scriptum* — Rey, au courant des choses du monde par ses journaux, lance un mot d'information au solitaire des environs de Paris ; 13 octobre 1760 : « Les Anglois ont pris Montreal en Amérique ; » 23 octobre : « Les Russes et les Autrichiens ont évacué Berlin après y avoir détruit tout ce qui appartenait au Roy et emporté 4 à 5 millions de Livres, argent de France ; voilà une cruelle guerre, Dieu nous donne la paix ; » 4 janvier 1762 : « Les Anglois a ce qu'on assure viennent de déclarer la guerre à l'Espagne et M. Pitt est rentré dans tous les Conseils, à Londres, quel fleau encore pour l'humanité !... Dieu veuille que vous ne soyez pas obligé d'y penetrer en aucune façon... » *(Inédites)*

Tel fut l'ami de Rousseau. Puisqu'on discute si

[1] 27 février 1759, inédite.
[2] ? mars 1759, inédite.

passionnément la personnalité du citoyen de Genève, ne serait-il pas à propos de rappeler ici l'adage : « Dis-moi qui tu aimes et je te dirai qui tu es ! »

V. Rey a Montmorency. — Gros orage : apaisement. Affaire de l'« Emile. » — Pension Le Vasseur. Première idée des « Confessions. »

Nous arrivons à l'époque de l'impression de la *Nouvelle Héloïse*. Les lettres d'affaires sont de plus en plus semées de réflexions personnelles sur un ton enjoué. « On m'a dit il y a trois jours, écrit Rey, que vous étiez parti pour l'Eternité, je n'en ay rien cru et j'ai bien fait, si vous vous avisiez de faire ce voyage j'espère de votre amitié que vous prendrez conge de la personne qui vous estime le plus... » (18 avril, *inédite*) Rousseau de son côté continue à embrasser Rey « de tout son cœur » à la fin de chaque missive, et quand son éditeur se rend coupable de quelque grosse négligence, il ne se fâche point, connaissant l'homme ; voici bien une lettre à la Rousseau : « Au mois de Février M. Rey m'écrivit qu'il me feroit payer 30 louis en Mars. Mars s'est écoulé et je n'ai rien receu. En Avril il m'écrivit qu'il alloit m'envoyer le plus d'argent qu'il pourroit. Avril s'est écoulé et je n'ai rien receu. Dernièrement après avoir receu déjà deux parties de la Julie, le même M. Rey me marque qu'il écrit à je ne sais qui de me faire payer ce Mai quatre cents livres : Mai s'est écoulé et je n'ai pas receu un sol. M. Rey me réïtère la promesse que les 2160 L. seront payées avant la fin de l'année. Je ne conçois pas bien comment ne payant

rien dans le cours de l'année tout se trouvera acquitté à la fin. Je ne suis point homme d'intrigue. Je ne veux me mettre ni voleur ni emprunteur. Je n'ai pour vivre que le produit de mon travail. Si M. Rey continue à me faire des promesses, il faudra que je meure de faim.[1] » Et Rey d'envoyer bien vite 400 livres. Mais en juillet, la même négligence se renouvelle. Rousseau reprend la plume. « Le moi de Juillet est passé, mon cher Rey, sans que j'aye entendu parler de vous. Ainsi voici depuis notre dernier traité la quatrième fois que vous m'avez manqué de parole. En vérité je ne puis me resoudre à vous imputer ce procédé si malhonnète. J'aime mieux l'attribuer à la situation de vos affaires qui ne vous permet pas de remplir avec moi vos engagements et à la mauvaise honte qui vous empêche de m'en faire l'aveu.[2] » Et les choses s'arrangent encore. Rousseau a même des égards étonnants de la part d'un homme qu'on se plaît à représenter comme irascible, impatient et impulsif. On lui a rapporté que Rey s'occupe « d'entreprises plus importantes » qui le feraient négliger l'impression de la *Nouvelle Héloïse* ; Rousseau se borne à mander à Rey que l'on attend le roman à Paris et que le retard pourrait nuire à la vente : « Je devois à vous et à moi cet avertissement, du reste je vous répète que je trouverai bon tout ce que vous ferez à cet égard pourvu que vous exécutiez l'ouvrage avec soin.[3] » Et cet homme austère a fort souvent la note humoristique. Après avoir donné à Rey pour plus de clarté des instructions numérotées 1... 2... 3... 4..., il

[1] 1er juin 1759. Bosscha, p. 75. 6.
[2] 1er août 1759. Bosscha, p. 78.
[3] 20 octobre 1759. Bosscha, pp. 81, 82.

termine : « Voilà, mon cher Rey, bien des soins pour un homme aussi vif que vous. Si vous n'en oubliez que le quart, je n'aurai pas trop à me plaindre. [1] » Et quand Rey, si souvent négligent, demande à Rousseau, toujours si exact dans le retour des épreuves, de faire hâte, ce dernier ne se fâche point ; mais, pince-sans-rire, offre à Rey de reprendre le manuscrit de *Julie* ; on vient justement encore de lui en offrir 200 louis [2] : à quoi Rey répond, par retour du courrier, qu'il compte apporter lui-même le premier exemplaire à Paris.

Le voyage eut lieu en effet, mais avec quelque retard. Le 22 mai, Rey parlait d'octobre ; le 29 septembre, il s'aperçoit que l'impression du copieux manuscrit de *Julie* ne sera point terminée avant quelque temps, et renvoie à novembre : « Car il faut que votre livre soit fini et expédié avant tout ; nous passerons quelques jours ensemble si vous voulez bien vous y prêter et je serois bien trompé si nous ne sommes pas d'accord. » (*Inédite.*) Puis en novembre — le 24 — Rey écrit qu'il ne compte être à Paris que le 10 ou 12 du mois prochain : « Je vous irai embrasser le plutôt possible car je languis de vous voir. »

Le 20 décembre, le séjour chez Rousseau est passé ; Rey est enchanté ; il devient sentimental : « Le tems que j'ay passé chez vous mon Cher Rousseau m'a fait un plaisir que je ne saurois vous exprimer, je voudrois comme vous pouvoir suivre cette vie tranquille, douce, je la prendrois tout de suite, peut-être serois-je assez heureux pour en jouir un jour ; je présente mes amitiez

[1] 15 décembre 1759. Bosscha, p. 83.
[2] 18 mai. Bosscha, p. 93.

à Mad[elle] Levasseur. Conservez-vous et croyez que je suis de cœur tout à vous. [1]»

A Paris, les affaires ne vont pas au gré de Rey occupé à placer des exemplaires de la *Nouvelle Héloïse* : « Les balles doivent arriver aujourd'hui, mande-t-il le 9 janvier... comme je n'ay depuis le moment que je vous ai quitté que du chagrin au sujet de cet ouvrage, que j'en essuyerai encore, je suis décidé à m'en retourner, ma présence étant nécessaire chez moi ; ce billet est pour vous prévenir que mardi prochain j'irai vous voir. Dieu vous donne santé et contentement.» *(Inédite)* Le samedi 17 janvier, il est toujours à Paris, mais : « Je pars lundi matin à 3 heures ; le seul plaisir qui mait gouté et le tems que j'ay passé près de vous, tems de paix et dont je me souviendrai avec satisfaction. » *(idem)* Enfin, dans une lettre dont la date est déchirée avec le cachet, nous apprenons qu'il est rentré à Amsterdam le 30 janvier [2].

Nous ne savons qu'une chose importante relative à cette visite, à savoir qu'il fut question du *Contrat Social*. Rousseau a dû faire part à Rey de son intention de renoncer à son grand ouvrage sur la politique pour n'en publier qu'un fragment du reste assez étendu. Or, Rousseau, on s'en souvient, est extraordinairement soucieux de garder le secret le plus absolu sur ses ouvrages jusqu'au jour de leur publication. Rey ne l'est pas ; il parle beaucoup. Mal lui en prit une fois de plus ; tandis qu'il était encore tout au doux souvenir de ses poétiques rêveries en compagnie de Rousseau et des paisibles journées dans la riante campagne de Montmo-

[1] Idem. La lettre ne porte pas de nom de lieu ; mais elle est évidemment de Paris, comme celles du 26 décembre et du 9 janvier 1761.
[2] Confirmé par lettre de Rousseau, 18 fév. 1761. Bosscha, p. 111.

rency, soudain l'orage se déchaîne ; il reçoit de Rousseau une lettre fulminante, datée du 18 février : « Je reçois avec plaisir, Monsieur, la nouvelle de votre heureuse arrivée ; quoique vous m'ayez donné en plus d'une occasion de justes sujets de plainte, je n'ai point cessé et je ne cesserai point de prendre à vous le plus véritable intérêt. » Mais : « J'apprends qu'avant de partir vous avez dit à tout le monde que vous emportiez un manuscrit de moi. En vérité, Monsieur, en voilà trop aussi, et je n'ai que trop lieu de me croire libre de mes engagements avec un homme qui tient si mal les siens. Je vous propose, et il convient, de rompre le marché que nous avons fait pour le manuscrit en question et des mille francs que j'ai receus de Robin je vous en offre 5 cens de très bon cœur. Vous ne devez même vous faire aucun scrupule de les accepter ; car en vendant mon manuscrit son prix à un autre, j'y gagnerai moi-même encore au moins cinq cent francs. J'attends vôtre réponse pour prendre là-dessus mes derniers arrangemens... Bonjour, Monsieur, mes respects à Madame Rey. Je suis fâché que nous ne puissions pas continuer à nous accommoder ensemble ; mais après six ans de patience, on se lasse, et quant à moi je suis à bout. Je vous salue de tout mon cœur. »

J. J. Rousseau.

Rey est navré ; dès qu'il croit avoir bien gagné Rousseau, survient un contre-temps qui bouleverse tout. Il supplie Rousseau de ne pas ajouter foi à de simples « rapports ; » tout cela est l'œuvre de la jalousie ; les libraires de Paris, et même ceux de la Suisse française, cherchent à détacher Rousseau de lui, et ils racontent

des histoires auxquelles, trop « susceptible d'impression, » son illustre ami ajoute aveuglément foi.

Rousseau ne répond rien.

Rey conclut que tout est fini entre eux, et il publie des *Œuvres diverses de M. J. J. Rousseau*. A tout hasard, un exemplaire est envoyé à l'auteur et, comme bien l'on pense, cela amène de nouvelles complications : « Puisque vous aurez fait, Monsieur, sans ma participation, une édition de mes ouvrages, même de ceux qui ne vous appartiennent pas, et que par un privilège obtenu [1] vous m'avez dépouillé autant qu'il étoit en vous du droit de les faire imprimer où il me plairoit, vous devez vous soucier tout aussi peu de mon agrément pour l'exécution que pour l'entreprise ; et, que l'édition me paraisse bien ou mal faite, c'est ce qui sûrement vous est très égal... Je n'ai point répondu à vos précédentes lettres parce que depuis longtemps je suis malade, peu en état d'écrire, et que vous les avez remplies de choses si peu sensées que le silence est la seule réponse qui leur convient. » [2] Mais pour un homme d'une mentalité aussi simple que Rey, Rousseau est une boîte à surprises. Accepte-t-il la justification de Rey, ou, avec la prudence des affaires qu'il a toujours montrée, s'est-il rendu compte qu'il valait mieux traiter avec un honnête homme étourdi qu'avec un imprimeur madré, promettant beaucoup, mais payant mal ? Toujours est-il qu'après cette explosion de dépit, soudain calmé, Rousseau recommence à parler affaires : l'*Emile* est en d'autres mains (Madame de

[1] Accordé par les Etats de Hollande, 29 janvier 1761. Bosscha, p. 111.
[2] 9 août 1761. Bosscha, p. 115.

Luxembourg et Malesherbes s'en occupent) ; mais Rey aura le *Contrat Social*. « Tous les sujets de plainte que vous m'avez donnés ne m'empêchent point de me souvenir de l'engagement que j'ai pris avec vous et des raisons de retour d'honnêteté qui me l'ont fait prendre. Si cet ouvrage vous convient et que vous vous engagiez à le faire exécuter diligemment et avec soin, vous pouvez le faire retirer au prix convenu [1]. » Dans la lettre suivante, 2 septembre, le ton grondeur persiste. Mais bientôt Rousseau revient à d'autres sentiments et offre un exemplaire, corrigé par lui, pour une réimpression de la *Nouvelle Héloïse* dans les « Œuvres Diverses ». Et plus loin : « A l'égard de mon traité du *Droit Politique*, je me contente qu'il soit publié en mars 1762, pourvu qu'au moins une fois en votre vie vous me teniez parole... A l'égard du manuscrit il est tout prêt et vous le ferez retirer quand il vous plaira, rien ne presse [2]. » Rey fait fond sur ce retour pas encore très cordial, mais réel, et envoie à Montmorency un tonnelet de harengs — lequel est refusé sans explication. « J'apprends de M. Hérissant — écrit alors humblement Rey le 1er octobre — que vous refusés un tonnelets de harengs, j'en suis fâché ; si je ne vous en ay pas parlé précédemment c'est que je n'ay pas cru qu'il valoit la peine de vous en écrire étant si peu de chose ; je n'y ay ensuite plus pensé, je suis de bien bon cœur... » (*Inédit*). Quoique Rousseau persiste encore à faire l'ours, dans son cœur la vieille amitié a depuis longtemps triomphé. « Ce n'est point par dédain, Monsieur,

[1] Bosscha, p. 116.
[2] Ibid., p. 118-119.

que je n'ay pas accepté le tonnelet de harengs que vous m'aviez envoyé par M. Hérissant, mais comme je ne suis point à présent en état de manger du hareng c'eût été un présent perdu ; je ne vous en suis pas moins obligé que si je l'avois receu. [1] » Entre temps les affaires marchent ; le *Contrat Social* va être mis sous presse ; on discute de nouveau l'Edition générale — et enfin la réconciliation : « Bonjour, Monsieur, malgré les orages passés j'oublie tout et je vous embrasse d'aussi bon cœur que jamais. [2] » Ces épisodes, si amusants, nous confirment dans l'opinion que nous avons affaire à de nobles cœurs.

On pense si Rey est heureux : « La fin de votre obligeante lettre du 14 octobre me fait un très grand plaisir, puisque vous me rendez votre amitié qui m'est plus sensible que les profits que j'ai faits avec vos productions... [3] ; et de nouveau, ce sont des lettres pleines d'expansion : Comment va Rousseau, lui Rey va bien ; quant à sa femme, sa santé n'est « pas des meilleures, » etc...

Certaines circonstances vont rendre les rapports toujours plus intimes. Mis aux champs par la lenteur de l'*Emile*, croyant au complot des jésuites et de ses amis, Rousseau demande à Rey, avec le plus grand mystère, s'il serait homme à lui aider à « parer le coup à une trame odieuse ; mais tout serait perdu si le moindre vent de votre entreprise parvenait à un seul de vos confrères et à qui que ce soit. [4] » Ce n'est pas tout ;

[1] 14 octobre 1761. Bosscha, p. 119.
[2] Ibid., p. 120.
[3] 22 octobre 1761, inédite.
[4] 29 novembre 1761. Bosscha, p. 123-124.

Rousseau a eu un accident qui, pense-t-il, va lui coûter la vie [1], et il ne se trompe pas en attendant de la sympathie de la part de son correspondant. Voici une partie de la lettre de Rey : « Votre lettre, mon cher Rousseau, du 29 dernier, m'est bien parvenue et si j'avois été dans le cas de partir sur le champ, je l'aurois fait. Vous m'avez mis dans une inquiétude où je ne me suis jamais trouvé ; je ne puis pas me fixer de quelle nature peut être l'objet qui vous tient tant au cœur ; la confiance que vous me témoignez m'est bien douce et il n'y a rien au monde que je ne fasse pour y répondre, et il faudrait que ce fut une impossibilité absolue, ou vous pouvez compter que je remplirai vos vues. [2] »

Rey ne sait pas encore quel accident est arrivé à son ami et il l'invite vivement à venir à Amsterdam : « Vous vivriez ici ignoré si vous le vouliez et je puis vous donner par moi seul, en correction seulement, de quoi gagner votre vie que je vous rendrois et ma famille aussi douce qu'il seroit possible... Si vous vouliez que je vous aille trouver, vous n'avez qu'à me le demander sur le champ et je partirai. Rien ne me coûtera parce que je ne puis trop vous prouver l'estime que j'ay pour vous et mieux employer mes moyens qu'en servant l'homme qui m'a fait du bien... » Il déclare qu'il a gagné fr. 10,000 avec la *Nouvelle Héloïse*.

La mystérieuse « entreprise » consistait à charger Rey de l'impression de l'*Emile*, si toutefois on réussis-

[1] « Une sonde qui s'est rompue au col de la vessie et dont la pièce, restée au passage, est le noyau d'une pierre dont le progrès commence à se faire sentir. La suite n'est pas difficile à prévoir. » 23 décembre. Bosscha, p. 125.

[2] 7 décembre 1761, inédite.

sait à retirer le manuscrit à Madame de Luxembourg. Le projet échoua, comme on sait, mais permit à Rey de donner à Rousseau, qui y était toujours sensible, une nouvelle preuve de son dévouement. Du reste, Rousseau n'est pas guéri : « N'y a-t-il donc pas de retour de votre malheur ? — écrit Rey le 31 décembre — Je suis efrayé non seulement du danger où vous estes, mais des douleurs que vous devez soufrir. Dieu veuille vous soutenir et vous résigner à sa volonté. »

Bientôt cependant l'homme d'affaires reparaît : il suggère à son correspondant d'écrire une courte esquisse de sa vie qu'on pourrait « préfixer » à ses œuvres : « Dans cette circonstance j'ose vous demander une chose que j'ambitionne depuis longtemps qui me seroit très agréable et au public, ce seroit votre vie que je placerois à la tête de vos œuvres, je sent que les circonstances ne sont nullement propres à me satisfaire, mais donnez-moi les principales épauques ; je n'en ferai usage que dans le sens que vous me prescrivez... » Il est évident que Rey ne songeait qu'à une esquisse de quelques pages, il fallait Rousseau pour penser aux *Confessions*. C'est cependant de cette suggestion qu'est sorti le fameux livre [1].

En outre, désireux de prouver son attachement à un homme qu'il admire et qu'il aime, il a l'attention délicate de faire une pension à sa gouvernante : « Comme vous prenez un vif intérêt à Melle Le Vasseur, qu'elle n'est pas riche et que vous pourriez avoir quelque inquiétude sur son sort, j'offre de lui donner 300 L.

[1] Nous avons fait l'histoire des *Confessions* dans un article sur *Le manuscrit de la première ébauche des Confessions* (*Rev. d'Hist. litt.*, avril 1906.)

argent de France, la vie durant et cela en reconnaissance du bien que vous m'avez fait : elle peut en faire dresser l'acte que vous m'enverrez et que je signerai avec un singulier plaisir... Je vous embrasse de tout mon cœur ; si j'étois Catholique Romain, je ferois dire une centaine de messe à votre intention, mais ne l'étant pas je prie le seigneur de vous avoir en sa garde et de croire qu'on ne peut être plus sincèrement que moi, mon Cher Rousseau, votre afectionné serviteur et ami Rey. » *(Inédit)*

« Je suis fort touché — répond Rousseau le 6 janvier 1762 — de votre bonne volonté pour Melle Le Vasseur et je vous en remercie de tout mon cœur tant en son nom qu'au mien. Je ne crois pas qu'une offre faite de si bonne grâce ait besoin quant à présent d'être assurée par un engagement et il suffit que, pour ma tranquillité, je sache qu'en cas de malheur cette bonne et honnête fille trouvera en vous un bienfaiteur. [1] »

Il cherche donc à écarter ce projet, espérant parer lui-même à toute éventualité. Rey sans vouloir être indiscret insiste, et Rousseau finit par céder : « Je suis touché et charmé de votre procédé à l'égard de Melle Le Vasseur et je vous réponds que je m'en servirai utilement et honorablement pour vous, pour fermer la bouche à tous ceux qui pourront me reprocher de renouer avec vous après les mécontentement passés. [2] » Il explique encore une fois son plan de gagner une pension par une édition générale de ses œuvres. « Quoiqu'il en soit, j'ai cru vous devoir toutes ces explications afin que vous

[1] Bosscha, p. 129.
[2] 23 janvier. Ibid., p. 133.

sentiez que ce que vous voulez faire pour Melle Le Vasseur doit être, comme vous entendez vous-même, indépendant de tout engagement de ma part et je crois au surplus que vous me connaissez assez pour être sûr de toute ma volonté et des soins que je prendrai pour la mettre à exécution. [1] » Laissons de côté la question de la pension de Thérèse Levasseur, nous réservant de la traiter ailleurs [2]. Reproduisons cependant la réponse de Rey à la lettre précédente : « Je ne demande pas, mon cher Rousseau, que le public soit instruit de ce que je fait pour Melle Le Vasseur ; mon unique but est de vous prouver que je vous estime autant qu'il est possible d'Estimer quelqu'un et comme vous ne voulez rien recevoir de personne, il faut bien vous témoigner par un autre moyen qu'on voudroit votre bonheur. Je suis donc très content de ma démarche par la seule satisfaction que j'ay de vous prouver mes sentimens ; au reste ce que je fait n'est pas si considérable, les bénéfices que j'ay fait sur vos ouvrages me mettent bien à même de vous temoigner se retour. Faites dresser le contrat, envoyé le moi pour le signer et des ce moment Mlle Le Vasseur recevra a compter du premier janvier 1762, 150 L. par années pour autant de temps qu'il plaira à la providence de vous conserver et après votre mort le double où 300 L. ; je suis charmez que vous me fournissiez ce moyen de remplir des ce moment une partie de mes vues... [3] »

Cet acte de générosité décide définitivement Rousseau

[1] Ibid., p. 134.

[2] Nous avons déjà réuni les documents nécessaires pour un article sur ce sujet.

[3] 1er février 1762, inédite.

à faire de Rey son seul éditeur : « En conséquence de ce procédé qui m'a beaucoup touché le cœur, je souhaite sincèrement, mon cher Rey de me rapprocher tellement de vous que je n'aye plus rien à faire avec d'autres libraires, et sûrement il ne tiendra pas à moi que ce projet n'ait lieu pour le reste de ma vie et même après. » Il propose un arrangement en vertu duquel Rey publiera la deuxième moitié de l'*Emile*, dont Duchesne à Paris a imprimé la première ; n'y a-t-il pas dans cet ouvrage des audaces de pensée qu'il faudrait probablement tempérer si l'ouvrage paraissait à Paris, ce que l'auteur voudrait éviter. Cependant malgré son obligeance, Rey est effrayé des difficultés de ce projet ; et Rousseau se rend à ses raisons : « Ma bonne volonté me rendoit facile ce qui ne l'étoit pas... [1] » Pendant cet échange de lettres, l'impression du *Contrat Social* avance, et la santé de Rousseau demeure pitoyable. Il paraît prendre plaisir à donner force détails sur son mal de vessie, qu'il ne se résout point à laisser opérer. Rey au contraire voit là le remède héroïque : « J'ay fait part à ma femme de la triste situation ou vous êtes pour votre sante, elle en a versé des larmes, j'en ay le cœur serré et j'y pense perpétuellement ; je persiste à croire qu'une opération seroit salutaire. [2] »

VI. Jeannette.

Mais voici un gros événement. Rousseau apprend par des visites de Hollande que Madame Rey est enceinte : « Je vous en fais mon compliment de tout

[1] 25 février. Bosscha, p. 142.
[2] 11 janvier 1762, inédite.

mon cœur et à elle aussi. [1] » Fort sensible à cette marque d'intérêt pour un incident si bourgeois, Rey répond aussitôt : « Oui ma femme qui vous presente ses obéissances est avancée dans la grossesse, je compte quelle est dans son septième mois, je vous remercie de la part que vous y prenez, il ne depend que de vous que d'y prendre un interet encore plus particulier en acceptant l'invitation que nous vous faisons d'en être le parain, afin que votre nom reste parmi nous avec votre memoire, vous nous obligerez en acceptant notre demande. Les raisons qui nous y engagent sont le vif interet que nous prenons a vous, j'ay toûjours cherché en donnant a mes enfants un Parain de leur procurer des personnes respectables par leur Conduite et je ne les ay jamais cherché parmi les grands ne les estimant pas assé pour leur donner cette marque de considération... [2] » Dans la fièvre des dernières semaines de l'impression du *Contrat Social*, les lettres se succèdent rapides et Rousseau écrit encore le 11 mars, antérieurement à la proposition de Rey : « Comment va la grossesse de Madame Rey ? Donnez m'en de tems en tems des nouvelles, car j'y prends un véritable interet... [3] » Tout cet épisode, que nous détaillons avec intention, montre bien que le Rousseau, apôtre de la vie simple ou de la vie nature, n'était pas un simple charlatan. Quel avantage aurait-il à jouer toute cette comédie ? Il accepte l'offre qu'on lui fait. « Je suis sensible à l'honneur que vous me faites de m'inviter à tenir votre enfant ; si j'étois sur les lieux je ne balan-

[1] 28 février. Bosscha, p. 145.
[2] 6 mars 1762, inédite.
[3] Bosscha, p. 47.

cerois point à l'accepter, et même je ne puis me resoudre à me refuser absolument à ce témoignage de votre estime. Mais comme vous n'êtes pas le premier qui m'ait fait cette proposition, il faut nécessairement qu'en l'acceptant je m'expose à quelque embarras que je voudrois bien éviter. Si cependant vous y tenez à certain point, mon plus grand désir est de vous complaire et vous pouvez disposer de moi. Dieu veuille amener les choses à bien. Je vous embrasse de tout mon cœur... [1] »

Bientôt en effet les « embarras » prévus commencent. Qu'on nous pardonne de nous arrêter à de tels détails, mais les gaucheries du grand homme ont leur saveur, et nous dirons même, leur importance, pour l'appréciation du caractère si discuté de Rousseau. Rey, à la suite d'une longue d'affaire, le 25 mars, remercie : « Je passe à la satisfaction que vous voulez bien nous accorder d'être le parrein de l'Enfant dont ma femme est ensainte, elle se porte assè bien depuis quelques jours et le petit a bonne envie de vivre, il le fait sentir plus qu'on ne voudroit quelquefois ; me femme vous presente ses amitiez elle est très sensible a ce que vous acquiescez a notre demande, nous recevons l'un et l'autre cette marque de votre amitié avec beaucoup de reconnaissance. La question est presentement si vous vouliez vous nommer une Commère ? Si vous n'étiez pas dans le cas, nous vous proposons de notre chef et sans en avoir encore ouvert la bouche une D[elle] Du Moulin née à Vevay en Suisse qui est en cette ville depuis de longues années, que nous estimons beau-

[1] 18 mars. Bosscha, p. 150.

coup, nous ne vous la proposerions pas si plusieurs années de connaissance et une estime generale ne fesoit son eloge, si vous y donnez les mains j'en ferai la proposition, je n'ay pas lieu de croire qu'elle me refuse et moins encore si elle apprend avec qui je l'associe. Voyez mon cher Rousseau à me donner votre réponse au plutôt. » *(Inédit)*

En réponse à quelques mots aimables de Rousseau, le 25 mars : « Témoignez je vous prie à Madame Rey le tendre intérêt que je prends à son état, j'espère qu'elle s'en tirera heureusement pour elle et la petite progéniture. [1] » Madame Rey prend elle même la plume qu'elle manie d'une manière assez alerte : « Permettez, Monsieur, que je vous témoigne ma Reconnaissance pour les vœux obligents que vous faittes en ma faveur dans votre dernière lettre. J'y suis sensible autant qu'on puisse l'être ainsi qu'à l'honneur que vous m'avez fait en acceptant de nommer l'Enfant qui doit naître ; ce sera un garçon n'en douttez pas, vos desirs et les miens seront Remplis. J'ay toujours eu une prédilection particulière pour les petits Marmots ; je trouve qu'on a bien moins de peine à en faire des Etre Raisonnables que des filles. Cependant s'il en vient une, que faire, il faudra travailler de son mieux pour qu'elle aye la Raison et les bonnes qualittez de son Pere, avec la vertu simple et naïve de son parain, je lui souhaiterois bien un tantinet de votre Esprit mais cela ne se donne pas. — Bornons nous donc à desirer que les moyens qu'on mettra en usage pour tacher Dinculquer au futur petit Etre les vertus de son sexe ay le succes que meritte la

[1] Bosscha, p. 152.

bonne intention de Celle qui les mettra en usage. — Je voudrois que votre santé vous permit de venir demeurer parmi nous autres hollandois touts ronds, vous perdriez du plaisir que doit vous faire Cette jolie petulance françoise En vous fournissant matiere à reflechir sur le Caractere de la nation ; mais nous y gagnerions beaucoup. et en mon nom particullier je regarderois comme le plus grand Bonheur qui put m'arriver d'être a portee de proffiter de vos Conseils. — Veuille le ciel vous Continuer la patience dont vous avez besoin dans l'Etat de souffrance où vous Etes. — Je suis de tout mon cœur et avec Estime Monsieur. — Elisabeth REY BERNARD. » *(Inédit)*

Rousseau. le 4 avril 1762 : « J'accepte bien volontiers. mon cher Rey, la commère que vous me proposez et si elle me fait l'honneur aussi de m'accepter, j'en serai fort aise ; marquez-moi de grâce ce que j'ai à faire, car je n'en sais rien ; mais je vous préviens que je ne saurois écrire de lettre de compliment à personne et bien moins encore à quelqu'un que je connois point. Ainsi sauvez-moi cette formalité... »

Rey, le 12 avril : Si vous voulez, mon cher. faire les choses convenablement. il seroit à propos d'écrire non une lettre de compliment mais deux mots de politesse à Mad. Du Moulin. moyennant quoi tout est fini, vous aurez une reponse avec quoi votre Correspondance sera terminée si vous n'aimez mieux la suivre. Votre lettre peut se borner à ces deux ou trois objets : 1° que l'amitié que vous avez pour moi vous a déterminé à accepter ma demande. 2° que n'ayant pas beaucoup de liaisons et moi ayant offert cette D[elle] pour comere vous l'acceptiez volontiers. 3 que vous souhaiteriez que

vos infirmités vous permisse de cultiver la connoissance, cela ne pouvant pas être vous la priés de vous excuser... elle est à peu près de mon âge 40 à 42 ans, elle vous estime beaucoup et se trouve très flattée d'avoir un compere comme vous... » *(Inédit)*

Vraiment il vaudrait la peine d'avoir la lettre de Rousseau à sa commère d'après ces lumineuses indications. Nous n'avons que la Réponse à Rey. Rousseau, le 23 avril : « En réponse à votre lettre du 12 je vous envoye ci-joint une lettre pour Mad^elle^ Dumoulin que vous lui remettrez si vous le jugez à propos, en la prévenant que je n'ai qu'une formule pour tout le monde, que je ne me dis serviteur de personne, pas même en écrivant aux Princes et aux Dames de quelque rang qu'elles soient. Si vous craignez que cette simplicité dans ma lettre ne la choque ne la lui donnez pas ; mais je ne puis me changer ma forme pour qui que ce soit, et c'est pour cela que, quoique M. le prince de Conti m'ait honoré de deux visites, je n'ai jamais voulu hasarder de lui écrire. [1]

« Je suis charmé que tout continue d'aller bien pour l'événement futur. Remerciez-en pour moi Madame Rey et dites-lui que j'entends qu'elle me donne un filleul qui ait de la santé pour lui et son parrain.

« Au reste je vous réitère la prière de faire pour moi les choses convenablement et de ne pas épargner ma bourse en choses d'usage. Le parrain prétend distribuer ici des bonbons, il espère qu'à Amsterdam vous

[1] Bosscha, p. 134-135. Bosscha remarque en note que le 17 juin suivant Rousseau se trouva forcé d'écrire au Prince (à propos de la fuite de Montmorency) et qu'il évite la formule *votre très humble et très obéissant serviteur* par un : *etc.*

ne le rendrez pas plus chiche. Je vous embrasse ainsi que Madame Rey de tout mon cœur. »

Rey le 3 mai : « 5 heures de l'après-midi. Ma femme qui vous salue est accouchée il y a deux heures d'une fille ; elle se porte à merveille de même que la nouvelle venue... J'aurois bien voulu un garçon mais la providence en a ordonné autrement ; me voilà donc avec 4 enfants, mon ainé qui est dans sa 15me année, ma petite qui est dans sa 13me, et mon second dans sa 8me. Dieu leur donne vie et santé, vous accorde la résignation dans vos souffrances. »

Rousseau, le 9 mai : « J'apprends, mon cher Rey, avec la plus grande joie l'heureuse délivrance de votre chère épouse et la naissance de ma filleule bien-aimée ; et où avez-vous donc appris que j'aimois mieux un garçon ? Il n'est pas possible que j'aye rien voulu dire de semblable ; j'ai peut-être nommé un fils parce que cela est plutôt dit, mais il est sûr que pour mon goût j'aurois préféré une fille ; et ne me seroit-il pas cent fois plus agréable de voir autour de moi une jolie enfant aimable comme sa mère, flatter, carresser toute la journée son bonhomme de parain, qu'un gros étourdi qui ne feroit que me tempêter aux oreilles en se moquant de toutes mes radoteries ? Souvenez- vous qu'où qu'elle soit je prétends toute chose cessante que vous couriez tout à l'instant lui donner deux baisers de ma part, et que vous chargiez sa maman de deux autres qu'elle lui rendra aussi de ma part la première fois qu'elle la verra. Mille choses aussi, je vous prie à Mademoiselle Dumoulin avec laquelle je vous remercie de m'avoir mis en droit d'entretenir quelques relations. J'espère que Madame Rey voudra bien me dispenser,

quant à présent, d'une réponse expresse; Elle doit être sûre que mon cœur répond bien à tout ce qu'il lui a plu de m'écrire d'obligeant... [1] »

Rousseau, qui attend chez lui deux amis des Rey ajoute : « J'espère avoir le plaisir de boire avec eux à votre santé. Je trouve plaisant que vous ne vouliez pas que je vous rembourse de vos frais, et que vous prétendiez me rembourser des miens ; restons quittes sur cet article si vous voulez, je présume que j'y gagnerai plus que vous. Adieu je vous embrasse du meilleur de mon cœur. Donnez-moi des nouvelles de Madame Rey et de ma filleule. [2] »

Rey, le 15 mai : (Les baisers dont Rousseau l'a chargé ont été « affixés » : Madame va bien) : « Nous comptons présenter la petite au Batheme mecredi prochain 19 du courant, l'usage est ici de donner aux filles le nom de leur marraine qui est Suzanne Madelaine. Je voudrois ajouter un de vos noms aussi, ce qui se dessidera entre Cy et ce tems. [3] Si vous preferez une fille je ne suis pas de votre avis, j'aime mieux les garçons mais je suis toujours content de ce que je reçois. Je voudrois bien de bon cœur que nous fussions tous a même de vous faire visite et que vous voyez vous-meme notre joie, la partager avec nous... » *(Inédit)*

L'*Emile* n'avait pas encore paru ; cependant Rey a dû, d'une façon ou d'une autre, connaître les idées pédagogiques de Rousseau, car il donne dans sa lettre des détails qu'on ne s'expliquerait guère sans cela : « Des 6 enfans que j'ay eu de ma femme il m'en reste

[1] Bosscha, p. 157.
[2] Ibid., p. 158-159.
[3] Elle fut baptisée Suzanne Madeleine Jeanne. Lettre de Rey, 19 mai.

trois dont deux ont été extrêment mal en nourrice malgré nos soins et 3 y sont morts, ce ma dessidé à n'en plus remettre mais à les élever chez moi afin de n'avoir rien à nous reprocher. Si ma femme pouvoit le faire, elle le feroit avec plaisir, mais elle n'a absolument point de sein ni de let... » *(Inédit)*

VII. La fuite de Montmorency.

L'apparition de l'*Emile* et du *Contrat Social* vont pour longtemps relèguer au second plan toute autre préoccupation. Rey craint des difficultés. Le 24, il fait savoir à Rousseau que des amis conseillent de publier le *Contrat Social* sans nom d'auteur ; il prévoit que son ami ne voudra pas en entendre parler et ajoute : « Je voudrais, mon cher Rousseau que vous fussiez dans ce pays, vous éviteriez les persécutions qu'on pourroit vous faire... » *(Inédit)* On sait déjà par les *Confessions* et par la correspondance, que Rousseau demeura serein devant l'orage.

Il écrit à Rey que le livre est défendu en France, « mais il ne s'ensuit pas de là que vous deviez ôter mon nom d'un livre que je m'honore d'avoir fait, qui ne contient rien que de très convenable aux sentimens d'un honnête homme et d'un bon citoyen, rien que je veuille désavouer, rien que je ne sois prêt à soutenir devant tel tribunal compétent que ce puisse être. » Et plus bas : « Que votre amitié ne vous inspire donc aucune alarme pour ma personne. On connoit et l'on respecte trop ici le droit des gens pour le violer d'une manière odieuse envers un pauvre malade dont le

séjour en France n'est pas moins honorable au gouvernement qu'à lui...[1] » Toute cette très longue lettre est d'ailleurs d'une candeur étonnante.

Elle est du 29 mai ; le 9 juin, Rousseau quitte Montmorency en toute hâte, et il arrive à Môtiers le 10 juillet. Rey, qui a renouvelé l'expression de ses craintes le 7 juin, apprend le 17 que l'*Emile* a été brûlé à Paris (9 juin) et cherche à s'informer si le bruit de la fuite de Montmorency est exact ; il termine : « Je vous plains de toute mon âme de vous sentir exposés à tant de désagréments avec une santé si faible, j'espère que tout se calmera, qu'on vous laissera en paix... » *(Inédit)*. Sans attendre la réponse, le 21 déjà, il reprend la plume : « Je vous prie au nom de Dieu de nous donner de vos nouvelles et si je puis quelquechose ici pour votre service de ne point nous ménager... » *(Inédit)*. Il ne peut croire que le Parlement ait condamné Rousseau. Il attend impatiemment des nouvelles. Le 22 juillet, un Monsieur de Lausanne lui a dit que Rousseau était à Yverdon : « Nous nous attendions que vous auriez pris la route de chez moi, car nous sommes Melle Du Moulin, ma femme et moi dans des inquiétudes très grandes sur votre estat ; pour l'amour de Dieu ne vous laissé pas dans le besoin de quoi que ce soit, dites-moi s'il vous faut quelquechose et je vous le ferai parvenir ; donnez-nous de vos nouvelles de votre santé ; etes vous absolument décidé à ne point venir ici ? Je crois sur mon Dieu que si la goutte ne m'étois venue je serais parti pour vous chercher... Votre filleule est aussi un peu indisposee, nous espe-

[1] 29 mai 1762, Bosscha, p. 160.

rons cependant que ce ne sera rien et que Dieu nous la conservera... » *(Inédit).*

A cette lettre, Rousseau répond, ignorant les précédentes qui ne lui étaient pas encore parvenues : « Je reçois à l'instant 23 août, à Môtiers, mon cher Rey, votre lettre du 22 juillet et je me hâte d'y répondre. J'ai suivi, dans la crise où je me suis trouvé, ma constante maxime dans toutes mes disgrâces, qui est de ne point importuner mes amis de mes doléances, mais d'attendre que ceux qui sont de bonne volonté se présentent d'eux-mêmes n'ayant plus d'ailleurs le bonheur d'être assez obscur pour rester longtemps caché à ceux qui veulent me trouver. Vous vous êtes montré parmi ceux-ci, je vous en remercie quoique je ne sois pas quant à présent dans le cas de profiter de vos offres...[1]»

Il vaut la peine de remarquer combien Rousseau semble peu aigri par ses malheurs. Le ton de la lettre entière est tout cordial : « Je suis charmé d'apprendre que Madame Rey est bien rétablie et jouit ainsi que vous et Melle Dumoulin d'une bonne santé. A l'égard de ma filleule, j'espère qu'elle se rétablira. Que s'il plaisait à Dieu d'en disposer dans un âge où l'on ne sent ni la mort ni la vie, quoique ce fût un lien de moins entre nous, je compte que ceux d'amitié qui nous unissent n'en seroient nullement relâchés... » Nous voilà bien loin de cet égoïsme féroce qu'on reproche volontiers à Rousseau. Nous connaissons peu d'hommes qui dans une situation semblable parleraient avec si peu de fiel ; citons encore ce passage : « Je suis ici [à Môtiers-Travers] à demeure au moins pour cet

[1] Bosscha, p. 142.

hiver ; j'ai avec moi M[elle] Le Vasseur qui m'est arrivée il y a quinze jours et qui vous assure de son respect. Lorsqu'il surviendra quelque changement dans ma situation je vous en avertirai ; je crains les rigueurs des hivers en ce pays, mais il faut se soumettre à la nécessité. J'ai supporté fort bien la fatigue du voyage, mais je l'ai bien payée depuis que je suis arrivé. Quand est-ce que tout ceci finira ? Donnez-moi de tems en tems de vos nouvelles, dites-moi sincèrement quel effet mon ouvrage a fait où vous êtes et en Angleterre. S'il s'écrit quelque chose relatif à moi, faites-m'en part, s'il est possible. Me voici dans une situation où toutes les nouvelles littéraires me deviennent intéressantes. Plût à Dieu qu'elles n'eussent jamais parlé de moi. Marquez-moi tout ce qui vous intéresse, car cela m'intéressera aussi. Etes-vous quitte de cette mauvaise goutte ? Elle fait souffrir et cela est triste, mais elle montre au moins qu'on se porte bien d'ailleurs, et quelquefois qu'on ne s'est que trop bien porté. J'espère que si vous venez à Genève, vous tâcherez de passer par Môtiers. Adieu, je vous embrasse et tout ce qui vous est cher. [1] »

A la réception de cette bonne et longue lettre, ses amis sont rassurés : « Il s'est vuidé une bouteille de vin à votre intention et ma femme était si aise d'aprendre votre etat qu'elle ne se possedoit pas ; depuis quelque tems nous languissions et ne savions que penser de votre silence ; beaucoup de gens vous croyant dans ce pays et je n'ay point pu scavoir ou vous etiez, je ne vous pardonne pas de nous avoir laissés si longtems dans une incertitude cruelle et je ne pensois pas qu'il

[1] Ibid., p. 164.

falut une de mes lettres pour me procurer une des votres. Melle Du Moulin vous salue de tout son cœur ; elle a bien pris part ainsi que nous à votre malheur où cituation critique ; je suis delivre de la goute, la petite se porte à merveille, elle vient on ne peut mieux, elle a bonne envie de vivre... » (9 septembre 1762.)

Rey espère qu'il reçoit de Thérèse tous les soins nécessaires. Que n'est-il à Amsterdam ! On aurait pu s'occuper d'une édition de ses œuvres. Peut-être Rey le verra-t-il à Genève, si le voyage s'arrange. Rousseau répond toujours avec bonté : « Je suis charmé, mon cher Rey, d'apprendre par votre lettre du 9 sept. de bonnes nouvelles de vous et de tout ce qui vous est cher. L'intérêt que vous, Madame Rey et Melle Dumoulin prenez à mes peines, contribue beaucoup à m'en consoler. Vous savez comment on m'a traité dans ma patrie. Voilà le coup qui m'a porté la mort au fond du cœur. Je regarde tout le reste comme des jeux d'enfant... [1] » Nous reviendrons plus loin sur la question de l'édition de ses œuvres complètes, abordée aussi dans ses lettres. Citons encore la fin de sa lettre : « Je suis vraiment peiné de tous les désagrémens, faux-frais et contrefaçons qui peuvent vous rendre onéreux le *Contrat Social* ; je voudrais bien que vous y trouvassiez votre compte ; cet ouvrage fait assez de bruit, ce me semble, pour que malgré les éditions contrefaites, les vôtres ne restent pas à votre charge : je le désire de tout mon cœur. Nos montagnes sont déjà couvertes de neige. J'ai froid, je suis triste, je pisse mal, à cela près tout va passablement vu la situation. Mille amitiés et

[1] 8 octobre 1762. Bosscha, p. 155.

respects à vos dames. Baisez pour moi la chère petite. Je vous embrasse de tout mon cœur. [1] »

La correspondance continue sur le même ton. Les amis d'Amsterdam s'ingénient à consoler le philosophe persécuté : « Songés que quantités d'honnètes gens, des Philosophes, Socrate, ont été la victime des préjugés de leur tems... » Mais aussi « pourquoi vous êtes-vous retiré dans un cartier si éloigné ? [2] » L'invitation à venir en Hollande revient constamment, le 14 décembre, le 14 janvier : « Etes-vous donc mon Cher Rousseau, dessidé à demeurer où vous êtes ?... » Le 11 janvier, le 8 avril : « Et puisque vous scavés qu'on a mauvaise volonté pour vous dans vos cartiers, pourquoi y restés vous ? » Tout cela agrémenté de nouvelles de la maison : « La petite vient toujours très bien je compte qu'elle aura 5 ou 6 dents à la fois et en peu... » (8 février). « Je travaille pour vous aller trouver en juin ou juillet prochain s. p. à Dieu, ce sera un moment bien doux pour moi et que ma femme voudroit bien partager. » (11 février). « La première den a percé, celles qui doivent venir la chifonne... » (22 février). « La petite commence a montrer de l'intelligence, je voudrais que vous ussiés sa santé et son apetit. » (7 mars 1763). « La petite a été reelement malade des Dents. 3 ont percées qui lui ont coûté un Rhume afreux, beaucoup de dégout, elle ne pouvoit presque pas reposer, j'ay crain de la perdre, presentement elle se remet, je vay l'embrasser pour vous. » (8 avril).

Ailleurs Rousseau se prévaut de leur mutuelle amitié pour recommander à l'imprimeur certains manuscrits

[1] Ibid., p. 168.
[2] 23 octobre 1762, inédite.

dignes d'être publiés. Ce sont les mémoires d'un officier allemand au service de la Russie ; Mylord Marechal en a parlé à Rousseau et Rousseau en parle à Rey [1], sans arriver à le convaincre [2]. Ou encore c'est un écrit du ministre genevois Moultou ; ou du ministre Roustan [3].

Le 16 novembre, une lettre contient ces mots : « Il faut malgré moi reprendre la plume. Vous voyez que j'y suis forcé. Je ne sais si le triste état de ma santé me permettra d'achever un ouvrage que je médite. Il sera convenable et respectueux, mais ferme ; la persécution ne peut m'avilir. Voyez s'il vous convient de l'imprimer... [4] » C'est la *Réponse à l'Archevêque de Paris*. Rousseau est tout à ce nouveau travail.

VIII. La Réponse a l'Archevêque de Paris.

Le 1er décembre il était matériellement impossible qu'il eût une réponse, car d'Amsterdam à Môtiers une lettre mettait environ 10 jours — il récrit : « Je profite mon cher Rey, du départ de M. de l'Orme, notre compatriote, pour la Hollande, pour vous entretenir encore d'une affaire sur laquelle je vous ai écrit, il y a près d'un mois [14 jours] par la poste, et comme n'ayant point de réponse je crains que ma lettre n'ait été interceptée, celle-ci lui servira de duplicata.[5] » « Il y a deux mois que je me suis enfermé pour travailler à cet ouvrage et comme je ne perds pas un moment même

[1] 8 octobre 1762, Bosscha, p. 167-168.
[2] Ibid., 173.
[3] 26 décembre 1762. Bosscha, p. 178-179.
[4] Ibid., p. 172.
[5] Ibid., p. 173.

aux dépens de ma santé, je compte être en état de vous l'envoyer vers les Rois ou au plus tard dans six semaines... Il importe extrêmement que cet écrit paraisse le plustôt qu'il se pourra, et je pense qu'il vous sera très aisé si vous le voulez, de le faire paroitre avant Pâques et j'y compte... Quand même vous auriez répondu à ma précédente lettre, ne tardez pas un moment, je vous prie, de répondre à celle-ci ; car votre autre lettre peut être égarée ou retardée... En attendant, s'il vous convient de vous charger de cet ouvrage, faites tous vos apprêts d'avance afin de ne pas perdre un moment aussitôt que vous aurez receu le manuscrit... [1] » Le 26 décembre, il prévient son ami que le manuscrit partira le 1er janvier. « Je vous recommande de rechef la correction la plus attentive ; vu surtout que le tout est extrêmement entremêlé de citations tantôt en guillemets et tantôt en Italique, et que le moindre qui-pro-quo ferait un galimatias indéchiffrable. Ce n'est pas ici une affaire de littérature, c'est de mon honneur, c'est de ma sûreté qu'il s'agit, ainsi je m'attends de votre part à tous les soins de l'amitié pour qu'il n'y reste pas une faute ; il est bien triste que je ne puisse pas voir les épreuves de celui de mes ouvrages qui m'importe le plus... [2] Ainsi je vous prie par le courrier suivant de m'en accuser la réception ou de me marquer que vous ne l'avez pas receu ; car jusqu'à ce que je le sache entre vos mains je serai dans la plus grande inquétude. [3] » Et encore ceci : « Je voudrois mon cher Rey que ma situation me per-

[1] Bosscha, p. 173-175.
[2] Ibid., p. 176.
[3] Ibid., p. 179.

mît de vous faire présent de mon travail ; je ne prendrai du moins pour en règler le prix que votre probité et votre amitié ; vous m'en donnerez ce qu'il vous plaira et quand il vous plaira [1]... »

C'est le démon d'écrire dans toute sa fureur.

Rey hoche la tête. Il se chargera du manuscrit, mais « je crains bien que cet ouvrage ne vous fasse encore plus d'ennuis... il est à craindre que vous ne soyés la victime de votre bonne foi. [2] » Rousseau ne veut rien entendre. Peut-être sortira-t-il de l'aventure épuisé, rompu ; il ne tient pas à lui de se retenir. A ce moment même une série de petits incidents, qui auraient dû lui rappeler les déboires inséparables de la célébrité, allaient avoir sur lui l'effet de la gueule ouverte du serpent fascinateur. Il apprend tout à la fois que Neaulme va faire « mutiler » son *Emile* par un certain Formey [3], pour l'accommoder au goût d'un public incapable de forte et saine pensée ; que M. l'Abbé de la Porte et M. Duchesne préparent ouvertement une édition générale de tous ses écrits, ce qui va le priver de pain ; qu'on publie une édition contrefaite du *Contrat Social* avec une lettre signée de son nom mais qu'il n'a même jamais vue ; que l'on fait circuler « je ne sais combien de lettres manuscrites qu'on m'attribue. » Il faut que Rey l'aide à rétablir la vérité sur tous ces points ; lui, à Môtiers, n'y peut rien. Rey saisit la balle au bond et reprenant les termes mêmes de Rousseau dans sa lettre, il revendique pour lui seul le droit de

[1] Bosscha, p. 177.
[2] 19 janvier 1763, inédite.
[3] L'auteur aussi de l'*Esprit de Julie,* ou extraits de la *Nouvelle-Héloïse*, Berlin-Paris, 1762. Cf. D. Mornet, *Le sentiment de la nature, de J. J. Rousseau à Bernardin de St-Pierre*, p. 200, 230, 511.

donner une édition générale des « Œuvres. » [1] Nouvelle source de dépit pour Rousseau, que ce morceau d'éloquence est loin de satisfaire [2] ; de fait, le remède est pire que le mal. Il est très persuadé que Rey n'a pas voulu lui nuire, mais il n'en reste pas moins vrai que le coup le plus cruel dans toutes ses difficultés lui vient de la main de l'ami : « J'ai lu avec surprise mon cher Rey, l'article que vous avez mis sous mon nom dans la gazette [*Gazette d'Amsterdam*, 25 janvier 1763]. Cet article est, surtout relativement à Duchesne, d'une violence et d'une indécence qui n'a rien d'égal ; vous m'y faites compromettre le magistrat même d'une manière qui ne peut que m'attirer sa haine et m'ôter tous les amis qui m'étoient restés en France... Vous m'avez fait plus de mal que ne m'en eut fait le Parlement, l'Archevesque et la Sorbonne, car ils ne m'ont ôté aucun ami et vous me les ôtez tous... Je vous avoue que dans les disgrâces qui m'accablent, je ne m'attendois pas à celles qui me viennent de vous. » Et comme si ce n'était pas assez, Rousseau a reçu, à peu près en même temps, un numéro du *Journal de Trévoux* (que Rey réimprimait en Hollande, nous l'avons vu) lequel contenait un article contre lui : « Je regarde l'auteur comme un chien enragé qui très heureusement ne peut mordre que mes habits... mais ne m'envoyez plus votre *Journal de Trévoux*... [3]. » Rey est désespéré d'avoir ainsi desservi son illustre ami. Combien il regrette d'avoir publié l'*Avertissement* dans la Gazette sans avoir préalablement soumis le texte à Rousseau ; mais

[1] Bosscha, p. 182-183.
[2] Reproduit par Bosscha, note, p. 187-188.
[3] 5 février 1763. Bosscha, p. 187-190.

que celui-ci écrive une « Déclaration » et Rey la publiera partout où a paru l'*Avertissement*. « Je l'adopterai et la ferai insérer mot pour mot comme vous me l'aurez dictée. [1] » Quant à l'article contre Rousseau dans le *Journal de Trévoux*, Rey s'excuse ainsi : « Vous scavez depuis quand je réimprime le *Journal des Scavans* combiné avec les *Mémoires de Trévoux* sans les altérer en rien, sans en rien retrancher, Comment aurois-je pu supprimer les extraits d'Emile ? De quelles partialités m'auroit-on accusé ? j'y ai lu avec indignation les plattes injures qu'ils contiennent, j'ay satisfait au devoir de l'amitié en y joignant une notte qui témoignoit combient j'étois mortifié que mes engagements avec le public m'obligeassent à les réimprimer, ces engagemens étoient-ils moins réels ? Supposé que je les eusse retranché on auroit dit que je l'aurois fait à votre sollicitation. [2] »

Cette période d'excitation mentale ne pouvait durer ; et de cette attitude de révolte et de défiance vis-à-vis des hommes et de la destinée acharnés contre lui, Rousseau tombe brusquement dans un profond abattement, qui se manifeste de la façon suivante. Rey, cédant aux pressantes instances de l'auteur avait commencé à imprimer la *Réponse à l'Archevêque de Paris*, quand, à sa grande surprise, il reçut ces lignes de Môtiers-Travers : « Je vous demande pardon, mon cher Rey, de mes continuelles importunités, mais je suis dans un extrême souci sur l'écrit que je vous ai envoyé ; en y revenant de sang-froid, je le trouve peu digne d'im-

[1] Lettre non datée, entre le 11 et le 22 février, inédite.
[2] Ibidem.

pression ; les disgrâces ont achevé de m'ôter le peu de génie qui me restoit ; d'ailleurs, quoique je m'y sois beaucoup fatigué, j'ai fait cet ouvrage trop à la hâte ; et je le trouve si froid, si plat, si peu correct que je crains qu'il ne fasse plus de tort que de bien à ma réputation. Si vous en pensez comme moi et que vous y soyez encore à tems, supprimez-le je vous prie et vous pourrez me renvoyer le Manuscrit par M. de l'Orme, ou me l'apporter quand vous viendrez, afin que je voye à loisir ce qu'on en peut faire... [1] » En attendant il envoie toute une série de nouvelles corrections au manuscrit pour le cas où l'impression serait commencée.

On continue le travail, mais Rousseau n'est pas au bout de ses peines. Rey a l'idée malheureuse, quoique assez naturelle, d'ajouter au livre le *Mandement* de l'Archevêque, que Rousseau réfute, et le *Décret du Parlement* condamnant l'*Emile* : « Quelle fantaisie — s'écrie alors l'infortuné auteur — d'aller mettre le décret du Parlement dans une réponse à l'Archevesque où il n'est point question du Décret du Parlement ! Le mandement même de l'Archevesque ne sera pas mieux placé avec ma lettre puisque mes citations étant tirées de l'édition in-4°, il n'y en aura pas une qui cadre avec votre édition in-12, laquelle ne servira par conséquent qu'à faire croire que j'ai toujours cité faux quoique j'aye toujours cité juste... [2] Adieu, mon cher, j'ai le cœur navré, j'ai le corps accablé de maux, je ne connois plus dans la vie que peine et souffrance, et vous augmentez encore tout cela. Mais n'importe ; un acte honnête efface

[1] 29 janvier 1763. Bosscha, p. 184

[2] 5 février 1763. Ibid., p. 189.

tout dans un cœur tel que le mien. Je ne cesserai point de vous aimer, et j'embrasse de tout mon cœur vous et toute votre famille. [1] »

IX. Rey au Val-de-Travers.

Rey fit le voyage de Suisse l'été de 1763. Rousseau le désirait beaucoup, et peut-être que, sans son habile insistance, cette visite n'eût pas eu lieu. Déjà le 23 août 1762, tôt après son arrivée au Val-de-Travers, Rousseau demande une entrevue : « J'espère que si vous venez à Genève, vous tâcherez de passer par Môtiers. [2] » A quoi Rey répond, le 9 septembre : « S'il m'est possible de m'absenter je vous irai voir avant que d'aller à Genève. » (*Inédit*). Le 8 octobre, Rousseau revient à la charge, et, pour ajouter des arguments de poids à ceux plutôt platoniques dont il a usé d'abord, il propose adroitement une affaire : « Reste à voir s'il vous convient de vous en charger, c'est ce que vous pourrez examiner à votre passage. [3] » Sans refuser, Rey renvoie son départ, si bien que la saison avancée ne lui permet plus de se mettre en route. Le 23 octobre, il écrit : « Je suis toujours dans l'incertitude quand je pourrai entreprendre le voyage de Suisse par la raison que mes affaires m'obligent à rester, je ferai mes efforts pour les ranger afin de vous aller embrassé de même que mon cher Père. » (*Inédit*) Dès l'année suivante, Rousseau recommençait ses insinuations : « Je serai charmé de vous embrasser ici cet été, » écrit-il le 28 février 1763 ; et le

[1] Bosscha, p. 190.
[2] Ibid., p. 164.
[3] Ibid., p. 169.

28 mars : « Je me flatte de vous voir cet été ; puissé-je être assez bien pour me livrer tout entier au plaisir de vous recevoir... [1]» Le 8 avril, Rey annonce son prochain départ : « Vous me flatés beaucoup mon cher Rousseau en me témoignant que ma visite vous fera plaisir, il n'en est pas moins chez moi. Notre voyage avec Monsieur de L'Orme [2] étoit fixé au 1er mai prochain, il ma prié hier que je l'ay vu de le remettre au 8 du meme mois, il faut compter que je ne pourrai être chez vous qu'au 20 ou environ ; je me propose de passer chez vous une 8^{ne} de jours, d'aller ensuite embrasser mon Pere ou j'en resterai 15, puis m'en revenir... » *(Inédit)*

Le 25 août : « Me voici mon cher Rousseau de retour depuis le 19 cour^{t} en parfaite santé. » *(Inédit)*

Nous avons intentionnellement reproduit les passages où Rousseau réclame si instamment la visite de Rey. Ni avant, ni après, comme on le verra, il n'a paru si désireux de le voir, car Rousseau, malgré sa réelle affection pour ses amis, n'aimait pas la société. De quoi fut-il question entre eux ? Les lettres postérieures expliquent-elles l'insistance de Rousseau ? Pas très clairement, cependant elles nous permettent de l'entrevoir. On aborde bien des sujets : l'édition des Œuvres ; le livre qui devait devenir les *Confessions* [3] ; un *Esprit de Rousseau* — fort probablement une sorte d'anthologie, car dans la lettre du 25 août Rey écrit : « Si votre santé

[1] Bosscha, p. 193-195.

[2] Un ami, mentionné à l'occasion dans la correspondance, mais dont nous ne savons rien, sinon qu'il avait la confiance de Rousseau aussi bien que des Rey. Une Madame de L'Orme est mentionnée aussi dans Bosscha, p. 199.

[3] Nous renvoyons pour cela à notre travail sur *Le Manuscrit de la première ébauche des Confessions*, chap. III, *Revue d'Histoire litt. de la France*, avril-juin 1906.

le permet et vos autres affaires je recevrai avec plaisir vos indications sur l'*Esprit de Rousseau*[1]. » et le 24 février il demande d'indiquer « les endroits que je pourrois prendre. » Il fut question aussi d'une traduction de Robinson Crusoé avec introduction et réflexions, livre qu'*Emile* avait mis à la mode, puisqu'il devait constituer toute la bibliothèque de l'élève de Jean-Jacques[2].

[1] Inédite. Le livre dont il s'agit ne parut point (voir lettre de Rey, 31 mai 1765, citée plus bas). Mais il en parut d'autres du même genre, quoique pas chez Rey, ainsi : *Esprit, Maximes* et *Principes* de M. Jean-Jacques Rousseau de Genève; à Neuchâtel et en Europe, chez les libraires associés, MDCCLXIV, 440 pages, in-18. Il y a une introduction de xxiv pages « contenant quelques particularités de M. J.-J. Rousseau de Genève. » La table des matières comprend : Chap. I, *Religion* (5 rubriques); Chap. II, *Morale* (36 rubriques); Chap. III, *Politique* (7 rubriques); Chap. IV, *Littérature, sciences et arts* (19 rubriques). Nous avons mentionné dans une précédente note un *Esprit de Julie*, fait par Formey, en 1762. En 1763, parurent encore : *Les Pensées de J. J. Rousseau*, citoyen de Genève. A Amsterdam, MDCCLXIII, 327 pages in-18. Les anthologies semblent avoir été fort à la mode au XVIII[e] siècle.

[2] Il n'est guère probable qu'il s'agissait d'une simple traduction. Rousseau, on s'en souvient, avait songé à la possibilité d'abréger *Clarissa Harlowe* quand on lui en avait fait la proposition. Mais pour cela, dit-il, « *n'entendant pas l'anglais*, il me faudrait toutes les traductions qui en ont été faites. » (lettre à M. Panckoucke, 25 mai 1764). D'autre part, on a insinué — par exemple Janin dans la préface à sa *Clarissa Harlowe* abrégée, en 1846 — que Rousseau avait cherché un prétexte pour refuser un travail qui aurait pu nuire à sa propre *Julie*. Avec tous les renseignements que nous avons sur Rousseau, s'il avait eu une connaissance réelle de l'anglais, nous le saurions certainement. Il en avait apparemment déjà quelques vagues notions avant son séjour en Angleterre (cf. *Annales*, VI, p. 20), puisque dans une lettre à Rey, du 19 juin 1755 (Bosscha, p. 28), il parle d'examiner une traduction anglaise du *Discours sur l'Inégalité*. Lut-il en anglais le voyage de l'amiral Anson dont il se servit pour la *Nouvelle-Héloïse* (livre IV, 3) ? Nous ne savons, mais nous avons des raisons de croire que non. (Il fait allusion à des choses que nous n'avons pas trouvées dans l'édition anglaise.) Quoi qu'il en soit, Rey lui demande dans sa lettre du 25 août : « Faut-il vous envoyer la vie de Robinson ? » Et dans celle du 20 janvier 1764 : « Voulés-vous travailler au Robinson Crusoe ? » Mais Rousseau répond le 17 mars : « Il n'est plus question de Robinson. Je n'ai plus ni courage ni force pour aucun travail. Ce sera assez s'il m'en reste pour revoir ce qui est fait. » c'est-à-dire pour revoir ses œuvres en vue d'une édition générale.

Enfin on agita sérieusement la question d'un départ pour la Hollande. « Votre voyage — écrit Rey dès son retour — mon cher compere, pour ces provinces peut se faire suivant moi de chez vous a Basle à pied où par une voiture qui fait le voyage de Neufchatel à Basle en deux jours, de Basle par Eau jusqu'ici ; quand vous serez pret vous me le manderez et je vous envoierai des lettres pour la route et des adresses pour vos Effets qu'il faudra faire partir d'avance (25 août 1763. *Inédit)* Cependant Rousseau ne projette pas de s'y établir définitivement. La lettre que nous venons de citer, égarée à Francfort, n'est remise au destinataire que le 1[er] octobre : « Ni mon état ni les importuns, dit alors celui-ci, ne me permettent maintenant aucun travail. Je verrai s'il m'est possible de mettre quelque chose en état pour ce printemps au cas que j'aille en Ecosse [1]. Le découragement me rend plus indolent de jour en jour. Je ne suis encore décidé sur rien ; sitôt que je le serai je vous manderai. Mille amitiés et respects à mes bonnes et aimables commères ; j'espère toujours leur rendre quelque jour mes devoirs en personne et peut-être ce printems... [2] » De ces différents sujets, celui que Rousseau avait le plus à cœur, celui qui surtout nous paraît expliquer ses pressantes invitations à Rey de le venir voir à Môtiers, c'est celui des *Œuvres*. Nous le croyons, bien que les premiers temps il n'en soit que rarement question dans la correspondance. Il faudrait

[1] « Milord Maréchal m'avoit toujours conseillé l'Angleterre ou l'Ecosse et m'y offroit aussi un asile dans ses terres ; mais il m'en offroit un qui me tentoit beaucoup davantage à Potsdam auprès de lui. » *Confessions*, XII (*Œuvres*, IX, p. 67).

[2] Bosscha, p. 199.

même peut-être dire *parce qu'il* n'en est guère question. Rousseau en effet est d'une réticence extraordinaire en ce qui concerne ses livres ; il ne cesse de reprocher des indiscrétions à Rey, et il est avec lui d'une circonspection extrême. Cependant la nécessité le presse ; il doit songer à se créer quelques ressources en vue de sa vieillesse... Il espère que l'édition de ses œuvres les lui procurera. A chaque instant cette préoccupation reparait, mais souvent voilée, comme si le philosophe se faisait scrupule de laisser entrevoir l'importance qu'il y attachait. L'étude de la question des *Œuvres complètes* confirmera pleinement cette hypothèse.

Après la visite de Rey, la correspondance, quoique peu copieuse, est plus cordiale que jamais. Rey y apporte plus de zèle que son ami. Le 1er novembre, il l'informe que la *Gazette d'Utrecht* a de nouveau annoncé la mort de Rousseau ; il se garde bien d'y croire, « me flattant toujours que vous ferés ce voyage le plus tard possible. » Les nouvelles de la maison sont bonnes : « La Petite depuis mon retour a considérablement gagné, elle se porte mieux qu'elle n'a jamais fait, elle est grosse et grasse qu'il y a plaisir à la voir. Ces dents la laissent en paix, elle en a 8 sur le devant, 4 en haut et 4 en bas, elle se tient assez ferme sur ses pieds mais nous ne croyons pas devoir la faire marcher crainte de lui faire mal... » *(Inédit)* Un mois après, nouvelle lettre de Rey qui voudrait avoir l'avis de Rousseau sur un livre qu'on lui demande d'imprimer ; il ajoute : « Je suis dans un découragement complet par des chagrins auxquels je ne m'attendois pas, heureux s'il ne s'ensuit pas quelque maladie, je suis si dégouté de toute sorte de travail qu'il n'y a qu'une nécessité indispensable qui

puisse m'engager à faire quelque chose... » (1er décembre. *Inédit*). Rousseau donne son opinion sur le livre en question et encourage son ami éprouvé : « J'apprends avec grand plaisir que toute votre famille se porte bien ; voilà l'essentiel. Quant au chagrin que vous donnoient vos affaires au moment que vous écriviez, j'espère que ce sont des peines passagères, finies au moment que je vous réponds. Au pis aller, la santé est toujours la grande affaire, elle donne le moyen de surmonter enfin le chagrin. Je suis charmé de ce que vous me marquez de la petite ; mais je n'approuve pas que vous n'osiez la faire marcher de peur de lui faire mal. Laissez-la marcher si elle en a la force et l'envie, même au risque de la voir tomber quelquefois ; c'est de l'en empêcher qui peut lui faire du mal. [1] » Rey répond le 20 janvier par cette gentille lettre : « Oui mon Cher Compere, la santé est le plus pretieux de tous les biens et pourquoi n'en jouissez-vous pas ? Le tems est ensuite le meilleur remède pour afoiblir nos chagrins ! je voudrois que vous n'en eussiés point ; depuis ma derniere notre petite a beaucoup gagné, elle jouit d'une bonne santé, les dents lui viennent avec facilité, elle se soutient très bien sur les jambes, nous la faisons marcher tous les jours où pour parler plus juste elle nous oblige par cignes à la promener et on le fait moyennant ses lisiaires, elle s'amuse beaucoup à aller, venir, je compte qu'en peu de semaines nous la verrons marcher seule et sans aide, nous la conduisons tous les jours dans la chambre ou pend votre portrait et elle vous salue tres exactement et par un bon jour et par un baise-main.

[1] 28 décembre 1763. Bosscha, p. 200.

Ma femme, mad[elle] De Moulin vous assurent de leur tendre amitié, elles se flattent toujours ainsi que moi que nous aurons la satisfaction de vous embrasser dans quelques mois, vous n'en dites rien, auriés vous changé d'idée ? Votre santé seroit-elle plus mauvaise ? Sont-ce vos livres qui vous embarrassent ? Je les prendrai pour mon compte au prix que vous voudrés et vous ferai compter le montant ; si j'avois été en argent, je les aurois bien accepté le moment que vous m'en parlâtes chez vous, mais je sentois que j'avois de fortes sommes à payer a mon retour et que je ne l'avois point ; avec la patience tout s'arrange... » *(Inédit)*

Finalement, sans s'expliquer pourquoi Rousseau renonce à visiter la Hollande et l'Ecosse : « Ne soyez pas surpris, mon cher Compère, de mon long silence ; ma situation en ôte presque tout le reproche à ma paresse et si je ne vous écris gueres, en revanche il y a peu de jours où je ne parle ici de vous, et surtout avec M[elle] Le Vasseur qui ressent comme elle doit toutes vos bontés. J'apprends avec grand plaisir le bon état de toute la famille et surtout de ma petite filleule et de sa bonne maman, avec laquelle je n'ai plus guères d'espoir de faire connaissance en Hollande. Seroit-il impossible que nous la fissions ici ? [1] » La lettre suivante d'Amsterdam regrette, sans la discuter, la décision de « l'Oncle Rousseau. » M[elle] Du Moulin est « très mortifiée que votre voyage n'aye pas lieu, elle s'en étoit flatée : ma femme feroit ainsi que j'ay fait le voyage si la situation [2] et sa famille n'avoient besoin d'elle : pour

[1] 17 mars 1764. Bosscha, p. 202.

[2] Madame Rey est de nouveau enceinte ; mais les couches ne seront pas heureuses.

la petite elle vient très bien, marche bien, mange de meme, s'exprime par signes à quelques mots pres qu'elle articule passablement bien, veut etre toute la journée au grand er et paroit avoir les inclinations d'un garçon... J'espere qu'avec l'aide de Dieu vous aurés une filleule digne de vous... » *(Inédit)* Cette lettre se croise avec un billet de Rousseau qui, en date du 13 mai, demande des nouvelles : « Comme il y a longtemps que je n'ai receu de vos nouvelles, donnez m'en je vous prie, un peu de détail de ma petite filleule, de mes chères commères et de toute votre famille... » (Bosscha, p. 205).

X. Crise provoquée par les Lettres de la Montagne.

Moins d'un mois après, Rousseau reprenait la plume. Il proposait à Rey l'impression d'un nouvel ouvrage : les *Lettres de la Montagne*. Nous y retrouvons les mêmes pensées et presque les mêmes termes d'anxiété et d'impatience que dans la lettre relative à l'impression de la *Réponse à l'Archevèque* : « Cet ouvrage sera difficile à imprimer correctement, à cause de la quantité de notes, de citations, de chiffres, de guillemets dont il est entremêlé et qui demandent le plus grand soin de la part de l'imprimeur et du prote ou correcteur, et cependant c'est de tous mes écrits celui dont l'exactitude et la correction m'importent le plus, mon honneur, mon repos, ma sûreté même en dépendent ; une faute, un contre-sens, un quiproquo sont capables de tout gâter. Je ne cesserai de trembler sur l'exécution jusqu'à ce que la dernière bonne feuille me soit par-

venue... ajoutez que la diligence importe tellement qu'il faut absolument que l'ouvrage soit inutile ou qu'il paroisse dans le mois de novembre au plus tard... Le grand éloignement qui me met hors d'état de revoir les épreuves est un si grand inconvénient que cela seul me dégoûteroit du travail... Soit que vous acceptiez ou non, je vous demande sur cette affaire le plus grand secret... [1] » Le 1er juillet : « Je me recommande à vous, mon cher Compère ; faites de bonne besogne : l'honneur de votre ami et le bien de votre patrie sont entre vos mains. [2] »

Le 27 août : « Si vous allez de ce train, l'ouvrage ne sera pas imprimé dans un an : cependant vous m'avez promis que l'ouvrage seroit public en novembre et il est de la plus grande importance et à moi et à la chose et à nombre d'honnêtes gens qu'il paroisse à Genève et à Paris au commencement de décembre au plus tard... [3] » Il va jusqu'à réclamer le concours des dames : « Je supplie très particulièrement ma chère commère de vouloir bien après la dernière correction suivre encore avec vous l'épreuve et la comparer au manuscrit sans se presser. [4] » Rien de plus intéressant pour un psychologue que d'étudier chez Rousseau ces alternatives d'exaltation et de dépression morales. [5] Du 1er *Discours* aux *Confessions*, toutes les œuvres de Rous-

[1] Lettre du 9 juin 1764. Bosscha, p. 213-215.
[2] Bosscha, p. 216.
[3] Bosscha, p. 220.
[4] Bosscha, p. 214.
[5] Nous serions disposés à mitiger la théorie de Maugras que les grandes crises mentales de Rousseau correspondent à des accès de sa maladie de la vessie. Il y avait probablement influence réciproque; nous avons vu à plusieurs reprises ici même qu'une grande exaltation cérébrale avait comme effet et non comme cause un affaiblissement physi-

seau ont été composées dans des phases d'excitation, de déséquilibre mental nettement caractérisé. Il apporte à ce nouveau manuscrit d'incessantes corrections, car il ne revoit pas non plus les épreuves ; il multiplie les recommandations ; il se persuade que son courrier est intercepté ; s'imagine que l'ouvrage va tomber « entre les mains de mes oppresseurs. » Il suggère à Rey l'idée de demander pour lui la protection des Comtes de Bentinck [1]. Grave complication : au milieu d'août, Rey tombe malade (fluxion, maux de dents et inflammation de la gorge) ; il n'en avise Rousseau que le 7 septembre, quand il peut reprendre la plume lui-même. Encore peu valide, il ne s'occupe d'aucun travail, sauf de l'impression des *Lettres de la Montagne* ; le 5 octobre, il parle d'un voyage pour se remettre. Rousseau témoigne naturellement sa sympathie, mais fait quelques observations : « Je suis affligé de votre mal, et tandis que vous souffriez de vos douleurs, je souffrois moi, de votre silence... Si vous eussiez daigné me faire écrire au moins deux mots, vous m'eussiez épargné de cruelles inquiétudes. [2] » Et il continue à harceler cet incorrigible traînard : « Si je croyois que l'ouvrage ne pût être publié à Genève avant Noël, j'aimerois beaucoup mieux qu'il ne le fut point du tout : car publié

que. Nous citons l'article de Maugras (*Intermédiaire des chercheurs*, 1887, p. 400), d'après le Dr Cabanès : *Le cabinet secret de l'histoire*, Paris, 1905, 31e série, p. 115 et 116.

[1] A ce moment Rousseau faisait à l'autre extrémité du Val de Travers le séjour dont a parlé M. Aug. Dubois dans le *Musée neuchâtelois* de 1867. Une lettre à Rey, datée d'Yverdun, 1er août, porte ce qui suit : « Je vais faire une tournée qui sera peut être de quelques semaines... » (Bosscha, p. 219). Une autre lettre du 27 août est datée de nouveau de Môtiers, de même celle du 3 septembre ; celle du 9 septembre, du Champ-du-Moulin, et celle du 17 septembre, de Môtiers, de nouveau.

[2] Le 17 septembre 1764. Bosscha, p. 225.

après, il peut faire du mal et ne peut faire aucun bien...[1]» Deux semaines après : « Je vois avec un déplaisir inexprimable que vous m'annoncez à cause d'une foire une interruption de près d'un mois. Si cette interruption avoit lieu il seroit absolument impossible que mon ouvrage fût imprimé, non seulement au commencement de novembre, comme vous me l'avez promis, mais à la fin, et par conséquent impossible aussi qu'il fût publié à Genève avant Noël comme il doit l'être absolument. Je ne sais quelle étrange fatalité me poursuit dans l'impression de mes ouvrages ; mais je sais que si celui-ci me manque au tems et à l'occasion, je ne m'en consolerai de ma vie et que j'abjurerai pour le reste de mes jours un malheureux talent qui ne m'attire que des douleurs sans pouvoir être utile à personne. [2]»

En somme Rousseau est « content » ou « assez content » de l'attention que Rey prête à son ouvrage, et à l'occasion il sait reconnaître ses torts. Ainsi, le 8 octobre, il écrit : « Je vois, mon cher Compère, par votre lettre du 28 septembre, que l'omission de la page 20 étoit dans le manuscrit : c'est ma faute, je n'ai rien à dire. Cependant, comme il faut également d'autres cartons, si vous y vouliez ajouter celui-là, vous me feriez grand plaisir, sinon nous nous contenterions de corriger cette faute dans l'errata. [3] »

Et les amabilités personnelles sont le refrain monotone mais touchant de ces lettres. Ainsi Rousseau écrit : « Je suis fâché, mon cher Compère, que vous ne jouissiez pas de votre santé ordinaire, donnez-moi des nou-

[1] Ibid., p. 225.
[2] 1 Octobre 1764. Bosscha, p. 227.
[3] Bosscha, p. 229.

velles de votre état et ménagez-vous. Pour moi, je suis malade et je suis encore plus inquiet. Mille amitiés à vos Dames. J'embrasse ma filleule et son papa.[1] »

Le 6 novembre, Rey écrit : « Vos malheurs mon cher Rousseau sont en partie cause que nous vous aimons davantage ; vos infirmités nous touchent. Votre filleule vient on ne peut mieux ; elle commence à gazouiller et si elle ne vous salue pas personnellement elle salue votre portrait, recevés ces baise-mains. Mad^{elle} Du Moulin et ma femme vous embrasse de tout leur cœur. L'auteur de l'ouvrage intitulé *De la Nature* que je vois frequemment me parla un jour de Mr. Arnaud Surgeon (Rey semble penser que « Surgeon » est son nom ; il s'agit évidemment de M. Arnaud, *chirurgien*), homme très expert pour la guérison du mal dont vous êtes attaqué ; il y a ici des gens plus âgés que vous et qui se sont délivrés de cette cruelle maladie en suivant le régime qu'il leur a prescrit, je vous demanderois d'en faire de même, espérant que Dieu benira le remede et vous retablira, voulés-vous le faire ? Je vous ferai venir de Londres tout ce qu'il faut pour cela ou voulé-vous ecrire vous-même à cet homme et vous pouvés compter que votre lettre sera la bienvenue. Voici son adresse : *To master/master G. Arnaud Surgeon, in King's-treet* (Sic) l^{t} *Anne's-soho, à Londres.* En *Post-Scriptum :* « Peut-on se flatter de vous voir dans ce pays? » (*Inédit*)

Ajoutons encore que Rey se sentit si heureux d'avoir pu satisfaire à peu près Rousseau en imprimant cet ouvrage, qu'il lui proposa, comme on approchait de la fin, d'ajouter 500 L. aux 1000 L. déjà payées pour le

[1] 8 octobre 1764. Bosscha, p. 228.

manuscrit, lequel s'était trouvé plus long qu'il n'avait pensé. Rousseau accepte : « Si notre affaire va bien, je ne refuserai pas, mon cher compère, l'augmentation que vous avez l'honnêteté de m'offrir. Tous vos procédés sont ceux d'un galant homme, et je crois qu'en nous passant mutuellement quelques petites étourderies nous pouvons l'un et l'autre nous applaudir de nous connoitre. Je vous ai fait honneur en toute occasion de ce que vous avez fait pour Melle Le Vasseur, et je ne me tairai pas non plus quand l'occasion se présentera sur ce dernier procédé. [1] » Rey, 16 novembre : « Mes procédés sont ceux d'un homme qui vous estime et considere beaucoup et au dela de tout ce que je puis dire... » (*Inédit*). On sait les récriminations, les colères que dès son apparition souleva l'ouvrage de Rousseau ; mais malgré les condamnations et anathèmes qui s'entrecroisent, l'écrivain n'oublie pas qu'on est au temps des étrennes et dans ce « moment de crise qui redouble tellement *ses* tracas que la tête lui en tourne, » il songe à ses obligations de parrain : « M. Vernéde d'Amsterdam s'est chargé à Lyon de quelques chiffons que j'envoie à ma filleule et à mes chères commères. J'ai chargé Mme Boy de la Tour, mon amie, de cette petite emplette. Je souhaite que, ne pouvant être riche, elle soit du moins de bon goût. A petit mercier, petit panier, cher compère. Bien entendu que le petit mercier c'est moi : car le panier ne saurait être trop grand pour le mérite des Dames. » (*Bosscha*, p. 243) Lui aussi est fêté : « Je reçois avec bien de la reconnoissance le beau présent d'estampes que me fait M. votre

[1] 29 octobre 1762. Bosscha, p. 236.

fils. Je me propose de lui écrire pour le remercier. » *(Ibid.)*

Rey répond le 16 janvier 1765 : « Ma femme, mademoiselle Du Moulin sont très sensibles à votre souvenir et recevront avec satisfaction le present que vous leur envoyés, mais elles auroient préféré la plus petite marque de votre main que de vous mettre en dépenses pour elles ; pour moi, mon cher Compère, je vous remercie pour la petite qui jouit, loué soit Dieu, d'une parfaite santé ; elle va par toute la maison, comprend très bien tout ce qu'on lui dit, répond assé juste et commence a demander ce qu'elle veut ; agréés les baisemains et bien des amitiés de nos dames... (16 janvier 1765. *Inédit*). Les présents n'arrivent à destination que beaucoup plus tard, et pendant longtemps Rey oublie d'en accuser réception. C'est le 31 mai seulement qu'il écrit : « Nous avons bien reçu par M. Vernéde 2 évantails, 2 bource à ouvrage, et une garniture pour la petite, je comptois vous avoir remercié pour tout et je vous fais mes excuses pour mon oubli. » *(Inédit)*

XI. La grosse question de « l'Édition générale. »

Revenons maintenant en arrière pour résumer les pourparlers entre Rousseau et Rey relativement à la publication d'une édition générale des *Œuvres*. La solution intervient à l'époque où nous nous trouvons, c'est-à-dire à la fin du séjour de Rousseau à Môtiers ; mais depuis longtemps, on l'a vu, les deux correspondants échangeaient leurs vues sur ce sujet. Déjà avant l'impression de la *Lettre sur les Spectacles*, en réponse aux sollicitations de Rey, Rousseau qui pensait ne plus

vivre longtemps, se déclare prêt à prendre les dispositions nécessaires pour cette publication.[1] A un moment donné, il est vrai, piqué de certains reproches au sujet de son manque d'exactitude, l'imprimeur déclara qu'il renonçait à s'en charger[2] ; mais ce moment d'humeur passa vite, et Rey parut même longtemps plus désireux que l'auteur de voir le projet aboutir. Dès le début, une difficulté s'était présentée. Rousseau estimait qu'il avait droit à une nouvelle rémunération pour le deuxième *Discours* et pour la *Lettre sur les Spectacles*, tandis que Rey prétendait que ces deux écrits étaient sa propriété. Sans citer tous les passages connus ou inédits relatifs à ce débat[3], rappelons ces lignes de Rousseau qui le résument : « Sur votre dernière lettre j'ai résolu de ne plus songer à ce recueil que nous ne nous soyons mieux expliqués ; car sûrement il y a du malentendu entre nous. Vous avez raison de ne vouloir pas payer deux fois les mêmes ouvrages ; mais moi je n'ai pas tort de ne vouloir pas vous faire présent de deux ans de mon tems car je n'ai de ressource pour vivre que mon travail et tandis que je revois mes écrits, il faut que je dîne.[4] » En effet, ainsi que le remarque le vicomte d'Avenel dans son intéressant article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1908, Rousseau s'obstine à vouloir « tirer de son cerveau seul son maigre budget, » ce que ne faisaient point les autres écrivains de cette époque et ce que Rey a peine à

[1] Voir lettre du 9 mars 1758. Bosscha, p. 32/3.

[2] Lettre du 15 juillet 1758, citée plus haut.

[3] Voir *Publications of Mod. Lang. Ass. of America*, juin 1913 ; A. Schinz, *Histoire de l'impression et de la publication du Discours sur l'Inégalité de J. J. Rousseau*.

[4] 14 mars 1759. Bosscha, p. 67.

admettre. A leur honneur, reconnaissons que la discussion reste toujours courtoise.

Le projet est repris par Rey au moment où Rousseau, banni de France après la condamnation de l'*Emile*, se demande où aller s'établir. Depuis la publication de la *Nouvelle Héloïse,* de l'*Emile* et du *Contrat Social*, l'entreprise prenait, cela va de soi, une importance plus considérable. Tout en donnant à Rousseau une preuve d'affection, Rey entrevoit une opération commerciale des plus fructueuses. Pourquoi Rousseau ne se fixerait-il pas à Amsterdam où les deux amis travailleraient ensemble à l'œuvre qui leur tient à cœur [1] ? Or, pour le moment, si l'idée d'aller en Hollande plaît à Rousseau, il écarte le projet de rééditer ses œuvres : les Etats généraux de Hollande n'ont-ils pas imité Paris et Genève en brûlant ses livres ? Et Rousseau estime que son honneur est en jeu : « Mon cher Rey, écrit-il, je vous suis sincèrement attaché, mais je le suis plus encore à mon honneur ; j'ai plus de fierté que leur Haute Puissance et une fierté plus légitime. Je ne consentirai jamais que le recueil de mes écrits s'imprime en Hollande qu'il ne s'y imprime avec approbation et que l'injuste affront qui m'a été fait ne soit réparé par un privilège authentique et aussi honorable que la précédente révocation a été insultante. Que les fous et les méchans brûlent mes livres tant qu'ils voudront, ils n'empêcheront pas qu'ils ne vivent et qu'ils ne soient chers à tous les gens de bien. » (8 octobre 1762, Bosscha, p. 165).

Nous avons dit que Rousseau avait probablement

[1] Lettre de Rey du 9 septembre.

repris avec Rey la question des œuvres lors de la visite de ce dernier au Val-de-Travers et que c'était même le désir d'en parler qui expliquait les invitations réitérées à son ami. Voyons la chose de plus près. Evidemment Rousseau a obtenu de Rey les renseignements qu'il désirait et après son départ il rumine l'affaire : il en cause avec des amis du pays de Neuchâtel et, à la fin de l'hiver, écrit à Rey : « Certaines propositions qui m'ont été faites sur l'édition générale de mes écrits me font comprendre que cette entreprise est mûre et qu'il est temps de l'exécuter. Elle est pour moi de grande importance, puisque, hors d'état de travailler désormais, il faut qu'elle suffise pour me donner du pain aussi longtemps qu'il plaira à la Providence de me laisser encore sur la terre livré à mes infirmités. Mon cher Compère, je souhaite de tout mon cœur que nous puissions la-dessus prendre des arrangemens qui nous conviennent à tous deux et terminer cette grande affaire ensemble. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'à conditions égales vous aurez non seulement la préférence, mais qu'un léger désavantage ne m'empêchera pas de traiter avec vous. Je le dois à vos honnêtetés et encore plus à l'amitié qui règne entre nous : que si cependant cette entreprise ne vous paraissait pas praticable aux conditions qu'il me convient d'y mettre avec vous et que je puis y mettre avec d'autres, vous êtes de votre côté trop raisonnable pour désapprouver que je m'ôte une fois pour toutes le souci de manquer de pain pouvant y pourvoir d'une manière honnête et juste. Je compte là-dessus pour vous envoyer dans une quinzaine de jours un petit Mémoire sur lequel vous aurez le tems de vous (sic) réfléchir. » 17 mai 1764,

Bosscha, p. 202-203.) Ce n'est que deux mois après, le 13 mai, que le *mémoire* annoncé partit.

Entre temps, le 11 mai, Rey avait écrit à Rousseau. C'est maintenant lui qui bat froid sur la question de l'édition générale, et comme Rousseau lui-même l'avait informé que l'éditeur Duchesne faisait paraître une édition d'« Œuvres de Rousseau » à Paris, sans avoir obtenu d'autorisation préalable, et que, pour s'éviter des ennuis, le dit Duchesne offrait à Rousseau 50 louis de dédommagement, Rey lui conseille d'accepter, et même offre d'encaisser cet argent pour lui — ayant toujours été un peu comme le banquier de Rousseau. Mais Rousseau, qui probablement avait espéré amorcer le zèle de Rey en lui faisant entrevoir un concurrent possible, accueille de très mauvaise grâce ce conseil : « Il faut avouer mon cher Rey que vous avez une terrible tête ; sur l'historique que je vous fais des 50 louis que Monsieur Duchesne a remis pour moi en main tierce, ne voilà-t-il pas déjà que vous voulez prendre ma procuration et agir pour moi ? Ce n'est pas la première fois que vous aurez voulu vous fourrer à toute force dans mes affaires sitôt que vous en avez été instruit et sans que je vous en priasse. Cela n'est pas bien. Quand je vous fais des confidences d'amitié il ne faut pas pour cela vous porter aussitôt pour mon tuteur ni me susciter comme vous avez déjà fait avec M. Moultou des tracasseries dont je n'ai pas besoin parmi tant d'autres chagrins. De grâce une fois pour toutes laissez-moi le soin de mes affaires puisque je ne radote pas encore et ne vous en mêlez que quand je vous en prierai... » (26 mai 1764, Bosscha, p. 209.) Rey, qui avait pensé être aimable en offrant d'encaisser cet argent au

nom de Rousseau, est froissé de cette lettre ; il en prend occasion pour essayer de rompre les pourparlers ; il est maintenant en possession du mémoire.[1]

Dans sa lettre du 15 juin, il laisse clairement entrevoir qu'il ne tient point à publier les œuvres complètes ; voici probablement la raison de ce changement de front. (Nous faisons grâce au lecteur des textes à l'appui). L'affaire de l'« édition générale » avait traîné si longtemps que Rey avait pris des arrangements avantageux pour lui : à mesure que de nouveaux ouvrages de Rousseau paraissaient, il les imprimait d'emblée dans un format toujours pareil (in-12) et préparait ainsi une collection uniforme et toujours complète des œuvres ; ou bien, quand Rousseau tenait au format in-8 pour ses écrits, il les réimprimait tôt après pour sa collection in-12[2]. Seul l'*Emile*, défendu en Hollande, lui manquait. Le projet de « l'édition générale » le laissait donc plutôt indifférent, tandis que Rousseau, voyant la vieillesse à la porte, désirait ardemment le voir aboutir.

[1] Il se trouve dans Bosscha, p. 206-209. L'édition « ne contiendra absolument que mes écrits... on ôtera par conséquent toutes les pièces de mes adversaires et autres que M. Rey et d'autres libraires ont mises dans le recueil de mes œuvres. » A titre de compensation, Rousseau offre des morceaux inédits. Après l'exposé du contenu des six volumes, il ajoute : « Sur le plan que je viens d'exposer on m'offre 10,000 francs pour l'exécuter et cela dans un lieu à ma portée qui n'est ni Paris ni Genève [mais Neuchâtel]. M. Rey sait bien qu'avec le même avantage de sa part, il aura la préférence. » Tout ceci est « pour m'ôter le souci de manquer de pain. Si Rey n'accepte pas, mais propose des arrangements « équivalens, » je les accepte ; mais je suis infirme, hors d'état de travailler désormais, et il faut que je me délivre de la crainte de mourir de faim... »

[2] Cette idée lui était venue peu après la première discussion qu'ils avaient en 1759 au sujet des œuvres complètes et qui n'avait pas abouti. Voir la lettre du 18 avril 1759, citée dans notre travail sur la *Publication du Discours sur l'inégalité* déja mentionné.

A cette publication, Rey fait deux objections fondamentales : la première — que Rousseau lui-même avait fait valoir auparavant — était l'opposition présumée du gouvernement hollandais pour l'*Emile* ; on ne saurait aller contre la volonté « du souverain » (Rey connait son *Contrat Social*) ; la deuxième est encore empruntée à Rousseau : qui donc corrigerait les épreuves ? Ah, si Rousseau venait demeurer en Hollande, ce serait autre chose ; mais, sans son aide, comment satisfaire aux légitimes exigences d'exactitude de l'auteur et comment le faire venir maintenant que sa santé est si ébranlée ? Ce serait « dureté de sa part » ; bref « je préviens donc toutes sortes d'accidents en renonçant à cette entreprise. » Que Rousseau accepte plutôt les autres offres qu'on lui fait pour l'édition complète !

Du reste, Rey se rend fort bien compte que le but de cette édition est de procurer une pension viagère à Rousseau et il lui offre généreusement 800 livres annuellement comme droits d'auteur. Si Rousseau revient à la charge, Rey imprimera ses œuvres volontiers ; mais s'il entre dans les vues de Rey, la pension n'en sera pas moins payée de très grand cœur. Ce n'est pas tout : *la vie* (les *Confessions*), que « vous aviez eu la bonté de me faire espérer afin de vous témoigner en la publiant après votre décès et au public combien je vous étois attaché et combien je vous estimois » ne rentrera pas dans cet arrangement, mais sera payée à part.

Le 20 juin, bien avant qu'il fût possible d'avoir une réponse de Rousseau, dans la lettre où il accepte d'imprimer les *Lettres de la Montagne* offertes en date du 9 juin, Rey revient sur la même question. Il lui en coûte de refuser quelque chose à Rousseau, et, malgré

la générosité de ses offres, regrette de n'être pas entré dans les vues de son ami. C'est amusant et touchant tout à la fois de suivre les combats intérieurs chez Rey, qui se félicite d'avoir dit *non*, mais souffre d'avoir fait de la peine à son ami. Il réitère son désir de renoncer à l'édition générale, à moins que Rousseau ne veuille se charger de la surveillance sur place... mais hélas Rousseau est bien trop malade pour cela : « Les larmes me sortent des yeux quand je lis *je vous promets que si l'édition peut se faire sans grosses fautes ou je mourrai à la peine ou j'irai vous embrasser tous deux*, [1] dites tous trois, car la petite en vaut la peine. Cet enfant qui depuis la naissance jusqu'à aujourd'hui a un tic que j'attribue à sa sensibilité : quand on lui chante un air tel que *Dans ma cabane obscure*, [2] etc., elle se met à pleurer et elle pleurera tant que vous ne discontinuerés pas ; mais chantés lui un air gai comme *Allons dansés sous les ormeaux*, [2] elle vous accompagnera des yeux, des mains et des pieds ; car pour la voix elle n'en a point encore. Du reste elle se porte à merveilles ainsi que ma femme dans l'etat ou elle est et Mad^elle^ Du Moulin, recevés leurs amitiés, elles sont ensemble actuellement dans mon jardin, on y parlera de vous tres surement et je compte les aller joindre après cette lettre finie... » *(Inédit)* On le voit, Rey pense adoucir l'amertume du refus par quelques phrases sentimentales qui attendriront nécessairement « l'oncle Rousseau. »

Les *Lettres de la Montagne* vont occuper pendant un

[1] Extrait de la lettre du 9 juin, Bosscha, p. 214.
[2] Airs du *Devin du Village*.

temps les deux correspondants. Mais Rousseau n'oublie pas l'édition générale, et la secousse profonde provoquée en Europe par son nouveau livre ne va pas tarder à ramener cette question au premier plan ; mais la solution sera autre qu'il n'espérait. L'orage éclate à Genève, mais passe aussi sur la Hollande, et la sévère condamnation du livre à La Haye a pour le séjour de Rousseau dans le pays de Neuchâtel le contre-coup le plus inattendu. Voici ce qui s'était passé (nous résumons d'après Bosscha, p. 245). La cour de Hollande, le 11 janvier 1765, ordonna au procureur général de s'informer d'un livre publié par Rey à Amsterdam : *Lettres écrites de la Montagne par J. J. Rousseau.* Le procureur rapporta le 17 que « pour répondre aux ordres de la cour il avait fait défendre et saisir le dit ouvrage dont on avait trouvé 10 exemplaires. Sur ce rapport et les conclusions prises par le Procureur général, la Cour prononça le 21 janvier un arrêt, où, « considérant que dans le livre incriminé, l'infaillibilité de l'Ecriture Sainte est mise en doute et que les miracles du Sauveur et des Saints Apôtres y font l'objet de moqueries profanes, impies, fades et licencieuses, tendant à ruiner les fondements de la vraie Religion, considérant d'ailleurs que ce livre a pour but de justifier les maximes pernicieuses de l'*Emile ou de l'Education*, ouvrage défendu par les Etats de Hollande comme étant un livre au plus haut degré impie, scandaleux, outrageant et profane, et puisque le respect dû à la Majesté Divine impose à la justice le devoir de donner ouvertement une marque éclatante de son indignation et signaler par un exemple son horreur contre quiconque écrit, imprime, vend et consent à la distribution de livres aussi abominables,

ordonne que le dit livre scandaleux et blasphématoire sera lacéré et brûlé sur l'échafaud par les mains du bourreau. »

Rey avait bien prévu des difficultés, l'ouvrage traitant les ecclésiastiques « de manière à ne vous le jamais pardonner[1]. » et l'entrée du livre à Paris semblait d'emblée impossible ; mais il n'avait d'autre désir que d'obliger Rousseau. Il lui écrit lui-même ce qui se passe et joint des documents à ses lettres. On le prend de haut à Môtiers : « J'ai receu, mon cher Compère, les deux lettres que vous m'avez écrites du 23 Janvier et du 5 Février avec toutes les copies de lettres que vous y avez jointes sur l'histoire de la brûlerie de mon livre à La Haye. Je serois assurément bien fâché que tous ces petits jeux d'enfants mal élevés vous portassent du préjudice... » (16 février 1762, Bosscha, p. 245). Mais Rousseau allait souffrir cruellement de l'intolérance de son siècle. La brûlerie de La Haye arrivait au moment où, après de longs pourparlers et grâce à l'habile et généreuse intervention de Du Peyrou, il était sur le point de s'arranger avec une compagnie pour faire imprimer à Neuchâtel l'édition générale[2]. Le Conseil d'État de la Principauté de Neuchâtel avait donné son consentement tacite. Or les événements de Hollande engagèrent le dit Conseil à revenir en arrière et à

[1] Lettre du 14 septembre 1764, inédite. Pour plaire à Rousseau, il avait demandé l'entrée à Paris pour un livre sur l'*Apologie de la Religion* (lettre du 7 septembre).

[2] A la tête de la société se trouvait un Monsieur Réguillat de Lyon. On a fait ailleurs l'histoire de cette entreprise ; qu'il nous suffise de dire que l'on devait payer à Rousseau une pension annuelle de 1600 livres, qui est, comme il l'a écrit à Rey, « la somme que je dépense annuellement depuis que je vis dans mon ménage, c.-à-d. depuis 17 ans », 18 mars 1765, Bosscha, p. 250).

retirer l'autorisation donnée. Rousseau doit donc prendre d'autres dispositions. C'est à Rey qu'il s'adresse. Le voisinage de Genève, dit-il, l'oblige à chercher un autre asile, que d'ailleurs il ne nomme pas ; il se borne à dire : « Loin de me rapprocher de vous il m'en éloigne » (*Ibid.*, 18 mars 1765, p. 250) ; il s'agit de Berlin. Il explique ensuite que le dévoué Du Peyrou avait offert de reprendre toute l'affaire des œuvres à son propre compte avec certains arrangements particuliers, mais il se fait scrupule d'accepter. Evidemment, Du Peyrou n'agit que par complaisance : « Je ne crois pas pouvoir profiter de cette offre qui me paroit plus relative à mon avantage qu'au sien. » *(Ibid.*, p. 251*)*.

Avec Rey, il a toujours été en correspondance d'affaires ; un contrat tel que celui qu'il se propose de faire, serait plus naturel. En deux mots le projet que Rousseau a en tête, est le suivant : puisque dans ces circonstances l'édition générale sera forcément faite sans que l'auteur en surveille l'exécution — sinon de loin, — l'affaire sera moins lucrative pour l'imprimeur et l'éditeur ; le public ne la considérera pas comme l'édition définitive et la vente en souffrira. L'auteur devra donc limiter ses prétentions. Il demandera 1000 francs de pension au lieu de 1600 [1]. Cependant, les *Confessions* ne seront pas comprises dans le marché de l'édition générale, et feront l'objet d'un arrangement spécial ; cet ouvrage, que Rousseau considère comme fort important, et qui par le fait qu'il sera entièrement inconnu jusqu'à sa mort, assurera un bon revenu à l'imprimeur,

[1] On se souvient que Rey avait offert 800 francs, mais c'était simplement pour droit de réimpression d'anciennes œuvres, et sans révision aucune, comme aussi sans morceaux additionnels.

mérite de lui rapporter 600 francs de pension annuelle jusqu'à sa mort. Ainsi le chiffre minimum de 1600 sera atteint.

Evidemment Rousseau, sans le laisser voir, n'est pas sans inquiétude. Il faut que son édition se fasse d'une façon ou d'une autre ; mais il est dégoûté du métier de publiciste et souhaite que tout se fasse sans lui ; si néanmoins, c'était la condition *sine qua non* pour arriver à une entente, cas échéant il irait en Hollande pour décharger Rey du souci de la correction des épreuves. Ainsi, bien qu'ayant dit qu'il irait ailleurs, il se réserve une porte ouverte : « Comme tous les événemens de ma vie sont sujets aux crises et aux révolutions les plus imprévues, je voudrois qu'à tout hasard vous me donnassiez des instructions un peu détaillées sur la manière de me rendre auprès de vous le plus commodément et aux moindres frais qu'il est possible, et que vous me donnassiez des adresses sur la route de gens qui pussent m'aider et me conseiller au besoin. » (Bosscha, p. 252-253) Voici la réponse de Rey, que nous reproduisons presque intégralement. Elle est du 27 mars 1765 : « Votre éloignement, mon cher Compère, nous fait une peine que je ne puis vous exprimer; je vous ay mandé par une de mes lettres de l'année passée que Mad^lle Du Moulin se dessidoit à aller pour le reste de ses jours à Vevay ; la résolution est enfin prise, elle doit partir dans le mois d'août prochain ; ma femme s'étoit dessidée a faire le voyage avec elle afin de passer quelques mois avec vous ; elle se chargeait de vous conduire la petite et de revenir au printems 1766, vous emmener si vous vous dessidiés au voyage afin de passer quelques mois ici en famille, vous y

fixer tout-à-fait si le pays vous plaisoit, et en ce cas nous aurions exécuté notre entreprise sous vos yeux ; je vois que tout cela n'aura aucune réalité ce qui me décourage beaucoup. au reste votre bien-être sera toûjours ce qui me flatera le plus ; je souhaite donc de tout mon cœur que le parti que vous prenés vous donne et la tranquillité et la satisfaction que vous en espérés — s'il falloit pour vous engager à vous rendre à nos desirs faire le voyage, je m'y preteroi de tout mon cœur et je vous irai chercher dans 2 ou 3 mois, si vous etes absolument dessidé à nous priver de votre presence. Dieu veuille vous donner tout le contentement que je lui demande pour moi-même. — Si vous veniés ici, mon Cher Rousseau, nos arrangemens seroient bientôt pris parce que je suis absolument dessidé à vous rendre votre sort aussi heureux qu'il sera en mon pouvoir et que je ferai de meme tout ce que vous trouverés bon pour l'arrangement que vous prendrés pour l'impression de vos œuvres... » Il accepte les deux propositions de Rousseau, 1000 francs de pension pour l'« édition générale » et 600 pour les « Confessions » qui ne seront pas publiées du vivant de l'auteur, et il termine : « Voici une notte pour votre route. Sur votre reponse j'écrirai à ces diverses personnes mais en vous nommant cela suffira. » (*Inédit*)

Soit pour raisons d'affaires, soit plus probablement par simple affection pour Rousseau et pour lui venir en aide dans une heure de crise, Rey a donc encore changé d'avis ; il est disposé à s'intéresser à l'édition générale. Par contre, c'est du côté de Rousseau que viendront maintenant les difficultés. Le 17 avril, il écrit tout découragé, que les bontés du roi de Prusse et de

Mylord Maréchal rendent le pays de Neuchâtel très sûr pour lui, mais que les dispositions des habitants à son égard lui ont fait décider de n'y point demeurer. Où aller ? Il est en mauvaise santé. « Voici bientôt le huitième mois que je passe enfermé dans ma chambre sans avoir pu mettre le pied dans la rue deux ou trois fois... » Il est très touché des offres de Rey, c'est tout ce qu'il peut dire : « Je reconnois dans vos offres votre amitié et votre générosité ordinaire. Je suis si sûr du bon cœur avec lequel vous me les faites que je m'en prévaudrois avec confiance au besoin. » Quant au plan de séjour de Mme Rey, vraiment il y a là de grandes difficultés : « Je voudrois de tout mon cœur être en état de profiter des arrangemens de Madame Rey qui regardent son séjour et celui de ma filleule auprès de moi. Mais toute cette année est pour moi si orageuse, mon sort est si incertain, j'ai tant de courses à faire, tant de gens doivent venir me voir, que je ne puis absolument disposer avec certitude d'un seul moment de mon tems... Mille salutations à vos dames, j'irai certainement voir à Vevay Mad^{elle} Du Moulin si elle y vient et que je sois encore ici... » (Bosscha, p. 256-258).

Rousseau n'a donc pas le courage d'aller en Hollande et ne saurait dès lors accepter l'offre généreuse de son ami. Il s'entendra plutôt avec Du Peyrou. La conduite de Rousseau est ici bien difficile à comprendre au point de vue psychologique. Nous nous hasardons à proposer l'explication suivante qui, bien conforme à ce que nous avons appelé ailleurs la casuistique protestante de Rousseau, ne doit pas être loin de la vérité. Incapable de se décider à aller en Hollande, et, pour l'heure, dégoûté de tout travail littéraire, il faut nécessairement

qu'il devienne l'obligé soit de Rey, soit de Du Peyrou. Il se décide pour Du Peyrou, homme très riche, et auquel l'échec possible de l'entreprise causerait moins de préjudice. Rappelons ces lignes de Rousseau dans les *Confessions* : « Cette difficulté (de subsister) fut levée par un arrangement que Du Peyrou voulut bien prendre avec moi en se substituant à la place de la compagnie qui avoit entrepris et abandonné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition. J'en fis l'arrangement et la distribution. J'y joignis l'engagement de lui remettre les *Mémoires de ma Vie* et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carrière sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela, la pension viagère qu'il se chargeoit de me payer suffisoit pour ma subsistance. » (*Confessions* XII, *Œuvres*, IX, p. 69.)

Quand ces arrangements ont-ils été pris ? Nos documents ne nous permettent pas de l'établir ; mais nous savons positivement que le 27 avril 1765 Rousseau songeait encore à donner à Rey les *Confessions*, qu'il voulait séparer de l'édition générale. « Tout ce que je puis faire pour concilier le bien de la chose avec le désir que j'ai que l'ouvrage ne s'exécute que par vous, c'est de prendre dans mes arrangemens de telles mesures que lorsqu'il sera tems de mettre l'ouvrage sous presse, vous en ayez la première offre, qu'on s'adresse premièrement à vous ou à votre fils et qu'il ne passe à un autre libraire qu'au cas que vous ne puissiez ou ne vouliez pas l'exécuter. Cela même a ses difficultés... mais nous verrons » (Bosscha, p. 258) ; et Rey remercie

Rousseau le 31 mai spécialement pour cette clause : « je vous dois, mon cher Compère, des remerciemens pour les vues que vous vous proposez de prendre pour l'exécution de l'histoire de votre vie. Si Dieu me prête vie je serai flaté et très flaté d'y contribuer par mes soins, autrement j'espère que mon fils aîné s'en acquittera avec empressement. » *(Inédit)* On peut inférer peut-être, d'après l'endroit des *Confessions* où se place le passage cité, que Rousseau n'arriva à une décision définitive sur ce point qu'après avoir quitté Môtiers. Il en part le 7 septembre, et reste en tout cas jusqu'au 10 à Neuchâtel ; c'est alors peut-être qu'il prit ses dernières dispositions avec Du Peyrou. Sauf erreur, il arrive à l'île de Saint-Pierre le 12 et, à cette date, il écrit encore à Rey : « Si vous n'aviez pas été si pressé avec votre édition générale de mes ouvrages, j'en aurois pu faire la mienne et prendre avec vous des arrangemens pour cela. Mais je ne serai de longtems en état d'y penser. » *(Inédit)*

On sait que Du Peyrou conserva les papiers de Rousseau et que l'« édition générale » ne vit jamais le jour. Quant aux *Confessions,* elles ne furent imprimées ni par Rey (qui mourut en 1780), ni par son fils. La première partie fut publiée à Genève, 3 ans après la mort de Rousseau, en 1781, la 2me partie à Genève en 1788, et à Neuchâtel en 1790.[1]

Pourquoi Rousseau a-t-il repris à Rey les *Confessions* aussi pour les remettre entre les mains de Du Peyrou ? Nous ne savons pas. Mais certainement Rous-

[1] Voir Jansen, *J. J. Rousseau, fragments inédits, etc.*, Paris, Neuchâtel, Genève 1882, p. 78 à 80.

seau ne songeait pas à désobliger Rey. Peut-être sentait-il que dans le marché conclu avec Du Peyrou, lui, Rousseau, avait décidément de gros avantages, et lui semblait-il que pour faire les choses honnêtement, il devait de son côté donner au moins autant que possible. Il aurait alors jeté sur son plateau de la balance les *Confessions* qu'il considérait avec raison comme un bon morceau.

Et voilà comment à la fin de longues et laborieuses transactions, Rey en suite de l'arrangement avec Du Peyrou, se voit un jour forcé de constater avec mélancolie que ni les *Œuvres*, ni la *Vie*, ni l'*Esprit de Rousseau*, ni les *Lettres à propos de Julie* [1] ne seront confiés à ses soins : « tout cela me passera sous le né. » Mais il ajoute ces mots touchants dans leur honnête simplicité : « Je suis content, mon Cher Rousseau, moyennant que vous me conserviés votre amitié et que vous soyés persuadé que je ferai toujours tous mes eforts pour la mériter ; j'attendrai en silence tout ce que vous jugerés à propos... » (31 mai 1765. *Inédit*).

XII Rousseau et sa Commère.

Voici un autre trait de la candeur de Rey ; c'est un fragment de la même lettre : « Mad^elle^ Du Moulin persiste dans sa résolution de passer en Suisse en août prochain. Si son voyage peut s'arranger à sa fantaisie elle vous fera visite ; autrement elle compte que vous lui

[1] Rousseau avait songé à publier un recueil des lettres qu'il avait reçues à propos de *Julie*.

ferez l'amitié de l'aller voir[1]. A cette occasion elle me dit qu'elle voudroit bien entretenir un petit commerce de lettre avec vous, mais qu'elle n'osoit vous écrire, elle se méfie d'elle-même, elle craint de vous importuner. Je l'ay rassurée, et cela est vrai, quelle savoit très bien écrire et que vous etiés trop son ami pour prendre mal ce qui pourroit y avoir de fautes dans ses lettres, que j'en avois la preuve tous les jours en ce que vos réponses ne m'avoient jamais fait sentir ce qu'il y avoit d'irrégulier dans mes lettres. Sa belle âme et la vòtre ne peuvent que se lier davantage par ce petit commerce. » (*Ibid.*)

Et le 19 août, entre les salutations ordinaires, les bonnes nouvelles de la petite filleule, les questions sur la santé de son correspondant, Rey annonce que Melle Du Moulin partira dans 15 jours ou 3 semaines au plus tard par la France : si elle peut diriger la route par chez vous elle le fera afin d'avoir le plaisir de vous voir; elle se retire à Vevay auprès de ses sœurs pour y finir tranquillement ses jours... » (*Inédit*)

Ces plans ne se réalisèrent point : Rousseau et sa commère ne devaient jamais se rencontrer. Rousseau en effet quitte Môtiers le lendemain de la fameuse lapidation, le 7 septembre 1765, au moment où Melle Du Moulin se met en route.

Encore une fois, trois ans plus tard, on projette une rencontre à l'occasion d'une visite de Melle Du Moulin à Amsterdam. De Trie, Rousseau écrit à Rey pour demander l'adresse de sa commère et ajoute : « S'il

[1] Nous avons, cité plus haut le passage de la lettre du 27 avril, où Rousseau promet d'aller voir Melle Du Moulin à Vevey.

m'étoit possible de la voir à son passage, ce me seroit je vous l'assure un vrai plaisir, et si j'étois instruit de sa marche je ferois mes efforts pour cela » (11 juin 1768, Bosscha, p. 282). Mais Rousseau quitta Trie tôt après ; le 20 juin, il est à Lyon, d'où il adresse une lettre à Du Peyrou, puis va à Grenoble. Il est donc bien loin de la route de Vevey à Amsterdam.

XIII. Fuite de Suisse. Dernières tentatives de Rey pour attirer Rousseau en Hollande.

Depuis le départ de Môtiers nous n'avons plus que quelques lettres de Rey, conservées, par simple hasard, au cours des pérégrinations de Rousseau ; forcément les relations se font plus rares, mais les lettres de Rousseau ont été comme par le passé pieusement gardées. Elles montrent combien il a été affecté par les événements du Val-de-Travers. Jusqu'alors, malgré ses infortunes, il était resté maître de lui ; nous avons relevé le calme des lettres écrites après la fuite de Montmorency ; cette fois il est écrasé, il exagère la gravité de l'incident. Nous ne prétendons pas que Rousseau n'ait point sujet de se faire des soucis. Son existence aventureuse n'a rien d'enviable... En tout cas, voici comment il déverse ses chagrins dans le cœur de son vieil ami, dès son arrivée à l'île de Saint-Pierre : « Sans doute, mon cher Compère, vous n'ignorez pas les malheurs qui me poursuivent et qui m'ôtent le loisir de vous écrire comme je voudrois. Le Ministre de Môtiers ne pouvant me faire excommunier a pris le parti plus prompt et plus sûr de me faire assassiner, et il a

trouvé plus de facilité à disposer d'une bande de coupe-jarrets que des anciens de son consistoire. Insulté, hué, maudit dans tous les chemins, menacé même des armes à feu je laissois dire la canaille, et j'allois mon train toujours seul et sans armes comme à mon ordinaire. Comme cette sécurité en imposoit de jour à ces bandits, ils ont trouvé expédient de forcer de nuit ma maison, d'enfoncer mes portes, de casser mes fenêtres et de lancer des pierres jusques dans ma chambre et tout près de mon lit. Les choses étant venues à ce point je me suis enfin déterminé à m'éloigner de ce chef de brigands et d'aller, s'il est possible, chercher un lieu sur la terre où l'on veuille bien me laisser mourir en paix. Je ne sais point encore où je me fixerai. Je suis hors d'état d'aller vous voir, du moins pour le moment. Je suis malade, accablé de soins, j'ai besoin de respirer. Je voudrois qu'on me laissât dans cette solitude du moins pour cet hiver; mais s'il reste quelque humanité parmi les hommes, ce n'est pas moi qui la trouve [1]. » Il prie de faire passer la correspondance par Monsieur Du Peyrou : il est bien fâché de devoir laisser à Mad^elle^ Le Vasseur le soin de recevoir Mad^elle^ Du Moulin... et comme toujours : « mille embrassemens à ma chère filleule. »

[1] 12 sept. 1765, Bosscha, p. 259-60. Remarquons que Rousseau emploie presque les mêmes termes pour décrire l'émeute de Môtiers à M. Guy, à Paris, le successeur de Duchesne, qui commençait alors l'impression du *Dictionnaire de Musique*. Le 7 septembre, c'est-à-dire cinq jours avant la lettre à Rey, il écrivait : « L'émeute est telle ici, monsieur, parmi la canaille, que la nuit dernière mes portes ont été forcées, mes vitres cassées, et une pierre grosse comme la tête est venue frapper presque mon lit. On a tenu ce matin une justice extraordinaire; mais les assassins ne sont pas découverts; le ministre s'est fait ouvertement chef d'une bande de coupe-jarrets... » (*Œuvres*, éd. Hachette, vol. XI, p. 280)

Nous ne reproduisons pas d'autres passages de ces lettres à Rey, puisqu'elles sont publiées déjà. Le 18, il annonce son expulsion de l'île de Saint-Pierre. Le coup vient de Genève sans doute, par Berne : « Il faut partir et s'éloigner une bonne fois de cette fatale Suisse qui m'a si bien payé de mon amour pour elle » (Bosscha, p. 262). Si ce n'était la mauvaise saison, il partirait à l'instant pour Amsterdam ; mais à l'entrée de l'hiver et sans compagnon de voyage, infirme comme il l'est et sans savoir la langue du pays, il n'ose. « Il n'y a que l'Angleterre où je suis sûr de vivre tranquille et où des ministres assassins ni des magistrats corrompus ne pourront me chercher querelle. » (*Ibid.*) Il y passera si cela est possible. S'il pouvait rester à l'île Saint-Pierre quelque temps, il demanderait à Rey, qui le lui a offert si souvent, de venir le prendre pour aller jusqu'en Hollande ; mais que Rey se garde de se déplacer maintenant ; qu'on cherche seulement « quelque petite chambre commode et chaude, » car il pourrait arriver inopinément. Quant à l'invitation du comte de Bentinck[1] (évidemment communiquée dans une lettre perdue de Rey), il n'en veut rien : « J'ai toute la considération possible pour M. Charles Bentinck, mais je veux être logé chez moi. » Il demande une fois de plus des renseignements pour la route. Bref Rousseau hésite ! A-t-il jamais su ce qu'il voulait ?

[1] Pour des détails sur M. de Bentinck, voir Bosscha, p. 201, une longue note. Rousseau, dans sa lettre du 28 décembre 1763, avait prié Rey de rendre visite en son nom au comte pour le remercier de son attitude favorable, lorsque l'*Emile* fut condamné en Hollande. Plus tard, le 9 septembre 1764, quand Rey a des difficultés avec le gouvernement à propos des *Lettres de la Montagne,* Rousseau lui conseille de demander l'appui du comte. Enfin le 9 août 1767, au retour d'Angleterre, le comte fait offrir par Rey un séjour dans ses terres.

Quelque temps après, Rousseau fuyant Bienne arrive, à Strassbourg, et de là il écrit le 10 novembre : « Je ne sais point encore quel parti mon état et la saison me permettront de prendre. » (Bosscha, p. 265). Induit en erreur par ces lignes et se souvenant de la lettre du 18 septembre où son ami déclarait qu'il irait en Hollande à condition d'être escorté, et où il souhaitait en outre qu'on s'occupât de lui trouver un petit appartement, l'excellent Rey n'hésite plus et lui dépêche son commis pour aller le prendre. Aussitôt Rousseau voit mille bonnes raisons pour ne point aller à Amsterdam. Il se serait peut-être décidé à s'y rendre de son propre gré ; mais comme il semble qu'on veuille l'influencer, il renonce et montre de l'humeur : « Je reçois mon cher Compère, avec autant de surprise que de chagrin votre lettre du 16. Votre ambassadeur s'en retournera comme il sera venu... (le 25 novembre 1765, Bosscha, p. 265). Je suis assurément sensible à votre empressement, mais embarrassé de votre étourderie. Vous auriez dû sentir que quand un homme est en âge de raison, l'on ne dispose pas de lui sans le consulter. Si j'étois en état de payer le voyage de votre homme, il n'y auroit que demi mal, mais en vérité je suis hors d'état de soutenir cette dépense, d'autant plus que tous mes amis par des soins indiscrets et par d'immenses ports de lettres semblent de toutes parts se réunir pour achever de me ruiner... » (*Ibid.*, p. 266)

Cependant le voyage de Hollande le tente encore. Le 1er décembre, comme il se disposait à se rendre à Londres par Paris, il écrit : « Etant plus à portée d'aller vous voir lorsque je serai tout-à-fait établi en Angleterre, j'espère me procurer un plaisir auquel il ne faut

pas songer pour ce moment... » (*Ibid.*, p. 267). De Paris, le 31 décembre : « Il m'eut été bien doux d'aller me reposer et me consoler dans le sein de votre famille, mais soumis aux lois de la nécessité, je suis accoutumé depuis longtemps à lui sacrifier tous mes desseins. C'est là, cher Compère, de quoi me plaindre et non pas de quoi me quereller. » (*Ibid.*, p. 268)

Nous ne possédons pas la lettre où Rey « querelle » Rousseau ; les termes en furent certes fort bénins. Mais Rey s'étonne à bon droit de cette obstination à repousser son offre bienveillante. Nous ne le sommes pas moins, car la Hollande paraissait vraiment attirer l'écrivain philosophe.

Qu'on nous excuse si une fois encore nous faisons un peu de psychologie, et essayons de diagnostiquer ce nouveau cas d'aboulie.

Trois motifs surtout nous paraissent expliquer la conduite déconcertante de Rousseau.

Le premier, qui n'est peut-être qu'un prétexte et par lequel le malade se donne le change à lui-même, est exprimé ainsi dans une lettre où, de Chiswick, le 3 mars 1766, Rousseau annonce son arrivée en Angleterre : « J'aurais voulu mon cher Compère, passer par votre pays pour avoir le plaisir de vous embrasser ainsi que Madame Rey et la chère filleule de l'oncle Rousseau ; mais outre que j'ai eu de bonnes raisons pour passer par la France, je vous avoue que je me suis senti une répugnance invincible à passer par un pays où sans rime ni raison, sans ombre d'intérêt ni de justice on m'a de gayeté de cœur traité plus injustement, plus brutalement même que dans le pays où j'avois les plus violents ennemis personnels... » (Bosscha, p. 270).

Le second motif, qui parait plus sérieux, c'est que Rousseau était alors dans une phase de profonde dépression morale ; il se désintéressait de toutes ses publications : « Mes écrits m'ont causé tant de malheurs que je ne puis les revoir sans la plus grande répugnance, » écrit-il de l'ile Saint-Pierre (Bosscha, p. 263) ; et d'Angleterre : « Je ne veux plus entendre parler de ma vie de rien qui ait le moindre rapport avec mes écrits. » (*Ibid.*, p. 269) Près de Rey, il serait obligé de s'en occuper de nouveau. Les quelques lettres qui nous restent de Rousseau à Rey après cette période sont effectivement remplies de passages relatifs à des réimpressions, et constamment l'écrivain supplie qu'on lui épargne toute tracasserie de ce genre.

Mais le vrai motif, celui que Rousseau ne peut guère mentionner, c'est — ou nous nous trompons fort — sa crainte de perdre sa liberté d'action et de pensée ; et cela par le fait même de l'empressement, du dévouement, de l'amitié touchante de Rey et de sa famille. Qu'on se souvienne de ces pages du livre IX des *Confessions*, où l'hôte de l'Ermitage se plaint doucement en parlant de Madame d'Epinay et de ses autres amis, des devoirs, doux du reste, de l'amitié et de la reconnaissance ; devoirs auxquels il ne songeait point à se soustraire, mais qui l'obligeaient constamment à renoncer, pour des formalités ou pour des frivolités, aux méditations solides qui donnaient à la vie sa valeur et dont il ornait ses ouvrages : « J'avois une demeure isolée, dans une solitude charmante ; maitre chez moi, j'y pouvois vivre à ma mode sans que personne eût à m'y contrôler. Mais cette habitation m'imposoit des devoirs doux à remplir mais indispensables. Toute ma liberté

n'étoit que précaire ; plus asservi que par des ordres, je devois l'être par ma volonté ; je n'avois pas un seul jour dont en me levant je pusse dire : *J'emploierai ce jour comme il me plaira.* » Nous avons déjà cité le passage où il refuse absolument l'invitation du comte de Bentinck à Amsterdam. Et la phrase : « Vous auriez dû sentir que quand un homme est en âge de raison l'on ne dispose pas de lui sans le consulter » trahit la même préoccupation.

Si Rey n'avait pas, par un excès d'empressement, éveillé des inquiétudes dans l'âme assoiffée de paix de Rousseau, qui sait si ce dernier n'eût pas fini tranquillement sa vie à Amsterdam — avec ou sans l'édition générale à surveiller? Une chose est certaine : c'est que Rousseau eût mieux fait de ne point aller en Angleterre ; or c'est précisément là qu'il finit par se rendre.

XIV. Dernières lettres.

Jeannette ou les *Confessions*.

Nous extrayons encore quelques passages des lettres de Rousseau à Rey. Maintenant que nous avons fait connaissance avec la famille Rey, ces détails auront plus d'intérêt.

En août 1766, Rousseau a appris à Wootton que Rey avait eu « quelques affaires désagréables » ; il lui parle en ami, affectueux mais point flatteur : « Je vous aurois écrit à ce sujet si vous ne m'aviez prévenu. J'augure sur ce que vous ne m'en dites rien que tout cela n'a pas eu de suites et je m'en réjouis de tout mon

cœur ; mais mon amitié pour vous ne me permet pas de vous taire mon sentiment sur ces sortes d'affaires. Tandis que vous commenciez et que vous aviez besoin de mettre pour ainsi dire à la loterie, il vous convenoit de courir quelque risque pour vous avancer : mais maintenant que votre maison est bien établie, que vos affaires comme je le suppose sont en bon état, ne les dérangez pas par votre faute ; jouissez en paix de la fortune dont la Providence a béni votre travail ; et au lieu d'exposer le bien de vos enfants et le vôtre, contentez vous de l'entretenir en sûreté sans vous permettre d'entreprises hasardeuses. Voilà mon cher Compère un conseil de l'amitié, et je crois de la raison : si vous trouvez qu'il soit à votre usage profitez-en... » (*Œuvres*, éd. Hachette, XI, p. 380)

Le 20 décembre, Rousseau écrit encore de Wootton pour demander des nouvelles ; il n'en a pas eu de plusieurs mois : « Donnez-moi, je vous prie amplement de vos nouvelles, de celles de Mad. Rey, de tout ce qui vous appartient et surtout de ma chère filleule que j'embrasse de tout mon cœur ainsi que son cher papa... » (Bosscha, p. 271). Le 15 juin 1767, il envoie une lettre par « Monsieur Du Peyrou. » Rentré d'Angleterre, fin mai, il est à Fleury-sous-Meudon, dans la campagne du marquis de Mirabeau ; au milieu de ses errements, il n'oublie pas le fidèle Rey : « Donnez-moi de vos nouvelles, de celles de Madame Rey et de ma chère filleule que je charge M. Du Peyrou d'embrasser pour moi. » (*Ibid.*, p. 274)

Ici se place une lettre de Rey conservée par Rousseau, et que nous reproduisons en partie puisqu'elle est inédite et trahit l'inaltérable attachement de cette

famille pour l'écrivain ; elle est datée du 9 août 1767 : « Votre obligeante lettre, mon cher Compère, du 15 Juin dernier par M. Du Peyrou m'a beaucoup consolé car j'étois depuis assez long-tems dans une inquiétude où je me suis peu trouvé[1]; je n'ay jamais voulu croire votre départ de l'Angleterre et je ne pouvois concevoir ce qui y pouvoit donner lieu ; permetté-moi de vous le dire, vous nous négligés trop ; deux mots seulement à votre départ ou à votre arrivée en france nous auroient tranquillisé ; ny dites que ce que vous voulés que tout le monde sache ; j'en suis content, mais pour l'amour de Dieu si jamais pareil événement arrive, donnés-nous de vos nouvelles et encore un coup deux mots suffiront. — Ma femme vous embrasse de tout son cœur pour elle et pour votre petite filleule qui jouit d'une parfaite santé ; elle est forte pour son âge et si Dieu nous prete vie, puisque vous habités un pays plus à notre portée je pourrois bien vous la conduire si jamais je fait le voyage de France et vous la laisser pour quelques jours afin qu'elle puisse dire vous avoir vu. — Elle vous connaîtra j'espère, votre portrait nous occupant quelquefois... mon fils aîné est de retour de Vienne. » *(Inédit)*

Le 28 septembre, de Trie, Rousseau écrit une longue lettre, signée « l'herboriste de Mad^e^ la duchesse de Portland, » pour demander des ouvrages de botanique. Il a entendu que son ami a encore souffert de la goutte ; il espère que celui-ci viendra le visiter en France, même avant que la filleule soit en âge de l'accompagner ; s'il ne peut venir, que n'envoie-t-il son fils ? (Bosscha, p.

[1] Il avait appris le départ d'Angleterre, et peut-être certains bruits bizarres sur le compte de son ami.

275-8) Environ huit mois et demi plus tard, Rousseau écrit de nouveau assez longuement, de Trie, au sujet de livres. Nous y apprenons que Rey reçoit toujours quantité de lettres adressées à Rousseau, lequel est fort heureux de laisser à son ami le soin de refuser ce qui parait suspect ou de peu de valeur. « La lettre venue d'Amérique est un tissu de bêtises ; ce n'est pas la peine de recevoir de si loin pareille marchandise ; on en trouve de reste autour de soi... Je m'en rapporte bien à votre discernement pour faire le triage et je trouverai même très bon que vous ouvriez les lettres quand vous serez en doute sur leur contenu. Bien entendu que vous tiendrez note des ports[1]. » Rousseau est désespéré de ne point encore avoir trouvé le repos si ardemment souhaité ; son intérêt toujours plus marqué pour sa filleule qu'il ne connaît pas, mais qui est un peu sienne et remplace pour lui la famille, est bien touchant : « Je lis avec intérêt et attendrissement — écrit-il au milieu de sa lettre — tout ce que vous me marquez de ma petite filleule ; plus, revenu des illusions que je m'étois fait, je me détache des faux amis de la vie, plus je sens que je m'attache à cette chère enfant ; j'aurois été charmé de la voir et de vous voir, en particulier pour vous parler d'elle, et si vous eussiez pu l'amener j'en aurois été comblé ; mais ma situation précaire et toujours incertaine ne me laisse compter sur rien dans l'avenir... Mais si je n'ai point de repos, j'aurai du moins des consolations très douces tant que

[1] Bosscha, p. 281. Nous relevons ce détail, car il montre bien la confiance de Rousseau. On se souvient que la question des lettres et de la discrétion observée en les transmettant à Rousseau, a été un des grands points de discussion dans la querelle avec Hume.

j'aurai de bonnes nouvelles de vous, mon cher Compère, de ma bonne et sensible commère Madame Rey que je salue et embrasse de tout mon cœur, et de ma petite filleule que je vous charge aussi de baiser pour moi sur les deux joues et de lui dire que je veux qu'elle m'écrive dans six mois une jolie petite lettre bien tournée, bien écrite et toute de sa façon... » (*Ibid.*, p. 283).

Rousseau est de nouveau en route. Une lettre de Rey, avec des vœux de bonne année, l'a rejoint à Monquin. Jeannette aussi lui a écrit. « Votre lettre du 9 de ce mois [janvier 1769] mon cher Compère, m'a fait un plaisir infini. Je suis enchanté de celle de ma filleule...» Et encore : « Je ne puis me lasser de relire la charmante lettre de ma filleule. Je voudrois embrasser cette aimable enfant dix fois pour chaque ligne, et je me suis déjà surpris plusieurs fois à pleurer comme un enfant moi-même en la relisant. Elevez-la de façon qu'elle soit aussi sage et vertueuse qu'aimable ; parlez-lui quelquefois de son parrain de façon qu'elle en aime la mémoire... » (*Ibid.*, p. 286). Le 27 avril, nouvelle lettre : « Ma petite Jeannette est charmante ; il est bien cruel pour moi de ne pouvoir embrasser cette chère enfant, c'est une consolation qui me seroit trop douce pour qu'il me soit permis de l'espérer. Je ne suis pourtant pas content de la seconde lettre [de Jeannette] ; elle est dictée, cela est sûr ; quand elle m'en écrira une toute entière de son estoc, je promets de lui répondre.» (*Ibid.*, p. 287). Mais, malgré son désir de voir la chère enfant, quand Rey (dans sa lettre du 9 janvier) se propose de la lui amener, Rousseau s'excuse de ne pouvoir l'accueillir : « Ma situation s'y oppose pour des raisons trop longues à détailler et que vous pouvez aisément

comprendre. Ainsi, mon cher Compère, je vous le dis bien à regret, ne venez pas ; aussi bien, selon toute apparence, arriveriez-vous trop tard. » (*Ibid.*, p. 283-4). Au printemps, Rey parle de nouveau d'aller chez son ami, soit seul, soit avec la fillette. Mais on ne l'encourage pas : « Ce seroit un grand plaisir pour moi de vous voir, mais je suis obligé de vous réitérer qu'outre les inconvéniens pour vous d'un si grand voyage, il y en auroit aussi pour moi qui me font désirer que vous ne veniez pas. » (Monquin, 27 avril 1769; Bosscha, p. 287).

Après cette lettre du 27 avril, en voici encore une du 11 juin : « Je serais assurément fort aise de vous voir et de vous embrasser ; mais quoique j'aye ci-devant désiré ce voyage, ma situation présente m'a fait changer d'avis et vous m'obligeriez de n'y plus songer. Ce long fatigant et couteux voyage ne vous seroit d'aucun avantage et me seroit plus nuisible qu'utile. Je vous crois trop mon ami pour y persister à mon préjudice... » (*Ibid.*, p. 290).

Que signifie donc cette attitude ? Craint-il le bruit, vu sa santé précaire ? Non pas, car il prie Rey de s'abstenir de toute visite. Ou serait-ce que Rousseau ne tient pas à ce que Rey voie son ménage avec Thérèse ? Peut-être. N'est-ce pas alors, le 12 août, quelque temps après son mariage, qu'il dut écrire à son épouse la fameuse lettre où il la reprend pour sa conduite. Mais bien avant déjà, alors qu'il était « très content de son mariage, » il avait refusé la visite de Rey. (*Ibid.*, p. 284). Il faut admettre plutôt qu'une circonstance accidentelle a motivé ce refus, puisque peu de temps auparavant Rousseau demandait à Rey de venir, et qu'il le lui demandera de nouveau quelque temps après. En

effet, Rousseau écrivait à ce moment avec une hâte fébrile la deuxième partie des *Confessions*. Il se préparait à aller à Paris, ce document justificatif en main, affirmer qu'on l'avait calomnié ; il tenait à n'être point dérangé. Or la venue de Rey lui aurait créé des obligations auxquelles il voulait échapper. Comme il tient à garder le secret sur cet ouvrage, rien d'étonnant à ce qu'il n'en parle pas [1]. Notons ici un passage significatif de la lettre du 27 avril : « Quand vous me suggérâtes le projet d'écrire les mémoires de ma vie, je n'imaginois guère que ce projet adopté trop légèrement m'attireroit les calamités qui en ont été l'effet. Ne me reparlez jamais de cette entreprise; si vous m'aimez, ayez regret de me l'avoir suggérée, et si vous m'en reparlez, attendez-vous à n'avoir aucune réponse sur ce point. » (*Ibid.*, p. 288).

C'est une allusion à ce qui était sa préoccupation de tous les instants, qui lui échappe. Rousseau était persuadé que ses ennemis le traquaient et cherchaient à l'empêcher d'écrire l'histoire de sa vie. Relisons le passage du début de cette deuxième partie des *Confessions* : « Je voudrois pour tout au monde pouvoir ensevelir dans la nuit des temps ce que j'ai à dire, et forcé de parler malgré moi, je suis réduit encore à me cacher, à ruser, à tâcher de donner le change, à m'avilir aux choses pour lesquelles j'étois le moins né. Les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles ; environné d'espions et de surveillants malveillants et vigilants, inquiet et dis-

[1] Cette rédaction de la deuxième partie des *Confessions* est du reste un sujet inexploré; nous avons les documents nécessaires pour en faire l'historique; jusqu'ici le temps nous a manqué pour l'écrire.

cret, je jette à la hâte sur le papier quelques mots interrompus qu'à peine j'ai le temps de relire, encore moins de corriger. » (*Confessions*, VII, *Œuvres*, VIII, p. 196).

Les mots mystérieux et inattendus adressés à Rey pour le dissuader de venir ne s'expliqueraient-ils pas par cette hypothèse? Entre les *Confessions* et Jeannette, Rousseau n'hésite pas ; son honneur est en jeu. Puis le calme renaît ; peut-être le souvenir des jours tranquilles à l'île Saint-Pierre, qu'il vient d'évoquer dans la deuxième partie des *Confessions*[1], y est-il pour quelque chose. Le 29 novembre donc, après s'être excusé de n'avoir pas répondu à une lettre du 20 juin, il écrit : « Je prends l'intérêt le plus vif à cette chère enfant. Le désir de la voir va dans mon cœur jusqu'à l'inquiétude. Je n'espère pas pouvoir satisfaire ce désir, mais si jamais vous en trouvez l'occasion je m'y prêterai, quoiqu'il arrive, avec le plus tendre empressement. Je ne pense plus sur votre voyage comme je faisois dans ma dernière lettre ; je vois et je sens chaque jour davantage que tout ce que je sacrifie à mon repos ne m'y mène point, et que ce que j'avois pris pour de la prudence n'étoit que de la pusillanimité. » (Monquin, 23 novembre 1769; Bosscha, p. 291).

Il avait annoncé dans la lettre du 11 juin qu'il n'écrirait plus guère ; ici on sent son désir de reprendre contact avec des êtres aimés. L'isolement pèse à son cœur, et la maison de Rey lui apparait comme un endroit privilégié.

Cependant il ne se croit pas libre. Tout en ayant

[1] Rousseau avait l'intention d'ajouter une troisième partie.

soif d'affection, il remplira son devoir. Il va renoncer même à la botanique ; ce goût « m'absorboit tout entier... me relâchoit le cœur, m'attachoit trop à la vie oisive et solitaire, et m'empêchoit de remplir d'indispensables devoirs que je ne puis négliger sans me manquer à moi-même. » (*Ibid.*, p. 292). Il s'agit évidemment des *Confessions* et de sa réhabilitation, qu'il compte poursuivre. Le 7 juin de l'année suivante, il écrit à Rey, de Lyon, une lettre avec l'en-tête étrange de cette période : *Pauvres aveugles que nous sommes*, *Ciel démasque les imposteurs*, etc. Il se rappelle au souvenir de ses amis hollandais : « Depuis mon arrivée à Lyon j'ai voulu, mon cher Compère, de jour en jour vous écrire... Prêt à partir pour un petit voyage, je ne veux pas du moins quitter Lyon sans vous donner, et à ma chère Commère et à ma petite filleule, un petit signe de vie... Si vous effectuez le voyage que vous avez projeté pour cette année, il n'est pas impossible que nous nous trouvions rapprochés [1]... »

Au commencement de juillet, il est de retour à Paris. Là, comme on sait, il y eut un mieux sensible dans son état. Dès sa première lettre à Rey, il demande à le voir : « Je suis affligé de votre goutte. Je serois fâché que les suites me privassent du plaisir de vous voir à Paris. Vous me demandez si je m'y fixerai. Je vous réponds que je ne sais jamais aujourd'hui ce que je ferai demain. » Après les salutations, cordiales comme à l'ordinaire. peut-être en réponse à quelque remarque de Rey : « La manière de dater que vous avez vue à la tête

[1] Bosscha, p. 294. Pour ce voyage, voir Mugnier : *Mad. de Warens et J. J. Rousseau*, chap. XII.

de ma précédente lettre et que vous voyez à celle-ci est une formule générale que depuis plusieurs mois j'emploie dans toutes mes lettres sans aucune exception. Soyez sûr que je ne daignerois pas écrire à ceux que je croirois en mériter l'application. » (26 juillet 1770; Bosscha, p. 294-5).

Il semble que ce revoir tant ajourné va enfin avoir lieu. Madame Rey est malade; mais Rey est remis (automne 1770); et Rousseau de se réjouir : « Vous ne doutez pas, mon cher Compère, du plaisir que j'aurai à vous voir avec ma filleule; mais vous ne devez consulter pour le tems que la convenance de votre santé et de vos affaires. Adieu, mon cher Compère, je vous embrasse et ma chère commère à qui je souhaite un prompt rétablissement : embrassez pour moi la petite. Ma femme vous remercie [pour la pension] et vous salue. Mille amitiés à Mlle Du Moulin [1]. » Mais les contre-temps continuent, comme nous l'apprenons par le billet du 24 mars 1771 : « J'apprends avec grand plaisir que vous et tout ce qui vous intéresse jouissez d'une bonne santé. Ce plaisir est modéré par l'espérance frustrée de vous voir cette année à Paris et d'y embrasser ma filleule. Faites ce qui vous conviendra davantage, ménagez votre santé durant les fatigues d'une si longue route et ne restez point tout ce tems sans me donner de vos nouvelles. Je suppose que vous ne ménerez point la petite avec vous à Vevai, quoique vous m'eussiez flatté de l'amener à Paris. ... La petite a eu bien du courage de se laisser arracher quatre dents d'un même jour, mais pour

[1] 9 novembre 1770, Bosscha, p. 296-7. Mlle Du Moulin est de retour en Hollande.

quoi cette opération ? il n'y avait qu'à les laisser tomber... » (24 mars 1771 ; Bosscha, p. 297-8). Et le 9 juillet : « J'ai été plus fâché que surpris, mon cher Compère, d'apprendre que vous ne passeriez pas par ici comme vous l'aviez projeté. » (*Ibid.*, p. 298).

En août, Rousseau a fait une courte absence de Paris, et au retour il remercie Rey pour l'envoi de la pension à Thérèse et pour des livres, « quoique je ne lise plus rien que des livres de plantes. » Jeannette, malade, est à Utrecht pour sa santé ; Mademoiselle Du Moulin a fait une chute ; la fille aînée de Rey se marie — et pour chacun Rousseau a un mot aimable. (*Ibid.*, p. 299-300). Le 11 mai 1772, le théâtre d'Amsterdam brûle pendant une représentation ; il y eut plusieurs morts. Dès qu'il apprend la nouvelle, Rousseau prend la plume : « J'apprends, mon cher Compère, le malheur horrible arrivé dans votre ville. Quoique je ne pense pas que vous soyez allé vous fourrer là, je suis inquiet cependant de vous et des vôtres. Un mot de vos nouvelles dans cette circonstance me tranquillisera et me fera grand plaisir. » (22 mai 1772, Bosscha, p. 301). Madame Rey et son fils assistaient en effet à la représentation, mais échappèrent : « J'ai frémi, dit Rousseau, au récit du danger qu'ont couru Madame Rey et Monsieur votre fils, et vous voyez que ce n'étoit pas sans raison que j'étois inquiet... » (14 juin 1772, Bosscha, p. 301).

Avec une persévérance qui eût mérité plus de succès, Rey dut encore engager Rousseau à s'établir près de lui, à Amsterdam ; et peut-être désire-t-il sa présence pour l'éducation de Jeannette, à laquelle le parrain semble prendre grand intérêt. Celui-ci écrit, par exemple,

le 14 juin 1772 : « Je vous assure que je serois fort aise de voir, d'embrasser cette chère enfant, d'être témoin de ses progrès et d'y contribuer s'il m'étoit possible. Mais dans ma position tout ce que je puis faire est d'applaudir à vos soins, que je trouve bons et bien entendus. Je n'aspirerois point à voir Jeannette devenir une grande danseuse ; qu'elle sache bien pondérer sa marche, ses mouvemens et se présenter avec grâce ; c'est tout ce que je désirerois sur ce point ; mais quant aux autres arts d'agrément, tels que la musique, les instrumens, le dessin, etc., j'approuve fort que vous preniez quelque peine et fassiez quelque dépense pour lui en inspirer le goût. J'envisage encore moins dans ces talens l'agrément de la société qu'un supplément pour s'en passer. Il est important à un homme, encore plus à une femme, d'avoir en soi des ressources pour se suffire dans la retraite, pour s'y occuper agréablement sans avoir sans cesse besoin du concours d'autrui, et de n'être pas réduit toute sa vie à la triste alternative des gens du monde, de la dissipation ou de l'ennui. » (*Ibid.*, p. 302).

XV. Crépuscule

Chez les deux correspondants, le poids des ans se fait sentir. On renonce aux grandes entreprises, mais dans les lettres qu'on échange encore, l'ancienne cordialité demeure. « Vous voilà devenu grand'papa, je vous en fais mon compliment et à tout ce qui vous appartient [1].

[1] Par la fille aînée de Rey, mariée depuis un an avec M. Weissenbruch. (Bosscha, p. 300, note).

La multiplication des familles d'honnètes gens est un bienfait à la société humaine. Mes salutations et amitiés. » (juin 1772 ; Bosscha, p. 303). « J'ai eu le plaisir d'apprendre dernièrement de vos nouvelles par M. votre gendre, qui m'est venu voir deux ou trois fois durant son séjour à Paris. Cela a prévenu l'inquiétude que votre silence auroit pu me donner sur votre santé. S'il arrivoit cependant que j'en eusse encore quelquefois des nouvelles par vous même ainsi que de Madame Rey, de ma filleule et de toute votre famille, je les apprendrois toujours avec autant de plaisir et d'intérêt que lorsque nous nous connoissions le mieux... » (28 février 1773 ; Bosscha, p. 304). Sept mois après, Rousseau déclare qu'il n'écrit plus et que, s'agissant d'affaires, son silence équivaut à un refus[1]. « Tout ceci n'empêche pas que je ne reçoive toujours avec plaisir de vos nouvelles et de vos lettres et que je n'y réponde même quelquefois. Mais si vous voulez ric-à-ric à chaque lettre une réponse, je ne puis promettre de vous contenter sur ce point là. Il y a encore une autre chose. C'est que lorsqu'il m'arrive de répondre, c'est quelquefois si longtemps après la lettre receue que, quoique je la garde pour y faire réponse, ne sachant plus où je l'ai mise, et ne me souvenant pas de ce qu'elle contient, je m'en passe pour répondre et ma mémoire me sert si mal que je suis sujet à répondre tout de travers. Dieu veuille qu'il n'en soit pas ainsi aujourd'hui. Ce dont je me souviens fort bien, c'est du plaisir que m'ont fait les bonnes nouvelles que vous m'avez données de votre

[1] Rey réimprime fréquemment les œuvres de Rousseau, et s'informe s'il y a des modifications de texte à y apporter.

santé et de toute votre famille. La lettre de la petite Jeannette m'a fait grand plaisir aussi. Le caractère de sa main se forme à merveille et je ne doute pas que vous n'ayez pourvu à ce que celui de son âme se formât de même. Vous avez bien fait de la mettre dans un meilleur air pour renforcer sa constitution ; mais c'est toujours un inconvénient qu'elle soit si loin de vos yeux et de ceux de sa mère. Je ne lui écris pas, parce que rien n'est plus inutile, et je suis fâché que ma situation ne me permette pas de lui donner des souvenirs plus agréables qu'un vain bavardage. » (*Ibid.*, p. 305.)

L'enfant resta-t-elle en permanence à Utrecht, ou y fit-elle des séjours prolongés ? Nous ne saurions le dire. Mais c'est dans cette ville qu'elle mourut à l'âge de trente ans (en 1792), sans avoir été mariée[1].

Dans les lettres de Rousseau, sa filleule est mentionnée pour la dernière fois un mois plus tard, le 11 octobre 1773. « Je dois des remercîmens particuliers à Mademoiselle Jeannette pour le joli cadeau qu'elle a travaillé pour moi et pour la jolie lettre qu'elle y a jointe. Je suis fâché qu'un travail si mignon ne soit pas à mon usage. Vous ne pouviez ignorer que depuis plus de vingt ans j'ai quitté toutes ces brillantes guenilles, et quand elles conviendroient à ma situation, ce n'est pas à l'âge où tout homme sensé les quitte que je voudrois les reprendre. J'ai donc le regret de ne pouvoir porter ces manchettes que j'accepte néanmoins de tout mon cœur ; mais pour que l'ouvrage de ma Jeannette ne soit pas perdu, je la prie de l'offrir de ma part à

[1] Madame Rey était morte entre 1773 et 1780, et M. Rey en 1780 ; voir plus haut.

M. son frère qui m'a jadis envoyé de belles estampes. Je les remettrai pour vous les faire parvenir à la première personne qui me viendra de votre part... » (Bosscha, p. 306).

La période de sérénité qui suivit l'établissement à Paris touche à sa fin. Dans le ton de cette dernière lettre, il y a un peu d'amertume. La mélancolie reprend chez le philosophe, qui passe par des accès de désespoir et de défiance où il n'est plus lui-même ; il faut le plaindre, plutôt que le juger sévèrement. Cette lettre est l'avant-dernière de Rousseau à Rey. Une catastrophe provoquée par une cause bien futile allait se produire.

Rey venait de réimprimer le *Devin du Village* et, dans le désir d'être correct et à titre de service, priait l'auteur de revoir ses autres écrits en vue d'une nouvelle édition des œuvres de Rousseau, qu'on allait entreprendre sans tarder. Avant de raconter les conséquences de cette malencontreuse demande, reproduisons ici quelques passages, qui, bien qu'ils ne soient pas tirés de leur correspondance personnelle, témoignent de l'attachement de Rousseau pour Rey et de la confiance absolue que l'honnêteté foncière de l'imprimeur inspirait à l'écrivain. Ces témoignages sont d'autant plus flatteurs pour Rey que Rousseau (nous allons le voir) ne ménage guère ses autres éditeurs et libraires, Pissot, Neaulme, Guérin et Duchesne. Rappelons d'abord la lettre à Lenieps (25 avril 1759), dont un passage a été cité déjà (Hachette, X, p. 209). Après s'être plaint du manque d'honnêteté de Pissot, il écrit : « Par rapport à mon libraire de Hollande [Rey], je l'ai trouvé en toutes choses exact, attentif, honnête ; je lui demandai 25 livres de mon *Discours sur l'Inégalité* ; il

me les donna sur-le-champ, et il envoya de plus une robe à ma gouvernante. Je lui ai demandé 30 louis de ma *Lettre à M. d'Alembert*, et il me les donna sur-le-champ. Il n'a fait à cette occasion aucun présent à ma gouvernante[1] et il ne le devoit pas, mais il m'a fait un plaisir que je n'ai jamais reçu de M. Pissot, en me déclarant de bon cœur qu'il faisoit bien ses affaires avec moi. Si quelqu'un vous dit quelque chose de contraire à cela, il ne dit pas vrai. » Quiconque connaît la correspondance de l'auteur et du libraire dans les années antérieures, est en mesure d'apprécier la valeur de ce témoignage. Sans doute en employant les mots d'« exact » et « attentif, » Rousseau songe plutôt aux affaires d'argent qu'aux corrections d'épreuves.

Dans une lettre du 12 décembre 1761, adressée à Moultou (Hachette, X, p. 287 et 288), en blâmant Guérin, Rousseau donne indirectement à entendre combien les services de Rey l'ont satisfait. A cette même période, 1761-1762, se rapporte la page des *Confessions*, livre XI (Hachette, IX, p. 12-13), écrite à la fin de 1769 ou au commencement de 1770. Rousseau y parle de son désir de vivre dans une solitude plus complète qu'à Montmorency. Pour pouvoir réaliser ce plan, il désirait surveiller l'impression de l'*Emile*, celle du *Contrat social* qu'il venait d'envoyer à Rey : et terminer le *Dictionnaire de Musique*, l'*Essai sur l'Origine des Langues*, car ces divers travaux lui procureraient le modeste revenu qui lui permettrait de vivre. Il ajoute : « Tel était mon projet, dont la générosité de Rey, que je ne dois

[1] « Depuis lors, il lui a fait une pension viagère de 300 livres, et je me fais un sensible plaisir de rendre public un acte aussi rare de reconnaissance et de générosité. » (Note de Rousseau).

pas taire, vint faciliter encore l'exécution [1]. Ce libraire dont on me disait tant de mal à Paris, [cf. Hachette, X, p. 287], est cependant, de tous ceux avec lesquels j'ai eu affaire, le seul dont j'aie eu toujours à me louer [2]. Nous étions à la vérité souvent en querelle sur l'exécution de mes ouvrages ; il était étourdi, j'étais emporté. Mais en matière d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours trouvé plein d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui m'ait avoué franchement qu'il faisait bien ses affaires avec moi [3]; et souvent il m'a dit qu'il me devait sa fortune offrant de m'en faire part. Ne pouvant exercer directement avec moi sa gratitude, il voulut me la témoigner au moins dans ma gouvernante, à laquelle il fit une pension viagère de 300 francs, exprimant dans l'acte que c'était en reconnaissance des avantages que je lui avais procurés.

Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit; et si je n'en avais parlé le premier à tout le monde, personne n'en aurait rien su. Je fus si touché de ce procédé, que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une amitié véritable. Quelque temps après il me désira pour parrain d'un de ses enfants ; j'y consentis, et l'un des regrets dans la situation où l'on m'a réduit est qu'on m'ait ôté tout moyen de rendre désormais mon attachement utile à ma filleule et à ses pa-

[1] Et que les persécutions à propos de l'*Emile,* l'empêchèrent de réaliser.

[2] Ici une note dont il va être question tout à l'heure.

[3] Voir lettre inédite du 7 décembre 1761, que nous publions plus loin et où il dit avoir fait jusqu'à cette date 10,000 livres avec la *Nouvelle-Héloïse.* Il en avait payé à Rousseau 2160 livres, soit 90 louis, prix fixé par l'auteur lui-même. (Cf. Bosscha, *Lettres inédites de Rousseau à Rey*, 1858, p. 65 ; confirmé, p. 68).

rents. Pourquoi, si sensible à la modeste générosité de ce libraire, le suis-je si peu aux bruyants empressements de tant de gens haut huppés... ? »

Revenu à Paris, le 14 juin 1772, Rousseau écrit encore à Rey (Bosscha, p. 302-3) à propos d'impressions : « Je n'ai nul changement à faire ni à l'*Emile*, ni à aucun de mes écrits. Ne reconnaissant pour mienne que la première édition de chacun d'eux, je ne prends aucun intérêt aux éditions postérieures et n'ai pas même le tems d'examiner celles que je suis à portée de voir. J'ai pourtant toujours recommandé les vôtres par préférence, persuadé que vous êtes incapable de vous prêter à aucune infidélité. Au lieu que toutes celles qui se font et se feront en France portent tous les caractères de perfidie et de réprobation qui m'assurent qu'elles sont infidèles, falsifiées et faites avec les plus sinistres intentions. C'est ce que vous pouvez déclarer hautement en mon nom à toute la terre dans les mêmes termes, sans crainte d'être désavoué. »

Or dix-huit mois plus tard, Rey lui-même perd la confiance de Rousseau. Cet épisode difficile à éclaircir vaut la peine d'être raconté.

XVI. Autour d'une déclaration.

Au mois de septembre 1770, Rousseau avait reçu en cadeau de Rey « un exemplaire magnifiquement relié » de ses œuvres, et il l'avait duement remercié dans une lettre du 9 septembre (*Ibid.*, p. 296). Rey, consciencieusement, demandait à Rousseau les corrections qu'il jugeait désirables, chaque fois qu'il réimprimait l'un de

ses ouvrages. Dans une lettre du 11 octobre 1773 (*Ibid.*, p. 306), Rousseau déclare qu'il a trouvé beaucoup de fautes dans la dernière édition du *Devin du Village*; et quant à l'*Emile,* le relire « c'est pour moi une corvée terrible et presque inutile. » Il continue : « Il n'y a qu'un seul de mes écrits que je relirois encore avec plaisir: c'est l'*Héloïse.* J'ai essayé de la relire, mais l'exemplaire qu'on m'a prêté étant d'une édition faite en France, pleine de contre-sens ridicules et de fautes d'impression faites exprès[1], il m'a été impossible ble de soutenir cette lecture, et il a fallu l'abandonner à la moitié du premier volume. » Qu'était devenu l'« exemplaire magnifiquement relié » reçu trois ans auparavant? Rousseau nous le dira lui-même : « M. le comte d'Egmont m'avait prié de lui rassembler une collection de mes écrits des bonnes éditions. Je fis ce que doit faire un auteur quand on s'adresse à lui pour cela, et dans l'impossibilité de retrouver un exemplaire de chaque pièce de la première Edition, je fis porter chez lui mon bel exemplaire, qui est ainsi passé dans sa bibliothèque... Au reste, de ce bel exemplaire je ne regrette que l'*Héloïse* ; mais il l'aurait fallue moins brillante pour qu'elle pût me rester. » Rey s'empresse d'envoyer un autre exemplaire de l'*Héloïse*, et c'est cet envoi qui va lui coûter la confiance de Rousseau. Voici la lettre de Rousseau, envoyée le 16 décembre, prélude de l'orage. *(Ibid.*, p. 308) : « J'ai receu hier, mon cher Compère,

[1] Rousseau, on le sait, était persuadé que ses ennemis, après avoir rendu sa vie malheureuse, voulaient le noircir encore aux yeux de la postérité en défigurant ses ouvrages. Voir le 3me *Dialogue*, la correspondance depuis 1767, et la *Déclaration* de 1774, dont il va être question.

avec votre lettre et celle de ma filleule, l'exemplaire de l'*Héloïse* que je vous avois demandé et je vous en remercie. Vous me marquez que vous m'envoyez l'édition originale, l'exemplaire que j'ai reçu est d'une édition très différente. Vous me ferez grand plaisir de me marquer et même le plus tôt possible si ce *quiproquo* vient de vous, car je désire extrêmement et pour vous et pour moi de savoir à quoi m'en tenir sur cet article. La présente n'étant pour autre sujet, je la finis, mon cher Compère, en vous embrassant de tout mon cœur. »

Bosscha, l'éditeur des lettres, met en note : « Rey, ayant reçu cette lettre le 22, y a répondu le même jour comme il l'a marqué sur l'original. » Les lettres que Rousseau reçut de Rey après son départ de Môtiers sont malheureusement perdues, sauf une qui n'a pas rapport au débat étudié ici. Néanmoins, la suite des événements montre que Rousseau ne fut pas satisfait de l'explication qu'on lui donnait et accuse Rey d'avoir, lui aussi, « falsifié » ses écrits. Tôt après il publie sa *Déclaration relative à différentes réimpressions de ses ouvrages*[1]. Qu'on nous permette de reproduire ce document ici, puisque c'est Rey qui y est principalement visé. « Lorsque J. J. Rousseau découvrit qu'on se cachait de lui pour imprimer furtivement ses écrits à Paris, et qu'on affirmait au public que c'était lui qui dirigeait ses impressions, il comprit aisément que le prin-

[1] Hachette, IX, 401. Ce titre n'est pas de Rousseau. Le Comte de Barruel-Beauvert, qui, dans sa *Vie de J. J. Rousseau*, Londres 1789, reproduit ce document d'après un manuscrit de la main de Rousseau, et signé avec paraphe, dit expressément : « Cette missive n'a ni inscription, ni suscription. » (P. 52).

cipal but de cette manœuvre était la falsification de ces mêmes écrits, il ne tarda pas, malgré les soins qu'on prenait pour lui en dérober la connaissance, à se convaincre par ses yeux de cette falsification. Sa confiance dans le libraire Rey ne lui laissa pas[1] supposer qu'il participât à ces infidélités, et en lui faisant parvenir ses *protestations contre les imprimés de France*[2], toujours faits sous le nom du dit Rey, il y joignit une *déclaration*[2] conforme à l'opinion qu'il continuait d'avoir de lui. Depuis lors, il s'est convaincu aussi par ses propres yeux que les réimpressions de Rey contiennent exactement les mêmes altérations, suppressions, falsifications que celles de France, et que les unes et les autres ont été faites sur le même modèle et sous les mêmes directions. Ainsi ses écrits, tels qu'il les a composés et publiés, n'existant plus que dans la première édition de chaque ouvrage qu'il a faite lui-même, et qui depuis longtemps a disparu aux yeux du public, il déclare tous les livres anciens ou nouveaux qu'on imprime et imprimera désormais sous son nom, en quelque lieu que ce soit, ou faux, ou altérés, ou mutilés et falsifiés avec la plus cruelle malignité, et les désavoue, les uns comme n'étant plus son ouvrage et les autres comme lui étant faussement attribués.

L'impuissance où il est de faire arriver ses plaintes aux oreilles du public lui fait tenter pour dernière ressource de remettre à diverses personnes des copies de cette déclaration, écrites et signées de sa main, certain que si dans le nombre il se trouve une seule personne honnête et généreuse qui ne soit pas vendue à l'ini-

[1] Le « pas » manque dans la copie de Barruel-Beauvert.
[2] C'est nous qui soulignons.

quité, une protestation si nécessaire et si juste ne restera pas étouffée, et que la postérité ne jugera pas des sentiments d'un homme infortuné sur des livres défigurés par ses persécuteurs.

J. J. ROUSSEAU.

Fait à Paris, ce 23 Février 1774[1].

[1] Cette date est évidemment fausse. Il faut *janvier*. Barruel-Beauvert que nous venons de citer dans les notes précédentes donne d'après le manuscrit: *janvier*. De plus Bosscha, p. 303 (note), nous dit que cette déclaration fut publiée primitivement dans la *Gazette de littérature des Sciences et des Arts*, n° 12, du samedi 19 février 1774; elle ne pouvait donc être signée et écrite par Rousseau le 24 février. Nous ne nous expliquons pas comment l'édition Hachette a pu mettre *Février* au lieu de *Janvier*.

Nous avons cherché en vain dans les principales bibliothèques de Paris une *Gazette de littérature des Sciences et des Arts*. Hatin, *Bibliogr. hist. et crit. de la Presse périodique française* (1866), parle d'une *Gazette littéraire de la Haye*, paraissant deux fois par semaine, 1743. Est-ce d'elle qu'il s'agit? Ce n'est pas impossible, quoique le titre de Bosscha semble bien précis. M. Byvanck, le savant directeur de la Bibliothèque Royale de la Haye a eu l'extrême amabilité de faire pour nous, à ce sujet, quelques recherches qui n'ont abouti à aucun résultat.

Nous mentionnerons, parmi les publications auxquelles on pourrait penser, le *Journal de littérature des Sciences et des Arts*, un avatar du *Journal de Trévoux* dont nous avons dû à plusieurs reprises nous occuper. Mais les dates semblent renverser cette hypothèse. Notre document aurait été publié en 1774, et la transformation du *Journal de Trévoux* eut lieu en 1779, à moins que Barruel-Beauvert ait désigné ce journal par le nom qu'il porta plus tard.

Il reste la *Gazette littéraire de l'Europe*, par Armand et Suard, 1764-1766, 8 vol. in-8° à Paris. Hatin donne à son sujet les renseignements suivants: « La *Gazette Littéraire* fut immédiatement contrefaite à Amsterdam. Une société de gens de lettres y commence dès 1764 sous le même titre un recueil « contenant l'analyse et l'annonce de ce qu'offrent de plus pittoresque et de plus piquant les Lettres françaises, anglaises et allemandes avec les faits et anecdotes les plus intéressants. » C'est peut-être bien la publication dont il s'agit; il faudrait alors admettre une erreur de titre chez Barruel-Beauvert. Le périodique original, il est vrai, mourait en 1766, mais l'imitation de la Haye continua jusqu'en 1784 et la collection complète forme 120 vol. in-12. Malheureusement nous ne sommes pas en mesure de procéder à une vérifieation.

La « protestation contre les imprimés de France » dont il est ici question est perdue[1]. En effet nous observons que la lettre à Rey, lettre datée du 16 décembre 1773 et que nous avons reproduite, ne contient pas la moindre allusion à une « protestation » incluse dans la missive ; sa brièveté et la façon dont elle est rédigée semblerait plutôt exclure l'idée qu'une autre communication l'ait accompagnée. De plus la *Déclaration* dit positivement que la « protestation » fut envoyée à Rey avec une déclaration personnelle de confiance en Rey ; il est difficile de trouver dans la note du 16 une pareille déclaration ; nous en concluons que ces deux documents, envoyés ensemble, nous manquent[2]. Notons le fait ; on pourrait se demander si cette disparition n'est pas intentionnelle, puisque les autres lettres de Rousseau à Rey ont été soigneusement conservées par ce dernier.

Essayons, en utilisant ce que nous savons des circonstances qui ont motivé la *Déclaration* et qui en expliquent peut-être la teneur, de reconstituer la suite des événements.

Dans les notes que Bernardin de Saint-Pierre avait prises pour publier une *Vie et Ouvrages de J. J. Rousseau*, et qui ont été fort bien éditées récemment par M. Souriau pour la Société des textes français modernes, nous lisons ce passage : « Il me raconta que dans

[1] Bosscha, p. 303 (note), provoque une confusion en appelant *Protestation*, la *Déclaration* que nous venons de reproduire. Il ne s'est pas aperçu qu'il s'agit de deux pièces différentes; voir sa note à p. 308.

[2] Il y a quelque chose comme une déclaration personnelle de cette sorte dans la lettre du 14 juin 1772 (Bosscha, p. 302-3), que nous avons reproduite. Mais on n'y trouve pas d'allusion à la *Protestation*, ce qui paraît étrange.

le temps même où il me parloit, un libraire de Paris mettoit en vente une nouvelle édition de ses ouvrages et répandoit le bruit que pour dédommager J. J. Rousseau de la peine qu'il avait prise à l'affaire, il lui avait passé, ainsi qu'à sa femme, un contrat de 1000 écus de pension. Jean Jacques pria un de ses amis de s'en informer : le libraire eut l'impudence de lui affirmer ce mensonge. Rousseau s'en plaignit à M. de Sartine ; il n'eut point de justice. C'est le même libraire qui a ajouté à ses ouvrages, à la fin de 1778, un 9me volume de pièces falsifiées, et qui depuis est devenu fou. » (p. 62).

Bernardin de Saint-Pierre était revenu à Paris en 1771, et il avait fait la connaissance de Rousseau en mai 1771 (cf. *Annales* IV, 319)[1]. La conversation à laquelle il fait allusion, dut avoir lieu à une époque où les deux hommes avaient commencé à s'entretenir volontiers des événements intéressants de leur vie extérieure. Nous possédons la longue lettre de Rousseau à M. de Sartine, lieutenant général de police (et, depuis 1774, ministre de la marine[2]). On y trouve le nom du libraire peu scrupuleux ; du reste Rousseau n'y demande pas à M. Sartine d'intervenir ; il se borne à le renseigner[3]. La lettre est du 15 janvier 1772 (Hachette, XII, p. 242), ce qui confirme ce que nous disions tantôt à propos de l'épo-

[1] Il dit lui-même dans les Notes dont nous venons de parler. (Edition Souriau, p. 31) que ce fut en juin 1772, mais cette date est controuvée.

[2] Voir *Œuvres de Rousseau*, éd. Hachette, XII, p. 249.

[3] D'autre part, dans la lettre adressée au même de Sartine, de Trye-le-Château, le 9 septembre 1767, Rousseau s'oppose à la publication d'une nouvelle édition du *Dictionnaire de Musique* par la veuve Duchesne « jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la censure ». « Vous êtes humblement supplié, Monsieur, d'arrêter la dite publication jusqu'à ce temps-là. » (Hachette, XII, p. 35).

que de la conversation avec Bernardin de Saint-Pierre. Quelques passages de la lettre de Rousseau nous fourniront ici de précieux éclaircissements. « J'ai laissé débiter parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avais cessé de voir Mme de Luxembourg après lui avoir emporté trois cents louis, que je ne copiais de la musique que par grimace, que j'avais de quoi vivre fort à mon aise, que j'avais six bonnes mille livres de rente, que la veuve Duchesne faisait une pension de six cents livres à ma femme, qu'elle m'en faisait une autre à moi de mille écus pour une édition nouvelle de mes écrits que j'avais dirigée. J'ai laissé débiter tous ces mensonges ; je n'ai fait qu'en rire quand ils me sont revenus, et je n'ai pas même été tenté de vous importuner, Monsieur, de mes plaintes à ce sujet, quoique je sentisse parfaitement le coup que cette opinion de mon opulence devait porter aux ressources que mon travail me procure pour suppléer à l'insuffisance de mon revenu... [1] Mais en voici une qui m'a, je l'avoue, affecté.

« J'avais prié un de ceux qui m'ont averti des bruits dont je viens de parler, de tâcher d'apprendre si Mme. Duchesne et le sieur Guy [2] y avaient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allé chez Simon. qu'on lui disait avoir imprimé la nouvelle édition qui m'avait été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet il venait d'imprimer quelques-uns de mes écrits sous mes yeux, que j'en avais revu les épreuves, et que j'étais même allé chez lui, il n'y avait pas longtemps. Quoique je sois par moi-même le moins

[1] Nous citerons tout à l'heure un autre passage à ce sujet.
[2] Libraire, associé de Duchesne.

important des hommes, je le suis assez devenu par ma singulière position pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ne vous échappe : c'est une de mes plus douces consolations ; et je vous avoue, Monsieur, que l'avantage de vivre sous les yeux d'un magistrat intègre et vigilant auquel on n'en impose pas aisément [1]. est un des motifs qui m'ont arraché des campagnes où, livré sans ressource aux manœuvres des gens qui disposent de moi je me voyais en proie à leurs satellites et à toutes les illusions par lesquelles les gens puissants et intrigants abusent si aisément le public sur le compte d'un étranger isolé, à qui l'on est venu à bout de faire un inviolable secret de tout ce qui le regarde et qui par conséquent n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagants. J'ai donc peu besoin, Monsieur, de vous dire que cette opulence dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que toutes ces pensions si fièrement spécifiées, cette édition qu'on me prête sont autant de fictions ; mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux l'impudence incroyable du dit Simon que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le pied, dont je ne sais pas la demeure ; et que j'ignorais moi-même avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander et je ne vous demande à vous-

[1] Rousseau n'a pas toujours eu si bonne opinion de M. de Sartine. Dans une lettre à Rey, 22 oct. 1764, à propos des *Lettres de la Montagne*, il écrit : « Il (l'ouvrage) ne contient rien qui doive déplaire en France, mais je sais que M. de Sartine n'est pas trop porté pour moi ; » et le 10 nov. suivant : « Je sais que M. de Sartine, très partial contre moi, est livré à mes ennemis. » (Bosscha, p. 234 et 239.)

même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre intégrité et à la générosité qui vous intéresse aux infortunés... Peut-être vous écrirai-je quelquefois encore, mais je ne vous demanderai jamais rien ; et si ma confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat...[1] »

Nous ne jugeons pas opportun de reproduire ici le passage du troisième *Dialogue* où Rousseau parle de « l'honnête imprimeur Simon. » On le trouvera dans l'édition Hachette, IX, p. 305. La lettre à M. de Sartine en dit assez.

Revenons maintenant à Rey, et à l'accusation qui a motivé la *Déclaration* lancée contre lui. Il nous manque, avons-nous dit, toute la correspondance de Rey à ce sujet ; il nous manque aussi la principale lettre de Rousseau. Mais peut-être obtiendrons-nous quelques renseignements en consultant la correspondance antérieure.

Rousseau, dans une lettre citée plus haut, du 14 juin 1772, (Bosscha, p. 302) avait dit : « Ne reconnaissant pour mienne que la première édition de chacun d'eux [de mes écrits], je ne prends aucun intérêt aux éditions postérieures et n'ai pas même le tems d'examiner celles que je suis à portée de voir. »

On se souvient que c'est une réimpression de la *Nouvelle Héloïse* qui a révélé l'infidélité de Rey et a provoqué la *Déclaration*.

[1] Nous n'avons qu'une lettre de Rousseau à M. de Sartine, postérieure à celle-ci ; plutôt un billet de juin 1774, accompagnant le renvoi d'une lettre adressée par erreur à J. J. Rousseau. (Hachette, XII, p. 249.)

Or il se trouve que Rousseau lui-même avait demandé à Rey de faire des changements à une nouvelle édition de la *Nouvelle Héloïse* ; mais c'était onze ans auparavant.

Le 17 août 1761, peu avant l'impression du *Contrat social*, Rey écrit une longue lettre dans laquelle il demande à Rousseau de le favoriser pour la publication de ses œuvres, entre autres de *Julie*[1] qu'on parle de réimprimer à Paris. Et il ajoute : « S'il étoit possible de vous résoudre à y faire des changements que vous croiriez nécessaires pour qu'on puisse le donner entre les mains des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, je crois que cet ouvrage pourroit avoir le même cours que le Télémaque. » Le 2 septembre (Bosscha, p. 117-119), Rousseau déclare que ce n'est point son affaire d'empêcher les « contrefactions », mais bien celles de l'imprimeur : il ajoute : « J'ai un exemplaire revu et corrigé avec soin pour une nouvelle édition de l'*Héloïse ; il y a même quelques petits changements, retranchements et additions*[2]. Je consens de bon cœur à vous l'envoyer... » Le 1 octobre Rey écrit : « Vous m'obligerez d'y ajouter [au manuscrit du *Contrat Social*] la *Nouvelle Héloïse*, et de me dire ce que vous voulez que je paye pour ce que vous y avez fait. » *(Inédite)*.

Le 14 octobre, en réponse à la lettre de Rey : « Je vous ferai parvenir aussi par M. Le Clerc ou par la voie que vous aurez prise, mon exemplaire *corrigé*[2] de la *Nouvelle Héloïse ;* vous vous moquez de m'offrir de l'argent pour cela. Si vous voulez m'en envoyer quelques

[1] Rousseau a longtemps appelé son roman *Julie ;* et dans la correspondance il emploie indifféremment ce nom ou *Héloïse*.

[2] C'est nous qui soulignons.

exemplaires, à la bonne heure... » (Bosscha, p. 120).

Le 31 octobre : « En attendant je prépare le paquet ci-joint dans lequel vous trouverez le manuscrit en question [*Contrat Social*] et l'exemplaire *corrigé*[1] de la *Nouvelle-Héloïse*... et je vous recommande l'exécution de ce dernier ouvrage. » (Bosscha, p. 121).

Le 7 novembre, la nouvelle édition du « roman » est encore mentionnée en passant.

Le 23 janvier 1762 (Bosscha, p. 134), à propos de la pension à Thérèse Levasseur : « Avez-vous, mon cher Rey, la note que j'ai *ajoutée*[1] dans le 3e tome de *Julie*, à l'exemplaire que je vous ai envoyé ?... »

Le 4 février : « Quant à la *Julie* vous me ferez plaisir quand elle sera imprimée de m'en envoyer cinq ou six. Vous ne me dites point si elle est sous presse... » (Bosscha, p. 136).

Le 17 février : « N'allez pas... dans la nouvelle Edition de la *Julie*, si vous y mettez *revue et corrigée*, ajouter, *par l'auteur :* car vous devez savoir que je ne me reconnais point pour tel, mais seulement pour Editeur... » (Bosscha, p. 137).

Le 15 mai, Rey écrit qu'il réimprime le *Discours sur l'Inégalité* et s'occupera ensuite de la *Nouvelle Héloïse*, lettre inédite, qui sera reproduite ailleurs.

Le 22 juillet, Rey, très inquiet après la fuite de Rousseau à Yverdon, demande des nouvelles et dans la même lettre annonce que la *Nouvelle Héloïse* est sous presse. *(Ibid.)*.

Le 23 août, Rousseau écrit de Môtiers-Travers : « Je n'ai ni le *Contrat social* ni *Emile*, et j'aurais grand

[1] C'est nous qui soulignons.

besoin de les avoir. Si la nouvelle édition de l'*Héloïse*, est achevée vous m'obligerez d'y en joindre aussi deux ou trois exemplaires : je suis très empressé de la voir. » (Bosscha, p. 164).

Le 14 janvier 1763, Rey mande que l'édition de la *Nouvelle Héloïse* est achevée (lettre inédite qui sera reproduite ailleurs).

Or, chose bizarre, une lettre du 19 février nous apprend que Rey vient d'envoyer l'*Emile* et le *Contrat Social ;* mais l'*Héloïse*, bien que terminée, n'est pas comprise dans l'envoi. « J'ai envoyé à M. Fauche à Neufchâtel les trois *Emiles* que vous m'aviez envoyés et six *Contrat Social* qu'il débitera pour votre compte. Vous n'avez rien à me payer pour la nouvelle édition de la *Julie*, mais si vous pouvez m'en envoyer quelques exemplaires, vous me ferez plaisir ». (Bosscha, p. 192).

Et nulle part, ni dans la correspondance inédite de Rey, ni dans celle de Rousseau, il n'est question de l'envoi ou de la réception de cette *Héloïse* tant désirée. Ce n'est que sept ans plus tard que nous trouvons de nouveau une vague allusion à une nouvelle édition de l'*Héloïse*.

Rousseau écrit de Monquin, le 27 avril 1769 : « Je me souviens que dans une de vos éditions de la *Julie*, pour égaliser les volumes et les mettre en 4 tomes, vous les avez coupés différemment. Passe pour cela, pourvu que la coupe des six parties ne soit point changée de ce qu'elle étoit dans la première Edition. Il est essentiel que cette coupe reste la même ; si vous l'avez changée, avertissez que c'est contre mon intention. » (Bosscha, p. 288-289).

Est-ce de cette édition tant attendue autrefois qu'il parle ? C'est possible. Il faut admettre alors qu'il ne la parcourut que d'un regard distrait et nous le croyons volontiers, car Rousseau traversait alors la période la plus agitée de sa vie : publication de la *Réponse à l'Archévêque de Paris* et des *Lettres écrites de la Montagne*, rédaction des *Confessions*, fuite de Môtiers, séjours en Angleterre et en France. Quoi qu'il en soit, quand, onze ans plus tard, il relit la *Nouvelle Héloïse*, le « seul de ses écrits qu'il relirait encore avec plaisir » (lettre du 11 octobre 1773), il paraît ignorer cette deuxième édition qu'il avait tant à cœur et pour laquelle il avait lui-même proposé des changements, et il s'aperçoit que l'exemplaire qu'il a reçu de Rey « est d'une édition *très différente* de l'originale. » Ne prenons pas trop à la lettre ce superlatif ; Rousseau a toujours été exact et pointilleux ; mais à cette époque il est particulièrement enclin à s'exagérer l'importance des divergences qu'il constate.

Nous ne pouvons sans doute aller aussi loin que de prétendre que Rousseau n'ait pas découvert d'autres changements que ceux proposés par lui même ; mais le fait même qu'il en avait lui-même proposé, lui a échappé, et c'est cette circonstance qui, pensons-nous, permit à Rey de se justifier dans une certaine mesure dans cette lettre perdue, qui affecta si profondément Rousseau et provoqua la *Déclaration*. Ajoutons que l'auteur lui-même devait avoir peine à reconnaître l'original d'un ouvrage continuellement altéré avant l'impression déjà. « On sait — écrit M. Mornet, le préparateur d'une édition critique de la *Nouvelle Héloïse* — avec quels soins minutieux il remania son ouvrage :

phrases longuement méditées le jour dans les sentiers de ses bois, et le soir dans le silence de sa chambre ; premier brouillon surchargé de ratures ; deuxième brouillon ; copie retouchée pour Mme de Luxembourg ; corrections nouvelles sur le deuxième brouillon ; corrections sur la copie pour l'impression, corrections sur les épreuves, corrections dans l'*Errata.* » (*Le Sentiment de la nature, de J. J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, p. 427).

Lorsque Rey, par la lettre du 16 décembre 1773 reproduite ci-dessus, fut sommé de s'expliquer sur les divergences entre l'édition originale et celle que Rousseau venait de recevoir, il dut donc, à ce que nous présumons, répondre à peu près ainsi : Premièrement, Rousseau a lui-même fait des « changements retranchements et additions » à la première édition. — Deuxièmement. Il lui rappela peut-être la lettre (inédite, qui sera reproduite ailleurs) déclarant que, vu les circonstances, personne en France ne considérait comme possible de publier les œuvres de Rousseau sans coupures (19 janvier 1763), déclaration que Rousseau n'avait point relevée. — Troisièmement. Rousseau avait eu sous les yeux la 2ème édition — ou une autre subséquente et probablement pareille — et Rey était en droit de conclure de son silence que l'auteur était d'accord avec les remaniements apportés au texte primitif. D'ailleurs, en 1769, dans la lettre du 27 avril, Rousseau avait parlé sans amertume de la refonte de l'*Héloïse* destinée à la réduire en quatre volumes, et s'était borné à demander que la coupe des parties fut respectée — ce dont on avait tenu compte.

Considérant d'une part la lettre de Rey du 19 janvier 1763 (l'impossibilité de vendre Rousseau en France

sans coupures), et d'autre part ce que nous savons du du caractère honnête de Rey et de sa crainte de déplaire à Rousseau, nous croyons Rey incapable de modifier de son propre chef la division adoptée par Rousseau ; nous le croyons également incapable d'avoir fait n'importe quel changement autre que les coupures indispensables pour assurer la vente et peut-être pour empêcher que l'ouvrage ne soit interdit en France. Depuis l'aventure de l'*Emile*, il fallait être circonspect ; la censure pouvait frapper d'un interdit toute nouvelle édition ; qui sait, même celle qu'elle avait d'abord autorisée. Rey, qui du reste avait aussi à soutenir la concurrence des autres éditeurs, pouvait donc fort bien croire que le droit était de son côté. N'oublions pas qu'alors les éditeurs s'arrogeaient plus de libertés qu'actuellement avec le texte qu'on leur confiait, et que de nos jours encore ils ne se font pas faute d'user du ciseau (voir par exemple les procès de Maupassant). En un mot, nous pensons que, sans la dépression maladive de Rousseau, Rey aurait réussi à se justifier.

Ce qui est hors de doute, c'est qu'il n'avait nullement l'intention de nuire à son ami. Il est possible que, les premiers temps, sa conscience n'ait pas été très à l'aise, puisqu'il attendit si longtemps avant d'envoyer un exemplaire de l'édition nouvelle. Mais comme Rousseau n'avait rien dit ou rien vu à la réception de l'ouvrage, en 1763, il était rassuré. Il le fut plus encore lorsque, en 1770, le don de « l'exemplaire magnifiquement relié » ne provoqua aucune remarque de l'auteur. Il est vrai que la disparition un peu surprenante de la « protestation » de Rousseau contre les imprimés de France, ainsi que de la déclaration de confiance en lui, Rey,

personnellement (lesquelles, d'après la « déclaration » publique que nous avons reproduite, avaient été envoyées ensemble) semble indiquer que Rey était quelque peu tourmenté, à moins que cette perte ne soit accidentelle [1].

Notre explication concorde, nous semble-t-il, avec le caractère des personnes en cause : on s'en convaincrait mieux encore en plaçant les lettres de Rey (inédites, sauf ce que nous avons publié), en regard de celles de Rousseau. Elle nous fait comprendre la note du livre XI des *Confessions*, où Rousseau corrige le jugement porté sur le libraire Rey dans le texte de l'ouvrage. Cette note qui, d'après ce qui précède, doit avoir été ajoutée tôt après décembre 1773, est ainsi conçue : « *Quand j'écrivois ceci, j'étois bien loin encore d'imaginer, de concevoir et de croire des fraudes que j'ai découvertes ensuite dans les impressions de mes écrits, et dont il a été forcé de convenir.* » (Hachette, IX, p. 13). Rey a en effet dû convenir de certains remaniements, sans cependant se croire fautif pour autant. Mais, en présence de ce demi aveu et en admettant peut-être que Rey n'avait point l'intention de lui nuire, Rousseau emploie cependant le mot de « fraude », car Rey ne lui paraissait pas apte à juger si ces changements pouvaient nuire à Rousseau devant la postérité. Péniblement impressionné par l'incident, Rousseau ne se réconciliera jamais avec Rey et ne renouera jamais la correspondance avec lui. Un passage de Bernardin de Saint-Pierre, écho de ses conversations avec Rousseau, le confirme : « Mais vos ouvrages

[1] Est-ce que l'édition de la *Nouvelle Héloïse* avec variantes des différentes éditions, que prépare M. D. Mornet, nous permettra de faire le triage entre les changements faits par Rousseau et ceux faits par Rey dans la seconde édition ? Dans une certaine mesure peut-être.

auraient dû vous mettre à l'aise, » dit Bernardin de Saint-Pierre : son interlocuteur répond : « Je n'en ai pas tiré 20 mille livres [1]. Encore si j'avois reçu cet argent à

[1] Ce chiffre doit être exact, d'après le tableau provisoire que nous donnons ici et qui résulte de recherches faites en vue d'un autre travail sur Rousseau (nous comptons en francs ou livres ; le louis = 24 livres.)

Discours sur les Sciences et les Arts		(rien)	(Hachette, VIII, 260, X, 209)
Devin de Village			(Hachette, VIII, 275, X, 203, 209).
Du roi 100 louis =	2400		(Voir aussi : Bernardin de St-Pierre, *Vie et Ouvrages de J. J. Rousseau*, p. 63 de l'éd. Souriau).
Mme de Pompadour 50 louis =	1200		
Opéra 50 louis =	1200		
Pissot =	500		
		5300	
(dont la moitié, du reste, payée en livres imprimés par lui).			
Discours sur l'Inégalité		600	(Hachette, X, 209)
Lettre à D'Alembert		700	(*Ibid.*)
Nouvelle Héloïse		2160	(Bosscha, p. 65, 68).
Contrat Social		1000	(Bosscha, p. 121).
Emile		6000	(Hachette, X, 287).
(Bernardin de St-Pierre dit 7000 livres ; c'est une erreur).			
Lettre à l'Archevêque de Beaumont. Chiffre supposé que nous basons sur la longueur du manuscrit, (60 pages de l'éd. Hachette).		500 ?	(Rey, lettres inédites 14 janvier 1763).
Lettres de la Montagne		1000	(Rey, lettres inédites, 19 octobre 1764).
Rey envoya après coup 500 livres à Rousseau, ayant trouvé le manuscrit plus long qu'il ne pensait (130 pages, éd. Hachette).		500	
Dictionnaire de Musique. Pour le moment nous n'avons pas trouvé de données précises. Peut-être 1200 livres, peut-être pension de 300 francs par an *.		?	(Hachette XI, 251-2).
		17760	francs ou livres.

* Monsieur d'Avenel dit : « Le *Dictionnaire de Musique* fut offert par Rousseau à Duchesne pour 10460 francs, ou à son choix 5400 francs payés comptant et une pension viagère de 660 francs. Le libraire préféra ce dernier mode de paiement (1765) et servit la pension durant 12 ans

la fois, j'aurois pu le placer. Mais je l'ai mangé successivement, comme il est venu. Un libraire de Hollande, par reconnaissance, m'a fait six cents livres de pension viagère, dont trois cents livres sont reversibles à ma femme après ma mort. Voilà toute ma fortune. Il m'en coûte cent louis pour entretenir mon petit ménage : il faut que je gagne le surplus. » (B. de Saint-Pierre, l. c., p. 60).

Notons cependant que Bernardin de Saint-Pierre ne semble pas avoir très bonne mémoire. (Il fait naître Rousseau en 1708, et dit que jusqu'à 2 ans il fut élevé par sa mère). Les renseignements donnés sur la fortune de Rousseau ne concordent pas avec ceux de Rousseau lui-même dans la note à la lettre à M. de Sartine, que nous avons citée plus haut (voir Hachette, XII, p. 243-244). La question des ressources pécuniaires de Rousseau est complexe : pourtant nous espérons la tirer au clair un jour ou l'autre. Ajoutons seulement ici que, le 18 mars 1765, Rousseau écrit à Rey : « 1600 francs est la somme que je dépense annuellement depuis que je vis dans mon ménage, c'est-à-dire depuis dix-sept ans. » (Bosscha, p. 250).

Valait-il la peine de se livrer à cette minutieuse discussion sur un sujet qui semble si peu important ? Peut-être que non s'il s'agissait de tout autre que Rousseau. Mais puisque tout ce qui touche à cet homme soulève des discussions si passionnées, un fanatique anti-rous-

jusqu'à la mort de l'auteur » (*Revue des Deux Mondes* 15 nov. 1908). Il importe de dire que M. d'Avenel remplace les chiffres originaux par leur équivalent en monnaie moderne. Pour certains chiffres nos données ne s'accordent guère avec les siennes.

seauiste pourrait s'emparer de cet épisode pour faire de Rousseau un monstre, persécuteur de ses plus dévoués amis, tandis qu'un admirateur non moins fanatique de l'écrivain ne manquera pas d'y voir la preuve que Rousseau fut persécuté même par ceux qui semblaient ses plus fidèles amis. La faiblesse humaine suffit pourtant à tout expliquer. Rey est homme : en sa qualité d'imprimeur, il faut bien qu'il fasse ses affaires ; il se défend énergiquement quand d'une simple vétille, on veut faire une « fraude. » Rousseau est homme, lui aussi : il est extrêmement susceptible comme tout auteur ; et. surtout quand il a personnellement à souffrir d'un manque de droiture, il en prend ombrage et exagère les torts qu'on a envers lui.

Albert SCHINZ.

Remarque. — Pour ne pas compliquer la discussion, nous n'avons pas parlé d'une lettre de Rousseau à Moultou, parlant de Rey, datée du 28 mars 1770, de Monquin (Hachette, XII, p. 209-211) et qui ne s'accorde nullement avec les autres pièces de notre enquête. On lit dans cette lettre : « ... Voici deux actes d'honnêteté, de justice et d'amitié à faire : c'est à vous que j'en donne la commission. 1° Rey vient de faire une édition de mes écrits, à laquelle, et à d'autres marques, j'ai reconnu que mon homme étoit enrôlé. J'aurois dû prévoir et que des gens si attentifs ne l'oublieroient pas et qu'il ne seroit pas à l'épreuve. Entre autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M. le comte de Tressan avec les réponses qui furent écrites il y a une quinzaine d'années au sujet d'une tracasserie de Palissot... [1] ». Il prie donc Moultou d'écrire à M. de Tressan que lui, Rousseau, n'est pour rien dans cette publication ; s'il ne le fait lui-même, c'est par crainte que la lettre ne soit interceptée. Cette lettre se placerait fort bien en 1774, après la *Déclaration* de fin janvier 1774, que nous avons don-

[1] Il s'agissait de la comédie des *Philosophes* de Palissot. Voir *Confessions*, fin du livre VIII. Cf. aussi Musset-Pathay, *Vie et Œuvres de J. J. Rousseau*, II, p. 319-320.

née. En modifiant ainsi la date, on n'aurait pas la difficulté d'expliquer la lettre du 14 juin 1772, de Rousseau à Rey : « Persuadé que vous êtes incapable d'aucune infidélité j'ai toujours recommandé vos éditions *par préférence*, c'est ce que vous pouvez déclarer hautement en mon nom à toute la terre dans les mêmes termes sans crainte d'être désavoué. » Et de Paris, le 26 juillet de la même année, il explique, à propos de l'en-tête de ses lettres *Pauvres aveugles*, etc. : « C'est une formule générale que j'emploie dans toutes mes lettres sans exception. Soyez sûr que je ne daignerois pas écrire à ceux que je croierois en mériter l'application. » Mais ce changement de date ne se laisse pas faire facilement ; car il y a une autre lettre de Monquin, postérieure de quelques semaines, qui fait allusion à celle qui nous occupe, et qui porte dans l'inscription la marque de la période de Monquin. Elle est ainsi datée : Monquin le $17 \frac{6}{4} 70$. — Pauvres aveugles que nous sommes ! etc. Mon cher Moultou... etc.

En outre nous possédons une lettre de Moultou à Meister, du 7 novembre 1771, dans laquelle il est fait une allusion très précise à celle de Rousseau du 28 mars 1770 (entre autres, Moultou écrit qu'il n'a pu se procurer l'adresse de M. de Tressan pour s'acquitter de la commission de Rousseau[1]).

Il faut donc supposer que Rousseau avait oublié, le 14 juin 1772, l'incident qui donna lieu à la lettre de Monquin du 28 mars 1770, ou encore que, après une crise de découragement et de soupçons, il revint à d'autres sentiments. La lettre que nous discutons date de la période si sombre de Monquin, où il écrivait dans les *Confessions :* « Les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles... » etc. La crise passée, il ne vit plus en Rey que l'imprimeur, exerçant son métier, et cherchant son avantage aux dépens de l'auteur, pour autant que les usages de l'époque ne s'y opposaient pas. Il s'agit d'ailleurs, dans la lettre du 28 mars 1770, d'une édition des *Œuvres,* et non de la *Nouvelle Héloïse.*

[1] Cf. *Lettres inédites de Mme de Staël à Henri Meister*, publiées par Usteri et Ritter, Hachette, 1903, p. 23-24.

LE PORTRIAT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU PAR JEAN DUPLESSI BERTAUX

En présentant à nos lecteurs, l'année dernière, la statuette de J. J. Rousseau par F.-M. Suzanne, je supposais, dans une note, un rapport assez étroit entre cette effigie et l'estampe gravée par Baquoy, d'après Bertaux[1]. Mais n'ayant pas sous les yeux cette seconde pièce, j'en étais réduit à invoquer les témoignages indirects des iconographes de Rousseau.

Depuis lors, nous avons fait photographier l'estampe de Baquoy ; elle est reproduite en tête du présent volume de nos *Annales*, suivant les dimensions de l'original. On peut se rendre compte que la statuette et la gravure sont en effet assez voisines, non pas que

[1] *Annales*, t. IX, p. 279, n. 1. A propos de Suzanne, nous dirons encore qu'il est l'auteur d'une statuette de Mirabeau, de dimension à peu près pareille à celles de Rousseau et Voltaire. L'original fait partie de la Collection Jacquemart-André, à Paris. Le catalogue le mentionne sous le nº 381, avec la note suivante : « Modèle original de la statuette éditée en plâtre par l'artiste en 1792 et offerte en hommage à l'Assemblée nationale le 11 juillet, avec les statuettes de Rousseau et de Voltaire, éditées par souscription en 1790. »

Suzanne se soit directement inspiré de Bertaux — la différence d'attitude, fort sensible, n'exclut pas tout à fait cependant cette hypothèse ; — mais les deux documents appartiennent à la même série des effigies de Rousseau : le promeneur solitaire, en culotte, habit à la française, manchettes et jabot de lingerie, le tricorne sous le bras, la longue canne à la main. C'est ainsi qu'il aurait été vu successivement, dans ses dernières années par Bertaux, Mayer et Suzanne. Mais Bertaux serait le premier en date (1774). On peut s'étonner que son dessin n'ait pas été popularisé comme celui de Mayer qu'il précède de quatre ans. Le fait est qu'aujourd'hui encore, les iconographes, en particulier le marquis de Girardin (n° 47 *bis*, p. 296), ne connaissent qu'un seul exemplaire de la gravure de Baquoy, celui de la Bibliothèque nationale.

A ce propos, on peut se poser une ou deux questions. Et d'abord, est-ce vraiment là Rousseau ? L'unique exemplaire de la Bibliothèque nationale est très court de marge, coupé presque sur le trait d'encadrement. La lettre manque donc, si même elle a figuré sur l'exemplaire intact. Cependant aucun iconographe, ni Bachelin, ni Grand-Carteret, ni Jansen, ni Girardin, ni Buffenoir, n'a même discuté l'identification courante de ce portrait. Sans doute, il rappelle trop exactement la physionomie traditionnelle et même les traits de Jean-Jacques : il le montre dans ses occupations favorites des dernières années : la promenade et l'observation des plantes. J'ajoute qu'à la Bibliothèque nationale, l'estampe est classée parmi les portraits de Rousseau. Enfin Portalis, énumérant l'œuvre de Baquoy, lui attribue, p. 90, « un J. J. Rousseau en pied », qui doit

être le nôtre. Il y a là une unanimité qui peut tenir lieu de certificat. Si le portrait de Rousseau, en revanche, n'est mentionné nulle part dans l'œuvre de Bertaux, c'est sans doute que les répertoires, par exemple Portalis, Nagler, le Catalogue du cabinet Rigal, ne font état que des gravures des artistes, et non pas de leurs dessins, quand ils ne les ont pas gravés eux-mêmes.

En second lieu, de quel Bertaux s'agit-il ? Le dix-huitième siècle a connu plusieurs artistes de ce nom. Ici, ce ne peut être que le graveur bien connu Jean Duplessi Bertaux (1747-1818 ou 1819), celui qu'on a surnommé le Callot de nos jours, l'auteur en particulier des « attitudes de factionnaires » et des « scènes de la Révolution », dessinateur habile, prompt à saisir au vol les attitudes et les physionomies et à les fixer soit dans des croquis, soit dans des scènes de mœurs, soit enfin dans des caricatures. Rien d'étonnant que la figure de Rousseau, rencontré par hasard peut-être dans la banlieue de Paris, ait retenu et amusé le professeur de dessin à l'Ecole militaire (Bertaux avait été appelé à cet emploi en 1770). La signature n'est point faite pour nous donner des scrupules : car il est avéré qu'un certain nombre d'ouvrages de Duplessi Bertaux — surtout avant la Révolution, me semble-t-il — sont signés simplement *Bertaux*[1]. Plus tard, au contraire, c'est la signature *Duplessi Bertaux* qui domine. Enfin, l'estampe même peut servir ici de témoin : elle est bien dans la manière un peu sèche, mais légère et dégagée du dis-

[1] Il est à noter que la plupart des anciens répertoires ou dictionnaires des beaux-arts renvoient de *Duplessi Bertaux* à *Bertaux*.

ciple de Callot. L'allongement caractéristique du personnage en particulier (voyez la silhouette plus ramassée de Mayer) rappelle le style du maître lorrain.

Quant au graveur, digne interprète de son collègue, c'est Pierre-Charles Baquoy (1759-1829), qu'il ne faut pas confondre avec Jean-Charles, son père (1721-1777), comme lui-même en avertit par sa signature *Baquoy filius* (mal lue d'ailleurs par plusieurs iconographes). Bon ouvrier dans sa partie, il n'a rien, au dire de Portalis, qui fixe particulièrement l'attention, mais c'est assez pour le rôle qu'il avait à remplir dans le cas particulier.

A. F.

CORRESPONDANCE DE J. J. ROUSSEAU AVEC Mme CRAMER DELON ET PHILIBERT CRAMER

La Bibliothèque publique de Neuchâtel renferme un certain nombre de lettres adressées à J. J. Rousseau par Mme Cramer Delon et Philibert Cramer. Les originaux des réponses de Rousseau à Philibert appartiennent actuellement à Mme Cramer-Prevost, et M. Ernest Cramer a acquis, lors de la vente de la collection d'autographes de M. Griolet (voir *Annales*, VII, p. 213), les deux lettres adressées par Rousseau à Mme Cramer-Delon les 12 février et 1er mars 1761. La plupart de ces documents avaient été communiqués en 1901 à la Société d'Histoire et d'Archéologie par M. Eugène Ritter.

Les membres de la famille Cramer ne peuvent pas être comptés au nombre des amis de Rousseau, car cette famille appartenait au parti gouvernemental genevois avec lequel Rousseau était en délicatesse.

La *Nouvelle Héloïse* dont la publication servit de prétexte à Mme Cramer Delon pour correspondre avec Rousseau, avait déjà fait l'objet de critiques nombreuses et, quand à son tour, Philibert Cramer fut mis en relations d'affaires avec le citoyen de Genève, ce dernier avait encouru la condamnation du Conseil pour le *Contrat Social* et l'*Emile*.

Or, Jean Cramer, cousin de Philibert, syndic et membre du Petit Conseil, avait participé à cette condamnation, ce qui n'était pas fait pour inspirer à Rousseau un bien vif désir d'entamer un commerce épistolaire avec les membres d'une famille dont il se défiait à un double titre, puisque la plupart d'entre eux occupaient des places en vue dans le Gouvernement et, qu'en outre, ils entretenaient des relations intimes avec Voltaire, à l'influence duquel Rousseau attribuait la plupart de ses malheurs.

Les frères Gabriel et Philibert Cramer avaient fait la connaissance de Voltaire peu avant son établissement à Genève. Par leur mère, née de Tournes, ils étaient devenus propriétaires de l'imprimerie bien connue et, dès l'année 1755, ils assumèrent la tâche d'imprimer et d'éditer les *Œuvres complètes* du grand écrivain. L'aîné, Gabriel, le « marquis », comme l'appelait Voltaire, joignait à une charmante figure une tournure élégante, des manières aisées, et un réel talent d'acteur, qui ne tarda pas à faire de lui l'ami et le confident de ce dernier. Il avait épousé en mai 1751 une languedocienne, Mlle Claire Delon, dont l'esprit et la brillante conversation firent rapidement la conquête des hôtes des Délices et de Fernex. Hénin la dépeignait comme un homme en jupes, ayant plus d'esprit que ceux qui passent pour en avoir, une gaîté peu commune et une franchise plus rare encore.

Le frère cadet de Gabriel, Philibert[1], le « prince » comme l'appelait Voltaire, était, ainsi que son frère, un acteur consommé et un commensal très apprécié des réunions de Fernex.

Mme Cramer Delon n'était pas la seule à avoir pris feu à la lecture de la *Nouvelle Héloïse,* bien faite pour enflammer les imaginations féminines. « Les femmes, dit La Harpe, passaient à lire ce roman les nuits qu'elles ne pouvaient pas mieux employer et fondaient en larmes[2] ».

Mme de Constant déclare ce livre « superbement magnifique, les autres expressions étant trop faibles pour le louer[3] ».

C'est d'un enthousiasme semblable qu'est saisie Mme Cramer quand elle écrit à Rousseau :

Madame Cramer Delon à Rousseau[4].

Genève, le 31e janvier 1761.

Il faut dites-vous des Romans aux Peuples corrompus : je rend grâce Monsieur à cette bienheureuse corruption puisque nous lui devons celui que vous venez de nous donner. Je crois avoir aquis par l'excès

[1] Né en 1727, Conseiller aux Deux Cents en 1764, Conseiller d'Etat en 1767 et trésorier général en 1769.

[2] Perrey et Maugras, *La vie intime de Voltaire*, p. 289, note.

[3] Lettre de Mme de Constant à son mari, *Ibid.*, p. 288.

[4] Bibliothèque de Neuchâtel.

de ma reconnoissance le droit de vous en remercier sans avoir l'honneur d'être connue de vous, je conviens que si le même sentiment produisoit le même effet chez tout le monde, pour avoir fait un bon livre, vous passeriez votre vie à lire de mauvaises lettres; mais vous savez Monsieur qu'il n'i a point d'extravagance que l'amour propre ne mette dans la tête d'une femme, il a mis dans la mienne que le plaisir que vous m'avez fait ne ressemble point à celui des autres, d'où j'ai conclû que j'étois hors du pair.

Ne vous attendez pas Monsieur à une dissertation sur les beaux endroits de votre livre, je suis en état de les sentir mais non point d'en raisonner, d'ailleur pour n'avoir point un air étranger parmis mes concitoyens, je l'ai lû bien plus vîte que je n'aurois voulû, je vai à présent le savourer plus à mon aise. Je n'entre point non plus Monsieur dans les détails de ce que l'on en pense ici: votre préface paroît encore à bien des gens un tas de paradoxes, pour moi qui ai pour tout ce qui vient de vous Monsieur une prévention toujours favorable, elle me parût une manière d'énigme, et en effet j'en ai trouvé le mot, à mesure que j'ai lû, et que j'ai entendu critiquer ou louer votre livre; j'ai vu par exemple des honnêtes femmes scandalisées, et des femmes galantes peu satisfaites: le premier volume révolte les dévotes, mais on aperçoit aisément que votre plus grand tort suivant elles n'est qu'une faute de transposition, elles sont acoutumées à ne pardonner une foiblesse qu'au dernier volume.

Je suis comme vous Monsieur admiratrice des Italiens, de leur langue, de leur musique et surtout de leur poësie: jugez donc combien vos citations m'on

parû agreable, j'ai été enchantée du choix et de l'àpropos ; l'Arioste et le Tasse sont mes auteurs favoris, vous l'avouerai-je, je leur tient compte des choses flateuses qu'ils disent de mon sexe, l'on chéri son corps sans en trop aimer les individus.

> Or che non puo di bella donna il pianto
> et *(sic)* in lingua amorosa i dolci detti ?
> esce da vaghe labbra aurea catena
> che l'alme a suo voler prende è *(sic)* affiena.

Ces vers qui me paroissent délicieux surtout les deux derniers ne devroit-ils pas avoir été fais pour une femme comme Julie ?

Je finis Monsieur en vous assurant que je suis avec toute l'admiration qui vous est due Votre très humble et très obéissante servante.

Cramer Delon
Rue des Chanoines.

Adresse : A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau de | Geneve | à Paris | ou à Montmorenci. [Cachet rouge armorié].

J. J. Rousseau à Mme Cramer Delon[1].

A Montmorenci, le 12. fevr^r. 1761.

Vous avez beaucoup d'esprit, Madame, et vous l'aviez avant la lecture de la Julie : cependant je n'ai trouvé que cela dans vôtre lettre : d'où je conclus que cette lecture ne vous est pas propre puisqu'elle ne vous a rien inspiré. Je ne vous en estime pas moins,

[1] D'après l'original autographe. Texte publié dans les *Œuvres de Rousseau*, édit. Hachette, t. X, p. 252.

Madame ; les ames tendres sont souvent foibles et c'est toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'est point de mon aveu que ce livre a pénétré jusqu'à Genève ; je n'y en ai pas envoyé un seul exemplaire, et quoique je ne pense pas trop de bien de nos mœurs actuelles, je ne les crois pas encore assés mauvaises pour qu'elles gagnassent de remonter à l'amour. Recevez, Madame, mes humbles remerciemens et les assurances de mon respect.

J. J. Rousseau.

Adresse : A Madame | Madame Cramer Delon | rüe des Chanoines | A Genève [*Cachet* : Devise *Vitam impendere vero*].

[*J. J. Rousseau à Mme Cramer Delon*][1].

A Montmorenci, le 1r. mars 1761.

J'ai montré vôtre lettre, Madame, à plusieurs de mes amis ; tous l'ont trouvée charmante. J'ai dit le précis de la mienne ; ils l'ont trouvée fort bête et fort malhonnête. J'ai dit que je vous en ferois des excuses ; ils se sont moqués de moi, m'assurant qu'elles ne seroient point reçües, qu'à mon âge on ne réparoit plus ses sotises, et les femmes que j'ai consultées m'ont dit nétement qu'à vôtre place elles ne répondroient point. Je n'attends donc ni pardon ni réponse ; j'ai le regret de ne les pas mériter; mais cela ne m'empêchera pas de vous témoigner la douleur que j'aurai toute ma vie d'être par ma faute dans la disgrace d'une femme aimable, pleine de talens, de mérite, qui m'honora de ses

[1] Lettre autographe signée, 2 pp.

prévénances, et dont j'eusse été trop heureux de rechercher et d'obtenir l'amitié. Madame, je ne puis m'abstenir d'ajoûter encore, que je me sens un cœur qui sait bien réparer ses torts quand on les pardonne, à qui les miens envers vous pèsent beaucoup, et que les oublier seroit une bien sure vengeance qui ne me les feroit que mieux sentir.

J. J. ROUSSEAU.

Si j'osois tenter vôtre clémence, Madame, par un peu de curiosité, j'offrirois volontiers de vous dire ce qui me donna tant d'humeur en recevant vôtre lettre : c'est une circonstance absolument étrangére à vous ou qui, par le côté qui s'y raporte n'en prouve que mieux mon injustice et ma déraison.

Sans adresse.

Madame Cramer Delon a J. J. Rousseau[1].

Genève, le 7e mars [1761].

Votre seconde lettre Monsieur ne me permet presque pas de vous parler de la première, cependant si je ne vous en disois rien vous pourriez croire que je me suis exagérée vos torts, et je ne veux pas donner au pardon que je suis enchantée de vous accorder, plus de prix qu'il n'en mérite : si je n'avois que de l'esprit j'aurois pû n'être pas absolument mécontente, mais malheureusement je suis convaincue, qu'un sentiment est cent fois au dessus et de l'esprit et de la beauté même. Depuis votre lettre je n'en ai pas moins admiré Julie, un quart d'heure après l'avoir recue mon cœur

[1] Bibliothèque de Neuchâtel.

fut ému en lisant *le sentiment qui m'attache à vous est si tendre, et si vif encore qu'une autre en seroit allarmée pour moi j'en connus un trop différent pour me défier de celui-ci*. Les femmes qui vous ont dit qu'à ma place elles ne vous répondroient point, ont une idée bien peu juste et de vous, et de moi, ma lettre devoit leur apprendre une partie de l'admiration que vous m'inspirez, et l'on pouvoit juger aisément que je ne demanderois pas mieux qu'une occasion de vous assurer de nouveau que votre livre a fait sur mon ame une impression que rien ne sauroit effacer. Ne seroit-il pas possible que je pù deviner le motif qui vous donna de l'humeur au moment que vous reçutes ma lettre. La crainte ou je suis de me tromper m'empêche de vous dire beaucoup de choses. Si le tems me faisoit jamais mériter votre confiance nous pourrions nous expliquer l'un et l'autre.

Mon mari sera à Paris la semaine après Pâques, il aura l'honneur de vous voir, il vous dira mille choses, il vous apprendra combien toute sa famille vous est attachée, que mon beau frère est le plus zélé de vos admirateurs, en un mot Monsieur nous serions bien heureux les uns et les autres si votre retour à Genève nous mettoit à portée de vous prouver à vous même tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, et moi surtout si je puis espérer d'avoir encore de vos nouvelles.

CRAMER DELON.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Rousseau | a Montmorenci | Par Paris. [Cachet rouge].

A la suite de cette lettre, le « beau-frère », c'est-à-dire Philibert Cramer a écrit les post-scriptum suivants :

Vous êtes bien heureux Monsieur que le Beau frère dont on vous parle soit mourant, car il ne se borneroit pas à vous assurer de son admiration pour Julie, et de sa vénération pour l'auteur ; il vous prouveroit encore qu'il a raison : Il vous feroit aussi Monsieur les reproches les plus vifs, de ce que lorsqu'il vous veut témoigner ses sentimens, il est obligé de vous les faire parvenir à Montmorenci, au lieu de vous les montrer à Genève.

PHILIBERT CRAMER.

Ma mère est furieuse de ce que nous ne parlons pas d'elle, elle le méritoit par le gout prodigieux qu'elle a pour vôtre ouvrage qu'elle a lu cent fois depuis qu'il est entre ses mains. Convenez Monsieur que si tous les admirateurs de Julie étoient aussi excédents que nous, vous aimeriez mieux ne l'avoir pas fait [*sic*].

La lecture du *Contrat Social* et de l'*Emile* qui venaient de paraître, fournit un an plus tard à Mme Cramer l'occasion de reprendre la correspondance avec Rousseau :

Madame Cramer Delon à J. J. Rousseau[1].

Vous jugez bien Monsieur que l'intéret que je prends à vous n'a pas dû diminuer par la lecture de vos deux derniers ouvrages, c'est donc avec le plus grand chagrin que j'ai été spectatrice de la réception qu'a eu votre livres parmis vos compatriotes ; Vous connoissez trop bien les hommes pour n'avoir pas prévû que la vérité les révolteroit, mais vous ne vous attendiez pas qu'un

[1] Bibliothèque de Neuchâtel.

Omer de Fleuri[1] diroit que des fils élevez dans vos principes seroient préoccupés du *septicisme et de la tolérance* et que dans ces mêmes principes impies et détestables vous voulez *soumettre la Religion à l'examen de la raison.* La bêtise de ce réquisitoire a révolté tous les gens sensés, j'avois une très grande envie de vous envoyer la copie de celui de notre procureur général, je ne doute pas que vous n'en eussiez été très content mais jusqu'à ce moment je n'ai pas pù parvenir à l'avoir et l'on m'a dit que par nos usages il n'étoit jamais public ; j'apprend dans ce moment que vous êtes à Yverdun. Mon zèle à vous servir en tout ce qui dépendra de moi m'a fait passer sur la répugnance que vous avez à recevoir des lettres, vous m'avez reprochez une fois de n'avoir mis que de l'esprit dans celle que je vous écrivis sur Héloïse, j'en ai assez pour vous avoir entendu, je ne mets donc dans celle-ci que l'expression du sentiment dont je suis pénétrée, non seulement vous avez vû la vérité mais vous avez osé la montrer aux hommes, le tableau que vous faite de la Religion naturelle est la plus belle chose que l'esprit humain puisse concevoir, aussi l'auteur de ce tableau est, à mes yeux, un être absolument distinct des autres êtres. Recevez donc Monsieur les assurances sincères de mon attachement et compté moi parmi les gens qui vous aime et vous admire le plus.

CRAMER DELON.

Genève le 27e juin 1762.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Jean Jacques Rousseau | a Yverdun [Cachet rouge armorié].

[1] Omer-Joly de Fleury, avocat du roi, avait prononcé le 9 juin 1762, au parlement de Paris un réquisitoire contre l'*Emile*, réquisitoire imprimé dans les *Œuvres complètes* de Rousseau, Londres, 1776, t. VII, p. 55.

A cette dernière lettre Rousseau a répondu par un billet dont le brouillon s'est conservé dans ses papiers et qui a été publié dans sa correspondance :

J. J. Rousseau à Mme Cramer Delon.

Yverdun, 2 juillet 1762.

Il y a longtemps, Madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien quand ils en font.

Heureusement je mets, toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices : il faudra qu'ils se dépêchent s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfants.

A quoi Mme Cramer riposte encore du tac au tac :

Mme Cramer Delon à J. J. Rousseau[1].

Je me garderois bien d'entreprendre de justifier les hommes. l'expérience ne confirme que trop le mal que vous en pensez. vous les connoissiez trop bien, pour leur avoir fait l'honneur de les croire faits pour entendre la vérité. ils en ont été révolté cela devoit être. L'on vous dira en vous remettant cette lettre, tout ce que je pense sur ce qui se passe. j'espère qu'on me donnera d'assez bonnes nouvelles de votre santé c'est un point très intéressant pour ceux qui ont le bonheur de vous admirer.

CRAMER DELON.

Genève le 26e juillet [1762].

Adresse : A Monsieur | Monsieur Rousseau | à...
[Cachet rouge armorié].

[1] Bibliothèque de Neuchatel.

Deux ans plus tard, Mme Cramer éprouve le désir de faire la connaissance personnelle de Rousseau.

Mme Cramer Delon à J. J. Rousseau[1].

S'il vous souvient de moi Monsieur vous devez me compter dans le nombre je ne dis pas de vos admirateurs, ce seroit vouloir etre dans la foule mais de vos amis, je n'abuse point du mot je voudrois vous en convaincre. C'est donc sous cette rélation que je vous propose d'avoir le plaisir de vous voir ; je vais me promener en Suisse au mois de Septembre avec mon fils qui est un enfant de douze ans, j'irai passer une matinée avec vous si je puis le faire sans vous causer le moindre ennui ; répondez moi avec votre franchise ordinaire, et gardez moi le secret, le mistère si délicieux en amour seroit-il sans agrément en amitiez ?

Delon Cramer.

Genève, le 21e aoust 1764.

Adresse : A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | à Moutiers. [Cachet rouge armorié].

Nous ne savons quel accueil fut fait à la requête de l'aimable femme.

* * *

Les amis de Rousseau l'entretiennent à plus d'une reprise de la sympathie que les Cramer témoignent pour lui. Ainsi Moultou, dans une lettre du 1er septembre 1762 : « Voilà mon cher concitoyen, une lettre que M. Cramer m'a remise pour vous. Ces MM. Cramer se disent fort vos amis : le sont-ils ? Je n'en sais rien, ils tiennent trop à Voltaire. »

Et Duclos qui écrivait à Rousseau, le 23 juillet 1763 :

[1] Bibliothèque de Neuchâtel.

« M. Cramer le cadet (Philibert) ne m'a parlé de vous qu'avec la plus grande estime, je le crois cependant du magnifique Conseil, je vous demande de m'éclaircir là dessus. »

Rousseau répondit à Duclos, par le retour du courrier, le 30 juillet : « M. Cramer n'est point du Conseil, il est le libraire, même l'ami de M. de Voltaire, et l'on sait ce que sont les amis de Voltaire, par rapport à moi. Du reste, je ne le connais point du tout. Je sais seulement qu'en général tous les Genevois du grand air me haïssent, mais qu'ils savent se plier au goût de ceux qui leur parlent. Ils ont soin de ne pas perdre leurs coups en l'air, ils ne les lâchent que quand ils portent. »

Jean-Jacques jugeait mal : Philibert Cramer assurément ne le haïssait pas. Nous venons de le voir donner cours à son enthousiasme à la fin d'une lettre de sa belle-sœur, Mme Cramer Delon. C'était en 1761. Trois ans plus tard, il saisit avec empressement l'occasion d'entrer en correspondance avec Rousseau. Un de ses parents qui revenait de Hollande avait été chargé par Marc-Michel Rey de faire parvenir à Rousseau une somme de 1300 livres qui représentait le montant des droits d'auteur des *Lettres de la Montagne*. Ce parent étant tombé malade, Philibert fut chargé de remettre à Rousseau la somme en question, dont il ignorait la provenance.

Philibert Cramer à J. J. Rousseau[1].

Genève le 19e septembre [1764].

Monsieur

Un de mes parens arrivé de hollande depuis peu, est chargé par Monsieur Rey de vous faire compter douze cent livres de france, ou environ. Il ne se souvient pas bien précisément de la somme, mais il compte sur vôtre mémoire. Une légère indisposition qui ne lui permet pas d'écrire, me procure ce bonheur là. Je desirois depuis longtems une occasion de vous assurer de mon respect et de mon admiration. J'avois

[1] Bibliothèque de Neuchâtel.

prié Mr Duclos que je voiois souvent à Paris, et Mr Moultou que je rencontre quelques fois à Genève de vous faire parvenir mes sentimens. Ils savent l'un et l'autre combien j'honore vos talens, et combien je souhaite de connoître vôtre personne.

Dans un petit voiage que j'ai fait en Suisse dernièrement, je vous ai cherché inutilement a Rolle et a Nion où on m'a dit que vous étiez. Je n'ai pas osé suivre vos traces plus loin, mais si j'osois me flater que ma visite ne vous fut pas importune, je n'hésiterois pas à vous aller dire de bouche combien je suis véritablement Monsieur vôtre très humble et très obéissant serviteur

Philibert Cramer.

Pardon Monsieur du griffonage, mais je n'ai pas le tems de recopier, et mon parent part dans huit jours; moiennant quoi, je ne veux pas perdre ce courier.

Adresse : A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | a Motiers travers. [Cachet armorié].

Une semaine plus tard :

Philibert Cramer à J. J. Rousseau[1].

Genève, le 26e 7bre [1764].

Jamais on ne fait tout ce qu'on devroit Monsieur. Je vous ai demandé quelle somme mon parent doit vous faire passer, mais j'ai oublié de vous en demander les moiens. Je pourrai la remettre à Genève si vous le desirez, ou vous la faire tenir par la poste si vous le préférez. Les treize cent livres seront paiées en louis de

[1] Bibliothèque de Neuchâtel.

france afin d'éviter l'embarras de la conversion des monnoies, et les embarras et les frais attachés à ces opérations de commerce. Sur votre réponse, je prendrai le parti que vous m'indiquerez.

Ce n'est point en passant Monsieur que je voulois avoir l'honneur de vous voir : il y a longtems que je desire de faire ce pélérinage, mais la discrétion ne me permet plus d'y penser.

Les protestations de mes sentimens ne sont point de vains discours : j'aime vos ouvrages parce qu'ils me rendent meilleur ; et je ne les lis jamais sans me sentir plus disposé au bien. J'ose dire que personne ne les a plus médités que moi, et ne les a loués plus sincèrement. J'en attens de nouveaux avec une impatience proportionnée au plaisir qu'ils me font, et je souhaite bien véritablement que vos maux vous permettent d'en entreprendre de nouveaux. Je sais Monsieur que vous n'aimez pas les complimens, je finirai par des assurances de respect et de dévouement.

Philibert Cramer.

Il est inutile de me qualifier Libraire parce que je ne le suis plus depuis longtems.

Adresse : A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | à Motiers travers. [Cachet armorié].

Philibert Cramer à J. J. Rousseau[1].

Genève, le 9e octobre [1764].

En arrivant de la campagne, j'ai trouvé Monsieur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire[2]. Il

[1] Bibliothèque de Neuchâtel.

[2] Cette lettre s'est égarée.

me paroit plus sur de tirer sur moi une lettre de change de treize cent livres, paiables en Louis neufs. Mrs Borel de Neufchatel ont un correspondant ici, et je leur ai fait passet de l'argent par cette voie. Il faut s'il vous plait s'adresser à moi, parce que mon Parent part demain, et qu'il me charge de ses afaires en son absence.

Les sentimens que vous avez la bonté de me témoigner m'ont fait un plaisir extrême, soiez assuré que je les mérite, et que je ne vous ai exprimé qu'une partie de ceux dont je suis rempli pour vous.

Personne ne vous a lu autant que moi, et avec plus de fruit. Je recommence Julie chaque année, et je voudrois fort avoir une fille aussi vertueuse au même prix. Si j'avois un fils, je n'en ferois pas un Emile, parce que la chose est impossible, mais je puiserois dans vôtre ouvrage les principes fondamentaux de son éducation.

Vôtre morale m'enchante parce qu'elle est aussi loin du relachement que de l'austérité : Vos maximes sont de pratique, et vôtre style m'excite à la vertu comme la musique guerrière excitoit les grecs au combat.

En un mot Monsieur vous m'êtes propre, voilà pourquoi je vous médite, et je vous aime. La saison est trop avancée pour entreprendre le voiage de Motiers, d'ailleurs je poursuis une place dans la magistrature inférieure qui doit se donner au commencement de novembre : Que je l'obtienne ou non, je serai libre pour quelques jours au printems, et si vous voulez de moi je me ferai un délice d'aller m'instruire auprès de vous. J'ai l'honneur de vous saluer de tout mon cœur.

et de vous assurer qu'on ne peut être plus véritablement vôtre serviteur.

Philibert Cramer.

Est-il vrai Monsieur que vous faites imprimer un nouvel ouvrage? Je vous le demande pour être des prémiers à l'avoir.

Voulez-vous bien m'écrire ou me faire écrire un mot en tirant la lettre de change : je cours les campagnes, et je suis quelques fois absent pendant plusieurs jours. Je me ferai apporter mes lettres, au lieu que le banquier pourroit bien ne pas me trouver.

Adresse : A Monsieur J. J. Rousseau | à Motiers travers. [Cachet de cire rouge aux armes des Cramer].

J. J. Rousseau a Philibert Cramer.

A Motiers le 13. 8bre 1764[1].

Je viens, Monsieur, de tirer sur vous, selon la permission que vous m'avez donnée, une lettre de 1300 L. de france à dix jours de vue payable à l'ordre de Mrs Borel Bosset et Guyenet. Agréez mes excuses et mes remerciemens des soins que vous a donné cette petite affaire.

Mes ecrits ne peuvent plaire qu'à ceux qui les lisent avec le même cœur qui les a dictés. Ce dont je me glorifie en moi-même avec quelque orgueil est qu'ils me font aimer des bons et haïr des méchans. Il faut censurer mes fautes, et corriger mes erreurs; j'en ai fait

[1] Cette lettre a été publiée en 1847 par M. Auguste Cramer dans les *Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, tome V, p. 360. La minute a été rédigée par Rousseau à la suite de la précédente.

beaucoup : mais il faut aimer mes sentimens, parce qu'ils sont bons et honnêtes. Je suis bien aise, Monsieur, pour l'un et pour l'autre que cette justice que vous me rendez vous mette au nombre de ceux que je dois aimer à mon tour ; c'est, j'espère, un devoir que je remplirai sans peine.

Vous dites très bien qu'il est impossible de faire un Emile. Mais je ne puis croire que vous preniez le Livre qui porte ce titre pour un vrai traitté d'Education. C'est un ouvrage assez philosophique sur ce principe avancé par l'Auteur dans d'autres écrits *que l'homme est naturellement bon*. Pour accorder ce principe avec cette autre vérité non moins certaine que les hommes sont méchans, il faloit dans l'histoire du cœur humain montrer l'origine de tous les vices. C'est ce que j'ai fait dans ce Livre souvent avec justesse et quelquefois avec sagacité. Dans cette mer des passions qui nous submergent, avant de chercher à boucher la voye, il falloit commencer par la trouver. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

J. J. Rousseau.

Je viens de m'appercevoir, Monsieur, que vous affranchissez vos Lettres ; La multitude de celles qu'on m'écrit me forçant d'avoir un compte à la poste pouvoit me dérober cette observation. Comme je n'aime pas à pointiller je n'affranchirai pas les miennes. Je vous ferai seulement remarquer que ce procédé n'est pas ordinaire, et qu'un homme qui dépense tous les ans cinquante écus en ports de lettres pour les affaires d'autrui, peut bien dépenser quelques sols pour les siennes.

Tout le monde me fait compliment sur un prétendu poëme en prose [1] qu'on dit que je fais imprimer, folie à laquelle assurement je ne songe pas. Je dois être guéri de la fantaisie de la presse; mais si jamais elle me reprend, soyez sur, Monsieur, que vous ne serez pas oublié.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Philibert Cramer | A Geneve [*Cachet :* Arabesques].

Philibert Cramer à J. J. Rousseau [2].

Genève ce mardi [16 octobre 1764].

Cette nouvelle lettre seroit une importunité Monsieur, si je ne me devois à moi même une justification sur l'afranchissement des précédentes. Je vous proteste que je l'ignorois absolument. Le commis de mon frère qui fait mes afaires, et qui va pour moi à la poste, prétend avoir lu dans je ne sais quel papier, qu'ennuié de recevoir autant de lettres, vous aviez menacé de laisser celles qui ne seroient point afranchies. Il assure encore qu'on le lui a proposé au bureau. Je l'ai fort grondé de ne m'en avoir rien dit, et j'aurois prévenu vos reproches par des excuses. Je serois mortellement afligé que vous doutassiez de mon innocence, et si j'avois l'honneur d'être connu de vous, vous sauriez combien ces procédés me sont antipathiques.

Vous pensez comme moi sur vos ouvrages; et c'est

[1] Il s'agit sans doute du *Lévite d'Ephraïm* que Rousseau, comme il le raconte à la fin du livre XI des *Confessions*, avait composé pendant qu'il allait en chaise de poste de Paris à Yverdon, au mois de juin 1762.

[2] Bibliothèque de Neuchâtel.

ce qui m'a toujours inspiré le plus violent desir de vous voir. Je me suis flaté que vous seriez content de mes sentimens, et que je retrouverais dans vôtre conversation ceux qui sont répandus dans vos écrits. Je suis né bon, je l'ai toujours cru, et j'ai trouvé cette vérité gravée au fonds de mon cœur, mais vous m'avez rendu meilleur, et vous avez fortifié en moi des principes qui éclairent la bonté, et qui en sont la sauvegarde.

Vôtre Contract social me paroit un ouvrage immortel ; et croiez moi Monsieur, ce sera celui de tous vos écrits qui vous honorera le plus aux yeux de la postérité. Je crois cependant qu'on peut vous contester quelques points assez fondamentaux ; et je crois encore plus fortement que ce livre n'est pas fait pour les hommes tels qu'ils sont.

Il est un de vos ouvrages que vous n'avouez pas, et dont je suis enchanté. C'est vôtre lettre à Mr de Voltaire sur le tremblement de terre de Lisbonne. Il me plait d'abord infiniment comme un modèle de louange et de critique, après cela comme un dévelopement admirable du système de Pope, et enfin pour la beauté du style. Pardonez la négligence et les défauts du mien, et n'attribuez la liberté que je prens de vous ennuier de mes lettres, qu'à la vérité de mes sentimens pour vous. Ce seroit pour moi le plus grand de tous les plaisirs que de trouver des occasions de vous en convaincre. Je vous demande en grâce toute préférence pour ce dont vous pourriez avoir besoin à Genève ; vous me trouverez en tous tems et en tout lieu animé du même esprit.

On dit ici que les Corses vous demandent des Loix.

C'est un nouveau motif pour moi de m'intéresser à leur indépendance. Cette entreprise est bien digne de vous; et ce qui doit vous y encourager, c'est qu'il est plus aisé de préserver de la corruption les Insulaires que les habitans du Continent.

Mon parent m'a dit qu'on imprimoit en hollande une partie de][1] vos ouvrages : je suis très afligé de ce [que vous][2] m'assurez le contraire. On m'a parlé de ce poème en prose, j'aprends avec douleur qu'il n'est pas destiné à voir le jour.

Quoique vous ne me donniez point la permission de vous faire une visite au printems, j'en ferai cependant la tentative, je vous demande celle de cultiver ce commerce auquel le hasard a donné lieu, et que je continuerai par inclination, si vous me permettez le terme.

J'ai l'honneur de vous saluer de tout mon cœur, et d'être plus que personne Monsieur vôtre serviteur.

Philibert Cramer.

Je paierai la lettre de change.

Adresse : A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | à Motiers travers.

Philibert Cramer à J. J. Rousseau[3].

Genève, ce 28e 9bre [1764].

Votre silence sur ma dernière lettre me fait craindre Monsieur que vous ne soiez mal édifié sur l'article de l'affranchissement. Je puis vous protester que cette

[1] Trou dans le manuscrit.
[2] Id.
[3] Bibliothèque de Neuchâtel.

faute s'est faite à mon insçu ; que j'ai fort grondé celui qui l'a commise, et que s'il vous reste quelque chose sur le cœur, je recevrai de très bonne grace l'argent que j'ai déboursé, si vous voulez me le renvoier.

On dit ici qu'il paroit un nouvel ouvrage de vous, et qu'on le voit déjà dans Paris ; on ajoute qu'il est intitulé lettres de l'homme de la montagne, et qu'il y est question de la conduite du gouvernement de Genève envers vous. Je ne l'ai ni partagée ni aprouvée, et je m'en suis expliqué très hautement, mais je ne crois point que ce soit là le fonds de vôtre livre, et j'imagine que si vous en parlez, ce ne peut être que très incidemment. Je vous conjure Monsieur de satisfaire mon empressement pour tout ce qui sort de vôtre plume. Vous m'avez promis de songer a moi en pareille ocasion, et je réclame aujourdhui cet engagement. Dites moi je vous en prie à qui je dois m'adresser, et comment je dois m'y prendre afin de lire cet ouvrage avant tout le monde. J'ose m'en croire le plus digne par mon gout extrême pour toutes vos productions.

Je nourris toujours dans mon ame le desir de vous faire une visite, et je vous assure que c'est mon projet favori. N'aiant point été fait auditeur, je me trouve parfaitement libre, et je suis prêt à partir au moment ou vous voudrez bien me recevoir.

J'ose espérer une réponse, et l'ouvrage que je désire avec tant d'impatience.

Recevez Monsieur l'assurance de mon admiration et de mon dévouement.

Philibert Cramer.

Adresse : A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | a Motiers travers. [Cachet rouge aux armes des Cramer].

J. J. Rousseau à Philibert Cramer[1].

A Motiers-Travers le 6. X^{bre} 1764.

Je ne suis pas, Monsieur, aussi pointilleux que vous me supposez; mon silence sur vôtre derniére lettre venoit uniquement de ce qu'une réponse ne me paroissoit pas necessaire, et que je suis forcé de me borner à celles qui le sont, par la multitude des Lettres dont je suis accablé, n'ayant point de Secretaire, et mes infirmités ne me permettant pas d'écrire beaucoup sans me fatiguer extrémement.

Je puis vous assurer, Monsieur, non seulement qu'il ne se débite à Paris aucun nouvel ouvrage de ma façon, mais que je n'en ai fait aucun qui soit intitulé, *Lettres de l'homme de la Montagne*. Je n'oublie point les engagemens que j'ai pris avec vous, et lorsque je publierai quelque nouvel Ouvrage, dans mes distributions d'exemplaires vous ne serez surement pas oublié. Cependant vous devez comprendre qu'en supposant que j'eusse écrit sur la matiére que vous indiquez, il ne seroit pas raisonnable, dans ce cas particulier, que vous vous attendissiez à ètre servi avant le public, ni que le vrai desir que j'ai de vous complaire fut porté jusqu'à l'imprudence ; car je n'ignore pas que nous avons vous et moi des façons de penser fort différentes sur les matiéres de Gouvernement. Quoique je ne sache aucun mauvais gré ni à vous ni à personne de ne pas penser comme moi, je ne vous dois pas sur ce point la même confiance que si nous étions du même sentiment.

[1] Cette lettre a été publiée en 1847 par M. Auguste Cramer dans les *Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'archéologie de Genève,* tome V, p. 362.

Soyez persuadé, Monsieur, que je n'en aurai pas moins de plaisir à vous connoître, quand vous me ferez celui de me venir voir : car bien que je ne sois toléré de personne je suis tolérant pour tout le monde. J'ai toujours eu des amis qui pensoient autrement que moi presque sur toute chose et je ne les en ai pas moins aimés. Je ne fais de mes opinions des loix pour personne, comme je n'en reçois point de celles d'autrui, et pourvu qu'on s'accorde avec moi sur les devoirs de l'honnête homme, ma bienveillance est assurée à ceux qui m'aiment, bien plus qu'à ceux qui sont de mon avis. Au reste je vous conseille d'attendre la belle saison pour ce voyage, afin de le faire avec quelque agrément, de voir ce Vallon dans sa parure et de me trouver aussi plus en état de vous recevoir que je ne le suis les hivers à l'ordinaire, et particulièrement celui-ci. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

J. J. Rousseau.

Adresse : A Monsieur | Monsieur Philibert Cramer | A Genève [*Cachet :* Devise *Vitam impendere vero*].

A cette lettre était joint le billet suivant :

Je n'imagine pas, Monsieur, ce que par une étourderie qui m'est assez ordinaire, j'ai pu vous envoyer il y a deux jours à la place de la Lettre ci-jointe qui vous étoit destinée : peut-être est-ce la même lettre, écrite d'abord avec tant de distraction, ayant trois personnes dans ma chambre, que je pris le parti d'en faire un brouillon et de la récopier. Si c'est autre chose, je vous fais des excuses de ce qui pro quo. Heureusement je

crains peu ceux de cette espéce, et je suis très sur que le papier que vous m'avez (*sic*) receu, quel qu'il puisse être, ne m'ôtera rien de l'estime que vous m'avez témoignée et que je crois mériter. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me renvoyer ce papier et recevoir la lettre ci-jointe à la place, avec mes très humbles salutations.

J. J. ROUSSEAU.

Motiers ce 9 X^bre 1764.

Philibert Cramer à J. J. Rousseau[1].

Genève le 12e X^bre [1764].

Si j'avois reçu de vôtre part Monsieur quelque chose qui ne fut pas pour moi, j'aurois prévenu vôtre demande, et je vous l'aurais renvoié tout de suite. C'est le brouillon de vôtre lettre que vous m'aviez adressé par équivoque et que je joins à celle-ci.

Je vous rends mille grâces de bien vouloir me comprendre dans la distribution de vos exemplaires. Cette faveur m'étoit précieuse à plus d'un titre : et je me flatois qu'outre l'honneur de recevoir un de vos ouvrages de vôtre main, j'aurois le plaisir de le lire plutôt que le public, et de satisfaire mon empressement pour tout ce qui vient de vous. Il me seroit aisé de répondre à vos objections ; et peut être si j'avois l'honneur d'être connu de vous, me seroit-il aisé de détruire des impressions qui quoique fondées sur de fortes aparences, ne sont peut être pas tout à fait justes. Vôtre lettre ne m'ôte point l'espoir de lire encore quelqu'une de vos productions. Mon impatience ne peut être com-

[1] Bibliothèque de Neuchâtel.

parée qu'au plaisir que me prépare cette lecture. Je crains seulement de le voir retarder. J'aurai l'honneur de vous voir au printems, puisque vous le trouvez bon. J'espère ne pas vous quitter sans avoir mérité vòtre estime, et fortifié les sentimens que vos ouvrages m'ont inspiré pour vous, et dont je fais profession. J'ai l'honneur de vous saluer très humblement.

Philibert Cramer.

Adresse: A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | A Motiers travers. [Cachet rouge aux armes des Cramer].

Rousseau s'étant décidé à faire parvenir à Cramer un exemplaire des *Lettres de la Montagne*, ce dernier les lut et fut profondément froissé par le contenu de cet ecrit qui le blessait dans ses sentiments d'attachement au regime politique qu'il soutenait.

Son admiration pour l'auteur de l'*Emile* et du *Contrat social* ne resista pas à cette lecture ainsi qu'en témoigne une dernière lettre à Rousseau :

Philibert Cramer à J. J. Rousseau[1].

Genève, le 26e Xbre [1764].

Vous savez Monsieur ce que je pense de vos ouvrages: J'avois la plus grande prévention pour leur auteur, je n'aprouvai jamais la rigueur dont on usat envers lui, et je desirois vivement de le connoitre : J'ai lu plus d'une fois le livre que vous m'avez envoié, mon cœur en a frémi et ma santé en a été altérée.

Forcé de vous regarder aujourdhui comme l'ennemi de ma patrie, j'ai voulu vous le déclarer franchement, afin que vous ne comptiez plus sur les sentimens que

[1] Bibliothèque de Neuchâtel.

je vous ai témoignés avant la publication de votre dernier écrit.

Philibert CRAMER.

Adresse : A Monsieur | Monsieur J. J. Rousseau | A Motiers travers [Cachet rouge armorié].

Rousseau de son côté fut atterré de la lettre de Cramer dont il s'empressa d'envoyer une copie à d'Ivernois avec le commentaire suivant : [1]

« ... Vous trouverez ci-joint la copie de la lettre de remerciement de M. Cramer. Comment se peut-il qu'avec un cœur si aimant et si tendre je ne trouve partout que haine et malveillance ? Je ne puis là-dessus me vaincre, l'idée d'un seul ennemi, quoique injuste, me fait sécher de douleur. Genevois, Genevois, il faut que mon amitié pour vous me coûte la vie. »

Lucien CRAMER.

[1] *Œuvres complètes*, édition Musset-Pathay, t. XXXVIII, p. 91.



F.-G. DE MONTMOLLIN

1709-1783

Recteur de Motiers-Travers

Collection de M. Maurice Boy de la Tour

LE PORTRAIT DE MONTMOLLIN DE LA COLLECTION BOY DE LA TOUR

Frédéric Guillaume de Montmollin, baptisé à Neuchâtel le 6 novembre 1709, était fils du Conseiller d'Etat et chancelier Emer de Montmollin et de Elisabeth Marguerite Barbauld.

Il avait peu connu son père, l'un des principaux artisans de la révolution de 1707, puisqu'il mourait au commencement de l'année 1714, près de Minden en Prusse — assassiné croit-on — au moment où il venait d'être fait conseiller privé du roi de Prusse Frédéric-Guillaume I, et tandis qu'il se rendait de Berlin à Paris, envoyé par la Cour en mission secrète, sous le nom de Banicourt.

Ce fut donc la veuve du conseiller, fille elle-même d'Estienne Barbauld, baron de Florimont, et de Alexandrine Marie Perrenon, qui fit l'éducation de ses sept enfants en bas âge. Sa tâche ne fut pas facile, car son mari laissait après lui ses affaires domestiques dans l'état le plus précaire.

Le jeune Frédéric Guillaume fut voué à la théologie. Après avoir étudié à Neuchatel et à Berlin, il était consacré au saint ministère en 1733 ; quatre ans plus tard il recevait du Conseil de Ville le titre de professeur en belles-lettres et en philosophie. Il pratiqua l'enseignement pendant quelques années.

En 1742, il s'établissait à Motiers, ou il venait d'être nommé pasteur, et épousait Jeanne Marie Tissot, fille de Félix Tissot, ministre du Saint-Evangile à Colombier. De ce mariage naquirent cinq fils, morts tous jeunes sans lignée, et trois filles. L'une d'elles, Elisabeth-Marguerite, épousa le trésorier-général Charles-Guillaume d'Ivernois, et c'est chez l'un de ses descendants que s'est conservé le portrait que nous donnons ici, le seul qui soit arrivé jusqu'à nous. Il représente le pasteur de Môtiers en buste à l'âge de 35 à 40 ans. L'exécution en est médiocre et l'auteur — sans doute un peintre itinérant comme il y en avait tant alors — est inconnu, mais le caractère général du modèle, en même temps que les détails de la figure, paraissent bien observés et fidèlement rendus, puisqu'on retrouve sur la toile jusqu'au fâcheux strabisme dont Montmollin était affligé.

En 1753, J. J. Berthoud, un dessinateur habile, reproduisit cette peinture dans une petite composition à la plume[1]. Devant une pyramide et dans un cadre octogone portant l'énumération de ses noms et qualités, on y voit le portrait du professeur en belles-lettres,

[1] Publié en hors-texte dans un tirage à part de la *Grande Revue* : Henri Tournier, *Jean-Jacques Rousseau à Môtiers-Travers*. Edouard Cornély et Cie, éditeurs, 101, rue de Vaugirard. [Paris] 1912. L'original appartient à M. A. Delpech.

soutenu par des figures allégoriques; sur le socle se lisent ces vers signés *H. Ramus :*

C'est un Esprit dont le repos,
Se trouve seulement dans le sein des travaux,
C'est un Cœur actif et fertile,
A trouver, chaque jour, les moyens d'être utile.

C'était le beau temps ! Moins de dix ans plus tard le séjour de J. J. Rousseau à Môtiers venait jeter un trouble profond dans la quiétude des travaux du pasteur et lui attirer une célébrité que sûrement il n'avait pas rêvée !

M. BOY DE LA TOUR.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
BOTANISTE

Notes diverses.

I

La lettre non datée, adressée à M. de Malesherbes (Musset-Pathay, *Œuvres*, tom. VII, p. 72), me semble avoir été écrite au printemps ou au commencement de l'été de 1772. Voici mes raisons :

1° Rousseau répondant à une lettre de Malesherbes du 3 janvier, écrit : « mais enfin *voilà la saison revenue,* et je me prépare à recommencer mes courses champêtres... »

2° Il a accompagné le neveu de M. de Jussieu « l'année dernière... à Montmorency. » Or on est sûr que l'herborisation de Montmorency eut lieu en 1771. Cf. lettres à La Tourrette, 25 janvier 1772, et à la duchesse de Portland, 19 juillet 1772.

3° La collection de graines, qu'il entreprend, est annoncée, cette même année 1772, à deux autres correspondants. Cf. lettres à La Tourrette, 25 janvier 1772, et à la duchesse de Portland, 17 avril 1772.

En conséquence, l'excursion au Bois de Boulogne, dont il est fait mention dans la même lettre, doit avoir eu lieu dans l'hiver 1771-1772.

II

La lettre du 19 mars 1771, à un destinataire inconnu (Streckeisen-Moultou, *Œuvres et corresp. inédites,* 1861), est facile à identifier.

Elle est certainement adressée à La Tourrette. Il suffit pour s'en convaincre de lire la lettre du 17 mars 1771, à Mad. Boy de

la Tour (Rothschild, p. 296) et celle du 27 mars 1771, à Mad. Delessert (Ph. Godet, p. 59).

III

On ne possède qu'un petit nombre de renseignements sur le voyage de Rousseau à Nevers (juin-juillet 1769). On omet généralement de mentionner cette circonstance, que Rousseau fut reçu dans cette ville par le chanoine Gilbert Troufflant, botaniste distingué à qui Boreau a consacré une notice dans sa *Flore du Centre* (1re éd., 1840, tom. 1, p. 46-49; 3e éd., 1857, tom. 1, p. 27-28).

Gilbert Troufflant, né à Nevers le 12 février 1736, mourut à Autun le 1er février 1820. « Trop éclairé pour n'être pas tolérant, dit Boreau, il savait concilier les croyances et les devoirs de son état, avec les idées philosophiques de son siècle. Aussi lorsque J. J. Rousseau séjourna à Nevers, s'empressa-t-il de l'accueillir et de lui faire les honneurs de la Flore nivernaise. » (Boreau, *loc. cit.*).

IV

Le Dr Hamy rapporte, d'après un manuscrit de Michal, conservé au Muséum, que Dombey rencontra Rousseau à Bourgoin: « Il lui servit plusieurs fois de guide, *lui fit présent d'un herbier*, et Jean-Jacques lui adressant ses remerciements pour ce don précieux lui dit, à ce qu'assure Michal, que *ce serait là qu'il étudierait ses leçons*[1]. »

Rousseau fait allusion à cet herbier dans ses lettres à Du Peyrou, 10 juin 1768, puis à Madame de Portland, du 2 juillet 1768, ce qui reporterait sa rencontre avec Dombey à une époque antérieure à celle du séjour de Bourgoin[2]: « J'ai commencé le catalogue d'un herbier dont on m'a fait présent, et que je compte augmenter dans mes courses. »

Il parle encore de cet herbier dans une lettre à Moultou, du

[1] Dr E. T. Hamy, *Joseph Dombey*, p. xii. L'indication donnée par le Dr Hamy est malheureusement insuffisante pour retrouver le mémoire de Michal parmi plus de 2000 manuscrits ou recueils de manuscrits conservés au *Museum* de Paris. Il faut attendre l'achèvement du catalogue de cette riche collection, catalogue qui fera partie de la publication entreprise par le Ministère de l'Instruction publique.

[2] Rousseau est à Lyon du 18 juin au 7 juillet 1768; à Grenoble du 11 juillet au 12 août; ensuite à Bourgoin, puis à Monquin.

21 novembre 1768 : « Quel trésor vous m'annoncez dans l'herbier de plantes marines ! que je suis touché de la générosité de votre digne parent ! Elle me fera, *avec celui du brave Dombey*, une collection complète... »

Dombey et Rousseau éprouvèrent l'un pour l'autre, la plus vive affection. Cf. les lettres de Dombey à Thouin, des 11 décembre 1778 et 24 novembre 1781 (Hamy, *loc. cit.*, p. 50 et 85), et les *Notices* publiées sur Dombey par Gilibert, Mouton-Fontenille, Deleuze et Cap.

V

Rousseau, le premier, conçut l'idée des *formules florales*, préconisées plus tard par F. V. Raspail en 1837, Grisebach en 1854 et Van Tieghem en 1867[1]. En cela, il fut réellement un précurseur, et ce n'est pas un de ses moindres mérites de botaniste.

C'est Bernardin de Saint-Pierre qui nous apprend qu'il avait imaginé « une chose très ingénieuse, » des « formules botaniques pour caractériser chaque plante » : « Les botanistes emploient une phrase très étendue pour désigner chaque plante ; lui [Rousseau], il indiquait d'abord le genre, l'espèce, la famille, le nombre des anthères, celui des pétales, la feuille de la plante, au moyen de 8 ou dix caractères...[2] »

Voici, à titre d'exemple, et pour les botanistes seulement, la formule du *Butomus umbellatus*, d'après Raspail, Grisebach et Van Tieghem :

RASPAIL : *Spiral* I, *Spiral* IN. *Tern* A. *Tern* O. 3 *Tern* E. 2 *Tern* AIRE.

GRISEBACH : K 3. C 3. A $3^2 + 3$. G $3 + 3$.

VAN TIEGHEM : F = 3 S + 3 P + 3. 2 E + 3 E' + 3. 2 C.

Hippolyte DUVAL.

[1] Raspail, *Nouv. syst. de physiol. végét.*, tom. II, p. 410 ; Grisebach, *Grundriss der syst. bot.*, Göttingen, 1854 ; Van Tieghem, *Mém. savants étrangers*, XXI.

[2] Bernardin de Saint-Pierre, *La vie et les ouvrages de J. J. Rousseau*, éd. critique... par Maurice Souriau (Paris, Cornély, 1907), p. 162. Voir à ce sujet la brochure de M. A. Matthey Jeantet sur *L'Ecriture de J. J. Rousseau*, signalée ici-même, t. IX, p. 175.

LETTRES DE J. J. ROUSSEAU A ANTOINE GOUAN SUR LA BOTANIQUE

On a cru longtemps que les lettres adressées par Rousseau au célèbre botaniste de Montpellier étaient perdues[1], à l'exception d'une seule publiée par M. Grasset dans un *Supplément au Mémoire sur J.-J. Rousseau à Montpellier (Mém. Acad. Montp.*, section des lettres, t. I, 1847-1854, p. 581-585)[2]. On savait seulement que « l'herbier de M. Gouan et la plupart de ses papiers sur la botanique avaient été, après sa mort, achetés par un Anglais, M. Bentham, qui habitait alors Montpellier, et transportés en Angleterre. » Effectivement, deux autres lettres de Rousseau à Gouan (sans adresse, mais faciles à identifier, ne serait-ce que par les dates), font partie, à l'heure qu'il est, des collections du British Museum. En a-t-il existé d'autres encore ? Un passage de la *Notice historique* consacrée par Amoreux à Antoine Gouan *(Mém. Soc. Linn.*, Paris, I, 1822, p. 677) le donne à entendre : « Gouan reçut plusieurs lettres de Jean-Jacques. Nous n'en avons vu que trois ; un indiscret, à qui l'on avait prêté les autres, les a gardées. » Plus loin (p. 705), examinant d'une façon plus détaillée « la correspondance botanique d'Antoine Gouan, » Amoreux revient sur ce sujet et précise : « Trois lettres seulement m'ont été communiquées, avec ces mots sur l'enveloppe extérieure : « Les » seules lettres qui me restent de J. J. Rousseau; les autres ont » été prêtées à M. M..., qui me les a demandées pour les faire » imprimer, et qui les a gardées. » L'assertion d'Amoreux laisse donc le champ ouvert à de nouvelles découvertes. En attendant,

[1] Jansen, *J. J. Rousseau als Botaniker*, 1885, p. 151 ; Cl. Roux, *Les herborisations de J. J. Rousseau*, Lyon, 1913, p. 18.

[2] Ce *Supplément* manque dans la brochure in-8, tirage à part du mémoire de Grasset, publié en 1854.

il nous a paru convenable de grouper ce qu'on possede de la correspondance, en partie inedite, de Rousseau avec Gouan. Comme on l'a fait remarquer, il s'agit d'un complément indispensable de ce qu'on est convenu d'appeler les *Lettres sur la botanique*.

Il est superflu de revenir sur les relations de Rousseau avec Gouan, après Jansen, et surtout apres Grasset. Rappelons seulement que ces relations remontent a l'année 1768, selon toute probabilite, apres la visite de Dombey, disciple de Gouan, à Trie (mai-juin). C'est Gouan qui commence la correspondance par une lettre adresse à Trie, mais qui ne parvint que longtemps apres à son destinataire (lettre de Rousseau à Moultou, 21 novembre 1768). Rousseau n'y répond qu'en mai 1769, malgré son sincère et vif désir de connaître Gouan et d'obtenir « ses instructions et sa correspondance » (ibid.). En effet, dans l'intervalle, il avait espéré voir Gouan, en passant par Montpellier, pour se rendre au château de Lavagnac (lettre à Moultou, 10 octobre 1768). C'est l'abandon de ce projet qui lui met la plume à la main.

I[1]

A Bourgoin en Dauphiné 28. May 1769.

C'est trop longtems, Monsieur, profitter en silence de vos bontés et de vos dons[2]. Je n'y suis pas moins sensible, je vous proteste, que si je vous en avois remercié bien fréquemment: mais le retard de la prémiére lettre dont [vous] m'avez honoré et qui ne me parvint que plusieurs mois après sa date[3] a fait un premier tort involontaire que la honte et l'embarras ont multiplié. Mieux vaut tard que jamais, et il n'y a plus moyen de resister aux nouvelles marques d'attention que vous avez bien voulu me donner par M. de la Fosse et dont

[1] D'après l'original autographe. British Museum 22935, f. 261. 1 p. pleine.

[2] Sans doute Gouan s'était-il empressé d'accéder au désir de Rousseau de recevoir quelques spécimens de plantes pyrénéennes, désir exprimé dans une lettre à Moultou, le 21 novembre 1768 (O. XII, 123).

[3] Lettre dont Rousseau parle à Moultou déjà le 21 novembre 1768. Elle était adressée à Trie et « elle est de si vieille date que je ne sais plus comment y répondre. » (O. XII, 123).

j'enrichirai l'herbier que je tiens de M. Dombey[1]. Je suis bien fâché de n'avoir pu profiter des tresors qu'il avoit acquis l'an dernier aux pyrenées à votre suite[2]. Mais il vint sans m'avoir prévenu dans un moment d'embarras et de découragement, la veille de mon depart pour Grenoble[3], où surchargé de soins désagréables et indispensables j'avois autre chose à penser qu'aux plantes. Cela m'empêcha de le voir, mais la chose est faite, j'en suis fâché, s'il m'eut prévenu de son voyage, je me serois arrangé pour en profiter, et s'il a mal choisi son tems, toute la perte en est à moi seul.

Continuez-moi vos bontés, Monsieur, je vous supplie. Je suis un vieux radotteur de disciple qui n'a que du zèle et de l'opiniâtreté sans fruit[4] pour la botanique ; mais dont le cœur est plein de reconnoissance pour les attentions dont vous avez bien voulu l'honorer, si mon ignorance ne me permet de les payer d'aucun retour utile, elle ne m'empêchera pas du moins d'en sentir le prix et j'etudierai vos livres avec le regret de ne pouvoir écouter vos leçons, et vous témoigner en personne les sentimens avec lesquels je vous serai toute ma vie attaché.

RENOU.

Sans adresse.

[1] Joseph Dombey (1742-1794), botaniste célèbre de l'école de Montpellier, disciple de Gouan. Il avait rendu visite à Rousseau à Trie et lui avait fait don d'« un très bel herbier » (lettre à Dupeyrou, 10 juin 1768). C'est lui, très probablement, qui donna envie à Jean-Jacques de faire la connaissance de Gouan, et qui les mit en relations.

[2] Gouan fit deux excursions dans les Pyrénées, en 1766 et 1767, en compagnie de ses amis Bourgat, médecin de Mont-Louis, et Razoul, pharmacien de Perpignan, de Dombey et sans doute d'autres élèves comme on le voit par cette lettre (cf. Amoreux, p. 675).

[3] C'est-à-dire le 13 septembre 1768. Il s'agit du voyage à Grenoble pour l'affaire Thévenin (14-16 septembre 1768).

[4] Les mots *sans fruit* rajoutés dans l'interligne.

II [1]

A Montquin le 6. 8bre 1769.

Je vois, Monsieur, que vous avez la bonté de vous occuper de moi, bien moins encore que je n'en aurois besoin mais bien plus que mon ignorance ne le mérite. Je suis [2] bien reconnoissant des recherches que vous avez eu la bonté de faire sur l'Etphrasis de Columna, mais je n'abuserai pas de la découverte que vous avez faite de ce livre, pour l'acquerir [3] à votre préjudice, n'ayant assurement ni le pouvoir ni la volonté d'en donner le prix que De Bure [4] en demande. Ainsi, Monsieur, qu'à moi ne tienne que vous n'en fassiez l'acquisition si cela vous convient. Une des choses qui me dégoûteroient de la botanique seroit le prix enorme de la pluspart des livres qui en traitent, et la necessité toutefois d'avoir tous ces livres ou la pluspart, surtout lorsque n'ayant point suivi de cours ni étudié sous aucun maitre on est réduit à étudier seul. J'ai été forcé par la même raison de renoncer à l'Hortus Cliffortianus aux amœnitates academicæ [5] et à beaucoup d'autres livres qui me seroient également necessaires pour suppléer par leurs descriptions [6] à la secheresse du Species [7] et ne vous en déplaise à celle de l'Hortus Monsp : et

[1] D'après l'original autographe, British Museum, 22935, f. 262-263, 4 p. pleines.

[2] *Suis* dans l'interligne.

[3] *Pour l'acquerir* dans l'interligne.

[4] Sans doute Guillaume Debure (1734-1820), le célèbre libraire parisien.

[5] Ouvrages de Linné : *Hortus Cliffortianus,* Amst. 1737, in-fol., *Amœnitates academicæ*, Stockholm et Leipzig, 1749-1779, 7 vol. in-8.

[6] *Par leurs descriptions* dans l'interligne.

[7] Le *Species plantarum* de Linné, 1re édit. Stockholm 1753, 2 vol. in-8.

de Flora Monspel [1] : Vous avez Messieurs ecrit seulement pour les Doctes c'est fort bien fait. Mais j'aurois grand besoin de livres qui apprissent aux ignorans à le devenir. Il faudroit pour cela force figures et force descriptions, et tout [2] cela se trouve épars dans une bibliotheque de Botanique si volumineuse et si ruineuse que ce que j'ai ne me pouvant suffire je ne vois d'autre parti que de le vendre pour aquerir le reste, ou de tout abandonner.

Je suis bien sensible, Monsieur, au cadeau de votre Ichtyologie [3] que vous voulez bien me faire et dont je sens assurément bien le prix ; mais je dois vous prévenir que vous ne sauriez vous choisir un lecteur plus inepte et moins en état de vous entendre. Je me garde de vouloir faire aucune excursion dans les autres parties de l'histoire naturelle, ma vieille cervelle ayant déja bien de la peine à contenir la très mince provision de foin dont je tâche de la repaître. Vous vous moquez assurément, Monsieur, de votre radotteur de disciple très indigne, quand vous le consultez sur les ombelliféres dont vous doutez. Avant votre lettre je ne doutois pas du *Selinum palustre* j'en doute à présent par ce que vous en doutez, et ce n'est que de vous que j'attens la décision de ce doute. Je vois que dans la figure de Crantz il y a plusieurs feuilles caulinaires, il n'y

[1] Ouvrages de Gouan : *Hortus regius Monspeliensis*, Lugduni, Detournes, 1762, in-8 de 543 pages. — *Flora Monspeliaca*, Lugduni, Duplain, 1765, in-8 de 543 pages.

[2] *Tout* dans l'interligne.

[3] *Historia piscium*, Argentorati, A. König, 1770, avec la traduction française en regard, in-4° de 228 pages doubles. Deux ans plus tard, en 1771, cet ouvrage devait passer entre les mains de Bernardin de Saint Pierre à qui Jean-Jacques l'offrit en cadeau. Voyez *Vie et ouvrages de J. J. Rousseau* par B. de Saint-Pierre, édit. Souriau, p. 36; cf. Grasset p. 36, Jansen, p. 152, n. 1.

en a qu'une dans le specimen. dans Crantz les feuilles radicales sont plus petites que les caulinaires dans le specimen elles sont plus grandes. M. Guettard [1] dit que le bord des feuilles est légérement crenelé. dans le specimen il ne l'est point du tout. il ajoute que le bout des feuille est mousse. dans le specimen il est non seulement pointu mais affilé ; voila tout ce que je puis dire très grossie[re]ment sur cet article. il me semble que la question pouvoit se décider aisément par la plante fraiche. en voyant si elle faisoit du lait. A l'égard de *Seseli pyrenæum* n'ayant point l'honneur de le connoitre je n'en saurois parler que comme un aveugle des couleurs. Cependant l'objection que vous vous faites vous même de la figure des graines me paroit bien forte. M. Linnœus parle à la vérité d'une feuille unique, comme elle est dans le specimen. mais le rameau ne sort pas de l'aisselle comme il le dit. Il dit encore et même il le repéte que l'involucelle est plus long que l'ombellule. et c'est ce qui n'est point du tout dans le specimen. Je vois par tout le pour et le contre et ne sais que penser jusqu'à ce que vous m'ayez décidé. A l'égard de l'Athamanta lib[a]notis [2] je n'ai n'ai rien du tout à en dire par ce que je ne l'ai pas trouvé dans l'herbier. et je suis sur qu'il n'y étoit pas quand je l'ai receu, car j'en fis sur le champ le catalogue dans lequel il n'est pas : non plus que le *selinum carvifolia* de Crantz dont j'ai la figure aussi dans ses ombelliféres. à laquelle je ne trouve rien de semblable dans celles de l'herbier. Je suis certain que cet herbier

[1] Jean Etienne Guettard (1715-1786), auteur d'*Observations sur les plantes*, Paris 1747, 2 vol. in-12.

[2] Trou dans le manuscrit.

ne m'a pas été donné tel qu'il a pu être arrangé sous vos yeux ; car indépendant *(sic)* des ombelliféres, famille sur laquelle je n'ose prononcer tant elle me paroit difficile, il y a[1] un grand desordre et beaucoup de faux noms dans toutes les autres, principalement dans les véroniques et dans les graminées. J'ai remarqué que M. Dombey déterminoit fort légérement et se trompoit de même, cela ne pouvoit guére être autrement à son age. Je suis persuadé qu'il est déja plus circonspect aujourd'hui. Son procédé généreux et honnête mérite bien ma reconnoissance et mon affection. Quand vous aurez Monsieur, de ses nouvelles vous m'obligerez de vouloir bien m'en donner.

Vous me faites bien vivement sentir mon ignorance et ma misére par la note des ombelliféres que vous m'envoyez et dont je n'ai ni ne connois pas une hors le seul *Selinum carvifolia* (non celui de Crantz mais celui de Linnœus) que j'ai trouvé à Trie il y a deux ans et dont j'ai apporté un seul exemplaire que je destinois a mon herbier. mais que je vous cederois bien volontiers si vous n'en aviez point et qu'il vous fit plaisir. Ce pays-ci très pauvre en ombelliféres n'en fournit aucune que je sache qui se rapporte à vôtre note[2] excepté peut être un petit seseli dont j'ai rencontré il y a quelques jours un pied unique et qui ressembleroit[3] beaucoup à l'hippomarasthrum si ce n'etoit que[4] l'involucelle est polyphylle. Cette plante me paroit être

[1] Dans l'interligne, pour remplacer *il règne* barré

[2] *A vôtre note*, premiers mots de la page 4, en surligne.

[3] *roit* rajouté au dessus de la ligne.

[4] *Si ce n'étoit que* remplaçant dans l'interligne *excepté* barré.

celle que M. Haller[1] decrit dans sa derniére édition nº 762, et qu'il rapporte, mal à propos ce me semble, au *seseli bienne* de Crantz. J'ai très peu de vue, Monsieur, je suis très paresseux, je n'ai jamais eu la presomption de croire pouvoir rien recueillir qui fut digne d'ètre offert à des botanistes de vôtre ordre, et j'ai même rarement le courage de rien ramasser pour moi-même. Ma maniére d'herboriser est d'errer au hazard[2] par la campagne et d'observer à droite et à gauche[3] les plantes qui frapent mes yeux, souvent même sans les arracher pour les dissequer : vous concevez que cette maniére nonchalente d'étudier ne doit pas rendre un commencant de soixante ans fort habile. Le desir de me rendre bon à quelque chose auprès de vous est bien capable de me rendre vigilant et laborieux, quoique ce ne soit pas je vous jure un miracle facile à faire. Je n'avois pas même imaginé de recueillir des graines jusqu'à un voyage de Pila que je viens de faire[4] et où je n'ai trouvé que les plantes alpines les plus communes, excepté le *jonchus alpinus*, le *Prœnanthes viminea*, et le *lichen islandicus* que je crois moins commun que le reste. Ce pays-ci est humide les carex n'y manquent pas : ainsi je pourrai sur cet article vous servir l'année prochaine. Donnez-moi vos ordres, Monsieur, peut etre le desir d'en ètre digne me fera-t-il assez évertuer

[1] Albert de Haller (1708-1777), botaniste bernois, auteur de l'*Enumeratio methodica stirpium Helvetiae*, Gœttingue, 2 vol. fol., 1742, et de l'*Historia stirpium indigenarum Helvetiae*, Berne, 1768, 3 vol.

[2] *Au hazard*, en surligne.

[3] *Et à gauche*, id.

[4] Excursion au Mont Pilat, dans le Vivarais, du 13 au 16 avril 1769. Cf. Claudius Roux, *Les herborisations de J. J. Rousseau à la Grande Chartreuse et au Mont Pilat*, Lyon, 1913, mémoire dont il est rendu compte d'autre part.

pour me mettre en état de [les][1] suivre. Je n'ai point eu l'honneur, que je sache, de voir M. le Vicomte de St-Priest[2]. Permettez qu'avec la simplicité et la cordialité d'un pauvre herboriste, je vous salue et vous embrasse, Monsieur, de tout mon cœur.

RENOU.

Sans adresse.

III[3]

A Monquin le 26 décembre 1769.

J'ai reçu, Monsieur, avec bien de la reconnaissance votre Ichtyologie, qui m'a été envoyée par M. de la Tourette[4], et les plantes que vous avez eu la bonté de me faire passer par un négociant. Que puis-je, dans ma misère, vous rendre pour ces cadeaux, si ce n'est des actions de grâces ? Je vous les fais de tout mon cœur, et pour ne pas vous renvoyer votre cahier tout-à-fait vide, j'y ai mis le peu de *carex* que j'ai recueillis en ce pays et qui consistent en huit ou dix espèces. Il est vrai que j'en aurais pu ramasser davantage, mais dans mes courses nonchalantes, j'aime à observer sur la terre et suis trop paresseux pour recueillir.

J'ai ajouté quelques autres petites plantes, dont j'ai

[1] Trou au manuscrit.

[2] Le vicomte Emmanuel Guignard de Saint-Priest, intendant du Languedoc.

[3] D'après M. Grasset, *Supplément au Mémoire sur J.-J. Rousseau à Montpellier (Mém. Acad. Montp.*, sect. des lettres, t. I, 1847-1854, p. 583), Grasset avait eu communication de l'original par le neveu de Gouan, M. Bousquet, « ancien officier, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Montpellier, rue Gouan, n° 4, » qui l'avait sauvé de la vente. C'était une lettre de 4 pages in-8 « tracée en petits caractères, très lisible et sans rature. »

[4] Marc-Antoine Claret de la Tourrette né en 1729, botaniste lyonnais, ami et correspondant de Rousseau, qui fit avec lui l'excursion de la Grande-Chartreuse.

supposé que les *spécimena*[1], quoiqu'imparfaits et mutilés, pourraient vous faire quelque plaisir, parce que je ne les vois pas dans votre Flore[2]. 1. Le *Lichen islandicus* que j'ai apporté de Pila, où il est abondant, quoiqu'il m'ait paru rare ailleurs ; 2. le *Linum radiola*, que je n'ai point vu dans ce pays, mais que j'ai trouvé à Trye ; 3. La *Gentiana filiformis*, que j'ai aussi trouvée à Trye et que je vous envoie quoiqu'elle soit dans votre Appendix, parce que, sur le synonyme de Magnol que vous lui donnez et qui n'y saurait aller, je soupçonne que peut-être n'avez-vous pas la véritable, car la *Gentiana filiformis* n'est ni rameuse, ni pourpre, mais dichotome et jaune, et sa fleur est si fugace, qu'elle est extrêmement difficile à saisir ; 4. Le *Tricomanes tumbrigense*[3], le plus curieux et le plus rare de tous les capillaires. Je l'ai apporté de Wootton, où il croît sur des racines d'arbres qui viennent entre les fentes des rochers dans des lieux humides. Si vous étiez bien empressé de l'avoir avec ses capsules séminales, je pourrais vous en détacher un exemplaire de mon moussier, où j'en ai deux.

Je vous envoie ces petits atomes de plantes, parce que j'ai appris que vous aviez, ainsi que moi, la vue courte, et cela me fait présumer, qu'ainsi qu'à moi, les petites plantes vous font bien plus de plaisir à observer que les grandes, à cause de la difficulté de les découvrir et de les déterminer.

J'ai pris la liberté d'ajouter à cela une plante à fleur composée, qui est peut-être fort commune, mais que je

[1] *Specimina ?*

[2] La *Flora Monspeliaca* ; voyez plus haut.

[3] *Trichomanes tunbringense ?*

ne connais point du tout et que je vous prie de vouloir bien me nommer. Je l'ai trouvée l'année dernière en Savoye, dans une montagne auprès de Chambéry[1], où elle n'est pas rare. Elle a la fleur d'une radiée et les feuilles d'une demi-fleuronnée. Seroit-ce une *arnica*? C'est le genre auquel elle paraît ressembler le plus, mais je ne trouve aucune *arnica* qui lui ressemble. Je n'en ai point trouvé d'assez avancée pour pouvoir observer les graines ; d'ailleurs, j'ai de mauvais yeux, une mauvaise loupe, les doigts d'une maladresse extrême. L'analyse de la fructification me fatigue, me rebute, m'épuise et je m'y perds. Je crois les méthodes des botanistes très bonnes pour classer les plantes déjà connues ; mais je suis persuadé qu'il en faut une autre pour les étudier, et voilà ce que vous autres, savants, qui n'écrivez que pour vos semblables, n'avez jamais su voir jusqu'ici. Ray[2] me paraît avoir approché plus qu'aucun autre de cette méthode élémentaire; mais il se moque de nous, quand il fait entrer les vertus des plantes dans les caractères essentiels pour les connaître. Vos genres secondaires perfectionnés iroient bien à cette fin.

Vous demandiez, Monsieur, des ombellifères, et je suis si misérable que je ne puis vous en envoyer aucune. Je n'ai pas une de celles dont vous m'avez envoyé la note, ou celles que je puis avoir sont uniques dans mon herbier et quelques-unes même à faux titre, comme le *Selinum palustre* dont vous me parlez, et qui

[1] Allusion à l'excursion de la Grande Chartreuse, en juillet 1768.

[2] John Ray ou Wray (1628-1704), naturaliste anglais, auteur de : *Methodus plantarum nova*, Londres, 1682 ; *Historia plantarum*, Londres, 1786-1704, etc.

n'est certainement pas la plante qui est sous ce nom dans mon herbier. Je vous avois offert le *Selinum carvifolia* (non celui de Crantz mais celui de Linnæus); mais comme vous ne m'en dites rien et que je n'en ai qu'un petit exemplaire unique, je le garde, à moins que vous n'en disposiez. J'avois un *Seseli* à vous envoyer, et c'est précisément celui que vous m'envoyez vous-même. Il est vrai que le vôtre a peut-être un peu plus d'éclat, à cause des premières atteintes du froid qui ont lavé son vert noirâtre d'un assez beau pourpre. Je ne doute pas que l'un et l'autre ne soient le *Seseli* n° 762 de Haller. Mais quoique celui-ci lui donne pour synonyme le *Seseli bienne* de Crantz, je douterois que ce fut lui, attendu que Crantz cite la figure de Vaillant[1] t. 9, f. 4, qui ne ressemble guère à notre plante. Si c'est le *Seseli glaucum* Linn., il faut donc qu'une autre plante que j'ai sous ce nom ne le soit pas, car elle n'y ressemble pas non plus.

Je ne vous envoye point le catalogue de mes livres de plantes, parce qu'il n'est pas encore fait, qu'un ami m'a demandé la préférence pour les avoir tous, et qu'également je ne voulois pas m'en défaire en détail. Ces sortes de collections, quoique petites, perdent beaucoup de leur prix étant dépareillées, vu la peine qu'il en a coûté pour les rassembler. D'ailleurs vos envois et vos lettres ont un peu ranimé mon goût pour la botanique, et je sens qu'il ne s'éteindra jamais tout-à-fait. Je me livrois un peu trop au dégoût que les honnêtes gens qui disposent de moi avec autant de droit que d'équité et de générosité, tâchent de me donner pour cet amu-

[1] Sébastien Vaillant (1669-1722), botaniste français, auteur notamment d'un *Botanicon parisiense*, Leyde et Amst. 1727, in-fol.

sement. Il est clair que leur projet est de me rendre la vie à charge, en écartant de moi tout ce qui peut m'en faire supporter les ennuis, et c'est bien assez d'être leur victime sans être encor leur dupe, en concourant à leurs nobles intentions. Je continuerai donc d'herboriser tant que cela me sera possible et que cela m'amusera, et je sens que cela m'amusera toujours, tant que vous ne dédaignerez pas de m'instruire et de me guider dans mes petites recherches.

Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU.

Cette lettre paraît être restée sans réponse, car le 26 janvier 1770, Rousseau se plaint à La Tourrette de n'avoir aucune nouvelle de Gouan « à qui j'ai envoyé les *carex* de ce pays qu'il paraissoit désirer et quelques autres petites plantes, le tout à l'adresse de M. de Saint-Priest, qu'il m'avoit donnée ». (O. VI, p. 85), et le 26 février, il réitère ses doléances (*ibid.*, p. 86). Dès lors, ce que nous savons des relations du philosophe et du botaniste, se borne à quelques anecdotes ayant trait à un voyage que Gouan fit à Paris en 1776 (Amoreux, p. 673) et où il aurait eu l'occasion de voir plusieurs fois Rousseau. Ces anecdotes ont été recueillies notamment par M. Grasset.

A. F.

BIBLIOGRAPHIE

COMPLÉMENT POUR LA BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1912

ALLEMAGNE

Friedrich H. BRANDES. *Rousseau als Freiwerber*, Lustspiel in 5 Aufzügen, 1912, F. L. Wagener, Lemgo, in-8, 114 pp.

Der Saemann, Berlin-Leipzig, Jahrg. 1912, Heft 7, juillet, p. 321-323 : Richard GRŒPER, *Rousseau* (Mitteilungen).

Personalist und Emanzipator, Halbmonatsschrift für aktionsfähige Geisteshaltung und gegen korrupte Wissenschaft, Nowawes bei Berlin, juillet 1912 : Eugen DÜHRING, *Rousseau-Gedenken*.

Die Tonkunst, Berlin, 16 Jahrg., nos 18 et 20, 20 juin et 10 juillet 1912, p. 275-277, 316-318 : August RICHARD, *J. J. Rousseau und die Musik. Zum 200. Geburtstage J. J. Rousseaus am 28. Juni 1912.*

Deutsche Blätter für erziehenden Unterricht, XXXIX. Jhrg., No. 45, 2 août 1912, p. 445-447 : Dr. E. von SALLWÜRK sen., *Nach dem Rousseaujubiläum 1912.*

ANGLETERRE

R. L. ARCHER, M. A., professor of education in the University College of North Wales, Bangor. *Rousseau on Education*, London, Edward Arnold, 1912, in-8, XII-278 pp. (Collection *Educational Classics*, p. p. Prof. J. W. Adamson).

Marquise DU DEFFAND. *Lettres à Horace Walpole* (1766-1780). Première édition complète, augmentée d'environ 500 lettres inédites publiées d'après les originaux, par Mrs Paget TOYNBEE. Londres, Methuen & Cie, MDCCCCXII (1912). 3 vol. gr. in-8. LXXXIV-640, VII-648, VII-756 pp.

Par ses 500 lettres inédites et ses compléments aux fragments déjà connus, par ses appendices et son appareil critique, par sa copieuse et minutieuse table des noms — utile à tout étudiant du

XVIIIe siècle — cette édition remplace définitivement les éditions anglaise (1810) et françaises (1811, 1812, 1864, 1865) de la *Correspondance de la Marquise du Deffand avec Horace Walpole.*

Au point de vue spécial des *Annales*, le tome Ier (1766-1769), celui où revient le plus fréquemment le nom de Jean-Jacques, est le plus intéressant, surtout pour la période anglaise de la vie de Rousseau, vue de Paris ; encore faut-il mettre hors de pair les deux lettres inédites de Walpole, d'avril et de juillet 1766, publiées en notes, commentaire du texte de la marquise (t. I, p. 3, 4 ; 86-88).

En avril 1766, Walpole composa une *Lettre d'Emile à Jean-Jacques Rousseau*, réponse à la lettre de Rousseau adressée de Wootton, 7 avril 1766, *à l'auteur du St-James's Chronicle*. Emile n'envoya pas sa lettre, mais la communiqua à Mme du Deffand, qui la fit circuler dans un cercle restreint d'intimes ; l'améliorer fut le passe-temps d'une soirée : « moyennant trois ou quatre mots qu'on y a changés, elle est parfaite » ; ajoutons, et persifleuse : « Peut-être vous avait-on dit qu'en Angleterre il y a un peu de bizarrerie, et vous voudriez renchérir sur le goût national pour faire parler de vous ; je reconnais là mon instituteur... Ouvrez enfin les yeux, mon cher tuteur, vous avez été idole, vous ne l'êtes plus, et comme disait un poète de votre nom :

« Le masque tombe, l'homme reste, le héros s'évanouit. »

Elle eût blessé à mort le philosophe déjà ulcéré par l'apocryphe missive du Roi de Prusse. La marquise a prévu cet effet : « la gentillesse de votre lettre, une petite pointe de malignité, étouffait en moi le sentiment intérieur que ce n'était pas bien fait de tourmenter un malheureux qui n'avait eu aucun tort envers vous » ; mouvement de pitié qui se double aussitôt d'une égoïste observation pratique : à publier ce factum, Walpole s'exposerait à une brouille avec les amis parisiens de Rousseau : « Faisons donc le sacrifice de cette lettre ; il me coûtera plus qu'à vous » (I, 10, 12), regret souvent réitéré avec, semble-t-il, quelque amour-propre d'auteur vexé. Heureusement, Jean-Jacques ignora toujours ce cruel amusement des gens d'esprit, mais ne fut pas sans se douter des papotages de salons que suscitaient, à Paris, les épisodes de son séjour en Angleterre, papotages dont plusieurs lettres de la marquise sont l'écho peu intéressant.

Il faut excepter de ce jugement la longue lettre datée de Londres, le 16 juillet 1766 (en note, I, p. 86-88) dans laquelle Walpole résume le conflit entre Hume et Rousseau avec plus de pénétration que de modération : Jean-Jacques est une *bête féroce*, *un dro-*

madaire — étrange zoologie! — Rousseau accuse Hume de refroidir le public à son égard: « c'est exactement comme si un homme qui, pour attraper de l'argent, faisait débarquer un dromadaire à Londres, mît dans les papiers publics que ce n'était qu'un petit chien ordinaire... Cet homme est fou. Un fripon a plus de finesse. » Décidément, elle ne manquait pas à Walpole! Ce coup, Mme du Deffand s'essaye à l'impartialité et se prend à défendre le *faquin* contre Hume qu'elle n'aime pas (I, p. 89); mais Walpole, qui s'y trompe, est vertement tancé: « où prenez-vous que je ne condamne pas extrêmement Jean-Jaques? Je l'ai toujours si méprisé que ce dernier trait ne m'a point surprise: c'est un coquin, c'est un fou » (I, p. 101); la belle psychologie! Elle prophétise, avec le sourire désabusé du sceptique qui serait enchanté d'avoir raison, que la comtesse de Boufflers, protectrice de Rousseau, abandonnera son protégé dans l'intérêt de sa *gloriole* (I, p. 89) parce que le Paysan du Danube (Hume) est un plus grand personnage que l'Armenien (Rousseau); cette trahison serait accélérée probablement si le projet de Walpole, approuve par la marquise, se réalisait et que parût son *Dialogue de Voltaire et de Jean-Jacques* (I, p. 110)? Mme du Deffand continue d'enregistrer l'opinion du beau monde; est-elle plus judicieuse ou plus equitable lorsqu'elle écrit: « Cette Maréchale [Mme de Luxembourg] et l'Idole [la comtesse de Boufflers] sont toujours fanatiques du Dromadaire » (I, p. 124). L'Idole hésite, joue un double jeu: en novembre, la marquise triomphe: « L'Idole sait que Jean-Jacques est devenu absolument fou et elle est bien fâchée d'avoir engagé M. Hume à se charger d'un tel personnage » (I, p. 159). De pareilles confidences aident à tracer la courbe ascendante des intérêts et la courbe descendante de l'amitié.

Seul, Walpole paraît accessible à la compassion, même au remords (I, p. 273); il regrette sa plaisanterie à l'adresse de l'exilé (I, p. 209, n. 12), tout *tabarin* et *charlatan du Pont-Neuf* que le juge Mme du Deffand (I, p. 166, 230); par scrupule, il va jusqu'à le recommander (I, p. 280, n. 1) à la duchesse de Choiseul qui déteste Rousseau (I, p. 95).

La comtesse de Boufflers, accentuant son détachement à l'égard de Jean-Jacques, se délecte à raconter ses folies, cependant que son amant, le Prince de Conti, « qui pousse les principes encore plus loin, persévère à n'en pas dire un mot » (I, p. 274), et, bientôt, s'emploie à assurer la tranquillité du proscrit de passage à Paris (I, p. 283). Ces « principes » révélateurs des âmes, ne dirigent point la marquise; chez elle plus de pitié, sauf pour Walpole et ses scrupules: « vous l'avez démasqué... c'est ainsi qu'il

faut traiter tous les torfanteurs ; il s'en faut bien qu'il soit le seul dans ce pays-ci » (I, p. 286). Confondre Rousseau avec les Encyclopédistes ! cette erreur accuse et excuse Mme du Deffand ; son cœur n'égalait point son esprit ; venue trop tard à la passion, elle crut sincèrement que la conduite et l'œuvre de Jean-Jacques n'étaient qu'une attitude théâtrale, indécemment prolongée. Aussi comprend-on ces paroles, qui sont comme le résumé des deux derniers tomes de la correspondance en ce qui concerne le promeneur solitaire : « Nous avons eu Jean-Jacques. Si je me délectais à écrire, j'aurais de quoi écrire deux feuilles sur son compte. Mais je ne saurais parler longtemps de ce qui ne m'intéresse pas. » (II, p. 136 : 12 juillet 1770) [L.-J. C.]

Harold SPENDER. *In praise of Switzerland, being the Alps in prose and verse*, London, Constable and Co Ltd., 1912, in-8, XIII-291 pp.

Dans cette anthologie de l'Alpe, Rousseau n'est représenté, p. 38-39 que par un tout petit fragment de la *Nouvelle-Héloïse*, ce que le *Times* du 13 mars 1913 trouve à bon droit insuffisant.

FRANCE

Gustave CHARLIER. *Le Sentiment de la Nature chez les Romantiques français*, Paris, Fontemoing édit., 1912, gr. in-8, 420 pp.

Chap. I : Jean-Jacques Rousseau. — Chap. II : La poésie descriptive et la querelle des Jardins. Etc.

Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse, 21e année, nouvelle série, n° 4, 15 juillet 1912, p. 198-204 : Marcel HERVIER, professeur au lycée de Nîmes, *La publication des « Confessions » de Jean-Jacques Rousseau.*

FINLANDE

Yrjö HIRN, *Jean-Jacques Rousseau, ett tvåhundraårsminne*, 1712-1912, Mercators tryckeri, in-8, 35 pp. (Ofvertryck ur *Finsk Tidskrift*, tom. LXXIII, 1912).

ITALIE

Il Mondo artistico, Milano, anno XLVI, Num. 29, 1er juillet 1912, p. 2-3 (appendice) : *Rousseau e Wagner.*

HONGRIE

ROUSSEAU J. J. *A szavojai vikárius hitvallása*, forditotta, bevezetessel es jegyzetekkel kisérte Dr. RÁCZ Lajos sárospataki tanár, Sárospatak, 1912, dani és Fischer kiadása, in-8, 139 pp.

Uj Élet [Vie nouvelle], Budapest, juillet 1912 :

P. 313-346. BOLGÁR Elek, *Rousseau, a probléma* [Rousseau, le problème].

347-393. RÁCZ Lajos, *Rousseau tanulmanyok* [Etudes sur Rousseau].

394-405. BIRKÁS Géza, *Rousseau irodalomtörteneti jelentösége* [Rôle littéraire de Rousseau].

406-416. BÜCHLER Hugó, *Rousseau és Tolsztoj* [Rousseau et Tolstoï].

417-425. LAVOTTA Rudolf, *Rousseau, mint zenész* [Rousseau musicien].

Budapesti Szemle [Revue de Budapest], Budapest, juin 1912, p. 367-380 : ALEXANDER Bernát, *Jean Jacques Rousseau. Születésének kétszázadik évfordulójan* [Pour le deuxième centenaire de sa naissance].

Sárospataki Református Lapok, Sárospatak, 14 juillet 1912, p. 271-272 : R[ÁCZ] [Lajo]s, *A Rousseau-jubileum* [Le jubilé de Rousseau].

Huszadik Század [Le vingtième siècle], Budapest, t. 25, 1912, p. 740-749 : SZABÓ Dezsö, *J. J. Rousseau érzelmi moralja* [J. J. Rousseau et sa morale fondée sur le sentiment].

Uránia, Budapest, octobre 1912, p. 377-381 : TANKÓ Béla, *Rousseau. Születése kétszázadik évfordulójára* [Pour le deuxième centenaire de sa naissance].

SUISSE

Schweizerische Turnzeitung, 55 Jahrg., Zurich, 5 juillet 1912, p. 271 : G. CH[AUDET], *J. J. Rousseau et la gymnastique.*

TURQUIE

Gad Franco. *Jean Jacques Rousseau Terbiye Nazarieleri* [Les théories pedagogiques de J. J. Rousseau]. Sahibe ve Nachini Canaat Kutubhanesi : Ylyase Kaffei Houkouki Mahfouzdour 1329 [Stamboul, 1910][1], in-8, 296 pp., 4 planches hors-texte.

BIBLIOGRAPHIE DES ANNEES 1913 ET 1914

ALLEMAGNE

Dr Henrich Blatz, Lehramtspraktikant aus Bruchsal (Baden). *Die Aufnahme der Nouvelle Heloise von J.-J. Rousseau und ihre Beurteilung in der franzosischen Literatur des XVIII. Jahrhunderts* [These de doctorat de l'Universite d'Heidelberg]. Bruchsal, Druck von M. J. Stoll, 1914, in-8, 109 pp.

Travail consciencieux et bien informe, utile repertoire de temoignages puisés directement aux sources imprimees. On regrettera seulement qu'il ne s'en dégage pas des conclusions plus originales. Mais il n'est jamais inutile de vérifier par de nouvelles enquêtes les vérités acquises [A. F.]

F[riedrich] Eppensteiner. *Rousseaus Einfluss auf die vorrevolutionaren Flugschriften und den Ausbruch der Revolution*, Tubingen J. C. B. Mohr, 1914, in-8, VIII-71 pp. (*Beiträge zur Parteigeschichte*, hrsg. von Dr Adalbert Wahl, Professor, Heft 8).

Artur Fickert. *Montesquieus und Rousseaus Einfluss auf den vormärzlichen Liberalismus Badens,* Leipzig, Quelle und Meyer édit., 1914, in-8, VIII-112 pp. *(Leipziger historische Abhandlungen*, Heft 37.)

Prof. D. W. Hadorn (in Bern). *Jean-Jacques Rousseau und das biblische Evangelium*, 5 Tausend, 1913, Verlag von Edwin Runge in Berlin-Lichterfelde, in-8, 32 pp. (*Biblische Zeit und Streitfragen zur Aufklärung der Gebildeten*, IX Serie, 1 Heft.)

[1] La couverture porte la date de [illegible] correspondante à 1912.

Le sujet annoncé est traité aux dernières pages de la brochure, dont la plus grande partie est consacrée à un tableau de la vie de Rousseau. Il y a quelques erreurs, que l'auteur eût évitées en s'instruisant des travaux récents ; il y a aussi quelques contradictions dans ses jugements sur l'homme. Après les études d'Auguste Bouvier, de Hœffding, de Paul Seippel sur la religion de Rousseau (voir aussi : William Cuendet, *La philosophie religieuse de J. J. Rousseau*, 1913, analysée plus loin), celle-ci paraît aussi superficielle que sommaire. Tout en insistant sur l'opposition foncière entre Rousseau et Calvin, sur l'incapacité de Rousseau de concevoir le christianisme comme la religion de la Redemption, parce que le sentiment du péché manque nécessairement au théoricien de la bonté naturelle de l'homme, l'auteur reconnaît que Rousseau a senti et pratiqué la relation directe de l'homme avec Dieu par la prière ; qu'il a retrouvé Dieu dans la nature, dans la conscience, dans la personne de Jésus, et qu'il a, en face d'une orthodoxie dogmatisante et stérile, défendu et magnifié les droits de la religion individuelle comme un fait d'expérience. [B. B.].

Eugen KÜHNEMANN. *Vom Weltreich des deutschen Geistes, Reden und Aufsätze*, Münich, Oskar Beck, 1914, in-8, XI-451 pp.

P. 54-62 : *Rousseau als Philosoph*. Comment, dans cette revue des grands hommes qui doivent assurer le triomphe de la « culture » allemande, Rousseau vient-il prendre place ? L'auteur l'explique dans sa préface, où il le met au rang des principaux « soutiens » de cette culture avec Socrate, Platon et Tolstoï ; — puis dans la conclusion de son étude où il affirme que le grandiose développement de l'idéalisme allemand représente le plus fier monument qui puisse honorer un penseur tel que Rousseau. [A. F.]

Hans LEBEDE. *Locke und Rousseau als Erzieher*. Berlin, Felix Lehmann Verlag s. d. [1913], in-8, 101 pp.

Enquête intelligente, clairement distribuée et élégamment écrite, sur les analogies et les différences des deux systèmes pédagogiques de Locke et de Rousseau. Un premier chapitre sur le lien logique entre les *Pensées sur l'éducation* de Locke, et sa doctrine philosophique ; cinq chapitres consacrés à l'éducation physique, puis morale ; à l'instruction ; aux délassements et aux voyages ; à la personnalité de l'éducateur ; un septième chapitre, enfin, de conclusions critiques. Tout cela est sobre, sensé et ferait une bonne introduction à une édition scolaire de l'*Emile*.

Par effet d'antithèse, l'auteur abuse de la qualification de « le Français » pour désigner Rousseau en l'opposant à « l'Anglais », qui est Locke. C'est ignorer combien Rousseau est, par son tempérament et ses idées un « citoyen de Genève. » L'auteur, qui donne à la fin de son livre une bibliographie copieuse du sujet, ignore, comme beaucoup de commentateurs allemands de Rousseau, les travaux des rousseauistes suisses (dans le cas particulier, l'excellente étude d'André Oltramare sur *Les Idées pédagogiques de Rousseau*, et le *Rousseau genevois* de G. Vallette). Ce qui manque à ce petit ouvrage dont le titre ouvre de vastes perspectives, c'est d'abord un témoignage rendu au génie pratique du « Français », au réalisme de Rousseau, qui n'a rien ignoré d'essentiel dans les conditions physiologiques et mentales de la croissance de l'enfant et du jeune homme, parce qu'il est un observateur et un descripteur merveilleux ; c'est surtout le sens de l'originalité profonde de Rousseau en regard de Locke, quelles que soient les « analogies » nombreuses entre leurs systèmes. M. Lebede répète sans doute, le mot de Rousseau lui-même, si souvent repris, quand il appelle l'*Emile* un « roman ». Il dit bien ou mal (p. 85) : « Rousseau est un poète plutôt qu'un pédagogue scientifique. » Mais il n'explique pas que Rousseau, en effet, en individualisant en quelque sorte toute l'humanité dans le personnage fictif d'Emile, et en incarnant une doctrine radicalement nouvelle dans le personnage irréel de son gouverneur, prétend non améliorer seulement, ni même réformer, mais refondre l'homme, et par lui la société. Si Locke est un sage, un témoin perspicace de sa nation et de son temps, Rousseau a nourri ses visions de l'expérience de tous les temps ; et la confrontant avec la sienne propre, saisie aux entrailles de son être, il a vu, par delà le siècle, des vérités aussi anciennes que la nature, et qui dureront autant qu'elle. [B. B.]

Dr Paul Sakmann, Prof. a. d. Eberhard-Ludwigs-Gymnasium in Stuttgart. *Jean-Jacques Rousseau*, Berlin, Verlag von Reuther & Reichard, 1913, in-8°, XII-198 pp. (Collection *Die grossen Erzieher, ihre Persönlichkeit und ihre Systeme*, V. Band.)

Rousseau pédagogue, l'homme et l'œuvre, tel est le grand sujet que M. S. traite d'une manière approfondie. La première partie du livre est une biographie spirituelle, une histoire de la vie intérieure du jeune Rousseau jusqu'à la crise de Vincennes. Etude des éléments qui constituaient son hérédité : le protestant, le républicain, le « petit bourgeois » ; son enfance ; influences qu'il a

subies (Mme de Warens, Abbé Gaime, etc.). La deuxième partie suit l'évolution de la pensée de Rousseau dans ses écrits antérieurs à 1762, envisagés comme préparant l'*Emile*. Etude spéciale du *Projet d'éducation* de 1740. La troisième partie, la plus importante, expose la pédagogie de Rousseau. Loin de suivre l'*Emile* page après page, l'auteur refond les idées philosophiques et pédagogiques de Rousseau en un système ordonné. Il montre d'abord son idéal de l'homme, son éthique de la personnalité (l'*Emile* pourrait être intitulé : De la personnalité et de sa formation), puis sa méthaphysique (la Nature, le bien et le mal) et sa théorie, juste au fond mais outrée, du développement de l'enfant par étapes. Dans l'exposé du système d'éducation proprement dit, les principes, les trois ou quatre formules directrices sont mises en évidence, puis chacune des provinces particulières est examinée : éducation intellectuelle, formation du caractère et de la volonté, éducation sociale, esthétique, religieuse (la partie faible de l'*Emile* selon M. S.), éducation féminine. Un chapitre est consacré au *Contrat social* et aux ouvrages postérieurs à l'*Emile*. M. S. voit une contradiction irréductible entre les thèses du *Contrat social* et la tendance nettement individualiste de l'œuvre de Rousseau en général. La conclusion, intitulée « Rousseau und Wir », est une appréciation critique, pénétrante et détaillée du philosophe et du pédagogue : originalité de Rousseau, limites de son génie, son optimisme moral, le réformateur de l'enseignement, etc. Rousseau est un type de penseur subjectif; il a, comme tel, non pas un idéal mais plusieurs, qui luttent entre eux dans sa pensée. Sa pédagogie est encore vivante parmi nous ; cependant M. S. en montre aussi bien les lacunes que les mérites. Pourquoi, par exemple, l'humour, l'insouciance, l'abandon sont-ils bannis de l'éducation d'Emile ? Au fond Jean-Jacques, quoi qu'il en dise, manque de foi dans la nature. L'auteur de cette belle étude a une vraie sympathie pour Rousseau, il le comprend et le juge avec une singulière perspicacité. [R. B.]

Eugène Demole. *La condamnation du « Contrat social » et de l'« Emile » et la médaille des Vingt-quatre Commissaires de la Bourgeoisie de Genève (1762-1769)*, Halle a. d. Saale, A. Riechmann & Cie édit., 1914, in-4°, p. 55-67, 1 pl. hors-texte.

On ne rappelle ici la condamnation des livres de Rousseau que

pour expliquer l'origine du parti des *représentants* à Genève, et le rôle de leurs commissaires lors de la médiation de 1766.

Der Lesezirkel, Ir Jahrgang (1913/14, p. 199-200), 10 Heft (Juni) : M[ax] F[ehr], *Gluck und die Maienkönigin.*

Raconte comment « La Reine de Mai », opéra-comique longtemps attribué à Gluck, est en réalité un arrangement, fait par lui en 1755, des *Amours champêtres*, de Favart, pot-pourri de chansons françaises, au milieu desquelles Gluck introduisit deux airs tirés du *Devin du Village*. [B. B.]

Bayreuther Blätter, Jahrgang 1913, VII-IX, pp. 208-214 : Johannes GUTTZEIT, *Ein Irrtum Rousseau's.*

L'« erreur » de Rousseau consiste dans la distinction essentielle qu'il fait (*Discours sur l'Inégalité*, Ire partie), comme tout son temps l'a faite, entre l'homme et l'animal. Cette distinction est l'œuvre d'un sentiment naturel, et peut-être nécessaire à l'humanité, mais qui n'est pas fondé en réalité. Les sciences naturelles affranchies de tout dogme, font rentrer l'homme dans la chaîne des êtres animés, quand elles affirment que les animaux et lui ont des ancêtres communs. L'espèce humaine se distingue des autres espèces par le développement du cerveau aux dépens d'autres organes qui peuvent, dans ces autres espèces, être plus heureusement développés. C'est ainsi, en rompant son équilibre, que la civilisation peut avoir corrompu l'homme naturel, comme le veut Rousseau. Mais il faut distinguer, pense l'auteur, entre la « culture » et la « civilisation historique ». La « culture », par où l'homme s'améliore réellement et gagne en valeur par rapport aux autres espèces animales, sa perfectibilité » atteste que la « bonté originelle » est en effet une disposition naturelle à l'espèce humaine. Ainsi l'auteur, après avoir marqué l'« erreur » de la pensée fondamentale de Rousseau, en vient ingénieusement à lui donner raison. Si la « civilisation » peut nuire à l'homme, c'est le « retour à la nature », c'est la culture de son être authentique qui le ramènera à sa destination véritable. Hans van Wolzogen, directeur des *Bayreuther Blätter*, ajoute à cette dissertation un peu byzantine une note de vingt lignes qui est mieux faite, je crois, pour expliquer la pensée de Rousseau et la concilier avec la science. Cette « bonté naturelle » qui distinguerait l'homme de l'animal — tout comme l'égalité morale et sociale dans l'humanité — Rousseau les proclame moins en historien qu'en prophète. Voilà le vrai, en un mot. [B. B.]

Neue Jahrbücher für das Klassische Altertum, Geschichte und Deutsche Literatur, und für Pädagogik, Jahrg. 1913, erste Abteilung, 3. Heft, p. 124-137 : Willibald Klatt, *Rousseaus « Profession de foi du Vicaire savoyard » als Schullektüre.*

M. K. développe ici les mobiles de la publication que nous avons signalée l'année dernière (cf. *Annales*, IX, p. 87). Il s'agit de fortifier l'enseignement de la philosophie dans les gymnases allemands. L'écrit de Rousseau semble particulièrement propre à remplir cette fonction pédagogique, car il donne une vue d'ensemble des principaux problèmes philosophiques et il en montre l'étroite liaison. [A. F.]

Zeitschrift der Internationalen Musik-Gesellschaft, Leipzig, Jahrg. XIV, Heft 12., septembre 1913, p. 365-366 : J. Peyrot, *Le premier air gravé de J. J. Rousseau.*

M. P. a fait une bien jolie découverte dans le *Mercure de France* du mois de juin 1737 (2e partie) : une « Chanson mise en musique par M. Rousseau, à Chambéry », qui non seulement est le premier air gravé, mais encore la première publication connue de Rousseau. Cette chanson (*Un papillon caressait une rose...*), dont il reproduit le texte et la musique, n'a pas été recueillie plus tard dans les *Consolations des misères.* Peut-être la retrouverait-on dans le carnet de Mlle Lard, signalé par M. Tiersot dans son ouvrage sur Rousseau musicien (*Annales*, 1912, p. 134). M. P. a découvert également quatre airs de Le Maître dans le *Mercure* de novembre 1726, octobre 1727, décembre 1729. [A. F.]

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, Bd. 130, Heft 1-2, avril 1913, p. 207-227 : Paul Sakmann, *Das Rousseauproblem und seine neuesten Lösungen.*

Revue de quelques publications du jubilé : numéro spécial de la *Revue de Métaphysique*, ouvrages de Görland, Champion, Wasmuth, Bernard Bouvier, où l'auteur met beaucoup de lui-même. Après la chronologie biographique, il voudrait voir établir la chronologie des idées de Rousseau. [A. F.]

Ernst Schütte. *Zum Epitheton bei Jean-Jacques Rousseau.* Sonderabdruck aus der *Festschrift zum XVI. Neuphilologentag in Bremen 1914,* Heidelberg, Carl Winter édit., in-8, p. 259-298.

Complément d'un ouvrage sur le style de Rousseau dont il a été rendu compte ici même, t. VII (1911), p. 145 et sq. [A. F.]

Julien Tiersot (Paris). *Les leçons de musique de Jean-Jacques Rousseau.* Sonderabdruk aus *Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft*, XIV. Jhrg., 2. Heft, janvier-mars 1913, p. 253-277.

M. T. revient, avec la compétence qui lui est propre, sur l'authenticité des *Leçons de musique* manuscrites déposées à la Bibliothèque de Genève par Amélie Streckeisen-Moultou en 1882 (cf. *Annales*, II, 288, III, 308, VII, 214). Il reconnaît dans ce travail la gaucherie, la maladresse de l'autodidacte et du débutant, ainsi que de saisissantes analogies avec les idées du *Dictionnaire de Musique*. En tout cas, il ne saurait être de Rameau comme on l'a prétendu (cf. *Annales*, VII, 214). M. T. ne tranche la question de l'écriture qu'en ce qui concerne Rameau (témoignage négatif) : pour Rousseau, il la laisse pendante, se bornant à émettre l'hypothèse que les *Leçons* pourraient avoir été écrites sous dictée par un élève, sans être moins pour cela l'œuvre du jeune professeur. Conclusion : « Si, dans la pratique de l'écriture musicale, il a manqué à Jean-Jacques la direction d'un maître, en revanche nul n'a étudié plus profondément que lui la théorie et les principes de l'art. » [A. F.]

Korrespondenzblatt, amtliche Zeitschrift der königlichen stenographischen Landesamts zu Dresden, 58. Jahrg., Nr. 6, juni 1913, p. 176-182 : Regierungsassessor Dr. Wauer, *Zur Schrift von Jean Jacques Rousseau, Beitrag.*

L'article s'inspire directement de la brochure Matthey Jeantet (cf. *Annales* IX, 175).

Heilen und Bilden, ärztlich-pädagogische Arbeiten des Vereins für Individualpsychologie, Münich, Ernst Reinhardt édit., 1914, in-8, VIII-398 pp.

P. 187-206 : Leopold Erwin Wexberg. *Rousseau und die Ethik.* Essai d'interprétation de la morale de Rousseau par la psychoanalyse du sujet : Rousseau le « neurotique », le faible, que sa nature désordonnée précipite sans cesse dans tous les extrêmes de sa fantaisie. [A. F.]

ANGLETERRE

ROUSSEAU'S *Emile or Treatise on Education*, abredged, translated and annotated by William H. PAYNE, New-York and London, D. Appleton and C° édit., 1914, in-8, XLVI-368 pp.

Everyman, His Life, Work, and Books, No. 26, Vol. I, II avril 1913, p. 818: E. HERMANN, *Jean Jacques Rousseau, 1712-1778*.

Quelles que soient les misères de la vie de Rousseau vues à travers la morale puritaine ou la psychologie pathologique, il n'en faut pas moins juger le grand homme, non d'après le microcosme de son existence, mais d'après le macrocosme de son influence, l'une des plus décisives de notre temps. La notice accompagne un portrait de Rousseau dessiné par W. H. Gaffyn, d'après La Tour, en première page. [A. F.]

RÉPUBLIQUES ESPAGNOLES

Archivos de Pedagogía y ciencias afines, La Plata, t. XI, n° 32, mars 1913, p, 177-186 : Edmundo *(sic)* CLAPARÈDE, *Las ideas pedagógicas de Juan Jacobo Rousseau y el concepto funcional de la infancia.*

Collección ARIEL, n° 26, janvier (enero) 1913, San José, Costa-Rica, in-16, p. 1-32 : Pedro Emilio COLL, *Ensayo sobre Ramón Campos*[1].

Etude sur un sociologue espagnol de la fin du XVIII[e] siècle, contradicteur de Rousseau, particulièrement dans son ouvrage *De la Desigualdad* (1799), publiée en 1823.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Samuel CHESTER PARKER. *A Text-book in the History of Modern Elementary Education*, New-York, Ginn and Co, 1913, XVII-489 p.

[1] Reproduit des *Discursos leidos en la Academia Venezolana... en la recepcion publica del senor D. Pedro-Emilio Coll, el dia 26 de marzo de 1911.*

Le titre indique qu'il s'agit d'une histoire de l'éducation en Europe pour les écoles, et n'a pas de prétention à l'originalité. L'auteur est Associate-Professor of Education à l'Université de Chicago. Voici les chapitres où il est question de Rousseau :

Chap. VIII. *The Emotional Reaction against religious and aristocratic formalism — Rousseau*, p. 161-180 (c'est le chapitre paru en revue et qui a été analysé dans les *Annales*, VIII, p. 318-19).

Chap. IX. *Education based on the child's instincts and capacities — Rousseau's « Emile »*, p. 181-207.

Au chapitre XIII, l'auteur traite, entre autres choses, du « mouvement de Pestalozzi inspiré directement par les livres révolutionnaires de Rousseau ». Au chapitre XVII, entre autres choses, de « l'interêt comme moyen d'éducation chez Rousseau et Herbart ». Au chapitre XVIII, entre autres, du « Mouvement de Rousseau-Pestalozzi continué et développé par Frœbel ». — Comme appréciation du livre, nous renvoyons aux remarques faites dans les *Annales*, VIII, p. 319. [A. S.]

Paul Elmer More. *The Drift of Romanticism.* (*Shelburne Essays*, vol. VIII), Boston and New-York, Houghton Mifflin and Co. édit., 1913, 302 pp.

En 1909, dans la sixième série de ses *Shelburne Essays*, M. M. avait consacré une étude spéciale à Rousseau — une des meilleures qu'il ait jamais écrite — dont le présent volume peut être considéré comme un développement. Rousseau s'imposait à son attention, car il était « devenu une sorte de fétiche de la critique » (214); et il *est* du reste « la principale influence formative » de notre époque. Ses idées ne sont pas siennes ; M. M. les ramène volontiers à peu près toutes à l'Angleterre (le Contrat social est à Algernon Sidney ; la religion naturelle et la bonté originelle de l'homme à Cherbury, Chubb, Shaftesbury, Toland ; et le « dualisme » entre l'individu et la société, la nature et l'art, à Mandeville.) La France devait transformer ces idées anglaises « en une loi sociale homogène » ; l'Allemagne les « convertir en formules métaphysiques » : et Rousseau qui avait préparé cette ère romantique, le fit d'une part grâce à son « talent purement littéraire, » d'autre part grâce à sa « démoniaque personnalité » (236). M. M., on le voit, est le frère d'armes de M. Babbitt (voir *Annales*, VII, p. 154-6). Cette influence de Rousseau est délétère ; elle introduit un élément troublant de nervosisme et de subjectivité dans notre société : c'est une « perversion » terrible (236), mais il est « cruellement vrai » qu'elle existe (238). Cependant M. M. considère-t-il ces idées « anglaises » comme

elles-mêmes mauvaises, ou seulement ce que Rousseau en fait ? C'est ce point qui n'est rendu clair nulle part. Et il faut avouer que s'il s'agit de pure *corruption* par Rousseau, on est autorisé à se demander s'il est psychologiquement possible qu'un homme, en vertu de son seul talent d'écrivain et de sa personnalité — fût-elle démoniaque — puisse avoir un tel pouvoir. Quoi qu'il en soit de ceci, il est clair que, en ce qui concerne Rousseau, l'attaque est la préoccupation de M. M. de nouveau dans ce volume *Drift of Romanticism*. Le romantisme est l'intrus, l'élément anti-classique, c'est-à-dire l'élément de désordre (VIII-IX). Il y a sans doute un romantisme qui signifie fascination par des inspirations sublimes (IX-X), mais il s'agira ici du romantisme au sens historique, c'est-à-dire du romantisme défini par Gœthe déjà « maladie » par opposition à classicisme défini « santé » (30). (Est-ce pour le plaisir de réduire en miettes une théorie, qu'on commence par faire abstraction du *bon* pour ne considérer que le *mauvais* — procédé un peu trop commode vraiment !).

M. M. faitre monter très haut les theories romantiques, aux anciennes philosophies orientales qui aboutissent à l'Alexandrinisme (27-9), manichéisme et gnosticisme, qui se glissent à leur tour dans le christianisme. Mais le romantisme n'a d'importance pratique (?) qu'aux XVIIIe et XIXe siècles. Rousseau est le grand nom. Pour le juger, voyez ses continuateurs [et on choisit ceux qui prouvent la la thèse] : Voici W. Beckford (1760-1844), qui se nourrit de Rousseau, Ossian, Chateaubriand et des *Mille et une nuits :* il écrit en français son fantastique *Vathek* (prototype oriental de Des Esseintes [et mieux de *Fortunio*]), mélange de sentimentalisme et de burlesque qui ne sont que « different aspects of the same desire to escape from reality » (7), « morbid egotism » uni à une « intensely felt personnality » (36). — Voici le cardinal Newman (1801-1890), c'est le catholicisme (romantique) qui s'insurge en Angleterre contre le raisonnable, « classique » esprit protestant (39, 65, 66, 78) [et que ferait ici M. M. du « protestant » Rousseau ?]. — Voici Walter Pater (1839-1894) dont le « half mythical sensuouness » (84) est encore du romantisme ; le successeur logique de Pater sera Oscar Wilde, dont le nom seul fait frissonner d'horreur un anglo-saxon. — Voici Fiona Macleod (soit Wm. Sharp, 1855-1911), un esprit qui « instead of labouring with ideas, is floating on a shoreless sea of revery and tossind with indistinguishable emotions » (128) ; son *théâtre de l'âme* prétend être celtique, or il n'y a rien de spécifiquement celtique là ; c'est une forme encore du morbide romantisme ou rousseauisme moderne. — Voici Nietzsche (1844-1900) : Mandeville avait fait sa

fable des Abeilles; Hume avait construit le monde moral sur l'opposition de l'égoïsme et de la sympathie naturelle; Rousseau fait passer cela en France, puis en Allemagne; Nietzsche exaspère le romantisme de Rousseau, remplaçant la *volonté de vivre* (terminologie schopenhauerienne) par la *volonté de puissance* (180): les deux, Rousseau et Nietzsche, déclarent la guerre aux « conditions saines de la société »; tous les deux prêchent l'anarchie, l'un par exagération de sympathie, l'autre par exagération de puissance: tout se ramène chez les deux à « an egotism which made it impossible for him to live at peace with his fellow men » (185). — Voici enfin Huxley: son romantisme c'est *l'exaltation de la science* « which laid the minds... open to its alluring seductions » (242).

Bref ce livre anti-rousseauiste est une randonnée tout à fait intéressante, mais impressionniste un peu, dans le domaine des idées; ou si l'on veut, c'est une protestation *passionnée* contre la philosophie passionnée des fils de Rousseau. [A. S.]

Albert SCHINZ. *Histoire de l'impression et de la publication du* Discours sur l'Inégalité, *de J.-J. Rousseau.* Reprinted from the *Publications of the Modern Language Association of America.* XXVIII, 2, 1913, p. 253-290.

Chapitre de l'histoire des relations entre J. J. Rousseau et M. M. Rey, d'après leur correspondance en partie inédite [A. F.]

The Independant, New-York, January 30, 1913, p. 266-267: *Jean and Jeanne* (Editorial).

A propos de l'exposition iconographique de Jeanne-d'Arc, à New-York, en janvier, aux salons de la Société numismatique, on rappelle l'exposition iconographique de Rousseau, à Genève, en 1912: « L'idéal de Jeanne était le service de Dieu et du roi, le roi signifiant l'Etat; l'idéal de Jean était d'assurer les droits de l'homme. Les deux idéals sont-ils incompatibles comme les Français d'aujourd'hui le pensent? » [A. S.]

FRANCE

J.-J. ROUSSEAU. *Emile ou de l'Education.* Notices et annotations par Henri LEGRAND, agrégé de l'Université. Quatre gravures

hors-texte [d'après les planches de Moreau]. Bibliothèque Larousse, Paris, s. d. [1914], in-8, 236 pp.

Il s'agit d'extraits reliés entre eux par le fil de l'analyse. On a reproduit en notes les principales variantes du manuscrit de la Chambre des Députés. Le volume est élégamment édité. A part cela rien de très saillant. [A. F.]

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Du Contrat social*, publié avec une introduction et des notes explicatives par Georges BEAULAVON, professeur de philosophie au collège Rollin, 2e édition, revue et corrigée, Paris, F. Rieder et Cie édit., 1914, gr. in-18, 346 pp.

De même que les notes, l'introduction de cette nouvelle édition d'un ouvrage bien connu et estimé des spécialistes (la première est de 1903) a été mise au point. Ce n'est pas assez dire que l'auteur en a remanié assez profondément le texte primitif; il y a joint, dans deux nouveaux chapitres, des indications sommaires sur les origines et l'influence du *Contrat*. Peut-être M. B. fait-il la part trop grande à l'idéologie et à la mythologie dans la philosophie sociale de Rousseau. D'autres y ont découvert plus d'empirisme. [A. F.]

J. J. ROUSSEAU. *Les Confessions*, édition intégrale, publiée sur le texte autographe conservé à la Bibliothèque de Genève, accompagnée de variantes extraites du manuscrit de la Chambre des Députés, de notes et d'un index, par Ad. VAN BEVER; et suivie des *Rêveries du promeneur solitaire*, Paris, Georges Crès & Cie édit., 1913 ; 3 volumes in-16 de v-364, 524 et 374 pp.[1]

Jolie édition. Les notes qui l'accompagnent sont assez maigres, et ne sont pas toujours exactes.

I. Page 7, note 3. David I Rousseau, le grand'père de Jean-Jacques, avait eu, en effet, quatorze enfants ; mais huit d'entre eux étaient morts en bas âge, de 1669 à 1687. Sa femme, Suzanne Cartier, mourut à soixante ans, le 14 avril 1705 ; son héritage fut partagé entre les enfants qui lui restaient : trois fils et trois filles. Nous savons que Théodora Rousseau, femme de Gabriel Bernard, eut pour sa part 1500 florins (Jean Girard, notaire, XVIII).

Un de ces trois fils, André Rousseau, né le 23 novembre 1683,

[1] Cf. *Annales*, IX, p. 106.

le treizième de la série, alla en Hollande ; il donna encore de ses nouvelles en 1712[1], et dès lors on perd sa trace.

Quand David I Rousseau mourut en 1738, dans sa 97e année, son héritage fut partagé entre les cinq enfants qui restaient : Isaac, David II, et les dames Bernard, Fazy et Goncerut (cf. *Annales*, IV, 277). Je crois volontiers que, comme le dit Jean-Jacques, la part d'Isaac se réduisit presque à rien.

I. Page 8. M. van Bever met en note : « M. Eugène Ritter se refuse à croire que Gabriel Bernard ait pu assister à la bataille de Belgrade. Cf. *La Famille et la Jeunesse de Rousseau*. »

Ce livre publié en 1896, n'est pas ce qu'il fallait citer, puisqu'on y lit, page 121 : « Gabriel Bernard avait été au siège de Belgrade ». Ce sont des recherches postérieures à la publication de cet ouvrage, qui m'ont montré qu'à la date du siège et de la bataille de Belgrade, Gabriel Bernard était établi à Genève, comme je l'ai dit en 1907, dans nos *Annales*, tome III, pages 181 et suivantes.

I. Page 32 : « Près de trente ans, dit Rousseau, se sont passés depuis ma sortie de Bossey... ». M. van Bever met en note : « Jean-Jacques Rousseau écrivait donc ceci en 1755 ». Je ne m'arrêterai pas à discuter cette étrange assertion, et je comprends autrement cette phrase de Rousseau. Quand il vint à Genève dans les derniers jours de juin 1754, près de trente ans s'étaient écoulés depuis sa sortie de Bossey ; et c'est à partir de ce séjour dans sa ville natale, que ses souvenirs d'enfance se réveillèrent en lui.

I. 158 : « M. Mussard, surnommé Tord-gueule, peintre en miniature et un peu mon parent », n'est certainement pas le personnage que M. van Bever indique, et qui n'aurait pas encore eu seize ans au printemps de 1729.

Dans la généalogie touffue de la famille Mussard, André Mussard, né le 13 mai 1698, fils d'Antoine I Mussard et d'Esther Defferre, me paraît être celui qui répond le mieux aux données du problème. Le 19 janvier 1711, son père l'avait mis en apprentissage, pour sept ans, chez Jean V Mussard, peintre en émail (François Joly, notaire, 74e volume).

Il n'y avait à Genève qu'une seule famille Mussard : tous ses membres étaient parents de Jean-Jacques, à un degré plus ou moins rapproché, puisque Jean-Jacques était l'arrière-petit-fils de Jean II Rousseau et de Lydie Mussard, mariés en 1630. Quant à André Mussard, il était le petit-fils de Pierre Mussard et de Clermonde Sermand, mariés en 1657. Ceux qui sont au courant de la

[1] Louis Dufour-Vernes, *Recherches sur J. J. Rousseau et sa parenté*. Genève, 1878, page 11.

genéalogie des deux familles, verront bientôt que Jean II Rousseau était l'oncle de Clermonde Sermand; et Lydie Mussard, la cousine germaine de Pierre Mussard. Cette double parenté de Jean-Jacques Rousseau et André Mussard, était au 8e degré par leur ancêtre commun Jean Rousseau-Bluet, et au 9e degré par leur ancêtre commun Simon Mussard-Legrand.

II. 92. Susanne Serre, dit M. van Bever, était née le 22 mars 1726. — Lisez : 1720.

II. 93. « J'arrivai à Paris, dit Rousseau, dans l'automne de 1741 », et M. van Bever met en note : « En décembre, pour parler avec quelque précision ». — Cf. *Annales,* II, 177. M. Théophile Dufour a montré, avec une précision, ou pour mieux dire, une exactitude plus grande, que Rousseau est arrivé à Paris dans une des premières semaines de l'été de 1742.

II. 195. Les *Confessions* permettent de dater approximativement la naissance des trois premiers enfants de Rousseau. Ses rapports avec Thérèse avaient commencé dans l'été de 1745. En 1746, dans son premier séjour à Chenonceaux, alors qu'il écrivait l'*Allée de Sylvie :*

Déjà de mon septième lustre,
Je vois le terme s'avancer;

« tandis que j'engraissais à Chenonceaux, dit-il, Thérèse engraissait à Paris d'une autre manière ; et quand j'y revins, je trouvai l'ouvrage que j'avais mis sur le métier, plus avancé que je ne l'avais cru. » La naissance du premier enfant se place donc, comme le dit M. van Bever, dans l'hiver de 1746 à 1747 ; le second naquit l'année suivante ; et le troisième, quelque temps après que le *Discours* de Rousseau eut été couronné par l'Académie de Dijon (juillet 1750). Quant aux deux derniers enfants, nous manquons de données.

II. 279. Paul Moultou est né le 24 novembre 1731 ; sa consécration au saint Ministère est du 27 janvier 1755. M. van Bever dit qu'il fut nommé citoyen de Genève en 1755. On naissait citoyen, on ne pouvait pas le devenir. Paul Moultou fut reçu bourgeois de Genève le 19 février 1755 ; il fut nommé membre du Conseil des CC en 1775.

II. 281. Le « résident de la République », dont parle Rousseau, est Jean-Pierre Crommelin, 1716-1768.

II. 462. Coindet, l'ami de Rousseau, est François Coindet, né le 12 novembre 1734, frère aîné de Jean-Jacques Coindet. [Eugène Ritter]

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Les Confessions*, Paris, Arthème Fayard, s. d. [1913], 5 petits vol. in-16, de 96 pp. chacun.

Texte tronqué sans discernement. N'a-t-on pas supprimé — on ne sait pourquoi — le récit de la promenade avec Mlles Galley et de Graffenried! [A. F.]

J. J. ROUSSEAU, citoyen de Genève. *Les Rêveries du promeneur solitaire,* Paris, Librairie Payot & Cie, MCMXIII [1913], in-32, 278 pp. Un frontispice : projet de médaille par Rodolphe de Niederhausern. (*Petite Bibliothèque romantique* composée par Pierre-Paul Plan et Charles Martyne).

J. J. ROUSSEAU. Textes choisis et commentés par Albert BAZAILLAS, Paris, Librairie Plon, s. d. [1913], 2 vol. in-12, 333 et 313 pp. (Bibliothèque française, XVIIIe siècle).

Le compte-rendu de cet ouvrage, confié à M. Daniel Mornet, paraîtra dans le tome XI des *Annales J. J. Rousseau.*

Antoine ALBALAT. *Comment il faut lire les auteurs classiques français (de Villon à Victor Hugo)*, Paris, A. Colin édit., 1913, in-16, XI-388 pp.

P. 237-249. Jean-Jacques Rousseau créateur de sensibilité et de description. La prose de Rousseau. Ce qu'il faut lire de Rousseau. La valeur de la *Nouvelle-Héloïse.* Comment il faut juger Rousseau. [L. P.]

L.-F. BENEDETTO. *Madame de Warens, d'après de nouveaux documents,* avec un portrait et un fac-similé. Paris, Plon-Nourrit & Cie édit., 1914, in-8, 328 pp.

Les *Confessions* de J. J. Rousseau, dont les six premiers livres ont été mis au jour en 1782, avaient donné au nom de madame de Warens une célébrité européenne. Mais c'est seulement un siècle plus tard que les érudits de Suisse et de Savoie se sont mis à rechercher les documents qui pouvaient confirmer ou contredire les récits de Jean-Jacques.

M. Théophile Dufour a été le premier : il a fait paraître en 1878 quelques pages précises sur le séjour de madame de Warens à Annecy. M. Metzger a été le plus fécond : il a publié quatre volumes : *La conversion. Les pensées. Les dernières années de madame de Warens. Une poignée de documents inédits.* Ce dernier

volume est de 1891. Dans cette même année, ont paru deux beaux livres, que leurs auteurs avaient lentement préparés : *Mme de Warens et le Pays de Vaud*, par M. de Montet ; *Mme de Warens et J. J. Rousseau*, par M. Mugnier. Ces deux auteurs se sont partagé le récit de la vie de madame de Warens, qui a passé dans son pays natal ses vingt-six premières années, et qui a vécu ensuite et est morte en Savoie.

En 1893, 1898 et 1900, MM. Glardon, de Montet et Mugnier, ont publié quelques séries de lettres inédites de madame de Warens. Depuis le commencement du présent siècle, les recherches sur elle semblaient arrêtées.

M. Louis Benedetto, professeur de langue et littérature françaiçaises à l'Académie royale de Milan, vient de faire paraître un volume : *Mme de Warens d'après de nouveaux documents* : ceux-ci sont empruntés aux archives de Turin, qui n'avaient pas encore été explorées à cet égard. Tous les amis de Jean-Jacques doivent être reconnaissants à M. Benedetto de cette publication, qui jette du jour sur quelques points importants.

Comme l'avait déjà fait M. Masson dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (1914), M. Benedetto a donné un fac-similé photographique de deux pages du registre de l'hospice de Turin, où Rousseau est entré le 12 avril 1728. La date de son départ a été laissée en blanc sur ce registre, et M. Masson a supposé que Rousseau a quitté l'hospice le jour même de son baptême, c'est-à-dire le 23 avril : il n'y aurait ainsi passé que onze à douze jours. Mais Jean-Jacques parle de son séjour comme ayant duré deux mois ; et il est bien plus vraisemblable d'admettre, avec M. Benedetto, que Rousseau, comme d'autres hôtes du même établissement, est resté à l'hospice quelques semaines encore après son baptême : il parle de ce qui s'est passé le 2 mai (départ du vilain Maure) et le 13 juin (départ de la jolie juive) ; il est bien plus naturel de penser qu'il était encore à l'hospice à ces moments-là, que de croire avec M. Masson qu'en ces deux occasions il n'a été mis au fait que par hasard, en venant rôder autour de la prison qu'il avait quittée.

Dans le premier volume de nos *Annales*, j'ai fait insérer un court article sur le seul portrait vraiment authentique qu'on ait de madame de Warens. L'original ayant disparu, il ne reste de ce portrait qu'une mauvaise estampe, faite par un graveur inconnu, au temps du Consulat, et qui a été reproduite au frontispice du livre de M. Benedetto. Celui-ci nous apprend (pages 306 et 307) que l'original était peint sur émail, et qu'il a figuré, avec le manuscrit de la *Nouvelle Heloïse*, dans une vente faite après le décès de la

veuve d'Herault de Sechelles, au mois de brumaire an X (novembre 1801). L'hoirie de cette dame parait ainsi avoir obtenu la restitution de ce portrait, et même aussi, au moins momentanément, des manuscrits de Rousseau qui figurent egalement sur le catalogue de la vente ; mais ceux-ci ont ete retenus en definitive, et se trouvent encore au palais de la Chambre des Deputes, tandis que l'administration paraît ne pas avoir tenu à conserver le portrait en question. On peut esperer qu'il se retrouvera quelque jour.

Parmi tous les portraits où l'on a voulu reconnaître madame de Warens, il y en a deux qui ne sont pas sans ressemblance avec le portrait authentique. L'un est celui de Latour, dont lady Playfair a fait faire une photographie ; il daterait du séjour à Paris de madame de Warens, au printemps de 1730 : elle était au commencement de sa trente-deuxième année, et le peintre Latour avait vingt-cinq ans à cette date. L'autre est le portrait du musée de Cluny, que M. Mugnier a reproduit au frontispice de son livre, et qui nous montre une dame d'un certain âge.

A la fin du troisième livre des *Confessions*, Rousseau raconte qu'après son escapade à Lyon, aux fêtes de Pâques 1730, de retour à Annecy, il n'y trouva plus madame de Warens : elle était partie pour Paris. « Je n'ai jamais bien su, dit-il, le secret de ce voyage ». M. Benedetto ne nous devoile pas ce secret ; mais il publie (page 150) quelques lignes significatives d'une lettre du comte Maffei, ambassadeur de Sardaigne, a Versailles, du 12 juin 1730 : « Comme il lui faut ici *(à madame de Warens)* de l'argent plus qu'ailleurs, elle espere que Sa Majesté lui accordera la grâce qu'elle demande ». Et M. Benedetto remarque justement que « si madame de Warens ose faire remarquer à Sa Majesté, qu'à Paris la vie est plus chère qu'ailleurs, c'est qu'elle n'est pas à Paris pour son plaisir. Nous ne savons pas la nature et l'importance de son mandat ; mais il n'est pas douteux qu'un mandat ne lui ait eté confie. »

On sait que M. Théophile Dufour a très bien montré *(Annales* II, 174) que Rousseau était encore en Savoie dans les premiers jours de l'eté de 1742, tandis que d'apres les *Confessions* (livre VII) il serait arrivé à Paris dans l'automne de 1741. Mais on ne sait pas bien quand a commencé ce long sejour que Jean-Jacques a fait à Chambery ou dans les environs. Il dit au livre IV des *Confessions* : « Ce fut en 1732, ce me semble, que j'arrivai à Chambéry, et que je commençai d'être employé au cadastre. »

Le grand amas des registres et des papiers qui se rapportent à ce cadastre, doit être conservé quelque part, je ne sais où. Quand on l'explorera, la date que nous cherchons pourra être fixée ; elle

demeure encore incertaine. M. Dufour semble accepter celle que les *Confessions* indiquent, puisqu'il place le premier séjour de Rousseau à Paris à la fin de l'automne de 1731, ou pendant l'hiver de 1731-1732 (*Annales*, II, 159, note 2) tandis que M. Benedetto (page 175) place l'arrivée de Jean-Jacques à Chambéry vers la fin de l'été de 1731. Je vais dire quelles raisons m'amènent à préférer une date intermédiaire.

La date du 27 avril 1731, où le Conseil de Soleure s'occupa de l'archimandrite, est la dernière que nous donnent les documents authentiques qui nous permettent de contrôler le récit que Rousseau a fait de cette époque de sa vie. Les premières lettres de sa correspondance, adressées de Neuchâtel à son père et à Esther Giraud, nous montrent une lacune dans le récit des *Confessions*, d'après lequel Jean-Jacques, apres qu'à Soleure on l'eut séparé de l'archimandrite, serait allé tout droit à Paris. C'est ce que contredit nettement sa lettre à son père, qui n'est pas datée, mais qui évidemment a été écrite au mois de mai 1731 :

« A Neuchâtel, dit-il, je me vis en peu de temps, par des gains assez considérables joints à une conduite fort réglée, en état d'acquitter quelques dettes que j'avais à Lausanne. Mais, étant sorti d'ici inconsidérément, après une longue [1] suite d'aventures, je suis revenu. Mais le chagrin que mes écolières conçurent de mon départ, a bien été payé à mon retour, par les témoignages que j'en reçois qu'elles ne veulent plus recommencer ; de façon que j'ai contracté ici quelques dettes qui m'empêchent d'en sortir avec honneur, et qui m'obligent de recourir à vous. »

La lettre écrite en même temps à mademoiselle Giraud confirme la précédente : « Je ne ferai peut-être pas long séjour ici, dit-il. Mes affaires y sont dans une fort mauvaise crise. Je suis déjà fort endetté, et je n'ai qu'une seule écolière. Tout est en campagne ; je ne sais comment sortir ; je ne sais comment rester... »

Ces deux lettres nous font voir qu'à la fin du mois d'avril 1731, Jean-Jacques avait été simplement hébergé pendant quelques jours chez l'ambassadeur de France, qui l'avait accueilli et réconforté, et l'avait ensuite laissé repartir pour Neuchâtel. Mais les familles de ses élèves avaient été choquées de son départ inconsidéré ; cette frasque lui avait enlevé leur confiance ; elles ne lui avaient pas rouvert leurs portes à son retour ; elles étaient d'ailleurs parties pour la campagne, en sorte qu'il se trouvait sans occupation et sans ressource. Il battit alors le rappel de tous les

[1] Sa folle équipée, qui ne l'avait pas mené bien loin, avait pris fin au bout de deux ou trois semaines.

côtes, écrivant les lettres que nous venons de voir, et d'autres que nous n'avons pas, adressées à Soleure à M. de Bonac, à Annecy à Mgr de Bernex, évêque de Genève. « Ce grand Évêque, dit-il plus tard [1], me recommanda à M. le marquis de Bonac, ambassadeur de France auprès du Corps Helvétique. Il me serait glorieux de détailler ce que ces deux seigneurs avaient eu la bonté de concerter pour mon établissement... »

Il paraît donc que sur la recommandation de l'évêque, M. de Bonac voulut bien s'occuper de Rousseau avec une sollicitude plus effective qu'elle n'avait été d'abord : il chercha à le caser quelque part : il lui trouva une place à Paris. Jean-Jacques alors revint à Soleure, où il reçu de nouveau bon accueil. « On me donna quelques lettres, dit-il, cent francs pour mon voyage, accompagnés de fort bonnes leçons, et je partis. »

Nous ne savons pas quelle a été la durée des séjours successifs que Rousseau fit à cette époque, à Neuchâtel après son retour, à Paris ensuite, à Lyon en dernier lieu. Mais sa détresse financière, toujours recommençante, est un point fixe auquel on n'a qu'à se tenir, pour être certain que ces trois séjours ne se sont pas prolongés longtemps. Nous pouvons compter à peu près un mois au moins, deux mois au plus, pour chacun d'eux.

Près de la fin du dernier, Jean-Jacques mentionne « une nuit délicieuse hors de la ville... il avait fait très chaud ce jour-là. » *Ce jour-là* ne peut donc pas être placé plus tard que dans l'été de la Saint-Martin. Et à partir de ce moment, tout marche assez vite : *trois ou quatre jours* chez M. Rolichon : *peu de jours* jusqu'au moment où viennent « des nouvelles de maman, et de l'argent pour l'aller joindre » ; *sept ou huit jours* encore d'attente à Lyon ; enfin le temps d'aller à pied, et sans se presser, de Lyon à Chambéry : il est certain que Rousseau atteignit cette dernière ville, au plus tard dans les premiers jours de décembre 1731 ; et je croirais volontiers, déjà quelques semaines auparavant. En tout cas, le séjour à Paris a eu lieu dans l'été de 1731, et l'arrivée à Chambéry, dans l'automne.

Je reviens au livre de M. Benedetto, où l'on remarque (pages 129-131) le développement d'une idée qui me semble nouvelle, et sur laquelle il insiste : C'est le reproche qu'il adresse à J. J. Rousseau au sujet de son injuste sévérité pour le caractère du peuple italien. Le morceau (pages 129 à 131) est assez long ; mais il faut le citer tout entier.

« Pourquoi continue-t-on de dire que Rousseau a aimé l'Italie ?

[1] Mémoire à S. E. Mgr le gouverneur de Savoie, mars 1739.

Il en a aimé la langue, la musique, la poésie, les merveilleux paysages ; il méprisa toujours notre peuple.

» C'est pour lui un pays de virtuoses, de charlatans et de musiciens. C'est la patrie de Regianino, le maître à chanter de Julie, mélange vulgaire de domestique et d'artiste, quelque peu entremetteur à l'occasion. Le nom de vertu y est étranger ou ridicule. On y évite l'ivresse parce qu'elle est amie de la franchise. L'hypocrisie s'y allie à la violence. *Travailler à l'italienne*, pour signifier « manœuvrer hypocritement », n'est pas dans la langue de Rousseau, une simple expression mécanique. Tout ce qu'il y a de bon chez les Italiens est en dépit de leur italianité. La charmante turinoise que son imagination voluptueuse a enveloppée d'une suavité et d'une fraîcheur idylliques, Mme Basile, était modeste « quoique italienne », et Rousseau a la bonté de croire qu'« étant italienne », c'est-à-dire sensible et vindicative, elle n'aura pas manqué de trahir son mari. *L'homme au sabre* était un bon homme, *tout piémontais qu'il était.*

» Moralement, l'Italie, c'est la barbarie même. La superstition y domine. Au théâtre, pour amuser le public, il faut lui servir une vengeance bien savoureuse. C'est surtout la terre de perdition, d'où c'est une gloire d'être sorti vierge, où fleurissent les amours les plus étranges, et éclatent les passions les plus féroces. Les mères y vendent leurs filles aux prêtres, et un milord Edouard, qui a la manie d'avoir des maîtresses sages, s'y trouve bientôt au désespoir.

» C'était là la vieille conception qu'on avait de nous au-delà des Alpes, et qu'avait confirmée à Jean-Jacques son séjour à Venise. L'Italie de Rousseau n'est qu'un agrandissement de la ville jouisseuse dont il avait partagé pendant quelque temps la vie légère.

» Voyez l'appendice absurde qu'il a ajouté à la *Nouvelle Héloïse : Les Amours de Milord Edouard.* C'est là qu'il a montré le mieux son horreur de nos mœurs désordonnées, et son opinion générale sur notre pays. Or Lauretta Pisana a une origine vénitienne. Si vous aimez à vous expliquer sa naissance, relisez l'épisode de Zulietta, et ce que dit Rousseau de sa petite enfant de Venise. »

En vérité, qu'est-ce qu'on est en droit de conclure de ces boutades éparses ? C'est qu'à cette époque déjà lointaine où Rousseau écrivait l'*Héloïse* et les *Confessions*, l'Italie était abaissée, qu'elle avait besoin d'un relèvement.

Eh bien ! le *Risorgimento* est venu, et les patriotes italiens qui y ont pris part, partageaient sans doute le dégoût de Jean-Jacques pour la faiblesse morale qui n'avait que trop caractérisé leur pays, faiblesse qui était à leurs yeux la conséquence de son état

politique, à une époque où dans toute la belle Italie, en fait de libertés, on ne possédait guère que celle du plaisir.

Le *Risorgimento* est venu; il a réussi : donc tout est pour le mieux. Direz-vous peut-être que ce réveil d'un peuple noble et fier, Rousseau aurait dû le prévoir, lui qui avait le don de prophétie? Je rappelle les textes célèbres où Jean-Jacques semble avoir prédit 1789, l'essor de la France après la Terreur; puis le 18 brumaire, et Bonaparte :

« Nous approchons de l'état de crise, et de l'ère des révolutions.

» Il se trouve quelquefois, dans la durée des États, des époques violentes où les révolutions font sur les peuples ce que certaines crises font sur les individus, où l'horreur du passé tient lieu d'oubli, où l'État, embrasé par les guerres civiles, renaît, pour ainsi dire, de sa cendre, et reprend la vigueur de la jeunesse en sortant des bras de la mort.

» Sitôt que ses fers sont brisés, le peuple tombe épars : il lui faut désormais un maître.

» L'île de Corse... j'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe. »

Mais le don de prophétie — est-il besoin de le dire? on vient de le voir — est essentiellement capricieux, incomplet : et si Jean-Jacques n'a pas su espérer le *Risorgimento*, on peut le regretter, on ne peut pas le lui reprocher.

D'ailleurs, le *Risorgimento* n'a-t-il pas été une des plus heureuses conséquences de la Révolution française? Or Rousseau n'a point été étranger à cette révolution, ni par conséquent à ses suites. L'Italie doit quelque reconnaissance à celui qui a dit, au commencement du *Contrat social* : « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. » Cette parole a résonné dans l'Europe comme un coup de clairon, et elle a été entendue à Milan aussi bien qu'à Paris. [Eugène Ritter].

Jules Bertaut. *L'Italie vue par les Français*, Paris, Librairie des *Annales* (1913), in-16, 365 pp.

P. 97-102. Jean-Jacques Rousseau.

Jacques Boulenger. *Au pays de Gerard de Nerval*. Avec huit planches hors-texte. Paris, Champion édit., 1914, in-16, 207 pp.

P. 101-156. *Ermenonville*. Planches : Ermenonville en 1725, en 1728 (plan) et sous la Restauration.

Ferdinand Brunetière, de l'Académie française. *Histoire de la Littérature française classique (1515-1830)*. — Tome III. *Le*

Dix-huitième siècle. Paris, Delagrave édit. s. d. (1913), in-8, IX-608 pp.

P. 296-311. *La première partie de la vie de Rousseau*. Caractère de Rousseau. Ses débuts. — 505-518. *Les Grandes Œuvres*. (La *Nouvelle Héloïse*. L'*Emile*. Le *Contrat social*). — 519-521. L'*Influence*. Influence de Rousseau sur la Révolution. Rousseau révélateur : le retour à la nature, les droits de la personnalité et la souveraineté du Moi. Le lyrisme du XIX[e] siècle a sa source en lui. Beauté de sa langue « qui est sinon la plus pure, du moins la plus belle que l'on ait parlée depuis Bossuet et depuis Pascal. » Rend-on service à une illustre mémoire en publiant un ouvrage d'après des notes plus ou moins sommaires et sans qu'on sache de source bien certaine ce que l'auteur lui-même en aurait tiré ? On peut ne pas partager toutes les idées de Brunetière. Mais il n'était pas l'homme de ces formules hâtives qui ont l'air d'esquiver le travail, et je doute qu'on aurait trouvé sous sa plume des jugements comme celui-ci (p. 518) : « Nous ne dirons rien des *Confessions*, ni des *Dialogues*, ni des *Rêveries*, car, outre que ce sont les œuvres d'un fou, nous en avons dit l'essentiel en parlant du caractère de Rousseau... » [L. P.].

Hippolyte Buffenoir. *Etudes sur le Dix-Huitième siècle. Les Portraits de Jean-Jacques Rousseau, étude historique et iconographique; souvenirs, documents, témoignages*. Tome premier, accompagné de 50 planches [hors-texte], Paris, Ernest Leroux édit., 1913, gr. in-8, XII-271 pp.

Il faut en abordant le nouvel ouvrage de M. B. prendre son parti de certaines choses : la prolixité, un peu d'emphase (l'auteur se vante quelque part d'« avoir lavé la mémoire de Rousseau de cette abominable attribution » ; il s'agit d'une malheureuse toile du Musée Carnavalet), l'insuffisance de la critique d'art, la complaisance du collectionneur pour ses trésors, les emprunts indiscrets. Il ne dit point tout ce qu'il doit à l'excellent mémoire de Jansen paru en 1883 dans les *Neue Preussische Jahrbücher* : son plan, presque tout le chapitre I sur *Rousseau peint par lui-même et par ses contemporains*, une bonne partie des chapitres III, IV, VI, VII, où le nom de Jansen n'apparaît pas, ou n'apparaît qu'à la dérobée pour ainsi dire[1]. M. B. se montre à l'occasion fort sévère pour la crédu-

[1] P. 112, M. B. écrit : « Nous avons trouvé à la Bibliothèque de Neuchâtel une lettre inédite du pastelliste [Liotard]. » Or cette lettre est citée par Jansen, p. 463 de son article : *Die Bildnisse Jean-Jacques Rousseaus*.

lite de la critique érudite : il s'en prend au « pauvre » G. Vallette au sujet du faux portrait de Wright, à M. Eug. Ritter à propos d'un portrait de Mme de Warens, « crédulité enfantine », dira-t-il même en parlant de ce dernier[1]. Or sa crédulité à lui voudrait nous faire accepter le portrait d'Annecy (Rousseau jeune), un nouveau portrait de Mme de Warens sur lequel il ne fournit aucun renseignement précis, maint objet de sa collection particulière, pastel de La Tour (pl. 1), médaille offerte à Rousseau par l'Académie de Dijon (pl. 20), statuette *signée* Houdon, mais qui n'est sûrement pas de lui (pl. 50)[2], dessin original de Carmontelle (pl. 37), etc. Non que ces diverses pièces ne soient en elles-mêmes très précieuses, mais par un penchant que nous avons déjà noté, M. B. transforme un peu trop complaisamment en certitude de vagues hypothèses.

Ces réserves faites — et elles devaient l'être pour la sincérité de nos études — le livre est là, apportant quelques données et quelques renseignements nouveaux, un peu plus d'ordre dans l'iconographie compliquée du grand philosophe, quelques documents inédits, notamment des portraits de Thérèse, Moultou, la duchesse de Portland, lord Nuneham, enfin toute une série de fort belles reproductions par le procédé de la phototypie[3]. L'auteur a beaucoup circulé, beaucoup fureté, beaucoup interrogé, en Angleterre, en Suisse, en France ; et si quelques documents lui sont échappés, on n'en saurait accuser ni son étourderie, ni sa négligence. Peut-être les verrons-nous paraître dans le second volume, notamment la statuette de Suzanne dont nous parlions ici

[1] M. Ritter (dont l'opinion est aujourd'hui corroborée par celle de L. F. Benedetto, voyez plus haut, p. 207) est parfaitement fondé à croire que dans le portrait de Mme de Warens « grandeur de l'original qui est à la Bibliothèque du corps Législatif », c'est le graveur qui a rajouté le buste de Rousseau. On pourrait d'ailleurs discuter sur le terme de « tableau » employé par Hérault de Séchelles dans son rapport. Disons à ce propos qu'une notice sur le prétendu portrait à l'huile de Mme de Warens, de la Collection historiographique vaudoise, a paru dans la *Patrie suisse* de Genève du 19 juin 1912. Cf. *Annales*, IX, p. 262.

[2] Il existe, au musée Jacquemart-André de Châalis, un exemplaire en terre cuite de cette statuette sans signature. Le conservateur du musée, M. Louis Gillet, l'attribue au sculpteur Chinard, qui, dit-il, « a fait à Lyon, en 1794, une statue du philosophe pour les fêtes de Rousseau ». Cf. *Les Arts*, juillet 1914, p. 26-28.

[3] La reproduction du portrait de Ramsay n'est pas bonne, ni même celle du pastel de la collection H. B. Celle du portrait de Mme d'Épinay par Liotard, est faite d'après une gravure, non d'après l'original.

l'année dernière, et qui aurait dû être mentionnée *Avant la Révolution.*

Dans son introduction, M. B. expose sa manière d'entendre l'iconographie, non point comme une simple nomenclature, mais comme une histoire de l'âme et de la vie d'un grand homme à l'aide de ses portraits. Nous ne nous attarderons pas à cet aspect de l'entreprise; ce qui fait à nos yeux le mérite du volume de M. B., c'est la valeur documentaire des pièces qu'il énumère dans un ordre qu'on s'efforce de rendre rationnel et chronologique, et la discussion parfois ingénieuse de cette valeur documentaire. Suivre l'auteur sur ce terrain, c'est la meilleure façon de témoigner notre estime pour son travail.

Chapitre II. *Portrait d'Annecy.* Impossible de prendre au sérieux cette très médiocre peinture d'un âge indécis, et sans caractère, que tous ont pu contempler et juger à l'Exposition iconographique de 1912. Autant vaudrait s'attacher au beau portrait inédit de Rousseau jeune homme, conservé dans la famille Favre, à Chougny, et que nous aurions pu depuis longtemps publier avec l'agrément du propriétaire. Mais alors quels cris n'aurait pas poussés M. B.!

Chapitre III. *La Tour.* M. B. croit avoir dans sa collection le pastel du salon de 1753, dont on a perdu la trace. A défaut d'une filiation moins vague (M. B. néglige d'expliquer comment il est devenu propriétaire de ce portrait), il faudrait avoir l'avis des experts. M. André Michel (*Annales*, II, 146), pour l'avoir vu dans des conditions peu favorables, se bornait poliment à juger cette pièce une « bonne et exacte réplique ». M. Audigier en parle sans se compromettre. Au reste, grâce aux nombreuses copies et répliques, rien n'est plus confus à l'heure qu'il est, et ne le restera sans doute, que la question des portraits de Rousseau par La Tour. M. B. identifie — ce qui est tentant, je l'avoue — le pastel de la collection Delessert, avec le second pastel offert par La Tour à Rousseau en 1764. Il s'en serait débarrassé de la sorte en quittant Môtiers. On peut supposer au contraire avec Jansen, mais sur d'autres indices, que ce pastel a pris le chemin du palais de Milord Maréchal, à Berlin. Celui-ci en accuse réception au colonel Chaillet, le 28 octobre [1765] : « Mes compliments à M. Rousseau, son portrait arriva à bon port, *on le copie pour d'autres* » (*Musée neuchâtelois*, 1908, p. 100). Le texte sur lequel Jansen se fondait, est tout autre: c'est la lettre de Milord Maréchal à Rousseau, 7 sept. 1765 : « Je vous suis obligé du portrait. J'ai trouvé chez le comte Gulloffkin votre estampe. Je voudrais en avoir dans plus d'une chambre pour avoir *mon fils* toujours auprès de moi. » M. B. (p. 64) a rai-

son de reconnaître ici le signalement de la gravure de Littret (ou plutôt celle de Cathelin). Mais on voit alors comment un premier vœu flatteur de Milord Maréchal, en septembre, a pu déterminer l'envoi de l'original en octobre. — Reste la question du pastel Delessert et de son origine. M. Daniel Baud-Bovy, conservateur honoraire du Musée de Genève, qui l'a vu en 1911 (cf. *Annales*, VIII, 377), croit qu'il s'agit d'une copie. Quoi qu'il en soit, cet original, ou cette copie, existait du vivant de Rousseau déjà dans la famille Delessert. Ceci nous est attesté par Desjobert dans le journal de son voyage en Suisse, en 1777 : « [M. Girardier] nous a donné une lettre pour un de ses cousins à Lyon, afin d'y voir le portrait de Rousseau peint par Latour » (*Musée neuchâtelois*, 1910, p. 116). Qui pourra jamais dire combien de particuliers en France, au XVIII[e] siècle, ont possédé des portraits de Rousseau par La Tour ! Outre ceux des Delessert, des Luxembourg[1], de Coindet, de La Tour même, on cite celui de M. de Julienne mentionné dans une lettre de M[me] de Verdelin[2] : il devait être authentique, car M. de Julienne fréquenta l'atelier de La Tour, qui fit son portrait (préparation au Musée de S[t] Quentin, n° 56). En revanche, celui que M. P.-P. Plan vient de reproduire[3] en tête de son *J.-J. Rousseau raconté par les gazettes de son temps*, et qui appartint aux Rohan, ne l'est sûrement pas (*Annales*, II, 143). Il atteste seulement, avec plusieurs autres cités par M. B., que d'assez nombreuses copies du fameux original ont été faites ailleurs qu'à Berlin. Cela doit rendre singulièrement circonspects ceux qui découvrent de nouveaux portraits de Rousseau par La Tour[4].

Chapitre IV. *Gravures et copies de La Tour*. M. B. raconte toute

[1] P. 33, M. B. observe que le testament de la maréchale de Luxembourg est muet sur le portrait de Rousseau, mais suppose qu'il est devenu la propriété d'Amélie de Boufflers. Or dans ses *Mémoires* que nous signalons plus loin, parlant de la bibliothèque de la duchesse de Lauzun, où se trouvaient « beaucoup de manuscrits de Rousseau, *Nouvelle-Héloïse*, lettres, etc. », la marquise de La Tour du Pin ne fait aucune mention non plus du portrait de La Tour.

[2] M. B. suppose qu'il s'agit de la préparation de la collection Marcille-Jahan (frontispice des *Annales* de 1907).

[3] Après Frédéric Barré qui l'a gravé pour un article d'Elie Fleury, paru dans l'*Artiste* en 1899.

[4] Une réplique ou copie du pastel de La Tour a été vendue, il y a quelques années, à lord Salisbury par l'antiquaire Coudert, à Paris, en compagnie d'un portrait de M[me] de Warens. Ils provenaient de la collection du prince polonais Piotruzinsky (?). Il en a été tiré une phototypie de grande dimension que possèdent les Archives J. J. Rousseau.

l'histoire du portrait de Rousseau en costume d'Arménien, « le premier qui fut gravé ainsi », dit-il, comme s'il s'agissait d'une œuvre de Littret. Or si je me reporte à la planche 6, c'est Cathelin, non Littret qui grave, le premier, Rousseau dans cette tenue. A ma connaissance, Littret a fait deux portraits de Rousseau (Girardin, nos 163 et 165), mais dans aucun le philosophe n'a de bonnet à poil. M. B. serait-il ici la victime d'une confusion qui transparait dans son exposé ? Tout ce qu'il dit de Cathelin devrait être mis au compte de Littret et réciproquement. Littret, non Cathelin serait le premier graveur utilisé par Duchesne. On comprend mieux dès lors le mécontentement de celui-ci (6 août 1763[1]). Le plus curieux de l'affaire, c'est que la confusion paraît remonter à Jansen. M. B. aurait été victime de son extrême fidélité au travail de son prédécesseur. Quoi qu'il en soit, après Jansen, Girardin, Buffenoir, l'histoire des premières gravures du La Tour, reste encore à débrouiller. Ce sera la tâche d'un futur iconographe. En attendant, je me bornerai à observer que le 26 mai 1764 (à Rey), Rousseau ne parle que de *deux* portraits gravés sur l'ordre de Duchesne, un en habit à la française [celui de Littret évidemment], l'autre en habit d'Arménien [celui de Cathelin] ; que le 14 octobre suivant (à Laliaud), il a toujours l'air de ne connaître que deux portraits de lui *d'après La Tour*. — Dans la suite du même chapitre, M. B. fait un peu violence à son plan logique et chronologique en parlant des portraits curieux de Savart (1763) et Gardelle (1754). Je n'aperçois aucun rapport entre La Tour et le premier. M. B. a raison d'insister sur l'importance du second, dont ne parlent ni Jansen, ni Audigier. Mais pas plus que nous, il n'a su découvrir l'original gravé par Salvador[2].

Chapitre V. *Houël*[3]. M. B. complète Jansen et Audigier par le nom du lithographe (Parelle), la note fort curieuse de Houël au dos du dessin original (que le propriétaire, espérons-le, autorisera quelque jour à reproduire), une rectification de date judicieuse qui ramène la séance de pose de 1764 à 1760 (Jansen disait déjà 1762). L'attitude de Rousseau en robe de chambre, au coin de l'âtre, s'explique très suffisamment si l'on songe que c'est le soir,

[1] Il est à remarquer que dans cette lettre du 6 août 1763, Duchesne ne nomme pas le graveur dont il est mécontent. Ce peut donc être aussi bien Littret que Cathelin.

[2] P. 67, n. 1, M. B. sait aussi bien que nous que ce n'est pas le portrait de 1764 qui figure au Musée de Genève.

[3] Outre la notice de Lecarpentier, on peut consulter sur Jean Houël (1735-1813) : Portalis, *Graveurs au XVIIIe siècle*, p. 421-428.

après dîner : pas n'est besoin d'évoquer l'hiver. Quant aux relations de Rousseau avec Houel, il est certain que les deux hommes étaient liés dès le temps de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Emile*. On trouve le nom d'Houel mentionné dans les listes des personnes auxquelles ces deux ouvrages furent offerts par l'auteur (Bibl. de Genève, Ms. Mhg 203, f. 89 *bis*, et *Annales*, VIII, 239). D'autre part la brouille de Rousseau avec Coindet paraît remonter à l'été 1762 (Streckeisen, *Œuvres inédites*, 386).

Chapitre VI. *Vecharigi, Preudhomme, Valaperta, Lemoyne, Michel, Liotard, Taraval, Leclerc*, etc. Preudhomme, suivant Grand-Carteret (*Revue politique et littéraire*, XXXII, 1883, p. 55, et *Journal de Genève*, 1er juillet 1883), aurait bien fait un portrait de Rousseau : ce serait celui qui a figuré à l'exposition de 1883 sous le nom de Greuze, auquel Arsène Houssaye l'avait attribué et dont Preudhomme se dit un des meilleurs disciples. Il a continué à faire partie de la collection de Mme A. Arman de Caillavet (Jansen, 464) et a été reproduit notamment dans les *Arts*, no de février 1907, p. 13. — L'énigme Valaperta reste aussi obscure que du temps où A. de Montaiglon (*Revue de l'art ancien et moderne*, 2e année, 1885, p. 4) signalait, lui premier, le passage des *Mélanges* d'Escherny, t. III (et non t. II), p. 159. — Le buste de Lemoyne dont M. B. suit la trace jusqu'en 1779, serait-il peut-être ce « buste en marbre de Jean-Jacques Rousseau » qui orne, en 1805, la bibliothèque de Mme Harvey à Fontenay-aux-Roses (Ducis, lettre du 8 vendémiaire an XIV, à Mme Babois, *Correspondance*, éd. P. Albert, p. 212). A plus forte raison, pourrait-il bien être, ensuite, « le marbre original fait d'après nature, tiré du cabinet de M. Denon, » dont s'inspire la lithographie de C. Motte, dessinée par Hesse, en 1825 (Girardin, no 145-146). Il est vrai, Hesse n'a pas craint d'affubler la tête de Rousseau d'un col et d'une cravate, mais pour le reste (tête nue sans perruque et fourrure), l'analogie est frappante avec la gravure de Miger. — J'arrive à Liotard : M. B. reprend et fortifie l'hypothèse de Jansen, qui peut passer pour une certitude, que le portrait de Rousseau par Liotard n'est autre que le prétendu La Tour au bonnet de fourrure de la collection Girardin, qui a servi de modèle au baron Gérard[1]. Nous aimerions aussi que notre distingué confrère, le marquis de Girardin, voulût bien se ranger à cette opinion et laisser publier les réponses de son

[1] Je possède un dessin de ce portrait avec l'inscription suivante : *D'après un portrait de Latour peint d'après nature en 1764. Voyez Confes Liv. X. XII. Copié d'après un croquis de la main de Gerard — C. H., Juin 1823*. On voit que la fausse attribution à La Tour est ancienne.

ancêtre aux lettres de Jacques Argand, imprimées dans notre tome VII. Si je ne me trompe, on y trouverait la preuve que René de Girardin posséda un portrait de Rousseau par Liotard, lequel ne saurait être que le pastel au bonnet d'Arménien[1].— A propos du portrait Taraval, il y aurait lieu d'insister sur les relations personnelles du graveur, Watelet, avec Rousseau. La médaille de Leclerc n'est sûrement pas de 1761 pour la raison indiquée par M. B. (costume d'Arménien) ; partant, il paraît imprudent de faire de cet artiste le créateur d'un type tant de fois reproduit.

Chapitre VII : *Ramsay, Gosset, Wright.* L'annonce de la gravure de Nochez a paru dans d'autres journaux que le *Mercure*, à savoir le *Journal encyclopédique*, l'*Année littéraire*, etc. Celle de l'*Année littéraire* (1769, II, 351) en particulier, dévoile les intentions de l'artiste: «... Ce portrait a été gravé d'après celui de Londres, que l'on reconnaît pour le plus ressemblant de tous, et qui est chez M. David Hume... On s'est attaché principalement à lui donner beaucoup de caractère, et l'on a cru devoir le graver avec fierté, et même avec un peu de dureté, parce qu'un travail froid et timide auroit mal rendu les traits d'un écrivain aussi mâle et d'un philosophe aussi hardi...» Les détails fournis sur les répliques ou les copies du portrait de Ramsay ainsi que sur d'autres portraits anglais sont intéressants et inédits. C'est une des meilleures parties du travail de M. B. Après quoi M. B. revient longuement sur l'authenticité du portrait de Wright qui a déjà fait l'objet d'un article de la *Revue du XVIIIe siècle* (voyez plus loin, notre *Bibliographie* des revues). Il se décide à publier la note parue dans le tome VII de nos *Annales*, à la suite d'une lettre de sir M. Boileau, qui avec les extraits de mes lettres des 9 juin et 29 juillet 1911, écrites au moment de la publications du VI, prouve jusqu'à quel point nous fûmes dupes de la fausse attribution. C'est par là que M. B. aurait dû commencer, au lieu de nous incriminer à propos d'un article de G. Val-

[1] Le marquis de Girardin m'écrit que l'attribution du portrait à La Tour repose, pour lui : 1° sur une tradition orale qui remonte à son grand'père ; 2° sur le fait que jamais, dans sa famille, ce portrait n'a été attribué à Liotard, malgré la célébrité du pastelliste genevois ; 3° sur l'inscription d'une lithographie ancienne : « Portrait de J. J. Rousseau peint par La Tour, et appartenant au comte de Girardin » [je renvoie sur ce point à la note précédente]. Il ajoute que même si dans des lettres de René de Girardin à J. Argand, il était fait allusion à un portrait de Rousseau par Liotard, conservé à Ermenonville, cela ne constitue rait qu'une présomption pour la pièce qui nous occupe. Je ne suis pas tout à fait de son avis.

lette, dont notre collègue était seul responsable. Après cela, il n'a pas tort de s'égayer — un peu longuement — aux dépens de ceux qui bâtissent de véritables romans sur un faux portrait. A bon entendeur, salut !

Chapitre VIII : *St Aubin, Caresme, Bertaux*[1], *Mayer, Carmontelle* (?). Les deux premiers portraits (1771, 1775) (on regrette que le second n'ait pu être reproduit) sont des croquis fort curieux qu'on peut rapprocher du dessin d'Houel. Sur Mayer, outre M. Mutterer, notre confrère, le marquis de Girardin a publié une notice dans nos *Annales*, t. V, p. 273-275. La question de l'original ou de l'archétype de cette effigie célèbre n'est point encore absolument résolue. Y a-t-il eu vraiment deux dessins de Mayer, comme le veulent MM. de Girardin et H.B.? Le peintre s'est-il réellement inspiré d'une silhouette découpée par Despréau, comme le prétend M. de Girardin ? Autant de points que seuls les papiers Girardin seraient en état d'éclaircir. Quant à la jolie aquarelle dont M. B. fait honneur à Carmontelle, l'attribution reste douteuse, étant donné surtout la complaisance du collectionneur.

Chapitre IX : *Houdon*[2]. Chapitre très complet, qui utilise de nombreux documents, notamment deux lettres inédites de Houdon. M. B. ne reconnaît avec raison qu'un seul masque mortuaire, celui de la collection Raspail. Sur les ventes successives de ce masque, on trouverait encore des renseignements dans la correspondance du comité genevois de 1835 (dossier Fazy-Pasteur) aux Archives Rousseau, et dans l'*Almanach de Raspail* de 1870, p. 160 et 167. La question de savoir si Rousseau a posé devant l'artiste de son vivant, reste obscure ; le document cité par M. B. au bas de la page 189, la lettre de Houdon, p. 228, et le passage inédit du journal de Stanislas Girardin que nous citons dans la note suivante, semblent implicitement, mais nettement contredire le témoignage du praticien Bégler. Le classement des bustes est tendancieux, mettant en première ligne le buste de la collection H. B. En pareil cas, ce ne sont pas tant les socles que les signatures et les dates qui importent : or du travail même de M. B., il ressort que Houdon, aussitôt après la mort de Rousseau, a modelé trois bustes dont les plus anciennes épreuves portent la date de 1778, d'autres la date de 1779, d'autres point de date du tout ou des dates postérieures. Portent la date de 1778 : tête à la perruque : terre cuite de la collec-

[1] Où M. Buffenoir prend-il ce *Jacques* Bertaux qu'il cite en bas de la page 175. Ne serait-ce pas plutôt *Jean* qu'il faudrait lire ? Voyez plus haut, p. 137 et suiv.

[2] Cf. *Annales*, IX, p. 143, et plus loin, la bibliographie des revues.

tion Girardin (*Icon. Girardin*, n° 1111[1]), terre cuite d'Orléans (que M. B. donne, on ne sait pourquoi, pour l'archétype), plâtres de la Bibliothèque de Genève, du Musée de Genève et de la collection Plan, qui seraient, suivant mes renseignements particuliers, des dons de René de Girardin (toute cette première série semble donc avoir été faite sur la commande du seigneur d'Ermenonville); tête à la bandelette : bronze du Louvre; tête nue sans bandelette: terre cuite du Musée des Arts décoratifs. Portent la date de 1779 : tête à la perruque : terres cuites de Versailles et de la collection Decourcelle. Porte la date de 1789: tête nue sans la bandelette: marbre du salon de 1789. Ne portent ou ne porteraient aucune date : tête à la perruque : terres cuites des collections H. B. et Tronchin, terres cuites de l'Ecole des Beaux-Arts et de Londres. Il y a des chances pour que ces derniers bustes, qui ne portent d'autre signature que le cachet rouge de l'atelier de Houdon, soient dus aux élèves du maître. Quant aux statuettes en pied attribuées jusqu'ici à Houdon, il est probable qu'il n'en faut plus retenir qu'une seule: le Rousseau assis tenant un rouleau manuscrit à la main, qui fait pendant à une variante réduite du Voltaire de la Comédie

[1] Pour prouver que son ancêtre était propriétaire du buste original de Rousseau en perruque, par Houdon, le marquis de Girardin me communique :

1° un fragment de lettre écrite le 17 juillet 1778, à René de Girardin et signée Rozier, place Ste Geneviève à Paris : « Je viens d'apprendre que vous l'avez fait modeler après sa mort [Rousseau], que vous aurez son buste; je vous conjure, les mains jointes, de me permettre de vous en demander un, ou plutôt de permettre à votre sculpteur d'en tirer un pour moi... »

2° un extrait inédit du journal de Stanislas de Girardin (dont on aimerait bien connaître la date) : « Ce matin, j'ai fait de la musique à mon père, la pluie nous ayant empêché d'aller promener. Nous nous amusâmes à dépaqueter ce qu'avait apporté le voiturier... Monsieur Houdon, un des plus fameux sculpteurs de Paris, envoya aussi à mon père le buste de Jean-Jacques, dont la ressemblance est frappante, surtout en le regardant de profil; le sourire de la gaieté est sur sa bouche; c'est cet artiste qui fit le premier les yeux creux et y marqua les prunelles, ce qui donne à ses portraits un air de vie qui est effrayant; car en le regardant longtemps cet effet est d'autant plus grand dans celui-ci que les traits de l'original sont frappants. M. Houdon a eu d'autant plus de mérite à faire ce buste aussi ressemblant, qu'il n'avait jamais vu M. Rousseau qu'une fois, il y a dix à douze ans, et que ce n'est que d'après le creux qu'il prit sur ce philosophe après sa mort qu'il parvint pour ainsi dire à lui rendre la vie. »

française[1]. Toutes les autres sont mal attribuées ou portent de fausses signatures, ce qui d'ailleurs ne leur ôte pas tout mérite artistique. On peut renoncer notamment à l'authenticité de la statuette reproduite dans le tome II de nos *Annales*. En terminant je signalerai à M. B. :

1° une annonce parue dans le *Journal encyclopédique* de juillet 1779, V, 1, p. 154. Elle informe le public qu'un M. Coteau, peintre en émail « a copié le buste de M. Houdon, d'après son consentement, avec tant de fidélité que l'on croit y voir revivre le grand homme qu'il représente... M. Coteau donne aux plaques d'émail sur lesquelles il peint les formes et les grandeurs convenables pour les différens bijoux, tels que cuvette, chaînes et cordons de montre, tabatières, bagues et *prétentions* pour les colliers ». M. B. a-t-il rencontré quelqu'un de ces objets?

2° un portrait à l'huile de Rousseau qui se trouve au musée de la Rochelle (n° 284 du catalogue). Il provient d'un legs Achille Sanier (1871) et paraît être directement inspiré des modèles de Houdon.

La question des monuments de Rousseau sous la révolution annoncée par M. B. à la fin de ce premier volume, sera reprise sans doute dans le volume suivant. En résumé, la chronologie des portraits de Rousseau authentiques ou contemporains s'établit comme suit :

1753. La Tour (pastel), (gr. par Littret, 1763, Cathelin, 1763, Ficquet 1764, Saint-Aubin[2], etc.) — *1754*. Gardelle (peinture), (gr. par Salvador). — *1760*. Houël (croquis), (lith. par Parelle). — *1763*. Preudhomme (peinture). — Vecharigi (dessin), (gr. par Gaucher). — *1764*. Valaperta (peinture). — *1765*. Savart (gravure). — Michel (gravure). — Liotard (pastel). — *1766*. Lemoyne (buste), (gr. par Miger). — Taraval (gr. par Watelet). — Ramsay (peinture), (gr. par Martin, 1766?, Corbutt, 1766, Nochez, 1769). — Gosset (médaillon en cire). — *1771*. Saint-Aubin, (croquis). — *1774*. Bertaux (gr. par Baquoy, 1777). — *1775*. Caresme, (dessin). — *1778*. Mayer, (dessin), (gr. par Moreau, 1779). — Houdon (masque et buste). — Suzanne, (statuette). [A. F.].

Hippolyte Buffenoir. *Hommes et demeures célèbres. De Marc-Aurèle à Napoléon*. Paris, Ambert édit., s. d. [1914], in-8, x-350 pp.

[1] J'en possède un exemplaire en plâtre assez endommagé.

[2] Un dessin qui est donné comme l'original de Saint-Aubin, figure dans la collection Perrier, au Champ-du-Moulin. Nous l'avons reproduit dans *Nos Anciens et leurs Œuvres*. Cf. *Annales*, IX, 257.

P. 32-58: *Jean-Jacques Rousseau et la haute société de son temps* (avec une reproduction hors-texte du buste de Houdon). Causes du prestige de Rousseau auprès des femmes et des grands seigneurs, la nouveauté de son œuvre, son charme, en particulier ses rapports avec Buffon dont on cite une lettre. M. B. fait sienne l'hypothèse de M. Mayer, à savoir que l'écrivain de l'*Histoire naturelle* ne fut pas étranger au succès du premier *Discours* (*Annales*, IX, 199). Mais avait-il besoin de dire que cette idée lui est venue « en étudiant de près la question » ? [A. F.].

Georges Cain, Conservateur du Musée Carnavalet et des Collections historiques de la Ville de Paris. *Les Environs de Paris* (2me série). 3 illustrations et plans. Paris, E. Flammarion édit., s. d. (1913), in-16 carré, 345 pp.

P. 141-159. *Le Mont-Louis de J. J. Rousseau* (5 gravures).

Gilbert Chinard, professeur à l'Université de Californie. *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette édit., 1913, in-8, VIII-448.

Le chapitre premier de la quatrième partie consacré à Rousseau : *Un continuateur des missionnaires jésuites, Jean-Jacques Rousseau.* Ce titre résume la thèse de M. Ch. qui fait remonter aux pères jésuites le naturalisme optimiste de Jean-Jacques. Pour le surplus, voyez la note de M. Schinz parue dans nos *Annales*, VIII, p. 329. P. 345, n. 1, lisez *Gran* et non pas *Grax*. P. 349, n. 3, les chansons canadiennes de Rousseau sont reproduites du P. Mersenne (cf. *Annales*, VII, p. 218) [A. F.].

Arthur Chuquet. *J. J. Rousseau*, 4e édition revue, Paris, Hachette édit., 1913, in-8, 201 pp., 1 portrait héliog. (collection *Les grands écrivains français*.)

Georges Cucuel. *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIIIe siècle*, Paris, Fichbacher édit., 1913, gr. in-8, XII-456 pp., 3 pl. hors-texte.

Un chapitre, le VIIIe de cette importante thèse, est consacré aux relations de Rousseau et de La Pouplinière. On y juge avec équité l'épisode bien connu de la rencontre avec Rousseau (cf. *Annales*, III, p. 275 et suiv.). D'autres évoquent le cadre et la brillante société de Passy fréquentée par Rousseau avant 1750. On recueille ici et là des détails sur tel personnage de sa connaissance, par exemple Jean-Baptiste Canavas, le violoncelliste (p. 345). Des

fragments de mémoires nous le montrent dînant en compagnie de Mlle Coraline et de Tronchin chez La Poupliniere (p. 194), ou jouant aux échecs avec le jeune Dubois de Crancé (p. 247). Surtout l'ouvrage nous renseigne sur le goût musical et les genres en faveur, au moment où Rousseau s'orientait de plus en plus vers la carrière musicale [A. F.].

P. d'Estrée. *Le Théâtre sous la Terreur (Théâtre de la Peur), 1793-1794*, d'après des publications récentes et d'après les documents révolutionnaires du temps imprimés ou inédits, Paris, Emile-Paul édit., 1913, in-8, IX-523 pp.

P. 10. La représentation du *Devin du Village* interdite, en mars 1794, par la Commune de Paris. — 129. Palissot, en 1793, se défend d'avoir mis Rousseau sur la scène dans sa comédie des *Philosophes*. — 181-182. La *Fête de l'Egalité* de Radet et Desfontaines (1794) ; buste de Rousseau sur la scène. — 198. Note. Influence de Rousseau sur les pièces les plus violentes du théâtre révolutionnaire. — 364. Picard, zélateur de Rousseau dans *Andros et Almona ou Le Français à Bassora* (1794). [L. P.].

E. Faguet. *Figures du passé. — Monseigneur Dupanloup. Un grand évêque*, Paris, Hachette, 1914, in-8, 248 pp.

P. 173-176. Mgr Dupanloup et Rousseau (en matière pédagogique).

Emile Faguet. *La Fontaine*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1913, in-16, 356 pp.

P. 127-128. Rousseau contre La Fontaine. — 225-227. La Fontaine (dans *Le Quinquina*) et Rousseau sur la question de l'origine du mal physique [L. P.].

Emile Faguet. *Rousseau artiste*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, s. d. [1913], gr. in-18.

Le compte-rendu de cet ouvrage, confié à M. Daniel Mornet, paraîtra dans le tome XI des *Annales J. J. Rousseau*.

George Fonsegrive. *J.-J. Rousseau*, Paris, Bloud édit., 1913, petit in-8, 61 pp. (Collection *Philosophes et Penseurs*).

La vie de Rousseau exactement racontée dans ses grands traits, l'analyse pénétrante de son œuvre et de ses principes, une vive

critique de ses théories jugées non sans parti-pris[1] à la lumière de l'actualité, une fine caractéristique de son tempérament, tout cela tient dans cette brochure où l'on reconnaît la manière vive et souple de l'écrivain catholique. Synthèse remarquablement intelligente et suggestive qui prêterait à de curieux développements (par exemple si l'on voulait rapprocher St-Preux des autres « précepteurs » littéraires, Julien Sorel et Robert Greslou), et qui se ramène toute à ce jugement : l'œuvre de Rousseau ne vaut rien comme système ou comme théorie, mais elle nous intéresse, nous touche, nous émeut même par son humanité ; cela tient à son extrême subjectivisme. [A. F.].

Professeur A. Lacassagne, correspondant de l'Institut, associé de l'Académie de médecine. *La mort de Jean-Jacques Rousseau*, Lyon, 1913, in-8, 57 pp. (Communication faite à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon[2]).

Etude psychologico-médicale, pour conclure, après examen de toutes les opinions émises sur la question, à la mort naturelle par urémie, suivie de chute accidentelle. L'auteur expose et écarte l'hypothèse du docteur Julien Raspail, chez qui il a examiné le masque mortuaire de Rousseau. (Voir *Annales*, IX, 153-155). — P. 6, 11, 12, 21. *Montquin*. Il faut lire Monquin. — 10. *Dupérou*. Il faut lire Dupeyrou. — 14. L'auteur, sur la foi de Bernardin de Saint-Pierre, indique la date de 1772 comme celle des premières relations de Saint-Pierre et de Rousseau. On sait aujourd'hui que la vraie date est 1771 : *Annales*, IV, 319. — Deux planches hors-texte, qui montrent le masque mortuaire de face et de profil, sont la reproduction de celles qu'avait publiées le docteur Raspail[3]. [L. P.]

Marquise de La Tour du Pin. *Journal d'une femme de cinquante ans, 1778-1815*, publié par son arrière-petit-fils le Colonel

[1] Par exemple quand M. F. critique le critère religieux de l'« expérience, » p. 50.

[2] Cf. déjà un article du *Temps*, 30 janvier 1913, où le savant professeur oppose sa thèse à celle du docteur Raspail.

[3] Le docteur Cabanès résumant dans la *Chronique médicale* du 1er février 1914, p. 202-203 *(Le dernier mot (?) sur la mort de J.-J. Rousseau)* le travail du docteur Lacassagne, constate que les conclusions du professeur lyonnais s'accordent avec celles du docteur Régis en ce qui concerne la maladie de Rousseau, et avec les siennes en ce qui concerne la mort naturelle du philosophe.

Comte Aymar de Liedekerke-Beaufort, 8e édit., Paris, librairie Chapelot, 1913, in-8, XXXII-405 pp.

Tome I, p. 137 : le manuscrit Luxembourg de la *Nouvelle-Héloïse* et les lettres de Rousseau à la maréchale, avec « beaucoup de manuscrits de Rousseau » dans la bibliothèque de la duchesse de Lauzun. [A. F.].

J. Lemaître. *La vieillesse d'Hélène. Nouveaux contes en marge.* Paris, Calmann-Lévy édit., s. d. (1914), in-16, 282 pp.

P. 241-253. *En marge de la* « Nouvelle-Héloïse ». — *Le Tempérament de Saint-Preux.* Avec cette épigraphe : « Il suffit de supposer que Madame de Wolmar ne meurt point et que le roman continue. »

Christian Maréchal. *La Jeunesse de La Mennais.* Contribution à l'étude des origines du romantisme religieux en France au XIXe siècle, d'après des documents nouveaux et inédits, Paris, Perrin édit., 1913, in-8, VIII-719 pp.

P. 13-19. La Mennais élevé par un oncle rousseauphile, désabusé par la Révolution. — 65-68. Lectures de La Mennais (né en 1782) en 1802-3 : Nicole et Pascal contre Jean-Jacques. — 72. Rousseau vaincu, mais non chassé du cœur. — 92, 97. Opuscule inédit des deux frères La Mennais, la *Réponse aux objections des athées* (1804). Influence de Rousseau. — 118. Opuscule inédit de Félicité de La Mennais : *Les philosophes modernes jugés par eux-mêmes* (1805). Contre Rousseau. — 144, 151-157. Influence de Saint-Sulpice ; Bossuet contre Rousseau. — 162, 165-167, 179, 181-184, 187. Influence de Bonald ; synthèse du rousseauisme et du catholicisme. — 224, 242. Les *Réflexions sur l'état de l'Eglise* (1809) ; Rousseau condamné avec indulgence. — 402. La *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques* (1812-1814) ; contre le dogme rousseauiste de la souveraineté du peuple. — 503, 505-509. *Lettres à un Anglais sur le Protestantisme* (1815). Cf. Rousseau. — 547. Articles dans le *Mémorial religieux, politique et littéraire* (1814-1817) : haine des doctrines de Rousseau. — 622-624. Un précurseur de La Mennais, l'abbé Tesseyre : mémoire (inédit) *Sur l'Indifférence en matière de religion* ; le tolérantisme mitigé de Rousseau est condamné. — 647-648, 650. Le premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion* (1817) ; distinction entre la religion naturelle et la religion accomplie, parvenue à son plein développement, influence persistante de Rousseau. — 650-657. Réfutation du déisme de Rousseau. — 666-669. Influence cependant du système de Bonald, par lequel

La Mennais revient à Rousseau, et s'éloigne, et s'éloignera de plus en plus de l'esprit sulpicien. — 680-683. Violente critique de « l'absurde Contrat social rêvé par la philosophie. » — 693-695. Conclusion : La Mennais plein de Rousseau. Nourri de Rousseau, les évènements, la Terreur, Pascal, Saint-Sulpice l'en éloignent. Mais l'influence première « toujours cachée, toujours présente » est ineffaçable, et Bonald le ramène à Rousseau, à l'indépendance et à l'individualisme. [L. P.][1]

A. Mézières. *Ultima verba*, Paris, Hachette édit., 1914, in-16, 250 pp. (réunion d'articles publiés dans des périodiques).

P. 53-63 et 65-76. *Rousseau artiste. — Les amies de Rousseau.* A propos des ouvrages de M. Emile Faguet.

Adolphe Paupe. *La vie littéraire de Stendhal*, Paris, Edouard Champion édit., 1914, in-8, VIII-227 pp.

P. 189. Note manuscrite de Beyle sur Rousseau « demi-charlatan, demi-dupe. » Cf. pp. 92, 95, 97.

Marquis de Ségur, de l'Académie Française. *Vieux dossiers, petits papiers*. Paris, Calmann-Lévy édit., s. d. (1914), in-16, 441 pp.

P. 305-320. *Une amie* [Mme de Verdelin]. — 323-337. *Rousseau à Ermenonville.*

Augustin Thierry. *Les grandes mystifications littéraires*, deuxième série, Paris, Plon-Nourrit édit., 1913, in-8, II-271 pp.

P. 209-230 : *Horace Walpole et Jean-Jacques Rousseau*[2]. Retrace les circonstances dans lesquelles fut composée la fameuse lettre au roi de Prusse, à laquelle Walpole dut en partie les bonnes grâces de Mme du Deffand. [A. F.]

Arnold van Gennep, professeur d'ethnographie à l'Université de Neuchâtel. *La Savoie vue par les écrivains et les artistes*, Paris, Louis-Michaud édit., s. d. (1913), in-16, 392 pp.

P. 113-130 : *Jean-Jacques Rousseau ; La Vie aux Charmettes* (extrait des *Confessions*) — 113-115. Note sur Rousseau par M. v.

[1] Cf. dans le *Mercure de France* du 16 mars 1914, p. 296-316, l'article de Pierre Lavedan, *La Mennais et Jean-Jacques Rousseau*, compte rendu de l'ouvrage de M. Maréchal, passé à l'état d'article.

[2] Cf. *Annales*, IX, p. 237.

G. — 115-118. Note sur les Charmettes, par M. Mars-Vallet, conservateur des Charmettes — 121. Reproduction d'un beau portrait, dessin original de Pierre-Eugène Vibert. [A. F.]

L'Ami du Clergé, Langres, 26 juin 1913.

Causerie de l'« Ami *» sur les Revues.* — I. La mort de Rousseau : triple hypothèse possible. II. Le culte de Rousseau et le pèlerinage d'Ermenonville.

Revue du dix-huitième siècle, 2e année, n° 2, avril-juin 1914, p. 113-127 : Louis BATCAVE, *Les eaux de Passy au XVIIIe siècle.*

Cet article où Rousseau intervient à peine, sera néanmoins consulté comme un utile complément des études de M. Cucuel signalées dans nos *Annales*, IX, p. 144, et plus haut, p. 223. [A. F.]

Revue de Paris, 15 janvier 1914 : Albert BAZAILLAS, *Rousseau et les femmes.*

Importance des femmes dans la vie et le génie de Rousseau. Sensualité précoce, romans enfantins. Mme de Warens, « enivrante dans le calme » : sensibilité mystique. Sensibilité romanesque : les « demoiselles. » — Aux Charmettes : quiétisme amoureux et lyrisme. — Crise de la maturité. Amours imaginatives : *Nouvelle Héloïse.* Amour réel : Mme d'Houdetot. — Et quand l'âge commande le détachement, il reste à l'ami des femmes la ressource de la direction. Rousseau directeur laïque. [L. P.]

Revue d'histoire littéraire de la France, 20e année, 1913, p. 585-601 : Georges BEAULAVON, *La question du Contrat social, une fausse solution.*

Réfutation un peu rude et trop absolue de l'article de M. Schinz, analysé ici-même l'année dernière, p. 156 et réfuté en partie par M. P.-M. Masson, *ibid.*, p. 49-56 et 61. [A. F.]

Revue du dix-huitième siècle, 1re année, n° 4, octobre-décembre 1913, p. 366-395 : L. Foscolo BENEDETTO, *Madame de Warens espionne de la maison de Savoie.*

Chapitre détaché du livre analysé plus haut par M. Eugène Ritter.

Revue de Paris, 20e année, n° 15, 1er août 1913, p. 517-546 : Jacques BOULENGER, *Sophie et quelques autres.*

Sur divers traites d'éducation des filles, Rousseau, Mme de Remusat, Marcel Prévost. [L. P.]

Almanach du journal « Le Petit Comtois ». Besançon, 1913 : Hippolyte Buffenoir, *La mort de Jean-Jacques Rousseau.*

L'auteur, pour combattre l'hypothèse du suicide et celle de l'assassinat, fait surtout état du témoignage de Guillaume Moultou. — *Devant le tombeau de J.-J. Rousseau à Ermenonville.* Poésie. [L. P.]

Revue du dix-huitième siècle. Paris, 1re année, n° 2, avril-juin 1913, p. 193-200 : Hippolyte Buffenoir, *Un faux portrait de Jean-Jacques Rousseau* (avec une reproduction hors-texte).

Celui de Wright de Derby, dont nos *Annales*, après l'avoir reproduit (1910), ont déjà démontré la fausse attribution (1911, p. 211-212). Ce fait passé sous silence pas M. B. a entraîné de notre part une rectification dans la *Revue du dix-huitieme siecle*, n° 3, p. 344[1]. M. B. a eu raison d'insister sur la vanité des conjectures tirees de ce faux portrait par MM. J. Morley et Churton Collins. En France, on lui consacrait encore tout récemment une série d'articles (*Annales*, IX, 147). [A. F.]

Mercure de France, tome CII, n° 379, 1er avril 1913, p. 518-532 : Hippolyte Buffenoir, *J.-J. Rousseau et Houdon pendant la Révolution.*

Chapitre détaché du livre de M. B. analysé plus haut, p. 213.

Journal de l'Université des Annales, 1er octobre 1914, p. 404-413 : Georges Cain, *Les doux Pèlerinages. Jean-Jacques Rousseau aux Charmettes et à l'Ermitage* (49 gravures).

L'auteur, temoin oculaire, raconte humoristiquement l'ouverture du tombeau de Rousseau au Panthéon, le 17 décembre 1897. [L. P.]

Revue d'histoire littéraire de la France, 20e année, n° 2, avril-juin 1913, p. 424 : L. Delaruelle, *Encore les sources de Rousseau dans le premier Discours.*

[1] Inutile de s'attarder aux insinuations du *Mercure de France*, 1er août 1913, au sujet de cette rectification (*Autour d'un faux portrait de J.-J. Rousseau*). Elles ne prouvent que la mauvaise grâce de l'auteur à reconnaître son injustice.

Notes que complètent d'autres contributions importantes au commentaire ; cf. *Annales*, IX, p. 144 et 150. [A. F.]

Almanach de la Paix, publié par l'Association de la Paix par le Droit, Paris, Plon-Nourrit édit., 1913, gr. in-8, 72 pp.

P. 12-15 : G. Desdevises du Dezert, *Le bicentenaire de Jean-Jacques Rousseau*. Lettre sur le pacifisme de Rousseau que le doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand réduit à de vagues aspirations. En droit, ce pacifisme est sans portée comme sans influence. Qu'en diront MM. Lassudrie-Duchêne et Del Vecchio ? [A. F.]

Revue critique de législation et de jurisprudence, 63e année, nouvelle série, t. XLIII, nº 5, mai 1914, p. 303-316 : Dr Giorgio Del Vecchio, professeur de philosophie du droit à l'Université de Bologne, *Des caractères fondamentaux de la philosophie politique de Rousseau*, traduit de l'italien par Richard et Isabelle Pubanz.

Voyez *Annales*, IX, p. 166.

Revue du dix-huitième siècle, 2e année, nº 2, avril-juin, p. 187-204, et nº 3, juillet-septembre 1914, p. 291-306 : J.-G. Dubois-Fontanelle, *Aventures philosophiques*.

Roman satirique reproduit d'après l'édition originale de 1766. Rousseau y est fort malmené sous le nom de Tonquin. On y retrouve, selon la bonne formule de Palissot, la plaisanterie du philosophe à quatre pattes. [A. F.]

L'Amateur d'autographes, 46e année, nº 11, novembre 1913, p. 325-341 : *Un poète sous le premier empire. Extraits inédits du Journal et de la Correspondance de Pierre Lebrun.*

P. 336-337 : Anecdotes sur Rousseau rapportées par Ducis (en 1808) : l'abandon des enfants, Diderot et le premier *Discours*, le suicide, Mme Basile, Voltaire, Richardson.

La Renaissance contemporaine, 7e année, t. VII, nos 5 et 6, 10 et 24 mars 1913, p. 321-326 et 398-406 : Gustave Dupin, *Jean-Jacques Rousseau, sa mort*.

M. D. est confirmé par l'étude du docteur Raspail, dans l'opinion naguère soutenue par lui (cf. *Annales*, IX, p. 138) que Rousseau est mort assassiné par Thérèse. Il fait bon marché de la réfutation du docteur Lacassagne dans le *Temps*, et de l'opinion de

tous les médecins en général. Libre à lui d'instituer une sorte de plébiscite où les voix pour et contre la mort violente sont mises en balance, avec l'avantage du nombre pour les premières, et de choisir tel témoignage plutôt que tel autre. C'est un petit jeu qui ne convaincra que les amateurs — toujours nombreux — d'histoires sensationnelles. [A. F.]

Mercure de France, n° 388, t. CIV, 16 août 1913, p. 739-761 : Henri GRAPPIN, *De Le Nôtre à Jean-Jacques.*

Après avoir réduit à sa juste part, d'après M. Mornet, le rôle de Jean-Jacques dans le mode des jardins anglais, au XVIII[e] siècle, M. G. passe en revue les causes profondes et lointaines de la réaction contre les architectures régulières de Le Nôtre. Il y voit l'influence de l'antiquité (chose paradoxale), celle de l'agriculture renaissante, enfin celle du « naturalisme » philosophique de l'époque. [A. F.]

Revue d'histoire littéraire de la France, 22[e] année, n[os] 1-2, janvier-juin 1915, p. 48-85 : H. MONIN, *Les œuvres posthumes et la musique de Jean-Jacques Rousseau aux « Enfants-trouvés ».*

Précieuses notes sur la publication des *Consolations des misères de ma vie* (titre imaginé par l'éditeur) : le procès Benoit-Le Marchand (cf. *Annales*, VI, 370), les souscripteurs, les manuscrits de la Bibliothèque nationale, la musique et les poèmes. A noter en particulier que M. M. : 1° réclame une édition nouvelle de toute la musique posthume de Rousseau pour la mettre d'accord avec les manuscrits ; ce serait justifier Jean-Jacques Rousseau de plusieurs reproches immérités ; — 2° attribue à Rousseau, par une hypothèse très ingénieuse, plusieurs des poèmes des *Consolations*, qui devraient ainsi prendre place dans les *Œuvres complètes*[1]. [A. F.]

Revue des Cours et Conférences, 20 janvier, 5 février, 20 février, 5 avril 1914 : D. MORNET, chargé de cours à l'Université de Paris, *Les méthodes de l'histoire littéraire étudiées à propos de l'histoire d'une œuvre,* « la Nouvelle Héloïse ».

Première partie. *Le Milieu.* — Ce c'est pas le milieu de famille, c'est le milieu littéraire, trop souvent négligé, qui explique les œuvres. Application à la *Nouvelle Héloïse.* Influence 1° des doctrines ambiantes. Polémique entre l'école du roman d'intrigues et celle du roman de mœurs ; Rousseau disciple de la seconde ; —

[1] P. 57, l. 6, *lire* Ross, Brooke-Broothby, tous *deux* majors.

2° des ouvrages à la mode. Vogue des romans d'aventures, compliqués et sombres. Puis, réaction : goût de la vérité. Tendance moralisante : la morale du sentiment, frénésie du sentiment ; — 3° des mœurs. Diatribes contre la vie mondaine ; l'agriculture en honneur ; goût de la nature et de la campagne, des jardins anglais. Le goût de la montagne ne date que de Rousseau.

Deuxième partie. *La Biographie de l'écrivain*. A. Générale. Services qu'elle peut rendre, les précautions nécessaires étant prises, pour l'intelligence de l'œuvre. Application à la *Nouvelle Héloïse*. Lectures précoces, tempérament romanesque. Saint-Preux, Julie elle-même reflètent Jean-Jacques. Souvenirs personnels versés dans le roman. — B. Immédiate, c'est-à-dire encadrant l'œuvre. [L. P.]

Pierre-Maurice MASSON. *Le séjour de J. J. Rousseau à l'Hospice du Spirito Sancto*. Extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1914, Paris, Armand Colin édit., 1914, in-8, 11 pp.

Voyez plus haut l'article de M. Eugène Ritter sur le livre de M. Benedetto.

Annales politiques et littéraires, 5 juillet 1914, p. 10 : Comtesse Mathieu de NOAILLES, *Au pays de Rousseau*, poésie.

Revue du dix-huitième siècle, 2e année, n° 4, octobre-décembre 1914, p. 389-396 : Virgile PINOT, *Rousseau en Suède ; les causes de son succès et de son influence*.

Ajoute quelques renseignements à ce qu'on savait du retentissement de la *Nouvelle Héloïse* à l'étranger. Sentimentalisme et « naturalisme » des Suédois. [A. F.]

Claudius ROUX, docteur ès sciences. *Les herborisations de J.-J. Rousseau à la Grande-Chartreuse en 1763 et au mont Pilat en 1769*, in-8, 20 pp. (Extrait des *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, t. LX, p. 101-120, 1913.)

Notice bien informée où l'on s'est efforcé de grouper tous les documents qu'on possède sur ces deux « excursions » de Rousseau. L'auteur est exact et précis[1]. On trouvera dans son travail et dans d'autres dont il est l'auteur, d'utiles renseignements sur

[1] P. 3, Rousseau a *commencé* à écrire ses *Confessions* à Motiers. Il a en effet quitté ce village le 8 septembre 1765, et non point en novembre.

les botanistes lyonnais liés avec Rousseau, La Tourrette, l'abbé Prost de Grange-Blanche, etc.[1], ainsi que sur les plantes citées par Rousseau ou ses compagnons. [A. F.]

Revue d'histoire de Lyon, septembre-octobre 1914, p. 305-321 : André RUPLINGER, *Un contradicteur de J.-J. Rousseau* ; — *le lyonnais Charles Bordes.*

Ancien élève de l'Ecole Normale et agrégé des Lettres, l'auteur est mort pour la France le 20 août 1914. Cet article devait être un chapitre d'une *Histoire des Idées au XVIIIe siècle.* Nous aurons l'occasion d'y revenir en parlant d'un ouvrage plus considérable de M. R. [L. P.]

Revue du dix-huitième siècle, 1re année, n° 4, octobre-décembre 1913, p. 434-447 : Albert SCHINZ, *La théorie de la liberté naturelle de l'homme chez Rousseau.*

M. S. continue sa critique du langage philosophique de Rousseau (cf. *Annales*, IX, p. 156). Pour lui, la thèse de la bonté naturelle de l'homme ne s'est dégagée que peu à peu et par suite d'une confusion fâcheuse de l'idée de la bonté de l'état de nature; elle ne serait qu'accessoire dans l'œuvre de Rousseau, en dépit de Rousseau même. Cela conduit M. S. à faire le procès de tous les commentateurs qui l'ont précédé, à commencer par MM. Ducros et Lanson. L'avouerons-nous ? la méthode adoptée par M. S. nous inquiète un peu : elle consiste à ne tenir pas tant compte de la *lettre*, comme il dit, que de la *logique* de la pensée de Rousseau à ses diverses étapes. Si cette antithèse a un sens, elle suppose qu'on élimine sans cesse le témoignage au profit du raisonnement. Avec de tels principes on peut aller loin, à moins qu'on ne se propose une vaine logomachie, ce qui est bien loin des intentions de M. S. [A. F.]

Revue d'histoire littéraire de la France, 21e année, n° 1, janvier-mars 1914, p. 194-198 : Albert SCHINZ, *Encore la question du « Contrat social ».*

Riposte à M. Beaulavon. Voyez plus haut, p. 229.

Revue philosophique, 39e année, t. LXXVII, avril 1914, p. 379-402 :

[1] Avertissons M. R. que les lettres de Rousseau à Gouan ne sont point perdues, mais conservées dans une grande bibliothèque publique. Nous les publions d'autre part.

Albert SCHINZ, *Le droit du plus fort et le droit dit « naturel » : examen d'une doctrine trois fois séculaire.*

Rousseau est étudié dans cette intéressante dissertation, comme le propagateur de l'idée moderne du droit naturel des faibles. Cette idée n'est en rien conforme à la nature et elle ne correspond même pas à la réalité sociale, observe M. S. [A. F.]

Lectures pour tous, Paris, Noël 1913, p. 409-416 : Le marquis de SÉGUR, *Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville* (avec huit gravures).

Jacques SOYER, archiviste du département du Loiret. *Notes pour servir à l'Histoire littéraire : Qu'est devenu le manuscrit des « Dialogues » de Jean-Jacques Rousseau confié par l'auteur à Condillac ?* 1914, in-8, 12 pp. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 2e et 3e trimestre 1913, no 204.)

M. S., à l'aide de divers documents d'archives, suit la trace du fameux manuscrit jusqu'en 1867, époque où il semble avoir disparu. Ce ne serait en tout cas pas le manuscrit de la Chambre des Députés ; mais il aurait présenté également avec l'édition originale, parue en Angleterre, des variantes très importantes. [A. F.]

HOLLANDE

J. C. C[OSTEMS]. *Oude Kerseboomen* (Vieux cerisiers). Overgedrukt uit « *De Natuur* », 15 mai 1913, in-4°, 3 pp. (avec une reproduction de la planche de Le Barbier).

Causerie de botaniste à propos du cerisier de Thônes.

HONGRIE

KERESZTY István. *Rousseau,* Budapest, Németh J., s. d., in-16, 20 pp. (Zenetudományi Könyvtár. Szerkeszti : Sereghy Elemér. 8. — Bibliothèque musicale publiée par Elemer Sereghy. No 8.)

Dr RACZ Lajos, sárospataki tanár. *Rousseau mint moralista* [Rousseau moraliste], Budapest, V. Hornyánsky édit., 1913, in-8, 64 pp.

M. R. met en lumière un aspect du philosophe genevois, jusqu'à présent plutôt négligé par ses compatriotes. En sept chapitres, il étudie sa conception de la morale individuelle, le critique et le réformateur de la morale sociale, les tendances pratiques de la morale rousseauiste, la manière dont Rousseau comprend l'éducation morale, son influence en particulier sur Kant, Nietzsche et sur le pragmatisme ; la conclusion insiste sur l'importance de Rousseau, envisagé comme moraliste. M. R. juge surtout que Rousseau a restauré la morale de la conscience, de la perfectibilité individuelle et de l'amour divin ; il a donné à la vie une valeur nouvelle qui dérive du principe de la vie intérieure, de la vie du cœur. Il fut par là le grand artisan de la libération de l'individu [A. F.]

Debreczeni Protestáns Lap (Journal protestant de Debreczen nos 7, 8, 9). Debreczen 15 et 22 février 1913, p. 103-104, 116-118 et ss.: Dr KARDOS Albert, *Csokonai és Rousseau* [Csokonai et Rousseau.]

Akadémiai Ertésitö [Bulletin de l'académie, Budapest], février 1913, p. 109-116: Rácz Lajos, *Gróf Teleki József levelei Rousseauról és Rousseauhoz* [Lettres du comte Joseph Teleki sur et à Rousseau.]

Ungarische Rundschau, Budapest, 1914, p. 708-716 : Dr Ludwig Rácz, *Graf Josef Teleki und Rousseau.*

Le comte Teleki, gentilhomme hongrois, né la même année que Sauttersheim, avait rédigé, tout jeune encore, pendant ses études à Bâle, un *Essai sur la foiblesse des Esprits-forts*, qui fut imprimé à Leyde, en 1760 et à Amsterdam, en 1761 : XVI et 128 pages ; ce sont les éditions indiquées par M. Racz. Quérard en signale une autre encore : Augsbourg, 1762.

Venu ensuite à Paris, Téléki y avait fait la connaissance de Duvoisin, ministre du pays de Vaud, et chapelain de la légation de Hollande : et celui-ci, qui quelquefois rendait visite à Rousseau, eut l'idée de lui envoyer le livre du jeune Teleki : quelques jours après, accompagné du comte, il alla voir Jean-Jacques à Montmorency ; c'était dans les premiers mois de 1761. Le souvenir de cette entrevue avait été précieusement gardé par Teleki : dix-sept ans plus tard, il le rappela à Duvoisin et à Rousseau, par des lettres datées de Pest, février 1778, et dont la minute, conservée, a été publiée par M. Racz ; nous citons celle qui était adressée à Jean-Jacques.

«...Nous nous rendîmes chez vous, pour avoir le plaisir de faire votre connaissance. C'était là mon unique but, et je ne m'attendais à rien moins qu'à vous voir accorder votre approbation à mon petit livre. Mais à peine fûmes-nous descendus chez vous, que vous avez commencé vous-même à parler de mon ouvrage, et à en parler d'une façon qui me fit trop d'honneur : vous lui avez prodigué des éloges, qui me rendirent d'autant plus confus que je n'ai pu les prendre pour de simples compliments, puisqu'ils venaient d'un homme qui n'est pas dans le goût d'en faire, et qui est connaisseur. Vous fîtes plus : vous promîtes que vous tâcheriez de faire une nouvelle édition de cette brochure, et d'y donner une nouvelle forme aux arguments, pour la mettre plus à la portée des damoiseaux de Paris... Il m'est peut-être permis d'espérer que vous soyez porté à remplir votre promesse sus-mentionnée...»

Il va sans dire que si cette lettre arriva dans les mains de Rousseau, au mois de mars 1778, le vieillard fatigué ne s'est pas donné la peine d'y répondre. Quant aux assertions surprenantes qu'on vient de lire, nous ne sommes pas en mesure de les contrôler ; ce serait peut-être trop de sévérité, que de les traiter de balivernes. La seule chose qu'on en doive conclure, c'est qu'une bibliothèque qui tiendrait à posséder tout ce qui se rapporte à J. J. Rousseau, devra chercher à se procurer un exemplaire de l'*Essai sur la foiblesse des Esprits-forts*. [Eugène RITTER.]

Dr Louis RACZ. *Rousseau et Sauttersheim*. Budapest, 1915, 61 pages.

Ce morceau est écrit en langue hongroise ; mais les documents qui y sont cités, en français ou en latin, sont heureusement plus lisibles, et nous renseignent à peu près complètement sur un personnage énigmatique que l'on connaissait par les *Confessions* et la correspondance de Rousseau.

Comme le savent déjà les lecteurs des *Annales* (VIII, 348), Ignace de Sauttersheim n'a dit à Rousseau que la vérité, quand il lui a parlé de sa famille en Hongrie, et de la situation qu'il avait occupée à Vienne. A d'autres, il avait conté des histoires, comme on le voit par une lettre de Léonard Usteri, du 27 avril 1763 ; et ç'a été tant pis pour lui : car on a voulu vérifier ses dires, et ils se sont trouvés sans fondement.

Il était né à Budapest le 22 janvier 1738. L'impératrice Marie-Thérèse, le 10 avril 1760, l'avait nommé *concipista*, c'est-à-dire secrétaire-adjoint de la Chambre aulique de Hongrie. Deux ans après, il avait quitté Vienne brusquement, en y laissant des dettes. Les lettres de Sauttersheim que M. Racz a toutes publiées, nous

permettent de le suivre jusqu'aux derniers temps de sa triste vie ; il est mort à Strasbourg, le 15 décembre 1767, à la fin de sa trentième année.

Il avait à peine vingt-cinq ans, quand Jean-Jacques l'a connu et l'a aimé ; mais ce n'est pas « près de deux ans » qu'ils ont pu « passer dans la plus grande intimité », comme il est dit dans les *Confessions;* c'est seulement six mois environ : depuis l'arrivée de Sauttersheim à Motiers, quelques mois après celle de Rousseau, jusqu'au moment où ils se sont quittés, dans les premiers jours de juillet 1763. [Eugène Ritter.]

ITALIE

Gian Giacomo Rousseau. *Luoghi scelti tradotti ed annotati* dal Prof. Aurelio Stoppoloni, seconda edizione illustrata, Milano-Roma-Napoli, Società editrice Dante Alighieri di Albrighi, Segati & C., 1914, in-8°, 203 pp., 5 planches hors-texte *(Biblioteca pedagogica antica e moderna, italiana et straniera,* vol. V).

Voyez *Annales,* IV, p. 329.

Aurelio Stoppoloni. *Gian Giacomo Rousseau*, nuova edizione illustrata, notevolmente ampliata, Milano-Roma-Napoli, Società editrice Dante Alighieri di Albrighi, Segati e C., 1914, in-8, 213 pp., 13 planches hors-texte *(Biblioteca pedagogica antica e moderna italiana e straniera,* vol. XXXII).

Voyez *Annales* III, p. 289. L'ouvrage a beaucoup gagné. On pourra l'améliorer encore (p. 29, n. 1, il faudra modifier la date de l'abjuration à Turin, d'après P.-M. Masson). Le choix des illustrations — heureuse innovation — pourrait être plus sévère. [A. F.]

Rivista di filosofia neo-scolastica, Florence, anno V, nos 1 et 3, 20 février et 20 juin 1913, p. 1-31, 245-277 : Dott. Mario Brusadelli, *Gian Giacomo Rousseau nel secondo centenario della sua nascita.*

Etudie comme sociologue et comme philosophe de la religion, avec beaucoup de clairvoyance et de largeur d'esprit [A. F.]

P. Long des Clavières. *Lettres inédites de A. E. M. Gretry.* Extrait de la *Riviste musicale Italiana*, tome XXI, fasc. 4e, 1914, in-8, 31 pp.

Dans une lettre du 1er décembre 1767 au P. Martini, Grétry parle avec éloge du *Dictionnaire de musique* de Rousseau qui vient de paraître ; dans une autre du 3 mars 1768, il raconte à peu près dans les mêmes termes que les *Confessions* — encore inédites — la scène entre Rameau et Rousseau chez La Popelinière [A. F.]

« *Scientia* », Bologne, VIIe année, vol XIII, n° XXVII, 1er janvier 1913, p. 91-96 : Giovanni Marchesini, *La modernité des vues pédagogiques de Jean-Jacques Rousseau* (trad. par le prof. J. Rouquet-Alzame).

POLOGNE

Dr K. M. Gorski. *Pisma literackie. Zbadan nad literatura polska XVII : XVIII wieku.* [Œuvres littéraires. Recherches sur les lettres polonaises du XVII et XVIII s.]. Przedmowa poprzedzil [avec préface de] Prof. Dr K. Morawski, Varsovie, Gebethner & Wolff édit., 1913, in-8, x-2 nchff-754, pp., avec portrait hors-texte. (*Œuvres réunies* de Gorski, [vol. I] édition préparée et mise à jour par Stanislas Pigon).

Le regretté Casimir Marie Górski est mort prématurément en 1909. Les amis de ce fin lettré, poète délicat et historien scrupuleux, entreprennent la publication de ses *Œuvres réunies*, et commencent par les *Œuvres littéraires* dont deux nous intéressent ici. Dans les *Études sur les Fables de Krasicki* (p. 191-273), nous voyons l'ascendant de Rousseau sur le spirituel prince-évêque de Varmie (1735-1801), ascendant qui n'empêchait plus ce dernier de ne pas être toujours de l'avis de Rousseau et même parfois de railler ses idées.

La vaste monographie (malheureusement inachevée) de François Karpinski (p. 277-658) est un beau monument élevé au « poète du cœur ». Karpinski (né en 1741 ou 1743, mort en 1825), devenu populaire grâce à quelques jolies chansons, mais en somme poète médiocre, intéressait Gorski à cause des accents nouveaux, qu'il a

été le premier à introduire dans la poésie polonaise et qu'il devait en grande partie à Rousseau. Karpinski a, avec Rousseau, maint point d'attache. Dans une pièce de vers *A la liberté,* il donne une paraphrase poétique du *Discours de l'Inégalité ;* comme pédagogue, il suit les idées de l'*Emile* ; ses *Mémoires* rappellent les *Confessions* ; sa vie, son caractère, voire parfois son intelligence font fréquemment penser à Rousseau et donnent occasion à Górski à des parallèles dans lesquels il excelle. A noter un beau chapitre de littérature comparée (p. 298-307) où Górski nous montre la ressemblance entre Rousseau et Pétrarque, entre les nombreuses lettres de ce dernier et les écrits autobiographiques de Jean-Jacques, et où il dépeint l'analogie entre ces quelques hommes si divers par le degré de gloire et d'importance : Rousseau, Gœthe, Charles Philippe Moritz, auteur d'*Anton Reiser*, et notre Karpinski, tous les quatre étant de ces « natures doubles, composées d'un personnage qui agit et d'un autre qui l'observe, sensibles et contradictoires, et qui semblent étonnées par leur propre contradiction ». [V. O.]

Dr Antoni Peretiatkowicz. *Filozofia prawa Jana Jakoba Rousseau'a.* [La philosophie du droit de J. J. Rousseau]. Cracovie, en dépôt chez Gebethner & C° à Cracovie, chez Gebethner & Wolff à Varsovie, 1913, in-8, xii-236 pp.

Après avoir établi l'unité de la pensée de Rousseau, basée sur sa conception morale de la philosophie, conception analogue par tant de côtes à celle des stoïciens (l'eudémonisme idéaliste, cf. *Annales*, IX, 169), M. P. étudie l'évolution de l'œuvre de Rousseau, des deux premiers *Discours* qui expliquent ce qui est, jusqu'aux ouvrages ultérieurs où Rousseau indique ce qui doit être, et cela, soit en général *(Emile, Contrat social)*, soit dans des cas particuliers (Corse, Pologne). Le point de vue de Rousseau reste toujours le même. « J'ai fait cent fois réflexion en écrivant, dit-il lui-même dans l'*Emile* (éd. Hachette, vol. II, p. 76, note), qu'il est impossible de donner toujours le même sens aux mêmes mots... Je ne crois pas... me contredire dans mes idées, mais je ne puis disconvenir que je ne me contredise souvent dans mes expressions ».

De l'idée de la nature, de l'identité du bonheur et de la vertu, découle l'idée du droit naturel, basé sur la liberté inaliénable et sur l'égalité, et déterminant non seulement la réalité, fût-elle hypothétique, mais aussi la règle normative. Le droit naturel ainsi compris, le contrat social en devient la conséquence nécessaire :

il est le seul criterium de la contrainte de l'Etat. Les garanties des droits individuels n'existent pas dans le système de Rousseau.

La « volonté générale » est une idée philosophique d'un caractère normatif. Elle se confond, en fait, avec « l'intérêt commun ». Elle n'exige pas que toutes les voix soient unanimes, mais qu'elles soient toutes comptées. C'est la « souveraineté du peuple », le sommet de la doctrine politique de Rousseau. M. P. l'appelle « le solidarisme démocratique », et, quoi qu'en disent les théoriciens de la doctrine récente du *quasi-contrat,* il la considère comme la renaissance des idées de Rousseau.

Dans le dernier chapitre, M. P. esquisse la philosophie pénale de Rousseau, qui était partisan du système de préservation sociale. Tel est, résumé très imparfaitement, le contenu de ce livre, écrit avec une sympathie clairvoyante et une connaissance parfaite de tout ce qui a été dit par Rousseau ou sur lui. Ces qualités se retrouveront, j'en suis sûr, dans l'ouvrage que l'auteur annonce sur la *Philosophie de l'Etat et de la politique de Rousseau*. J'en souhaite l'apparition prochaine. [V. O.]

Maryan Szyjkowski. *Mysl Jana Jakóba Rousseau w Polsce XVIII wieku* [Les idées de J. J. Rousseau en Pologne au XVIIIe siècle]. Cracovie, 1913, Académie des sciences, aux frais du fonds Bucewicz, in-8, 4 nchff-270 pp.

M. S. s'est fait une spécialité de l'étude des origines du romantisme polonais et surtout de ses sources étrangères. Après avoir étudié *Le Génie du Christianisme et les courants intellectuels en Pologne après les partages* (1908) et l'*Ossian en Pologne et la genèse du mouvement romantique* (1912), avant de faire paraître une étude analogue sur Gessner, il publie un livre où l'influence de Rousseau en Pologne est étudiée avec l'ampleur qu'elle mérite. Déjà, dans ses ouvrages précédents, M. S. en a fait mention, tellement ces influences étrangères s'enchevêtrent ; mais, s'il étudie l'influence de Chateaubriand, d'Ossian, de Gessner jusqu'à « l'avènement du romantisme », pour Rousseau il ne pousse ses recherches que jusqu'à 1800, date qui ne marque, dans cet ordre d'idées, aucune étape décisive. Son livre s'en ressent dans toute sa seconde partie consacrée à l'*influence de l'idée de Rousseau* : des auteurs y sont passés en revue qui ont vécu et écrit encore après 1800, comme Staszic et Kollontay ; le récit de l'évolution du roman sous l'impulsion de Rousseau se trouve interrompu dans un moment choisi arbitrairement. La date que l'auteur a prise pour limite de ses recherches fait que son livre ne paraît pas achevé.

Espérons qu'il comblera lui-même cette lacune par un travail sur le rousseauisme en Pologne au début du XIXe siècle.

La première partie du livre de M. S. est intitulée *Les relations de Rousseau avec la Pologne.* L'auteur y étudie moins les relations personnelles de Rousseau avec les Polonais que le reflet immédiat que ses œuvres produisaient en Pologne. Wielhorski, les Czartoryski, les Mniszech sont les seuls Polonais en relation avec Rousseau dont parle M. S. Sous ce rapport il ne dit donc rien de neuf. L'essentiel pour lui est dans les relations littéraires ; aussi les expose-t-il avec plus de détails ; il en ajoute même d'inconnus. Ainsi, il tire de l'oubli l'abbé Wykowski, auteur d'un discours prononcé à Varsovie quelques mois après la mort de Rousseau et consacré à la polémique du premier *Discours*.

Quant à la polémique de Rousseau avec la roi Leszczynski, M. S. a omis les *Pensées sur les dangers de l'Esprit* (1754) où, pour emprunter un mot à M. G. de Reynold (*Rousseau et ses contradicteurs* dans la *Revue de Fribourg*, 1904), le philosophe bienfaisant « cherche un moyen terme entre les deux parties ».

Les relations de Rousseau avec Wielhorski, les *Considérations*, sont étudiées en détail. Leur examen conduit M. S. à cette conclusion que si l'on voit l'ascendant de Rousseau sur l'*Essai* de Wielhorski (publié seulement en 1775), on voit également l'influence de Wielhorski sur Rousseau. Il y aurait collaboration à deux, et même à trois, avec Mably. Cette dernière supposition me paraît hasardeuse. Pour la prouver, il faudrait connaître les conseils de Mably dans leur teneur originale de 1770 ; or, nous ne connaissons son ouvrage *Du gouvernement et des lois de la Pologne* que par l'édition « refaite » de 1781. Il me semble qu'apres les études de MM. Askenazy et Smolenski il n'était pas nécessaire de parler longuement ni de Mably ni de cet autre prédécesseur de Rousseau, Pirrhis de Varille. Par contre, il serait intéressant de savoir quelles étaient les relations de Rousseau avec Ignace Massalski. M. S. n'en dit rien.

Les traductions polonaises sont notées avec soin. L'influence de Rousseau en Pologne l'est aussi. M. S. l'étudie dans tous les domaines (idées sociales et politiques, théories pédagogiques et leur mise en pratique, conceptions littéraires) et sous tous les rapports (style, motifs, façon de voir la nature, etc.). Il est très curieux de constater qu'en Pologne du XVIIIe siècle, tous les partis citent Rousseau comme témoin à l'appui de leurs thèses politiques. Si même Rousseau n'y est pas toujours compris comme il l'entendait lui-même, le fait qu'il est invoqué par tous prouve non seulement sa popularité, mais aussi son autorité. Il les parta-

geait d'abord avec Voltaire. Ce n'est que dans les dernières années du XVIIIe siècle que l'on a bien compris en Pologne l'abîme qui sépare l'athéisme matérialiste de Voltaire, de Jean-Jacques et de son déisme spiritualiste, dont devait sortir, en Pologne comme ailleurs, le romantisme.

Le grand mérite de M. S. est d'avoir établi pour la période qu'il étudie, le parallélisme de l'évolution intellectuelle en Pologne et dans l'Europe occidentale. Les quelques objections que l'on peut présenter mises à part, son livre sera, pour quiconque étudie le XVIIIe siècle, d'une grande utilité et d'une grande valeur. [V. O.]

Pamiatkowa Ksiega ku uczczeniu... prof. dr. Jozefa Tretiaka, Cracovie, 1913, in-8, p. 235-253 : Boleslaw KIELSKI, « *Nowa Heloiza » jako jedno ze zrodel « Pana Podstolego »*. *Notatka*. [*La Nouvelle Héloïse comme une des sources de Pan Podstoli Notice*]. Tirage à part : Cracovie, 1913, in-8, 19 pp.

On a cherché les sources de *Pan Podstoli*, le roman célèbre de l'evêque Krasicki (1735-1801), dans Addison, Steele, Richardson, etc. M. K. ajoute à cette liste la *Nouvelle Héloïse* et démontre d'une façon probante, ce que Krasicki en a emprunté. Il s'est inspiré directement de ces longues lettres où il est question de l'économie de la maison, du jardin, de la manière de vivre, de l'éducation des enfants (IVe partie, lettres 10 et 11, V^e partie, lettres 2 et 3). Pan Podstoli, héros du roman et citoyen modèle, ressemble bien davantage à Wolmar qu'à Sir Roger de Coverley ; sa femme a plus d'un trait de Julie. Il y a aussi, il est vrai, des différences entre le point de vue de Krasicki et celui de Rousseau, et M. K. ne manque pas de les noter dans sa « notice » consciencieuse. La *Nouvelle Héloïse* reste, néanmoins, une source fort importante de *Pan Podstoli*. [V. O.]

Themis Polska, Varsovie, IIe série, vol. I, livr. 2, 1913, p. 1-28 : KONOPCZYNSKI Wlad., *Jan Jakob Rousseau doradca Polakow*. [Rousseau conseiller des Polonais].

En confrontant le texte des *Considérations* avec les actes de la Confédération de Bar, dont Wielhorski était le représentant à Paris, M. K. arrive à fixer la date à laquelle Rousseau a pu donner des conseils aux Polonais. Ce ne pourrait être qu'entre novembre

1770 et juin 1771, probablement au printemps 1771, et non 1772. D'après M. K., les confédérés, mécontents du mémoire de Mably, qui a fini son travail le 31 août 1770, auraient, peu après, demandé conseil à Rousseau. En tout cas, Rousseau connaissait Wielhorski déjà en été 1770, comme le prouve sa lettre d'août ou de septembre 1770 (cf. *Annales* VII, 76) [V. O.]

Sfinks, Varsovie, mai-juin 1913, p. 230-250 : Wl. M. Kozlowski, *Rousseau i Polska* [Rousseau et la Pologne].

Rousseau et le roi Leszczynski ; Rousseau et Wielhorski ; résumé des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. [V. O.]

Jan Parandowski. *Rousseau*, Szkic literacko-filozoficzny [Esquisse littéraire et philosophique]. Extrait du *Przeglad*, Léopol, typographie W. A. Szyjkowski, 1913, in-8, 64-2 nchff. pp.

Feuilleton, où Rousseau et « les projets enfantins du Genevois » sont jugés d'une façon très superficielle. [V. O.]

Themis Polska, Varsovie, IIe série, vol. I, liv. 2, 1913, p. 29-101 : A. Peretiatkowicz, *Umowa spoleczna Jana Jakóba Rousseau'a na tle historycznem* [Le contrat social de Rousseau au point de vue historique].

Przeglad Prawa i Administracyi, Léopol, juin 1913 : A. Peretiatkowicz, *Filozofia karna J. J. Rousseau'a* [*Philosophie pénale de Rousseau*].

Chapitres détachés du livre de M. P. sur la *Philosophie du droit de Rousseau*.

Museion, Cracovie, septembre-octobre 1913 : M. Szyjkowski, *Do zródel polskiego romantyzmu*. [Aux sources du romantisme polonais].

Essai de synthèse auquel aboutissent les études de M. S. sur l'Ossianisme, le Rousseauisme et le Gessnerisme. [V. O.].

SUISSE

William Cuendet, diplômé de Philosophie de l'Université de Paris. *La Philosophie religieuse de Jean-Jacques Rousseau et ses sources*. Genève, A. Jullien éditeur, 1913, in-8, 241 pp.

Après avoir dessiné une « esquisse de biographie religieuse » de R., et parlé de lui comme d'un « génie religieux » (« la naissance de sa « vocation » ressemble à celle de presque tous les génies religieux ; le chemin de Vincennes fut son « chemin de Damas », p. 38-39 ; cf. sur cette même crise, p. 219 et suiv.), M. Cuendet, en plusieurs chapitres très riches de documentation, cherche à démêler les influences qui s'exercèrent ou tentèrent de s'exercer sur le citoyen de Genève. Le milieu, le protestantisme de sa ville natale, le catholicisme, Mme de Warens, le piétisme romand — ces diverses forces, collectives ou individuelles, contribuèrent à déterminer « la substance même de ses croyances religieuses ». Parmi les influences philosophiques que Rousseau a subies ou auxquelles il a résisté, M. C. étudie plus particulièrement les suivantes : Descartes et sa méthode, Pascal, Bayle, les Encyclopédistes (« sans eux peut-être il se fût perdu dans la foule anonyme et n'eût été qu'un compositeur de second ordre. En face d'eux, il se dresse, orgueilleux de sa solitude, en apôtre passionné des droits de la vie et du sentiment religieux » p. 88), le déisme anglais, dont l'auteur nous trace l'histoire parce que le développement religieux de Rousseau présente, à son avis, « comme un raccourci de l'évolution de cette école », p. 99.

La seconde partie du livre est consacrée à la « pensée religieuse » de Rousseau. Son scepticisme, qui porte sur la compétence de la raison en matière de connaissance religieuse, va se renforcer avec le temps : foncièrement agnostique quant à la chose en soi, Rousseau s'appuie fermement sur l'expérience morale : « consultons la lumière intérieure », décide-t-il. En des pages instructives, M. C. débrouille les divers sens de plusieurs termes qui jouent un rôle important dans les écrits de J. J. Rousseau ; à signaler entr'autres l'étude qu'il fait du concept de « nature », p. 160 et suiv., et les indications qu'il donne sur les différents mots par lesquels Rousseau désigne l'organe de la connaissance morale et de la connaissance religieuse : sentiment, assentiment intérieur, lumière naturelle, conscience, etc., p. 130 et suiv. Empruntant des expressions au vocabulaire de W. James, M. C. parle de la « volonté de croire » et du « pragmatisme » de Rousseau, dans la vie intérieure duquel il trouve « la source la plus populaire peut-être des théories subjectivistes et volontaristes de la connaissance religieuse », p. 12. Comment Rousseau applique sa méthode aux problèmes généraux de la pensée religieuse, c'est ce que l'auteur montre dans les derniers chapitres de son livre. Le sentiment intérieur, auquel Rousseau donne sa confiance, le conduit à certains moments à un panthéisme mystique (reconnaissance joyeuse pour la vie dont il jouit, élan vers l'infini, extase

à laquelle son esprit se livre sans retenue, et qui, dit-il, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois : « O grand Etre ! ô grand Etre ! » sans pouvoir dire ni penser rien de plus. » Mais ce panthéisme n'est qu'une des formes de son sentiment religieux ; Rousseau a besoin d'un « Dieu puissant, actif, moral personnel », d'un « Dieu de la conscience à côté de celui du cœur nostalgique », écrit M. C., p. 183.— Dans le dernier chapitre, nous voyons quelles positions Rousseau a prises en faveur du christianisme, et particulièrement du fondateur de la religion chrétienne, puis de l'autorité religieuse et de la tradition ; enfin quelles expressions il a données à sa piété. M. C. résume dans une « conclusion » les principaux résultats de son étude, qui témoigne d'une intelligence sûre et d'un sens psychologique délicat et averti. [H. R.]

W. Hensi, Nidau. *J. J. Rousseau's Aufenthalt auf der St-Peterinsel und in Biel, 1765. Mit Illustrationen und den Briefen Rousseau's an den Landvogt von Graffenried in Nidau*, Biel, Buchdruckerei J. F. Meyer's Wwe, 1913, in-8, 34 pp.

Petit guide historique et sentimental, orné de jolies photographies. [A. F.]

Nos Centenaires, édition Atar, Genève, sixième fascicule, s. d. [1913], gr. in-8, p. 277-294 : Edouard-L. Burnet, *La Chanson dans les Cercles et les Clubs genevois à l'époque de la Révolution.*

Quelques notes et quelques documents iconographiques intéressants sur Jean-Jacques et les cercles genevois au moment de la Révolution (cf. *Annales* XIII, p. 366) [A. F.]

Musée Neuchâtelois, Lme année, n° 4, juillet-avril 1913, p. 145-146 : Dr Chatelain, *Le banneret de Luze.*

Note sur Jean-Jacques de Luze (1728-1779), ami de Rousseau, accompagnée de la reproduction d'un beau portrait par Preudhomme. [A. F.]

Jahrbuch der Schweizerichen Gesellschaft für Schulgesundheitspflege, XIII Jahrg., 1912, Zurich, 1913, in-8, p. 525-527 : Edouard Claparède, *J. J. Rousseau et la signification de l'enfance.*

Cf. *Annales* IX, p. 255.

Schweizerische Juristen-Zeitung, Revue suisse de Jurisprudence, Zurich, IX Jhrg., Heft 13, 1er janvier 1913, 206-210 : W. Eggenschwyler, Turin, *Der « Contrat Social » als Grundlage eines Staatsrechts der Zukunft.*

M. E. constate le revirement de l'opinion compétente en faveur du *Contrat Social*. Lui-même découvre dans la théorie de Rousseau les principes de l'organisation contractuelle de l'Etat, vers laquelle nous nous acheminons de plus en plus. A ce point de vue, le contrat de Rousseau doit être considéré non comme un point de départ, mais comme un but de la vie sociale. [A. F.]

Wissen und Leben, Zurich, VII Jahrg., 1. Heft, 1er octobre 1913, p. 36-43 : Antoine Guilland, *Rousseau et les femmes.*

Particulièrement son influence sur Mme Roland, Mme de Stael, George Sand et George Eliot. [A. F.]

Paul Seippel, *La personnalité religieuse de J. J. Rousseau* [Extrait des *Annales J. J. Rousseau*, 1912, sans titre ni faux-titre] in-8, 27 pp.

Zeitschrift für Jugenderziehung, Gemeinnützigkeit und Volkswohlfahrt, Aarau, II Jahrg., no 24, 1er septembre 1912, p. 747-751 : Oberlehrer Hans Schmid, *Nachträgliches zur Rousseau-Literatur.*

J. Schmid (Winterthur), *Die neueste Rousseau-Bibliographie.* Separatabdruck aus der *Schweiz. Päd. Zeitschrift*, 1913, Heft, 2, in-8, 7 pp.

Revue sommaire où nos *Annales* tiennent une large place.

Voltaire. *Lettres inédites* publiées par Albert Choisy, Genève, imprimerie Jent, 1913, in-8, 15 pp. (Extrait du *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. III, livraison 8, 1913).

Nous avons signalé ces lettres quand l'éditeur en a donné connaissance à la Société d'histoire (*Annales* IX, 198). Avec l'annotation soigneuse qui les accompagne, elles éclairent quelques points de « l'affaire J. J. Rousseau », notamment l'histoire des lettres à Du Theil. [A. F.]

REVUE DES BIBLIOGRAPHIES

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1910 (suite).

De Gids, 1913, n° 1, p. 155-168 (M. Loke, analyse des t. I-VI) — *Egyetemes Philologiai Közlöny*, Budapest, fév. 1912, p. 163 (L. Racz).

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1911 (suite).

Revue d'histoire littéraire de la France, XV, 1913, p. 720 (D. Mornet.)

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1912.

Journal de Genève, 16 février 1913 (P. Seippel, *Rousseau et l'opinion européenne*). — *Semaine littéraire*, Genève, 1er mars 1913 (G. [de] R[eynold]). — *Revue critique*, 10 mai 1913 (L. R.) — *Gazette de Lausanne*, 4 fév. 1913 (Ed. Ch[apuisat], *Chronique genevoise.*) — *Neue Zürcher Zeitung*, 22 avril 1913 (B. Fenigstein).

Frankfurter Zeitung, 21 sept. 1913 (J. Schmid). — *Herrigs Archiv*, juil. 1913 ([H. Morf]). — *Revue d'hist. lit. de la France*, 1913, p. 720 (D. Mornet). — *Journal des Débats*, 9. sept. 1913 (A[lbalat]). — *The Athenaeum*, Edimbourg, 19 avril 1913.

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1913.

Semaine littéraire, Genève, 4 avril 1914 (R. de Traz, *Vie en Suisse*). — *Gazette de Lausanne*, 7 avril (Ed. Ch., *Chronique genevoise*) et 4 juin 1914. — *Der Bund*, Berne, 31 mai 1914, *Sonntagsblatt*, p. 352 (F. Maibach). — *Neue Zürcher Zeitung*, 8 mai 1914 (B. F[enigstei]n). — *Journal de Genève*, 27 juil. 1914 (L. J. Courtois).

Revue universitaire, Paris, 15 juin 1914 (P. Hazard). — *Journal des Débats*, 26 mai 1914 (A[lbalat]). — *The Athenaeum*, Londres, 28 mars 1914. — *Herrig's Archiv*, mai 1914, p. 252. — *Nuova Anthologia*, Rome, 16 mai 1914.

J. J. Rousseau (leçons faites à l'École de Hautes Études sociales). *Educateur moderne*, Paris, janvier 1913, p. 43 (R. C.).

Beaulavon, *Question du Contrat Social.*

Revue du XVIIIe siècle, 1914, p. 325 (R. Hubert).

Bernard Bouvier, *J. J. Rousseau* (suite).

Göttingische Gelehrte Anzeigen, 1913, n° 8, p. 460 (P. Sakmann) — *Annales politiques et littéraires*, 25 janv. 1914 (E. Faguet.) — *Vossische Zeitung*, 17 janvier 1913, Beilage (L. Geiger).

Buffenoir, *Portraits de J. J. Rousseau.*

Gazette de Lausanne, 3 déc. 1913. — *Journal des Débats*, 7 déc. 1913 (M. Demaison, *Au jour le jour)*. — *Le Temps*, 27 oct. 1913 (H. Roujon, *Deux portraits de J. J. Rousseau*). — *Annales révolutionnaires,* mars-avril 1914, p. 256 (A. M[athie]z).

Campagnac, *Rousseau and Arnolius.*

Année pédagogique de Dugas et Cellerier, 1914 (1913)

Cuendet, *Philosophie religieuse de Rousseau.*

Revue du XVIIIe siècle, 1914, p. 326 (R. Hubert). — *Journal de Genève*, 29 juin 1913 (P. Seippel).

Del Vecchio, *Filosofia politica del Rousseau.*

Revue du XVIIIe siècle, 1914, p. 323 (R. Hubert). — *Revue critique,* 28 mars 1914 (L. R.)

Dide, *J. J.Rousseau* (suite).

Budapesti Szemle, juin 1912, p. 478 (L-s).

Faguet, *Rousseau penseur* (suite).

Gil Blas, 6 janv. 1913 (A. du Fresnois). — *Annales revolutionnaires,* mai-juin 1913, p. 423 (H. L.). — *Journal des Débats,* 14 janvier

1913 (A. A[lbalat]). — *Le Correspondant*, 10 fév. 1913. — *Le Temps*, 29 janv. 1913 (P. Souday). — *Ruch filozoficzny*, Léopol, 15 avril 1913 (A. Peretiatkowicz).

Faguet, *Rousseau artiste*.

Revue critique, 8 mars 1913 (Ch. Dejob). — *Le Radical*, Paris, 11 mars. — *Le Temps*, 29 janv. (P. Souday), 15 avril 1913 (A. Mézières). — *Annales révolutionnaires*, mai-juin 1913, p. 423 (H. L.) — *Revue d'hist. litt. de la France*, XX, 1913, p. 723 (D. Mornet).

Formiggini-Santamaria, *Autoeducazione e Rousseau*.

Educateur moderne, Paris, janvier 1913, p. 46 (R. C.).

Gran, *Jean-Jacques Rousseau*, trad. angl. (suite).

Daily Chronicle, Londres, 13 fév. 1913 (Ed. Thomas).

Hadorn, *Rousseau und das biblische Evangelium*.

Christlicher Volksfreund, Zurich, 8 nov. 1913.

Hœffding, *Rousseau*, trad. fr. (suite).

Annales polit. et lit., 3 août 1913 (E. Faguet). — *Année pédagogique*, 1913, p. 145 ([L.] D[ugas]). — *Mercure de France*, 16 mars 1913. — *Revue universitaire*, 15 juin 1913 (V. Delbos). — *Année philosophiqne* de F. Pillon, 1913 (1912), p. 276.

Jovy, *Lalande et Rousseau*.

Mercure de France, 16 juin 1913 (J. de Gourmont).

Kielski, *Nowa Heloiza... Pana Podstolego*.

Pamietnik literacki, Léopol, 1913, 355 (K. Wojcieckowski).

Kuehnel, *Rousseau und unsere Pädagogik*.

Année pédagogique de Dugas et Cellerier, 1914 (1913), p. 80.

Martin-Decæn, *R. de Girardin* (suite).

Revue des questions historiques, 1er mars 1913 (L. R.). — *Revue critique*, 10 mai 1913 (L. R.). — *Annales polit. et lit.*, 2 fév. 1913 (E. Faguet, *Revue des livres*).

Masson, *Comment connaître Rousseau ?*

Grande Revue, 10 mars 1913 (J. B.)

Meynier, *Rousseau révolutionnaire* (suite).

Revue critique, 10 mai 1913 (L. R.) — *Grande Revue*, 10 mars 1913.

Mondolfo, *Rousseau nella coscienza moderna.*

Revue du XVIIIe siècle, 1914, p. 324 (R. Hubert).

Olszewicz, *Documents polonais.*

Pamietnik literacki, Léopol, 1913, p. 108 (B. Orlowski).

Peretiatkowicz, *Filosofia prawa Rousseau'a.*

Gazeta Sadowa Warszawska, 1913, nos 36 et 37 (S. Posner). — *Ksiazka*, Varsovie, 1913, n° 11 (S. Posner). — *Prawnik*, Léopol, 1914, no 1 (Stost). — *Ruch filozoficzny*, Léopol, 1914, no 3 (A. Kostanecki)

Parandowski, *J. J. Rousseau.*

Kurjer Warszawski, 27 février 1914 (K.)

J. J. Rousseau, *Rêveries*, éd. Schneegans.

Revue critique, 10 mai 1913 (L. R.)

J. J. Rousseau, *Profession de foi...*, éd. Klatt.

Pädagogischer Jahresbericht von 1912, hrsgb. von P. Schlager. Leipzig, 1913, IV, 67.

J. J. Rousseau, *Bekännelser*, trad. Sprengel (suite).

Hernösands Posten, 19 fév. 1913 (C. Dymling). — *Sundsvalls Posten*, 19 fév. 1913 (C. Dymling). — *Aftontidningen*, 30 janv. 1913 (Hd Hn). — *Stockholms Dagblad*, 10 avril 1913 (O. Rabenius); discussion entre E. Melander et O. Rabenius, dans le même journal, les 14, 26 avril et 6 mai, sur la véridicité des *Confessions*. — *Nya Dagligt Allehanda*, 19 et 20 janv. 1913 (N. E.). — *Svenska Dagbladet*, Stockholm, 4 août 1913 (F. Böök). — *Göteborgs Handels Tidning*, 20 juin 1913 (A. Œsterling). — *Svensk Lararetidning*, 2 janvier 1913 (F. Schulthess). — *Arbetet*, Malmö, 30 janvier 1913.

Rousseau, *Contrat social*, édit. Beaulavon.

Revue du XVIIIe siècle, 1914, p. 325 (R. Hubert).

Rousseau, *Confessions*, édit. van Bever.

Journal des Débats, 8 mars 1914 (A[lbalat]). — *Mercure de France*, 16 février 1914 (J. de Gourmont). — *Bibliothèque universelle*, Lausanne, avril 1914.

J. J. Rousseau, *Brief an Ch. de Beaumont*, trad. Doktor (suite).
Revue critique, 10 mai 1913 (L. R.)

J. J. Rousseau, *Textes choisis*, éd. Bazaillas.

Gazette de Lausanne, 5 avril 1913. — *Le Temps*, 13 mars 1913. — *La France de demain*, Paris, 20 avril 1913. — *La France*, 7 avril 1913 (F. de Miomandre). — *Le Réveil du Nord*, 27 mars 1913 (Max. Buffenoir, *Un nouveau Jean-Jacques*.)

Sakmann, *J. J. Rousseau* (suite).

Die Deutsche Schule, janvier 1913, p. 7 (Dr E. von Sallwürk). — *Revue d'hist. litt. de la France*, XX, 1913, p. 722 (D. Mornet). — *Zeitschrift für fr. Sprache und Literatur*, 28 nov. 1913 (J. Frank). — *Neue Freie Presse*, Vienne, 15 mars 1913 (J. Frank). — *Revue critique*, 10 mai 1912 (L. R.) — *Frankfurter Zeitung*, 15 juin 1913 (J. Schmid). — *Année pédagogique* de Dugas et Cellérier, 1914 (1913), p. 84 (Dr. B.).

Schinz, *Question du Contrat Social*

Revue du XVIIIe siècle, 1914, p. 325 (R. Hubert). — *Revue critique,* 28 mars 1914 (L. R.)

Seillère, *Rousseau,* trad. all. de Th. Schmidt.

Süddeutsche Monatshefte, fév. 1913 (P. Sakmann).

Szyjkowski *Mysl Rousseau'a*.

Ksiazka, Varsovie et Léopol, 1914, n° 1 (Z. Matkowski). — *Pamietnik literacki,* Léopol, 1914, n° 1, p. 85-92 (J. Szumiel).

Tiersot, *Rousseau musicien* (suite).

Journal des Debats, 5 janv. 1913 (Ad. Jullien, *Revue musicale*). — *Revue critique*, 6 mai 1913 (L. R). — *Etude des Peres de la Cie de Jesus*, 20 janv. 1913 (J. Guillermin). — *Allgemeine Musikzeitung*, Berlin, 10 déc. 1913. — *Zeitschrift fur franz. Sprache und Lit.*, Bd. 42, p. 67, 31 mars 1914 (Ph. Aug. Becker).

Vallette, *Rousseau genevois* (suite).

Budapesti Szemle, juin 1912, p. 478 (L-s).

Villey, *Influence de Montaigne sur Rousseau* (suite).

Zeitschrift für fr. Sprache und Literatur, 15 mai 1913 p. 211.

CHRONIQUE

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité.

Séance du 23 octobre 1913. — Le président rend compte d'un conflit qui a surgi entre le comité et M. H. Buffenoir au sujet de la reproduction de certains documents iconographiques. Il remet la présidence à M. Eugène Ritter pendant une absence prolongée qu'il doit faire. MM. Adrien Peyrot et Eugène Ritter, Mme Th. de Saussure ont payé généreusement un supplément de cotisation de membre à vie de 100 francs. Cette séance et les suivantes sont remplies en grande partie par une discussion avec l'éditeur et l'imprimeur des *Annales* au sujet de l'application du contrat d'édition, par suite de l'élévation des tarifs d'imprimerie.

Séance du 25 avril 1914. — Le comité vote un crédit en vue de la participation de la Société à l'Exposition nationale suisse à Berne. Lettre de M. Buffenoir au sujet de la reproduction du portrait Montmollin de la collection Boy de la Tour.

Séance du 2 mai 1914. — Entrevue avec l'éditeur des *Annales*.

Assemblée générale du 27 juin 1914.

Dans son rapport, le président mentionne entre autres sa visite à M. Norberto Piñero, ancien ministre des finances de la République argentine qui le recevait à Buenos-Ayres, dans sa belle bibliothèque, au mois de novembre 1913[1]. « J'allais demander à M. Piñero d'écrire pour nos *Annales* une étude sur l'influence de Rousseau dans l'Amérique latine, à l'époque de la révolution d'indépendance, il y a cent ans. J'avais feuilleté, à la Bibliothèque nationale de Buenos-Ayres, une traduction anonyme du *Contrat Social*, publiée en 1810 *para instruccion de los jovenes americanos*, qui m'avait fort intrigué. L'auteur de cette traduction — si elle n'est pas la simple réimpression d'une traduction clandestine espagnole de la fin du XVIIIe siècle — l'a fait précéder d'un dis-

[1] Cette visite a été signalée dans le journal argentin *El Tiempo* du 25 novembre.

cours *a los Habitantes de esta america*, qui est en même temps un hommage d'admiration au citoyen de Genève et un témoignage très curieux de l'état d'esprit du pays et du temps. Cet auteur, ou cet éditeur, est Mariano Moreno, l'un des principaux ouvriers de l'émancipation de l'Argentine, un homme d'état et un écrivain. Tandis qu'aujourd'hui règnent dans l'Amérique latine une complète liberté d'idées, mais aussi, je puis le dire, un scepticisme peu philosophique et un matérialisme pratique qui déconcerte l'esprit, Moreno, idéaliste et homme d'action, était encore obligé, en 1810, à des ménagements envers le pouvoir ecclésiastique. Il passe sous silence la théorie de la religion civile du *Contrat*. Mais il a averti les lecteurs jeunes-américains, en disant : « Comme l'auteur est « atteint de la disgrâce de divaguer dans les matières de religion « *(delirar en materias religiosas)*, je supprime les principaux pas- « sages du chapitre où il en traite. »

« Depuis lui, Rousseau a été mieux connu et plus largement étudié dans l'Amérique du Sud. On a compris que l'éducateur pouvait rendre de plus précieux services aux nations jeunes, que le théoricien de constitution. Un autre homme d'état argentin, qui commence par être maître d'école pour devenir l'un des meilleurs présidents de la République, après l'ère des révolutions et des guerres civiles, Sarmiento, s'est profondément inspiré de Rousseau. Il a laissé des ouvrages de philosophie, de droit, d'histoire, dont la collection ne compte pas moins de cinquante-deux volumes. Il suffit de parcourir pendant une heure de temps l'index général de ses œuvres, récemment rééditées, pour constater que Sarmiento, très familier avec la pensée de Rousseau, le nomme et le cite à chaque instant. Il y a lieu, vous le voyez, de nous faire connaître l'action de cette pensée sur l'évolution politique et sociale de l'Argentine au XIX[e] siècle. C'est M. Ricardo Rojas, professeur de littérature nationale à l'Université de Buenos-Ayres, qui a entrepris ce travail à notre intention. »

Le rapport du trésorier résume par les chiffres suivants la situation financière au 31 décembre 1913 :

Dépenses . . .	fr.	3864 —
Recettes . . .	fr.	2852 95
Solde débiteur .	fr.	1012 05

M. Édouard Chapuisat est remplacé par M. René Cramer comme vérificateur des comptes.

Le comité est intégralement réélu pour deux ans.

M. Alexis François fait une communication sur J. J. Rousseau et Antoine Gouan, qui sera imprimée dans les *Annales*.

Séance du Comité du 14 juillet 1914. — M. Eugène Ritter fait don aux Archives d'une lettre apocryphe de Rousseau à M. de Chambrier. Continuation des tractations avec l'éditeur et l'imprimeur des *Annales*. Mme Charles Rigaud-Plantamour a fait à la Société un don de 500 francs.

Séances des 21 septembre et 2 décembre 1914. — Sur la proposition de M. Eugène Ritter, le comité décide de suspendre l'impression des *Annales* et de ne pas publier de volume en 1914. Une circulaire sera envoyée aux membres pour les avertir que l'exercice financier qui a commencé le 1er janvier sera prolongé « jusqu'au 31 décembre de l'année où sera signé le traité de paix », et que c'est seulement alors que sera distribué le tome X des *Annales*.

Séance du 24 juin 1915. — Confirmation du bureau du Comité, provisoirement maintenu depuis la précédente assemblée générale. Le Comité discute une proposition de M. Buffenoir touchant l'impression d'un catalogue des Archives. Il sera fait rapport à l'assemblée générale. Sur la proposition de M. François, le Comité décide que la consultation des estampes et des manuscrits déposés aux Archives pourra avoir lieu désormais sans autorisation spéciale du président, sauf pour un petit nombre de documents réservés aux *Annales*.

Assemblée générale du 24 juin 1915.

Le rapport présidentiel donne une pensée aux disparus de l'année écoulée, aux œuvres les plus saillantes de la critique rousseauiste, récemment publiées. Il exprime sa confiance dans l'avenir de la Société J. J. Rousseau, une fois la guerre terminée, remercie quelques généreux donateurs, et fait une allusion directe à la prochaine création d'un Musée Rousseau, à Genève, dont le projet a été lancé en 1912, et qu'abriterait la Bibliothèque publique et universitaire.

Touchant la proposition de Buffenoir, il est décidé, sur la proposition du Comité, de sérier la publication du catalogue des Archives, à raison d'une demi feuille de texte imprimé, dont le coût sera compris dans le prix des *Annales*. Cette demi-feuille fera

partie intégrante du volume des *Annales*, et sera aussi tirée à part, ou sera simplement encartée comme feuille volante. M. Gardy propose de mentionner dans le catalogue projeté, outre les pièces des Archives, celles de la Bibliothèque publique de Genève.

M. Ritter lit une communication sur les récents travaux consacrés à Mme de Warens, celui de M. Benedetto en particulier. Elle paraîtra dans la bibliographie des *Annales* (voyez plus haut, p. 206).

M. Benrubi aimerait que notre Comité organise des conférences périodiques où seraient discutés les problèmes du temps présent à la lumière de la pensée de Rousseau.

— Nous avons à déplorer le décès des membres suivants de notre association :

Alexandre Claparède, Alfred Dufour, Francis Jaquemet, le docteur Charles-Auguste Barde, Mme Emma Fol, à Genève ;

Jules Claretie, de l'Académie française, à Paris ;

Pompiliu Eliade, professeur à l'Université de Bucarest ;

J. Schmid, ancien directeur d'institution à Winterthour.

D'autre part nous avons reçu en 1913, 1914 et 1915 les adhésions nouvelles suivantes : la Bibliothèque nationale Victor-Emmanuel, à Rome ; le Musée pédagogique de l'Université, à Rome ; le Séminaire de philologie romane de l'Université, à Zurich ; la Bibliothèque de Smith College, à Northampton, E. U. A. ; MM. F.-A. Arnold, professeur au State Agricultural College, à Logan, E. U. A. ; Paul Birukov, homme de lettres, à Genève ; L.-P. Buffard, attaché à la préfecture de la Seine, à Paris ; L. Cordier, docteur en philosophie, à Karlsruhe ; Emile Cuenoud, négociant, à Genève ; Gad Franco, avocat, à Smyrne ; * Pierre Lansel, homme de lettres, à Genève ; Antoine Peretiatkowicz, docteur en droit, à Cracovie ; Norberto Piñero, avocat, à Buenos-Ayres ; Paul Sakmann, professeur au gymnase de Stuttgart ; Itschok-J. Schapiro, étudiant en lettres, à Genève ; Gaston Vorberg, médecin-neurologiste, à Baden-Baden ; E.-A. Naville à Genève ; Pierre Kohler, à Lausanne ; * José Carlos de Macedo Soares, à Saint-Paul (Brésil) ; Théophile Benard, à Madrid ; Louis Karl, professeur à l'Université de Kolosvar ; * René Charles Pichon, à Paris ; * M. et Mme Jean Wenger, à Genève ; * Mme Guy-Hentsch, à Paris.

— La carte de membre annuel pour 1913 (la dernière qui sera délivrée) représentait le portrait de Rousseau lithographié par Parelle, d'après J. Houël.

— Le *Journal de Marc Jules Suès pendant la Restauration genevoise*, publié par M. A. Guillot chez A. Jullien en 1913, note jour après jour, du 20 au 28 février 1817 la démolition du premier buste de Rousseau élevé « dans le Lycée de la Patrie », à Genève.

— Dans le *Journal des Débats* du 4 mars 1914, M. H. Buffenoir, reproduit et interprète un certain nombre de témoignages des souscripteurs de la *Première souscription pour un monument en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau (1790)* (cf. *Annales* VIII, 380). Le 7 mars suivant, M. L. Fortier a donné, dans une lettre adressée au même journal, quelques renseignements sur le sculpteur Deseine qui figure au nombre de ces souscripteurs.

— En octobre 1913, des fanatiques ont scié aux jambes la statue de Rousseau par Mars-Vallet à Chambéry et l'ont renversée (*Démocrate savoisien*, 11 octobre et *Progrès de Lyon*, 13 octobre, avec photographie.) La joie des vandales et de leurs amis s'est exprimée dans les colonnes du *Réveil savoyard*, pendant plusieurs jours, sous des titres variés : *La chute d'un ange*, *La culbute de J.-J. Rousseau*, *La Renommée de Chambéry*, *Rousseau par terre*, etc.

— Dans une notice de la *Revue des livres anciens*, Paris, Fontemoing édit., t. I, 1914, p. 225-226, le Dr H. Voisin, a signalé dans l'édition originale du *Contrat social*, 1762, soi-disant non-cartonnée, un carton de la feuille E, p. 65, 66, 79, 80, dont il note les variantes, au nombre de 15, qui n'intéressent d'ailleurs que des fautes typographiques.

— *Le Bulletin d'autographes à prix marqué*, publié par Noël Charavay, en mai 1913, mentionnait sous le no 75546, le billet de Rousseau à l'abbé Baurin, du 8 septembre 1769 ; cf. *Annales*, VIII, 379. Prix : 150 fr.

Le même bulletin, novembre 1913, no 76707 mettait en vente, pour 250 francs, une copie d'une sonate de Domenico Ferrari par Jean-Jacques : « *Sonata a violino solo e basso*, man. aut., signé à la fin : B. 85. J. J. R. *Cop.*, 5 p. in-4 oblong. » Cette pièce avait déjà figuré dans une vente publique le 16 juin précédent (catal. Charavay, no 137) et avait été vendue 130 francs.

Dans une vente d'autographes, à l'Hôtel Drouot, 9 avril 1913 (collection Boutron-Charlard), ont passé deux autographes, l'un, l'original de la lettre de Rousseau à Deluc, 28 avril 1755 « 3 p. in-4, adresse, cachet avec des caractères orientaux » ; l'autre, une pièce signée de Thérèse Levasseur, Plessis-Belleville, 6 janvier 1796, 1 p. in-4°, « reçu de 200 livres de MM. Perregaux, d'ordre et pour le compte de M. Dupeyrou de Neuchâtel, représentant le mois de la pension annuelle que lui faisait Milord Maréchal » (catalogue Charavay, n° 183).

Dans une autre vente, 24 mai 1913, a passé l'original de la lettre à d'Escherny, 2 février 1764, 1 p. in-4° (catal. Charavay, n° 134).

Le 18 février 1914 ont été vendues à l'Hôtel Drouot, à Paris, 2 lettres autographes inédites de Rousseau (nos 134 et 136 du catalogue Charavay) ; l'une « l. a. s. au libraire Duchesne : Motiers, 27 janvier 1765, 2 p. 1/2 in-4°, adresse » (vendue 305 francs)[1] ; l'autre « l. a. s. *Renou* : Monquin, 6 septembre 1769, 2 p. 1/2 in-4° » (vendue 170 francs à la Bibliothèque de Genève).

Dans la même vente a passé un « reçu de 300 livres pour une pareille somme viagère que la veuve Duchesne et son mari lui ont constituée le 29 avril 1765 par devant Me Nau, notaire », p. s. avec trois mots aut., Paris, 1er janvier 1771. 1 p. in-8° oblong (acquis par le libraire Victor Lemasle, à Paris, et offert par lui, dans son catalogue, pour 150 francs).

Le 13 juin 1914, a été vendue à l'Hôtel Drouot, à Paris, la collection Boissy d'Anglas, qui contenait les originaux des trois lettres à Pictet du 23 septembre 1762, 1er mars 1764 et 19 janvier 1765 (Hachette, nos 394, 518 et 615). Ces pièces ont été cédées à 305, 300 et 330 francs.

— Dans un article du *Temps*, 19 septembre 1913, intitulé *Le trésor du Palais-Bourbon*, M. Emile Henriot a de nouveau longuement décrit, d'après le catalogue Coyecque et Debraye, les manuscrits de Rousseau conservés à la Bibliothèque de la Chambre des députés. Cf. l'*Amateur d'autographes*, de novembre 1913, p. 342-344.

— *Le Bulletin d'autographes à prix marqué*, publié par Noël Charavay, signalait dans son fascicule de février 1913, sous le

[1] « Il lui annonce que dans huit jours il remettra le *Dictionnaire de musique* à M. Junet, afin qu'il le lui fasse parvenir par le carrosse. Il y aura deux paquets : l'un contiendra l'ouvrage, l'autre les modèles de planches. Il demande que ses droits d'auteur lui soient payés moitié comptant et pour l'autre moitié il s'arrangera d'une rente viagère de trois cents francs, solidement assise ».

n° 74908, trois épigrammes de Piron contre Gresset, J. J. Rousseau et Lefranc de Pompignan.

— M. Fernand Caussy a recueilli à St-Petersbourg et publié dans le *Figaro* du 20 décembre 1913 (supplément littéraire), de nouvelles notes de Voltaire en marge des livres de Rousseau, qu'il faut joindre à toutes celles que l'on a imprimées jusqu'ici (cf. *Annales,* I, p. 273, n. 3). Il s'agit dans le cas particulier de notes sur le *Contrat Social.*

Les lettres de Voltaire à Jacob Vernes publiées par M. F. Caussy dans la *Revue bleue* des 8, 15 et 22 mars 1913, ne sont pas non plus bienveillantes dans les quelques allusions qu'elles font à Rousseau, et l'auteur les introduit par une notice qui n'est flatteuse ni pour Jean-Jacques en particulier, ni par les Genevois en général.

— Aux témoignages sur les dispositions féroces du groupe de Voltaire à l'égard de Jean-Jacques, que nous avons déjà cités (cf. *Annales*, VII, 100 et VIII, 379), on peut joindre les lettres de Damilaville mises au jour, au nombre de neuf, par M. F. Caussy dans le *Mercure de France* du 1er mai 1913. Trois surtout, celles des 29 et 18 septembre 1762, 7 mars 1765, doivent être retenues à ce sujet.

— M. J.-G. Prod'homme a publié, dans le *Mercure de France* du 16 novembre 1913, un fragment inédit des *Réflexions d'un Solitaire* de Grétry consacré à Diderot, où l'on trouve, p. 283-284, un très curieux fragment sur sa brouille avec Rousseau.

— Dans les lettres de Mme Roland à Sophie Canet, publiées de nouveau par M. Cl. Perroud en 1913, les journaux ont, à bon droit, relevé le passage suivant comme particulièrement intéressant :

« Je suis presque étonnée que tu t'étonnes de mon enthousiasme pour Rousseau : je le regarde comme l'ami de l'humanité, son bienfaiteur et le mien. Qui est-ce qui peint la vertu d'une manière plus noble et plus touchante ? Qui est-ce qui la rend plus aimable ? Ses ouvrages inspirent le goût du vrai, de la simplicité, de la sagesse. Quant à moi, je sais bien que je leur dois ce que j'ai de meilleur. Son génie a échauffé mon âme : je l'ai senti m'élever, m'échauffer et m'ennoblir. » (L. à Sophie, jeudi 21 mars 1776.)

— Dans une note d'un mémoire sur une œuvre inédite d'H. d'Urfé (*Una redazione inedita della leggenda degli infanti di*

Lara, extrait des *Studi Medievali*, s. d., publié par Lœscher à Turin, p. 21, M. Luigi Foscolo Benedetto fait un rapprochement curieux entre un passage de *l'Astrée* et un fragment de la *Nouvelle Héloïse*, IV, 14. Pourquoi M. Benedetto n'étendrait-il pas cette enquête et ne nous donnerait-il pas le travail nécessaire sur les emprunts de Rousseau à d'Urfé ?

— En traçant une nouvelle biographie de Gaspard Schweizer, le neveu de Lavater, M. Fréderic Barbey (*Suisses hors de Suisse, Au service des rois et de la Révolution*, Lausanne, Payot, 1914) voulait-il écrire un paragraphe de l'histoire de l'influence de Rousseau à Zurich ? On le croirait presque à lire l'analyse de G. Lenôtre dans le *Temps* du 12 novembre 1913 : *La petite histoire : Gaspard Schweizer.*

— *Jean-Jacques Rousseaus Begegnung mit einem deutschen Dichter*, sous ce titre le Dr Félix Falk raconte dans la *Vossische Zeitung* du 4 janvier 1914, une visite que le poète dramatique Christian Félix Weisse fit à Rousseau à Montmorency en 1759, l'un des premiers contacts directs de la littérature allemande avec le philosophe genevois. A cette occasion, Weisse aurait mis sous les yeux de son hôte la première traduction allemande du *Discours sur l'Inégalité*, due à Moyse Mendelssohn et parue en 1756.

— La *Revue de Paris* du 15 mars 1913 a publié, p. 225 et suivantes, des *Notes* d'Alfred de Vigny *sur Daphné*, où l'on apprend que cette sorte de biographie morale de Julien l'Apostat était, dans la pensée de l'auteur, la première partie d'une trilogie dont la dernière devait être consacrée à Rousseau, sous le titre de *Christian*.

— A la suite d'un article paru dans la *Gazetta del Popolo* de Rome, divers journaux italiens ont consacré de plus ou moins longues chroniques à Mme de Verdelin : la *Tribuna*, Rome, 27 décembre 1913 (*Un amore platonico de G.-G. Rousseau*), la *Nuova Italia* de Tripoli, 8 janvier 1914 (*Un'amica di J. J. Rousseau*), etc.

— Les protestations contre l'introduction de l'*Emile* dans les écoles normales de femmes, ont continué en Italie (cf. *Annales*, IX, p. 250). La réponse du ministre Credaro à une pétition signée, disent les journaux catholiques, de vingt mille pères de famille du diocèse de Vicence, n'a point désarmé l'opposition, comme en témoignent de nombreux et violents articles, soit en Italie (*Il*

momento, Turin, 12 mars 1913, etc.) soit, même dans le Tessin *(Popolo e Libertà,* Lugano, 14 mars 1913 : *Guardando in avanti).*

— A l'occasion du bi-centenaire de la naissance de Diderot, M. Paul Brulat a publié dans l'*Evénement* de Paris du 15 novembre 1913, une chronique sur *Diderot et Jean-Jacques,* parallèle qui met le premier au-dessus du second dans les sympathies des libres-penseurs.

— Le *Nya Dagligt Allehanda* de Stockholm a reproduit dans ses numéros du 23 février 1913 et jours suivants, d'après *The Nation* de New-York, un important article de M. Irving Babbitt sur *Henri Bergson et Rousseau* ; cf. *Annales*, IX, p. 141.

— Le chroniqueur militaire du *Journal des Débats*, général Palat, a recueilli dans le *Contrat social* et les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, et critique, le 6 mai 1913, *Les idées de J.-J. Rousseau en matière militaire.* Il les montre influencées par l'exemple des milices suisses et influençant l'organisation militaire improvisée par la Révolution.

— L'article de M. Sigismund Rauh : *Der Pädagoge Rousseau und wir*, publié en feuilleton dans le journal berlinois *Der Tag* (partie illustrée), n° 42, 19 février 1913, peut être classé dans la catégorie des plus violents éreintements de la pédagogie rousseauiste.

— Dans l'*Excelsior* du 14 septembre 1913, M. François de Nion a publié une fantaisie sur *Jean-Jacques à l'Hermitage.*

— Dans le *Réveil*, journal communiste-anarchiste, paraissant à Genève, n° du 4 avril 1914, M. Aristide Pratelle combat, au nom de la science et de la raison, ce qu'il appelle *L'erreur de Rousseau,* par quoi il entend le postulat « de la perfection de nos premiers aïeux et de la déchéance graduelle de la race humaine ».

— Dans la *Libre pensée internationale* du 26 avril 1913, le « liseur » relève la *Pieuse méprise* d'un journal clérical qui attribue à l'athéisme de Rousseau l'influence exercé par lui sur les bandits de l'anarchie, en particulier sur le criminel Soudy, qui lui dédiait des strophes fort incorrectes du fond de sa prison.

— Dans l'*Action* du 2 mars 1913, *A propos de J. J. Rousseau*, M. Albert Bazaillas a publié un article sur *Le Charme des Confessions*, qui complète ce qu'il dit du même sujet dans son recueil de *Textes choisis* (voyez plus haut, p. 206).

— Articles divers :

H. Perrotin, *Jean-Jacques Rousseau et l'opinion*, dans le *Petit Niçois*, 3 janvier 1913.

Dr C. Camenisch, *Jean-Jacques Rousseau und die Alpenwelt*, dans la *National Zeitung*, Bâle, 8 mai 1913, et aussi dans l'*Arosa Fremdenblatt* de septembre-octobre.

J. de Mestral-Combremont, *Comment Rousseau comprenait le rôle des femmes*, dans le *Mouvement féministe*, Pregny, 10 mai 1913.

Prof. Dr Friedrichs, *Die neuesten Forschungen über Rousseau und seinen Einfluss auf die Philosophie und die Politik*, dans les *Königsberger Blätter* (Sonntagsbeilage der *Königsbergen Allgemeinen Zeitung*), 1er juin 1913.

Johan Erikson, *Rousseau och pedagogiken*, dans *Nya Dagligt Allehanda*, Stockholm, 30 et 31 août 1913.

Gretry und Rousseau, petite chronique anonyme dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 24 septembre 1913.

Henri Girardin, *Deux illustres voyageurs* (Rousseau et Senancour), dans le *Courrier de la vallée*, de Tavannes, 2 décembre 1913.

Gœthe und J. J. Rousseau dans la *Weltchronik*, Berne, 8 novembre 1913.

M. B., *L'Écriture de Madame de Warens*, dans le *Journal français* de Genève, 13 janvier 1914.

Jacques Jary, *Rousseau et les Femmes*, dans le *Genevois*, 4 février 1914 (d'après Bazaillas).

— Littérature des pèlerinages :

Lucien Maury *J.-J. Rousseau et Gérard de Nerval en Ile de France* (Senlis, Ermenonville), dans le *Journal de Genève* du 31 août 1913.

William Mercer, « *Rousseau aux Charmettes* », dans la *Pall Mall Gazette*, Londres 17 janvier 1913 (lettre).

Jean-Jacques à Dijon, dans *Chanteclair*, Genève, 3 avril 1913.

Gabriel-Ursin Langé, *Le souvenir de Jean-Jacques Rousseau à Montmorency* dans la *Gazette Franco-Suisse*, Genève, 5 octobre 1913.

Paillard, *Les Charmettes et Jean-Jacques Rousseau*, dans le *Petit-Journal* (reproduit dans la *Gazette Franco-Suisse* du 21 septembre).

Jean Lefranc, *Promenades et visites, M. Anatole France pèlerin* (à Ermenonville), dans le *Temps* du 9 juin.

Jean Lefranc, *Promenades et visites. Potins lacustres* (Vevey, Clarens, le Bosquet de Julie), dans le *Temps* du 11 août.

Annie Ulliet, *Les Charmettes* dans l'*Illustré* de Lyon, 21 février 1914 (avec 4 photographies).

Ajoutons que durant l'été de 1913, le bruit s'est répandu en Allemagne, et a passé de là en France, que les Charmettes avaient été la proie d'un incendie. Les rectifications ne se sont point fait attendre, notamment celle de M. Hippolyte Buffenoir adressée à la *Revue critique* (et reproduite in-extenso par le *Patriote republicain de la Savoie*, 24 août 1913).

— Comme nous l'avons dit d'autre part, p. 225, l'étude du docteur Lacassagne sur la mort de J. J. Rousseau, a été précédée d'un article du même savant parue dans le *Temps* du 30 janvier 1913 (*Problèmes historiques* : *La mort de Jean-Jacques Rousseau*) en réponse au docteur Raspail. Le commentaire le plus curieux de cet article a été fait par le Dr René Chandérys dans le *Journal* du 20 février suivant (*Après plus de 135 ans de polémiques, on constate que J.-J. Rousseau est mort d'urémie*), en guise de réclame pour l'Urodonal.

La thèse du docteur Raspail a été également combattue dans le *Réveil du Nord*, du 26 février 1913, par M. Hippolyte Buffenoir.

Au moment de sa communication à l'Académie des sciences morales, par M. Flach, en mars 1914, elle a inspiré le caricaturiste Guillaume pour une planche publiée par le *Figaro* du 14 mars : *La vérité sur le cas Jean-Jacques.*

— En septembre 1913, M. H. Matthey a entretenu la société des anciennes élèves des écoles baloises, de l'*Education des filles de Sophie à Françoise* (*Basler Nachrichten*, 27 septembre).

Le pasteur K. Brefin a fait à Liestal, le 23 janvier 1913, une conférence sur la vie et les idées de J. J. Rousseau (*Basellandschaftliche Zeitung*, 24 janvier).

En janvier 1913, le pasteur et professeur bernois W. Hadorn a fait une tournée de conférences dans son canton, où il a entretenu ses auditeurs de J. J. Rousseau, principalement au point de vue religieux.

M. Robert Redslob, professeur à l'Université de Strasbourg, a fait en janvier 1913, devant la Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, une conférence intitulée : *De l'influence de J. J. Rousseau et de Montesquieu sur la Révolution française.*

Compte-rendu dans le *Journal d'Alsace-Lorraine* du 23 janvier.

Le 12 novembre 1913, le professeur Louis Racz, de l'Académie de Sarospatak, a fait devant la Société philologique de Budapest une conférence sur *Les autobiographies de J. J. Rousseau et Gœthe*.

Le 6 février 1913, devant l'auditoire de l'Université populaire de Venise, le professeur Giuseppe Tarozzi, de l'Université de Bologne a fait une conférence sur J. J. Rousseau. (*Adriatico*, Venise, et *Gazetta di Venezia*, 7 février).

Dans une séance de la Société néerlandaise de littérature, M. P. Valkhof a fait une causerie sur l'influence de J. J. Rousseau aux Pays-Bas. Compte-rendu dans la *Gazette de Hollande*, La Haye, 14 mai 1913.

Le 3 février 1913, devant les auditeurs des conférences de *Foi et Vie*, à Paris, M. E. Doumergue, professeur à la faculté de théologie protestante de Montauban, a opposé une fois de plus l'esprit du calvinisme et les théories de J. J. Rousseau. Cf. *Annales* VII, 223, IX, 137, etc.

Le 22 février 1913, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Varsovie, M. Thadée Smarzewski a fait, au profit d'une œuvre de bienfaisance, une conférence sur l'*Emile* (compte-rendu dans le *Kurjer Warszawski* du 23 février).

Le 15 mars 1913, M. Marie Szyjkowski a parlé à Varsovie, à la Société des Amis de l'Histoire, de *l'influence de Rousseau sur l'esprit public en Pologne au XVIII siècle*.

A l'Association des Instituteurs polonais (section d'enseignement élémentaire), à Varsovie, le 15 mars et le 9 mai 1913, M. Alexandre Stala a fait deux conférences suivies de discussion, sur *Rousseau et ses idées pédagogiques*.

Le 11 avril 1913, à Przemysl (Galicie), à la section locale de la Société des Professeurs des Ecoles supérieures, M. E. Panek a fait une conférence intitulée : *Comment Rousseau conçoit l'éducation*, (compte-rendu dans *Museum*, Léopol, mai 1913).

M. Antoine Peretiatkowicz a fait sur Rousseau deux conférences, toutes les deux suivies de discussion : le 24 septembre 1913, à Varsovie, à la Société juridique (section du droit public et administratif), il a résumé son ouvrage sur la *Philosophie du droit de Rousseau* (comptes-rendus : le lendemain dans le *Kurjer Warszawski* et dans le n° 42 de la *Gazeta Sadowa Warszawski*) ; le 19 novembre, il a parlé à Cracovie, à la Société de philosophie, de *la philosophie sociale de Rousseau* (compte-rendu dans *Ruch filozoficzny*, Léopol, 1913, n° 10).

Le 10 mai 1914, à l'Alliance française de Varsovie, M. Léon

Main a parlé (en français) de J. J. Rousseau. Sa conférence était illustrée par des projections et par de la musique.

— Dans le tableau des cours professés dans les universités françaises de la province, durant l'année 1912-1913, nous relevons les cours suivants :

Aix. M. Ducros, *Jean-Jacques Rousseau.*

Poitiers. M. Arnould, *Etudes sur Jean-Jacques Rousseau et la « Nouvelle Héloïse ».*

Rennes. A. Le Braz, *Des origines du romantisme au XVIIIe siècle.*

Le 13 mars 1913, M. Parodi, professeur au lycée Condorcet a fait une leçon sur *Rousseau*, aux conférences d'Auteuil (école normale d'instituteurs de la Seine). Cette leçon faisait partie d'une série intitulée « les grands philosophes, leur influence sur la morale et sur l'éducation ».

Dans l'hiver 1912-1913, notamment le 26 février, M. Jeanjean, professeur à l'Institut catholique de Paris, a étudié « Ce qu'il y a de pédagogique dans Rousseau : l'*Emile* devant la psychologie contemporaine ».

Au cours de vacance d'Oxford, durant l'été 1913, un cours sur l'influence française dans l'éducation anglaise, fournit au Dr Sadler l'occasion de faire une large part à Rousseau (*Evening Standard*, Londres, 2 août : *What we owe to Rousseau*).

A la faculté historico-philologique de Moscou, le professeur Rosanow a fait, durant l'année scolaire 1912-13, un cours sur *J.-J. Rousseau et ses continuateurs* (*Revue bleue*, 6 septembre 1913, p. 318).

Aux Cours publics universitaires, à Cracovie, M. Marie Szyjkowski a fait, au mois de décembre 1913, cinq conférences sur *Rousseau et la Pologne.*

Au mois de février 1914, devant les auditeurs de la Société des Cours scientifiques de Posen, Innowroclaw et Gniezno, M. Marie Szyjkowski a fait sur la *Genèse du Romantisme polonais* plusieurs conférences dont une consacrée à J. J. Rousseau.

— L'Académie des sciences de Cracovie a entendu en 1913 trois communications relatives à Rousseau. A la section de philosophie, le 10 mars, M. Marie Szyjkowski a déposé la deuxième partie de son ouvrage sur Rousseau et la Pologne : *l'influence de Rousseau en Pologne au XVIIIe siècle* (analyse dans les *Sprawozdania... Akademii Umiejetnosci,* mars 1913 ; cf. dans la livraison de janvier l'analyse de la première partie, presentée en 1912) ; le 26 mai,

M. Maurice Mann a présenté son travail sur l'*Imagination de J. J. Rousseau* (analyse dans les *Sprawozdania*, mai 1913). A la section d'histoire et de philosophie, le 19 mai, M. Antoine Peretiatkowicz a déposé son livre sur la *Philosophie du droit de Rousseau* (analyse dans les *Sprawozdania*, mai 1913, et, en français, dans le Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie, avril-mai 1913 [et tiré à part, Cracovie, 1913, in-8]).

A la première section de la Société scientifique de Varsovie, dans la séance du 5 mars 1914, M. M. Kridl a présenté l'étude de M. Jean Szumiel sur J. J. Rousseau dans la presse polonaise du XVIIIe siècle.

— Rendant compte, dans le *Ménestrel* du 27 juin 1914, des concerts organisés pour le dernier congrès international de musique, tenu à Paris, M. J. Tiersot signale parmi les morceaux exécutés l'ouverture de *Pygmalion* et la musette en rondeau inédite des *Muses galantes*, extraite des manuscrits du marquis de Girardin. Cf. *Annales*, III, 145, IX, 135, 159.

— Dans le *Conteur vaudois* du 21 janvier 1914, M. Philippe Godet a émis l'hypothèse que « le pot-pourri de lard, de mouton, de légumes et de châtaignes » offert par Rousseau à Bernardin de Saint Pierre, pourrait bien être le fameux *tzergotzet*, mets national vaudois.

— Continuant ses recherches sur le séjour de Rousseau à Passy, M. G. Cucuel a reconstitué l'histoire de la villa Mussard, du XVIIIe siècle à nos jours, étude dont il a été donné lecture à la Société historique d'Auteuil et de Passy, et qui a dû être imprimée dans son Bulletin. La propriété Mussard comprenait, paraît-il, le terrain qui s'étend du n° 20 du quai de Passy au n° 3 de la rue Raynouard. A la place de la maison s'élèvent aujourd'hui les immeubles de la rue de l'Alboni (*Journal des Débats* du 19 janvier 1914).

— Dans le *Journal des Débats* du 9 avril 1913, M. Paul Ginisty a parlé de *la Dame de Chenonceaux*, c'est-à-dire des rapports de Mme Dupin et de J. J. Rousseau.

A ce propos, disons que la fameuse résidence du fermier général a été de nouveau mise en vente en février 1913 (*New York Herald*, Paris, 21 février).

— Le 28 novembre 1913, le professeur Umberto Fava a inauguré à Milan une *Tribuna di J. J. Rousseau*, sorte d'académie où l'on

étudiera l'esthétique du chant dans les diverses langues. (*Perseveranza* de Milan, 29 novembre, *Corriere del Ticino*, 1er décembre).

— A Genève, une société immobilière a donné le nom de J. J. Rousseau à tout un quartier nouveau construit sur la rive droite du Rhône. Les noms des rues et des places évoquent systématiquement la vie et l'œuvre du « citoyen de Genève ». Description et plan dans *La Suisse* du 6 août 1913.

Cette décision approuvée par le Conseil d'Etat, au mois de mars 1914, a soulevé les critiques de la presse catholique, exprimées avec plus ou moins de violence dans l'*Indépendant* du 28 février (*Le Petit-Saconnex et J.-J. Rousseau*) et dans le *Courrier de Genève* du 8 mars (*Une lettre de J.-J. Rousseau aux Genevois de 1914*). Répliques dans le *Genevois* du 10 mars (*Le Monstre*) et dans l'*Action radicale* du 28 mars (*A propos de noms de rues*).

— La cantate de M. Jules Cougnard, musique de Gustave Ferraris, que le mauvais temps avait empêché d'exécuter sur la plaine de Plainpalais, à Genève, lors des fêtes du Centenaire, a été donnée au concert d'abonnement le 28 mars 1914.

— A l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments universitaires, en avril 1914, l'Université de Zurich a décerné le grade de docteur *honoris causa* au professeur Bernard Bouvier, notamment en sa qualité de fondateur de la Société Jean-Jacques Rousseau.

ERRATA DU TOME IX (1913).

P. 4, n. 2, *cristicism*, lisez : *criticism*.
P. 58, n. 2, X, 141, *lisez* : XII, 141.
P. 63, l. 5, prolixte, *lisez* : prolixe.
P. 88, l. 8, *Bibliothek des Aufklärung*, lisez : *der Aufklarung*.
P. 89, l. 2, Edouard, *lisez* : Eduard.
P. 89, l. 20, Verhälhnisses, *lisez* : Verhältnisses.
P. 91, l. 17, Enziehers, *lisez* : Erziehers.
P. 94, l. 7 et 95, l. 10, Jahrgung, *lisez* : Jahrgang.
P. 94, l. 18, 96, l. 4 et 98, l. 21, Monatschrift, *lisez* : Monatsschrift.
P. 98, l. 9 rem., Pädagosisches, *lisez :* Pädagogisches.
P. 125, l. 5 rem., Hauraucourt, *lisez* : Haraucourt.
P. 126, l. 2, la *manque en tête de la ligne*.
P. 126, l. 7, vraie, *lisez :* nue.
P. 154, l. 21, *trois places*, lisez : *trois plans*.
P. 169, l. 23, *Filosofia*, lisez *: filozofia*.
P. 170, l. 10, Jósef, *lisez* : Józef.
P. 171, l 1, *ejigolnik*, lisez : *ejegodnik*.
P. 177, l. 17 : Gougnard, *lisez* : Cougnard.
P. 180, l. 8 rem., M. T., *lisez :* M. Tiersot.
P. 217, l. 8, *Schlesischee Zitung*, lisez : *Schlesische Zeitung*.
P. 228, l. 7, Lintilac, *lisez :* Lintilhac.
P. 232, l. 3, Hyppolite, *lisez* : Hippolyte.
P. 246, dernière ligne, p. 66, *lisez :* 166.
P. 250, l. 15, Syjkowski, *lisez* : Szyjkowski.
P. 260, l. 7, Angts, *lisez* : Angst.

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE

CHRONIQUE

CIRCULATE AS MONOGRAPH